

Étude des crédits 2023-2024 Culture et Communications

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC)

1. Copie de toute la correspondance échangée en 2022-2023 avec Patrimoine Canada et son titulaire.
2. Depuis cinq ans, par année financière, fournir une ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère de la Culture et des Communications et aux organismes sous sa responsabilité. Fournir également les prévisions pour 2023-2024.
3. Copie de toute la correspondance échangée en 2022-2023 avec Parcs Canada et son titulaire.
4. Depuis cinq ans, par année financière, fournir la liste des comités interministériels auxquels a participé le ministère. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.
5. Copie de tous les mémoires signés par la ministre de la Culture et des Communications en 2022-2023.
6. Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, comités de vigilance, et de ceux impliquant d'autres partenaires, auxquels ont participé le ministère et ses organismes en 2021-2022 et en 2022-2023. Ventiler par sous-ministériat ainsi que par organisme et indiquer, pour chacun :
 - a. le(s) mandat(s);
 - b. la liste des membres (incluant les membres externes, observateurs ou provisoires);
 - c. les rencontres tenues en 2022-2023;
 - d. les résultats détaillés des rencontres tenues en 2022-2023;
 - e. les rencontres prévues en 2023-2024 avec l'objet et l'échéancier;
 - f. les avis, mémoires et documents déposés.
7. Liste des comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels participe le MCC, leur mandat, les membres, le budget dépensé en 2022-2023 et les résultats obtenus.
8. La ventilation des programmes figurant au livre des dépenses 2022-2023.
9. Liste des programmes d'aide financière du ministère avec leurs objectifs et les clientèles admissibles pour 2022-2023.
10. Liste des programmes d'aide financière du ministère, non renouvelés ou abolis, en 2022-2023 et pour les quatre années précédentes. Préciser le montant précédemment octroyé.
11. Pour chaque programme d'aide financière du ministère, sommes accordées pour l'année 2022-2023, par région, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.
12. Liste et copie des études ou analyses effectuées par le ministère ou commandées par celui-ci, à l'égard des partenariats public-privé dans le domaine de la culture et des communications, depuis les cinq dernières années.
13. Pour chaque programme d'aide financière du ministère, sommes accordées pour l'année 2022-2023 par type de bénéficiaires (entreprises, organismes, institutions d'enseignement, municipalités), ainsi que les prévisions pour 2023-2024.
14. Montants accordés par le ministre dans le cadre de la réserve ministérielle (liée aux économies réalisées par le service de la dette du ministère lorsque les taux d'intérêt des immobilisations sont bas) pour l'année 2022-2023 et pour les quatre années précédentes, avec la liste des organismes ou sociétés bénéficiaires et des montants consentis. Indiquer les dates d'attribution ainsi que le programme précis dans lequel a été transféré chacun des montants accordés à partir de la réserve.
15. Ventilation des crédits alloués en 2022-2023 pour le Plan québécois des infrastructures (PQI) au MCC.

16. Montants accordés par le ministre dans le cadre du Fonds d'initiatives culturelles en 2022-2023 et pour les quatre années précédentes. Liste des organismes et sociétés bénéficiaires de l'aide. Indiquer les dates d'attribution.
17. Montants accordés par le ministre dans le cadre de la Stratégie numérique du Québec en 2022-2023 et pour les quatre années précédentes. Liste des organismes et des sociétés bénéficiaires de l'aide. Indiquer les dates d'attribution.
18. Concernant le programme Aide au fonctionnement et pour chaque secteur d'intervention, soit :
 - organismes nationaux de la jeune relève amateur et du loisir culturel;
 - organismes de regroupement;
 - organismes de formation supérieure en arts;
 - organismes de formation spécialisée;
 - diffuseurs pluridisciplinaires en arts de la scène;
 - radios autochtones locales;
 - centres régionaux de services aux bibliothèques publiques;
 - institutions muséales reconnues;
 - organismes en patrimoine de portée nationale;
 - médias communautaires;
 - presse écrite.

Identifier :

- a. les crédits alloués au programme en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024;
 - b. la liste des organismes ayant soumis une demande en 2022-2023 et le montant demandé;
 - c. la liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
 - d. la liste des organismes ayant reçu un financement pour la première fois en 2022-2023.
19. Concernant le programme Aide aux projets, pour les volets « accueil » et « appel de projets », et pour chaque secteur d'intervention, soit :
 - accueil des spectacles étrangers;
 - appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes;
 - appel de projets en diffusion du cinéma d'auteur;
 - appel de projets nationaux en développement de pratiques relatives à la jeune relève amateur;
 - appel de projets culturels pour les Algonquins;
 - appel de projets en éducation cinématographique des jeunes;
 - appel de projets pour la participation des bibliothèques publiques au catalogue collectif québécois;
 - appel de projets pour le soutien des expositions permanentes;

Identifier :

- a. les crédits alloués au programme en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024;
 - b. la liste des organismes ayant soumis une demande en 2022-2023 et le montant demandé;
 - c. la liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
 - d. la liste des organismes ayant reçu un financement pour la première fois en 2022-2023.
20. Concernant le programme Aide aux immobilisations, pour chaque secteur d'intervention, indiquer :
 - a. les crédits alloués au programme en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
 - b. la liste des organismes ayant soumis une demande en 2022-2023 et le montant demandé;
 - c. la liste des projets acceptés en 2022-2023 et l'échéancier des versements prévus;
 - d. la liste des projets financés en 2022-2023 et le montant obtenu par année.
 21. Concernant le programme Aide aux initiatives de partenariat, pour chaque secteur d'intervention, indiquer :

- a. les crédits alloués au programme en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
 - b. la liste des organismes ayant soumis une demande en 2022-2023 et le montant demandé;
 - c. la liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
 - d. la liste des organismes ayant reçu un financement pour la première fois en 2022-2023.
 22. Concernant la mesure de soutien aux sorties scolaires en milieu culturel, indiquer :
 - a. la liste des organismes ayant soumis une demande en 2022-2023 et le montant demandé;
 - b. la liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
 - c. le nombre d'élèves ayant bénéficié de la mesure dans chacun des cas et le total pour l'ensemble des interventions.
 23. Liste et copie des interventions et des mémoires déposés par le ministère devant des agences gouvernementales fédérales (exemple : CRTC).
 24. Liste et copie des échanges entre le ministère et Patrimoine Canada concernant les agences gouvernementales fédérales (exemple : CRTC).
 25. Liste et copie des échanges entre le ministère et le ministère des Finances du Québec concernant l'assujettissement des fournisseurs étrangers de services et de biens incorporels qui s'inscrivent aux régimes de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) depuis janvier 2019.
 26. Concernant le programme de Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État, indiquer :
 - a. les crédits alloués au programme en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
 - b. la liste des organismes ayant soumis une demande en 2022-2023 et le montant demandé;
 - c. la liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
 - d. la liste des organismes ayant reçu un financement pour la première fois en 2022-2023. Ventilation de l'augmentation du budget prévu dans le programme de Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État pour la Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec.
 27. Pour chaque organisme et société d'État, soit :
 - Bibliothèque et Archives nationales
 - Conseil des arts et des lettres du Québec
 - Conseil du patrimoine culturel du Québec
 - Conseil supérieur de la langue française
 - Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
 - Musée d'art contemporain
 - Musée de la civilisation
 - Musée national des beaux-arts du Québec
 - Office québécois de la langue française
 - Régie du cinéma
 - Société de développement des entreprises culturelles
 - Société de la Place des Arts de Montréal
 - Société du Grand Théâtre de Québec
 - Télé-Québec
- Fournir la liste détaillée des conseils d'administration, en précisant :
- a. les noms;
 - b. les fonctions;
 - c. les dates de nomination et de fin du mandat;
 - d. les salaires, le cas échéant;
 - e. l'échéance des contrats, s'il y a lieu.
28. Au sujet du Fonds du patrimoine culturel québécois, indiquer :

- a. montant versé au fonds par le gouvernement pour 2022-2023 et les quatre années précédentes, et les prévisions pour 2023-2024;
 - b. liste des projets appuyés, par volet, par circonscription, et montants accordés.
- 29. Copie de tous les contrats accordés à des entreprises par le Grand Théâtre de Québec pour 2022-2023.
- 30. Copie de tous les contrats accordés à des entreprises externes par les conservatoires du Québec pour 2022-2023.
- 31. Montants consentis aux infrastructures et aux immobilisations (nouveaux investissements et amortissements) du Conservatoire de musique et d'art dramatique de Montréal en 2022-2023. Fournir les projections pour 2023-2024. Fournir le nombre d'employés au 31 mars 2023.
- 32. Le détail des frais administratifs pour l'ensemble des conservatoires du Québec pour l'année 2022-2023 et pour les cinq années précédentes. Fournir les projections pour 2023-2024.
- 33. Liste des consultations menées par le ministère et ses organismes auprès des communautés autochtones en 2022-2023, et, pour chacune, préciser :
 - a. l'objet;
 - b. le moyen utilisé;
 - c. les dates des rencontres;
 - d. les communautés et les personnes consultées;
 - e. les résultats obtenus;
 - f. les montants afférents.
- 34. Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
- 35. Ventiler la diminution de budget pour les immobilisations du Grand Théâtre de Québec pour les années 2021-2022 et 2022-2023. Prévisions pour 2023-2024.
- 36. Liste détaillée, par région administrative, de tous les financements accordés à des médias communautaires depuis les cinq dernières années.
- 37. Liste détaillée de tous les investissements consentis par le ministère pour la numérisation des archives depuis les cinq dernières années.
- 38. Détail des mesures du Fonds Avenir Mécénat Culture pour assurer le financement du programme de mécénat Placement Culture. Fournir les montants consentis en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.
- 39. Montants versés à chacun des organismes dans le cadre de la Stratégie culturelle numérique en 2022-2023, et les prévisions pour 2023-2024.
- 40. Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2021-2022 qui n'ont pas été reconduits en 2022-2023, en incluant les programmes qui ont été abolis.
- 41. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2023-2024.
- 42. Indiquer les sommes dépensées en 2022-2023 par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
- 43. Indiquer les sommes dépensées en 2022-2023 par votre ministère et ses organismes pour la publicité sur Facebook et son pourcentage par rapport aux autres types de publicité.
- 44. État de situation au 31 mars 2023 et copie des notes ou des études produites concernant les montants accordés pour l'utilisation, par le gouvernement du Québec, du suffixe « .quebec » pour les sites Internet gouvernementaux.
- 45. Montant et détail de l'implication financière du Québec dans le Compte satellite de la culture (CSC).

Télé-Québec

46. Effectif de Télé-Québec au 31 mars 2023. Budget 2022-2023 et prévisions budgétaires pour 2023-2024, incluant les montants destinés aux primes de départ, ainsi que le plan de réduction de l'effectif et des budgets accordés à la production régionale.
47. Ventilation des montants accordés à chacune des émissions produites.
48. Liste des émissions ou séries qui n'ont pas été reconduites en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.
49. Pour l'année 2022-2023, montants investis dans la numérisation des archives. Fournir les prévisions pour 2023-2024.

Musées

50. Pour chaque musée relevant du ministère, incluant le Musée des beaux-arts de Montréal, relevé des dates d'échéance des baux des compagnies résidentes et relevé des intentions de renouvellement par compagnie résidente.
51. Pour chaque musée relevant du ministère, incluant le Musée des beaux-arts de Montréal, liste détaillée des contrats de location de salle en 2022-2023.
52. Nombre d'interventions du Service de soutien aux institutions muséales et de chacune des cellules régionales d'expertise en muséologie en 2022-2023. Budget d'opération de ces unités.
53. Montants investis et coupés dans le Programme d'aide au fonctionnement des institutions muséales (PAFIM) pour les cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.
54. Suivi du rapport du groupe de travail sur les musées et de ses 61 recommandations. Fournir :
 - a. Travaux, documents, notes;
 - b. Plan d'action;
 - c. Suivi des recommandations;
 - d. Échéancier.

Bureau du cinéma et de la télévision du Québec

55. Liste des projets déposés par des sociétés québécoises et canadiennes pour 2022-2023. Liste des projets acceptés et des montants consentis, et liste des projets et des montants refusés.
56. Liste des projets déposés et montants investis au Québec par des sociétés étrangères depuis les cinq dernières années.
57. Liste des projets de production de films et d'émissions de télévision réalisés au Québec en 2022-2023 et montants alloués, et montants prévus pour 2023-2024.
58. Montants dévolus aux opérations de prospection hors Québec au cours des cinq dernières années, et les prévisions pour 2023-2024.

SODEC

59. Concernant le Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel, pour chacun des volets, fournir :
 - a. le budget, incluant le budget total du programme, pour 2022-2023;
 - b. les prévisions pour 2023-2024;
 - c. la liste des projets et la liste des individus, compagnies ou sociétés, par domaine culturel ou discipline, ayant présenté une demande en 2022-2023, incluant le montant;
 - d. la liste des projets ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
 - e. la liste des projets refusés ou non reconduits en 2022-2023.

60. Concernant le financement des entreprises culturelles, fournir :
 - a. le budget total et par volet du programme pour 2022-2023;
 - b. les prévisions pour 2023-2024;
 - c. la liste des projets et la liste des individus, compagnies ou sociétés, par domaine culturel ou discipline, ayant présenté une demande en 2022-2023, incluant le montant;
 - d. la liste des projets ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
 - e. la liste des projets refusés ou non reconduits en 2022-2023.
61. Liste des programmes de la SODEC, non renouvelés ou abolis, en 2022-2023 et pour les quatre années précédentes.

Volet cinéma et télévision

62. Concernant les programmes d'aide à la scénarisation, d'aide à la production, d'aide aux jeunes créateurs et d'aide à la promotion et à la diffusion, fournir, pour chacun :
- le budget total et par volet pour 2022-2023;
 - les prévisions pour 2023-2024;
 - la liste des projets et la liste des individus, compagnies ou sociétés ayant présenté une demande en 2022-2023, incluant le montant (distinguer cinéma et télévision);
 - la liste des projets ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
 - la liste des projets refusés ou non reconduits en 2022-2023.
63. Concernant les mesures fiscales Crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise, Crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle et Crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films, fournir, pour chacune :
- le budget total et par volet pour 2022-2023;
 - les prévisions pour 2023-2024;
 - la liste des projets et la liste des individus, compagnies ou sociétés ayant présenté une demande en 2022-2023, incluant le montant;
 - la liste des projets ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
 - la liste des projets refusés ou non reconduits en 2022-2023.
64. Concernant le financement intérimaire des crédits d'impôt pour la production, fournir :
- le budget total et par volet du programme pour 2022-2023;
 - les prévisions pour 2023-2024;
 - la liste des projets et la liste des individus, compagnies ou sociétés ayant présenté une demande en 2022-2023, incluant le montant;
 - la liste des projets ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
 - la liste des projets refusés ou non reconduits en 2022-2023.

Volet musique et variétés

65. Concernant le Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés, le Programme de sensibilisation à la chanson et de diffusion pour le milieu collégial, le Programme d'aide à la diffusion en variétés et le Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés, volet numérique, fournir, pour chacun :
- le budget total et par volet pour 2022-2023;
 - les prévisions pour 2023-2024;
 - la liste des projets et la liste des individus, compagnies ou sociétés ayant présenté une demande en 2022-2023, incluant le montant;
 - la liste des projets ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu.
 - la liste des projets refusés ou non reconduits en 2022-2023.

66. Concernant les mesures fiscales Crédit d'impôt remboursable pour la production d'enregistrements sonores et Crédit d'impôt remboursable pour la production de spectacles, fournir, pour chacune :
- le budget total et par volet pour 2022-2023;
 - les prévisions pour 2023-2024;
 - la liste des projets et la liste des individus, compagnies ou sociétés ayant présenté une demande en 2022-2023, incluant le montant;
 - la liste des projets ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu.
 - la liste des projets refusés ou non reconduits en 2022-2023.
67. Concernant le Financement intérimaire des crédits d'impôt remboursables à la production de spectacles et le Financement intérimaire du crédit d'impôt remboursable à la production d'enregistrements sonores, fournir, pour chacun :
- le budget total et par volet pour 2022-2023;
 - les prévisions pour 2023-2024;
 - la liste des projets et la liste des individus, compagnies ou sociétés ayant présenté une demande en 2022-2023, incluant le montant;
 - la liste des projets ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
 - la liste des projets refusés ou non reconduits en 2022-2023.

Volet livre

68. Concernant les programmes d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée et d'aide aux salons du livre, fournir :
- le budget total de chaque programme pour 2022-2023;
 - les prévisions pour 2023-2024;
 - le nombre de projets ayant présenté une demande, incluant le montant, en 2022-2023;
 - le nombre de projets ayant obtenu un financement et le montant obtenu en 2022-2023.
69. Concernant le Crédit d'impôt remboursable pour l'édition de livres, fournir :
- le budget total et par volet pour 2022-2023;
 - les prévisions pour 2023-2024;
 - la liste des projets et la liste des individus, compagnies ou sociétés ayant présenté une demande en 2022-2023, incluant le montant;
 - la liste des projets ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu.
70. Concernant le Financement intérimaire du crédit d'impôt remboursable pour l'édition des livres, fournir :
- le budget total et par volet pour 2022-2023;
 - les prévisions pour 2023-2024;
 - la liste des projets et la liste des individus, compagnies ou sociétés ayant présenté une demande en 2022-2023, incluant le montant;
 - la liste des projets ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu.

Volet métiers d'art

71. Concernant les programmes d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art et de soutien au marché de l'art, fournir :
 - a. le budget total et par volet pour 2022-2023;
 - b. les prévisions pour 2023-2024;
 - c. la liste des projets et la liste des individus, compagnies ou sociétés ayant présenté une demande en 2022-2023, incluant le montant;
 - d. la liste des projets ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu.
 - e. la liste des projets refusés ou non reconduits en 2022-2023.
72. Liste des ententes entre la SODEC et des institutions internationales ou des gouvernements étrangers depuis les cinq dernières années.
73. Montant accordé par le gouvernement au FICC et à la FIDEC. Liste des interventions de ces fonds en 2022-2023.

Conseil des arts et des lettres du Québec

74. Le budget alloué au CALQ, ventilé par axe d'intervention, depuis les cinq dernières années et le budget prévisionnel pour l'année 2023-2024.
75. Dans le cadre du programme de bourses aux artistes professionnels, pour 2022-2023, fournir :
 - a. le budget total;
 - b. la liste des bourses versées, par secteur, incluant les montants;
 - c. la liste des demandes refusées;
 - d. le montant accordé pour chacun des programmes régionaux.
76. Concernant les studios et les programmes d'échange offerts aux artistes et aux écrivains québécois, pour 2022-2023, fournir :
 - a. le budget total des programmes;
 - b. la liste des studios disponibles, incluant nom et discipline de l'occupant;
 - c. le coût de fonctionnement annuel de chacun des studios.
77. Dans le cadre du programme de subventions aux organismes artistiques, pour 2022-2023, fournir :
 - a. le budget total;
 - b. la liste des subventions accordées, par secteur;
 - c. la liste des demandes refusées.
78. Liste des ententes entre le CALQ et des institutions internationales ou des gouvernements étrangers.
79. L'ensemble des montants investis, par projet et par région, pour le développement culturel en région au cours des cinq dernières années, et les prévisions pour 2023-2024.

Participation du gouvernement du Québec à TV5

80. Depuis 2005-2006, liste détaillée de tout financement accordé à TV5 par le gouvernement du Québec.

Politique culturelle

81. État de situation et échéancier prévu pour le déploiement du plan d'action de la politique culturelle *Partout la culture*.
82. Sommes dédiées pour le déploiement du plan d'action de la politique culturelle, par orientation et par mesure, pour les années 2021-2022 et 2022-2023, ainsi que les prévisions jusqu'en 2023.

Patrimoine

83. Liste des demandes de classement de bâtiment et de désignation reçues au cours des cinq dernières années, et la copie de tous les documents sous-tendant les décisions.
84. Liste de tous les avis d'intention de classement émis depuis les cinq dernières années, et copie de tous les documents d'analyse sous-tendant les décisions.
85. Liste des autorisations de restauration d'un bien culturel et des permis de recherche archéologique émis en 2022-2023.
86. Liste et description des projets réalisés en 2022-2023 dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux, pour tous les établissements visés par cette politique, ainsi que les coûts concernant chacun d'eux, eu égard au montant total des projets.
87. Liste de toutes les ressources techniques, financières et humaines qui seront mises à la disposition des municipalités par le ministère dans le cadre de la *Loi sur le patrimoine culturel*.
88. Liste des projets et des montants octroyés depuis les cinq dernières années pour la restauration et la valorisation des biens patrimoniaux.
89. Liste des organismes en patrimoine et en archéologie soutenus et montants octroyés depuis les cinq dernières années.
90. Dans le cadre de l'annonce, en septembre 2021, concernant une aide financière de 21,6 M\$ pour la rénovation et la mise en valeur, la protection et la transmission du patrimoine immobilier au Québec, fournir :
 - a. La ventilation, par région et par type de projet, des sommes prévues pour l'année 2022-2023;
 - b. La liste des projets soutenus et la nature des travaux et des restaurations effectués;
 - c. La liste des demandes refusées et les raisons des refus;
 - d. Les sommes prévues pour 2023-2024.
91. État des lieux par rapport à la volonté de la ministre de mettre sur pied un répertoire des biens patrimoniaux à risque, évoqué en novembre 2018, et montants associés à cette initiative depuis 2018.
92. Liste des municipalités soutenues, et montants alloués, pour la réalisation d'inventaires patrimoniaux, la sauvegarde et la mise en valeur de leur patrimoine culturel ou l'implantation de politiques culturelles ou du patrimoine.
93. Ensemble des échanges avec les ministères du gouvernement fédéral au cours des cinq dernières années concernant la rénovation et la mise en valeur de biens immobiliers ou de structures situés dans des sites classés en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*.
94. Ensemble des échanges avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant la mise en valeur du patrimoine au cours des cinq dernières années.
95. Liste des projets soutenus grâce au Fonds du patrimoine culturel québécois au cours des cinq dernières années, et montants alloués. Montants disponibles pour l'année 2023-2024 et les cinq prochaines années.

Plan d'action sur le livre

96. Liste des bibliothèques publiques et tout autre organisme faisant l'objet d'une entente de développement culturel au 31 mars 2023, et détail de chacune de ces ententes.

97. Liste des écrivains québécois ayant participé à la présence dans les librairies agréées en vertu du Plan d'action sur le livre en 2022-2023.
98. Ventilation des aides versées par librairie agréée, bibliothèque publique ou tout autre organisme, et par mesure, pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024.

Relations internationales

99. Budgets de fonctionnement des délégations culturelles dans le monde au cours des cinq dernières années, et prévisions pour 2023-2024.
100. Ensemble des projets soutenus localement par les délégations culturelles du Québec dans le monde, et montants alloués au cours des cinq dernières années. Prévisions pour 2023-2024.
101. Pour les programmes du MCC visant le développement de la culture québécoise à l'international en 2022-2023, fournir :
 - a. le budget total et par programme pour 2022-2023;
 - b. les prévisions pour 2023-2024;
 - c. la liste des projets et la liste des individus, compagnies ou sociétés ayant présenté une demande en 2022-2023, incluant le montant;
 - d. la liste des projets ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
 - e. la liste des projets refusés ou non reconduits en 2022-2023.
102. Liste ventilée et détaillée de toutes les dépenses effectuées par le ministère dans le cadre de la participation du Québec à des festivals et à des événements hors Québec, y compris au Canada, au cours des cinq dernières années.
103. Montants investis dans les productions cinématographiques et télévisuelles étrangères ainsi que crédits d'impôt octroyés aux entreprises culturelles étrangères au cours des cinq dernières années. Montants prévus pour 2023-2024.
104. Montants associés aux déplacements du ou de la ministre à l'international au cours des cinq dernières années, et montants prévus pour 2023-2024.
105. Liste des études réalisées évaluant les montants associés au rapatriement des compétences fédérales et des budgets en culture, ainsi que des actions et des échanges établis en ce sens avec le gouvernement fédéral au cours des cinq dernières années.
106. Ensemble des documents et des échanges avec le gouvernement fédéral concernant le rapatriement des compétences et des budgets en culture ayant été réalisés au cours des cinq dernières années.
107. Concernant les programmes mis en place pour faire face à la pandémie de COVID-19, liste des demandes reçues, rejetées et approuvées, incluant le nom des organismes qui ont présenté les demandes et le montant reçu, le cas échéant.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Copie de toute la correspondance échangée en 2022-2023 avec Patrimoine canadien et son titulaire.

Réponse :

Voir annexe



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Députée de Montarville

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2022

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance du projet de loi déposé le 2 février 2022 visant à moderniser le cadre légal applicable aux entreprises de radiodiffusion intitulé C-11, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois.

Je remarque que ce projet de loi tient compte de certains commentaires formulés par le gouvernement du Québec l'an dernier suite au dépôt du projet de loi C-10. Ceci nous démontre que votre gouvernement a bien saisi certains enjeux relatifs au marché culturel francophone et québécois.

Toutefois, malgré ces efforts, force m'est de constater que certains éléments du projet de loi C-11 pourraient être améliorés, afin notamment d'assurer que le milieu culturel québécois demeure dynamique et rayonne comme il se doit dans l'espace numérique. Vous trouverez en complément de cette lettre les commentaires du Québec à cet égard.

Je tiens également à réitérer que le Québec possède d'importantes compétences législatives en matière de culture, notamment en ce qui concerne la production, la diffusion, la distribution, la vente et la découvrabilité de contenus culturels.

Dans ce contexte, il est de la plus haute importance que le gouvernement fédéral et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes respectent les compétences législatives du Québec. Nous considérons d'ailleurs que le projet de loi C-11 n'écarter pas l'application des lois québécoises actuelles et à venir aux entreprises en ligne.

...2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

Pailleurs, je souhaite manifester mon appui à l'inclusion des services de médias sociaux au sein de la Loi étant donné que certains de ceux-ci bénéficient de l'offre de contenus audiovisuels et de musique. Ces services doivent donc contribuer au système canadien de radiodiffusion.

En terminant, le Québec souhaite que l'adoption et la mise en œuvre de ce projet de loi soient effectuées le plus rapidement possible. Le gouvernement fédéral envisage depuis plusieurs années la modernisation de la Loi sur la radiodiffusion et, pendant ce temps, le paysage culturel continue de se transformer au profit des grands joueurs étrangers, et surtout au détriment d'un milieu culturel profondément bouleversé par ces mutations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La ministre,



NATHALIE ROY

p. j. Mémoire du gouvernement du Québec sur le projet de loi C-11

N/Réf. : 43814



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Députée de Montarville

PAR COURRIEL

Québec, le 4 juillet 2022

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5
pablo.rodriguez@pch.gc.ca

Monsieur le Ministre,

Le 29 juin 2022, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a rendu la décision de radiodiffusion CRTC 2022-175, dans le cadre de laquelle il exige à la Société Radio-Canada qu'elle fournisse des excuses écrites publiques à un plaignant, en raison du contenu diffusé lors d'un segment de l'émission Le 15-18 où « le mot en n » a été utilisé.

Permettez-moi d'emblée de vous partager mon profond inconfort et surtout, les grandes inquiétudes des milieux journalistique et artistique du Québec face à cette décision qui omet de tenir compte du contexte dans lequel le mot en question a été prononcé. Le CRTC semble aussi avoir omis de considérer le paragraphe 2(3) de la Loi sur la radiodiffusion qui concerne la liberté d'expression et l'indépendance en matière de journalisme, de création et de programmation dont jouissent les entreprises de radiodiffusion.

Cette décision constitue à sa face même une atteinte inquiétante à la liberté d'expression des journalistes, artistes et créateurs. C'est une porte désormais qui s'ouvre sur une censure désincarnée de tout contexte permettant de mieux comprendre le passé. Il est donc de notre responsabilité collective à l'égard des générations présentes et futures de laisser libre circulation à la connaissance et aux histoires qui nous ont construites notamment dans le cadre d'émissions d'affaires publiques.

...2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

Par conséquent, il apparaît essentiel que vous portiez une attention prioritaire à cette décision et que vous posiez les gestes qu'appelle une telle situation. Il est impératif de protéger adéquatement nos institutions et diffuseurs de toute entrave injustifiée compromettant leur liberté journalistique

En terminant, permettez-moi de vous offrir toute ma collaboration pour protéger nos acquis collectifs en matière de libre circulation de l'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La ministre,



NATHALIE ROY

N/Réf. : 44829



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Députée de Montarville

PAR COURRIEL

Québec, le 2 août 2022

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre
Patrimoine canadien
25, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

Au regard des discussions actuelles entourant l'Accord de partenariat sur l'économie numérique (APEN), je tiens à vous faire part des préoccupations et de la position du ministère de la Culture et des Communications à l'égard de ce dernier. D'emblée, je préconise une approche diligente et concertée entre les deux ordres de gouvernement pour la bonne évolution de ce dossier.

Le Ministère considère essentiel de préserver la capacité du Québec d'élaborer, d'adopter et de mettre en œuvre des politiques et mesures culturelles, en particulier dans l'environnement numérique, en cohérence avec la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

À cet effet, j'aimerais réitérer l'importance que l'APEN demeure non contraignant en ce qui concerne les industries culturelles, notamment l'article 3.3 sur le traitement non discriminatoire des produits numériques. Considérant que les mesures visant à soutenir le secteur culturel dans le contexte numérique restent encore à développer, il est essentiel d'assurer une protection pleine et entière de ces dernières dans le cadre d'une éventuelle adhésion à l'APEN.

Dans ce contexte, bien que les amendements à ces dispositions ne soient pas encore connus, de même que les conditions d'accèsion du Canada à l'Accord, je demeure extrêmement préoccupée par l'évolution des négociations.

L'approche la plus prudente et celle à préconiser demeure de demander d'emblée une exception pour les industries culturelles canadiennes, qui reconnaît la double

... 2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

nature des productions culturelles, à la fois identitaire et économique, ceci afin d'assurer une protection pleine et entière de nos industries culturelles dans le cadre d'une accession du Canada à l'APEN. À titre de rappel, en 2019 au Québec, le PIB de la culture atteignait 13,3 milliards de dollars, soit environ 3,5 % de l'économie québécoise, et le numérique en constitue une part en constante croissance. Nous devons préserver notre droit souverain de maintenir, d'adopter et de mettre en œuvre des politiques visant à protéger et à promouvoir la diversité des expressions culturelles, tant sur le plan domestique que sur le plan international, notamment dans le cadre de négociations d'accords de commerce.

À ce stade, je compte sur votre collaboration pour faire les démarches et représentations nécessaires à cet effet. Par la suite, puisqu'il en va de l'avenir du soutien à nos écosystèmes culturels respectifs, le Ministère souhaitera offrir directement la riche expertise québécoise dans ce dossier, à l'instar de l'expérience de négociation de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Mon équipe et moi-même demeurons à votre disposition pour échanger sur cette question.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La ministre,



NATHALIE ROY

c. c. : Monsieur Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation
Madame Mélanie Joly, ministre des Affaires étrangères du Canada
Madame Mary Ng, ministre du Commerce international, de la Promotion
des exportations et du Développement économique du Canada

N/Réf. : 43808



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Députée de Montarville

PAR COURRIEL

Québec, le 5 août 2022

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

Vous avez déposé, le 5 avril 2022, le projet de loi C-18, *Loi concernant les plateformes de communication en ligne rendant disponible du contenu de nouvelles aux personnes se trouvant au Canada*. Avec ce projet de loi, votre gouvernement entend contribuer à la viabilité du marché des nouvelles numériques au pays ainsi que rétablir l'équité entre les grandes plateformes numériques et les entreprises de nouvelles canadiennes.

Sur le plan général, je tiens à exprimer mon soutien à cet effort d'obliger les grandes entreprises numériques à contribuer à la vitalité du milieu médiatique canadien, qui subit depuis plusieurs années l'accaparement d'une importante source de revenus par ces plateformes. J'estime d'ailleurs important que l'adoption et la mise en œuvre de ce projet de loi se fassent rapidement étant donné la situation précaire dans laquelle évoluent de nombreux médias présentement, le tout en privilégiant une approche concertée avec le Québec.

Néanmoins, l'intervention de votre gouvernement et du Parlement fédéral doit s'en tenir aux domaines relevant de la compétence législative fédérale et respecter les compétences législatives du Québec relativement à la réglementation des plateformes et des entreprises de presse. Le Québec a sa réalité propre et tient au respect de ses compétences législatives, notamment en matière de droit civil, de culture, de commerce et d'entreprises de presse, y compris dans le monde numérique. L'appui du Québec aux mesures introduites par le projet de loi C-18 ne limite d'ailleurs en rien la capacité du Parlement du Québec de légiférer sur la base de ses propres compétences.

...2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

Par ailleurs, malgré un effort louable pour assurer une rétribution adéquate des médias d'information pour le partage de leur contenu par les intermédiaires de nouvelles numériques, certains éléments du projet de loi C-18, présentés en détail dans les commentaires joints à cette lettre, devraient être améliorés.

En tout premier lieu, le projet de loi doit faire mention de la réalité linguistique du Canada et surtout de la nécessité de promouvoir et valoriser le français compte tenu de sa situation minoritaire au Canada qui, dois-je le rappeler, est l'une des deux langues officielles de l'État fédéral. Il est aussi prioritaire pour moi que la loi assure que les entreprises de nouvelles francophones, québécoises comme des communautés francophones et acadiennes, puissent obtenir une rétribution juste et équitable pour leurs contenus d'information. La situation singulière du Québec et des communautés francophones au Canada nécessitent en effet des mesures fortes tant dans le projet de loi que dans les éventuels règlements qui seront adoptés par le gouverneur en conseil.

Les critères d'admissibilité des entreprises de nouvelles devraient également être revus afin d'assurer que les plus petits médias communautaires et locaux puissent se prévaloir du régime proposé par le projet de loi.

Par ailleurs, certaines modifications devraient être apportées en ce qui concerne les ordonnances d'exemption, notamment afin d'assurer une grande transparence dans les processus décisionnels du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et de prévoir des révisions régulières de celles-ci.

Soulignons également que certains renseignements concernant les accords conclus et l'évaluation des effets de la loi devraient être rendus publics, à tout le moins sous une forme agrégée, pour avoir un portrait adéquat de la situation, y compris pour le marché et les entreprises de nouvelles de langue française. Il sera aussi primordial que le ministère de la Culture et des Communications du Québec soit officiellement consulté sur les éventuels règlements du gouverneur en conseil qui viendront encadrer les actions du CRTC.

Au nom du respect de la spécificité culturelle du Québec et de la reconnaissance de la responsabilité particulière de l'État québécois en matière de culture et de communications, je demande par ailleurs la mise en place d'un comité Canada-Québec pour échanger sur l'impact du régime établi au lendemain de l'entrée en vigueur du projet de loi C-18.

Enfin, comme énoncé dans le projet de loi, il est primordial que le principe fondamental de la liberté de presse, et donc l'indépendance journalistique et éditoriale des médias d'information, soient respectés et préservés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La ministre,



NATHALIE ROY

p. j. Commentaires du gouvernement du Québec sur le projet de loi C-18

N/Réf. : 44374



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Députée de Montarville

Québec, le 12 août 2022

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

Le 22 juin 2022, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) publiait la décision CRTC 2022-165 concernant le renouvellement de licences pour la Société Radio-Canada (SRC) du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2027.

Dans le cadre de cette décision, le CRTC a choisi de supprimer de nombreuses conditions de licences en les remplaçant, pour certaines, par des attentes de résultats non contraignantes afin de permettre à la SRC de s'adapter aux changements dans les pratiques de consommation des contenus culturels et à l'évolution des outils technologiques, notamment numériques.

Je tiens à vous faire part de mes préoccupations concernant ces suppressions qui touchent des éléments que je considère comme essentiels à l'atteinte des objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion, notamment à l'égard des émissions de langue originale française, de la présentation de programmation de contenu canadien, du recours aux producteurs indépendants, de la présentation des émissions destinées aux enfants et aux jeunes et de la programmation locale.

Consciente que les changements dans les modes de consommation des contenus culturels par les citoyens amènent à repenser la façon d'encadrer les dépenses et les exigences de présentation sur les services et les réseaux canadiens, je trouve malgré tout prématuré et surtout exagéré de supprimer les exigences sur les matières présentées ci-dessus. Celles-ci sont essentielles pour assurer que la SRC propose, sur ses chaînes de télévision traditionnelle, une programmation diversifiée, indépendante, proche des besoins des citoyens et reflétant les particularités et intérêts locaux et régionaux, tout en mettant en valeur la langue française.

...2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

Certes, le CRTC précise à la SRC certaines attentes et, dans certains cas, a prévu l'obligation de produire des rapports pour démontrer en quoi les actions de la SRC répondent aux objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion. Toutefois, cela n'offre aucune garantie et réduit le pouvoir d'intervention du CRTC en cas de manquement de la SRC dans la mise en œuvre de la politique canadienne de radiodiffusion au cours de la prochaine période de licence. Il sera en effet dans l'impossibilité d'intervenir directement, comme il peut normalement le faire en vertu de l'article 25 de la *Loi sur la radiodiffusion*. Le cas échéant, il sera dans l'obligation d'attendre le renouvellement des licences à la fin de la prochaine période pour imposer de nouvelles conditions à la SRC.

Je m'inquiète aussi du précédent que cette décision risque de créer et sur lequel les autres entreprises de télédiffusion pourront se baser pour demander une réduction des exigences lors de leur prochain renouvellement de licences. Alors même que le Parlement fédéral discute de la nécessité d'imposer des exigences aux plateformes numériques étrangères, sans pour autant niveler vers le bas celles des entreprises canadiennes — et je vous ai fait part de nos demandes à cet égard — il m'apparaît incongru de diminuer celles imposées à la SRC. En aucun cas, la modernisation des cadres réglementaires ne devrait se conclure par un abaissement des exigences en matière de radiodiffusion.

Je vous informe donc qu'en vertu de l'article 28 de la *Loi sur la radiodiffusion*, j'ai demandé à la gouverneure en conseil, le 5 août 2022, le réexamen de la décision du CRTC, estimant que celle-ci est incompatible, à bien des égards, avec la politique canadienne de radiodiffusion, qu'elle est inéquitable envers les autres entreprises de télédiffusion et qu'elle risque de niveler les exigences réglementaires vers le bas. J'estime également que la décision du CRTC ne considère pas suffisamment la spécificité culturelle, la spécificité linguistique et le particularisme de la nation québécoise, et qu'elle ne tient pas adéquatement compte de la situation minoritaire du français au Canada.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La ministre,



NATHALIE ROY

N/Réf. : 44958



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Ministre responsable de la Jeunesse
Ministre responsable de la région de l'Outaouais
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue
Député de Papineau

Québec, le 3 novembre 2022

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

La présente vise à vous faire part des préoccupations du gouvernement du Québec concernant la visibilité et le rayonnement du cinéma québécois à la suite de l'annonce par Radio-Canada de l'annulation du Gala Québec Cinéma 2023. Ce gala télévisé constitue un outil majeur et puissant pour rejoindre le public, saluer l'excellence du cinéma québécois et en faire la promotion. Le dernier gala a d'ailleurs rejoint quelque 485 000 Québécoises et Québécois.

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), plus important bailleur de fonds du cinéma québécois sous ma gouverne, de même que le milieu artistique, ont exprimé leur déception et leur inquiétude face à cette décision. Dans le contexte des efforts déployés par les salles de cinéma pour retrouver leur public après la pandémie, et du besoin de développer de nouveaux publics comme celui de la jeunesse, la promotion télévisuelle de la cinématographie québécoise est un incontournable.

L'annulation du Gala Québec Cinéma 2023, pour laquelle aucune consultation préalable du milieu n'a été menée, porte directement atteinte à la découvrabilité des productions cinématographiques québécoises et au développement de publics. Dans cette optique, je vous saurais gré d'intervenir auprès de Téléfilm Canada afin que les demandes éventuelles de financement additionnel de la part du milieu soient accueillies avec ouverture et de Radio-Canada afin de convaincre le réseau de télévision de reconsidérer sa décision.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Mathieu Lacombe

N/Réf. : 45695

c. c. M. Jean-François Roberge, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Ministre responsable de la Jeunesse
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue
et de la région de l'Outaouais
Député de Papineau

PAR COURRIEL

Québec, le 4 février 2023

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

Le 29 avril 2022, le gouvernement du Québec vous transmettait ses commentaires concernant le projet de loi C-11, *Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois*. Beaucoup de changements ont depuis été apportés à ce projet de loi et j'entends que son adoption finale pourrait être imminente. J'estime donc aujourd'hui nécessaire de vous réitérer nos revendications et de vous faire part de nouveaux éléments à considérer.

D'abord, je vous rappelle qu'il est essentiel, tant dans le projet de loi C-11 que lors de sa mise en œuvre par le CRTC, que la spécificité culturelle du Québec et la réalité propre au marché de langue française soient adéquatement considérées. Je réitère à ce titre notre exigence qu'un mécanisme de consultation obligatoire et officiel du gouvernement du Québec soit prévu dans la Loi à cet effet. Le Québec doit toujours avoir son mot à dire avant que des instructions soient données au CRTC pour orienter son action en vertu de cette loi lorsque que ses interventions sont susceptibles de toucher des entreprises offrant des services au Québec ou d'avoir un impact sur le marché québécois.

Nous estimons primordial d'avoir un droit de regard sur ces instructions, le Québec étant le foyer de la langue française et de la culture francophone en Amérique.

... 2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

Nous sommes également préoccupés par le fait que le projet de loi ne permette pas aux parties intéressées de faire appel au gouverneur en conseil de certaines décisions du CRTC, en particulier les décisions concernant les conditions de services et les obligations de dépenses des entreprises de radiodiffusion qui seront imposées par ordonnance ou par règlement. Une telle mesure s'avère nécessaire considérant la très grande latitude laissée au CRTC pour déterminer les entreprises visées par la réglementation et les exigences qui leur seront imposées.

Article 31.1 du projet de loi C-11 modifiant la *Loi sur le statut de l'artiste*

Un second point d'importance concerne l'article 31.1 du projet de loi, introduit par amendement à la Chambre des communes le 14 juin 2022. Cette version de l'article 31.1 reflétait implicitement le principe que les entreprises en ligne sont, de manière générale, assujetties aux lois du Québec et des provinces sur le statut de l'artiste, conformément au partage des compétences législatives. Telle est l'intention qui, selon notre compréhension, a été publiquement rapportée lors des débats.

De plus, au début décembre 2022, nous avons appris que votre gouvernement réfléchissait à la possibilité de clarifier l'article 31.1 quant aux obligations légales des entreprises en ligne eu égard aux conditions de travail des artistes. Ici aussi, le nouvel amendement envisagé devait préserver l'intention originale derrière l'article 31.1, soit de respecter la compétence du Québec et des provinces sur les entreprises en ligne en matière de droit du travail et de statut de l'artiste.

Un peu plus tard, le 14 décembre 2022, le Comité sénatorial a déposé son rapport au Sénat, lequel contient un amendement proposé par le sénateur René Cormier. Nous sommes d'avis que cet amendement proposé par le Comité sénatorial n'atteint pas complètement les fins de clarification visées et ne reflète plus le principe que les entreprises en ligne sont, de manière générale, assujetties aux lois du Québec et des provinces sur le statut de l'artiste. La référence au *Code canadien du travail* ne nous semble en effet pas suffisante pour dissiper les doutes quant aux obligations des entreprises en ligne.

Par conséquent, nous estimons essentiel que des précisions soient apportées à l'article 31.1, tel qu'adopté par le Sénat. Il pourrait être ajouté à cet amendement, le paragraphe 6(3) suivant dans la *Loi [fédérale] sur le statut de l'artiste* :

La présente partie ne s'applique pas aux entreprises en ligne, au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui sont assujetties à une loi provinciale sur le statut de l'artiste.

Cet ajout à l'article 31.1 tel qu'adopté par le Sénat rendrait celui-ci plus clair et porterait moins à confusion en ce qu'il préciserait que les lois du Québec et des provinces sur le statut de l'artiste sont généralement applicables aux entreprises en ligne. Il serait aussi plus en phase avec l'intention initiale ayant amené la Chambre des communes à ajouter l'article 31.1 dans le projet de loi C-11, soit de respecter nos compétences législatives respectives.

En terminant, bien que le Québec souhaite que l'adoption et la mise en œuvre de ce projet de loi soient effectuées le plus rapidement possible, nous sommes d'avis qu'il doit l'être dans des conditions qui permettent d'assurer le respect des compétences législatives du Québec et que ces conditions ne sont actuellement pas réunies.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Le ministre,



Mathieu Lacombe

c. c. M. Jean-François Roberge, ministre responsable des Relations
canadiennes et de la Francophonie canadienne

M. Dominic Leblanc, ministre des Affaires intergouvernementales, de
l'Infrastructure et des Collectivités

N/Réf. : 46460

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Depuis cinq ans, par année financière, fournir une ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère de la Culture et des Communications et aux organismes sous sa responsabilité. Fournir également les prévisions pour 2023-2024

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le **Secrétariat du Conseil du trésor** pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Copie de toute la correspondance échangée en 2022-2023 avec Parcs Canada et son titulaire.

Réponse :

Aucun échange avec Parcs Canada pour 2022-2023.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Depuis cinq ans, par année financière, fournir la liste des comités interministériels auxquels a participé le ministère. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.

Réponse :

La réponse à cette question se trouve à la **question 69** des demandes de renseignements généraux.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Copie de tous les mémoires signés par le ministre de la Culture et des Communications en 2022-2023.

Réponse :

L'information n'est pas accessible en vertu des articles 36 et 39 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

36. Un organisme public peut refuser de communiquer toute version préliminaire ou tout projet de texte législatif ou réglementaire jusqu'à l'expiration de dix ans de sa date.

Sous réserve du paragraphe 5 du premier alinéa de l'article 33, il en est de même des analyses s'y rapportant directement à moins que le projet de texte législatif ait été déposé devant l'Assemblée nationale ou que le projet de texte réglementaire ait été rendu public conformément à la loi.

39. Un organisme public peut refuser de communiquer une analyse produite à l'occasion d'une recommandation faite dans le cadre d'un processus décisionnel en cours, jusqu'à ce que la recommandation ait fait l'objet d'une décision ou, en l'absence de décision, qu'une période de cinq ans se soit écoulée depuis la date où l'analyse a été faite.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, comités de vigilance, et de ceux impliquant d'autres partenaires, auxquels ont participé le ministère et ses organismes en 2022-2023 et 2023-2024. Ventiler par sous-ministériat ainsi que par organisme et indiquer, pour chacun :

- a. le(s) mandat(s);
 - b. la liste des membres (incluant les membres externes, observateurs ou provisoires);
 - c. les rencontres tenues en 2022-2023;
 - d. les résultats détaillés des rencontres tenues en 2022-2023;
 - e. les rencontres prévues en 2022-2023 avec l'objet et l'échéancier;
 - f. les avis, mémoires et documents déposés.
-

Réponse :

La réponse à cette question se trouve à la **question 69** des demandes de renseignements généraux.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Liste des comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels participe le MCC, leur mandat, les membres, le budget dépensé en 2022-2023 et les résultats obtenus.

Réponse :

La réponse à cette question se trouve à la **question 69** des demandes de renseignements généraux.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

La ventilation des programmes figurant au livre des dépenses 2023-2024.

Réponse :

Voir document ci-joint (copie du livre des crédits 2023-2024).

Budget et crédits du ministère et de l'organisme budgétaire

Ventilation par programme
(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2023-2024	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2023-2024	Crédits 2022-2023
1. Direction, administration et soutien à la mission	75 064,9	6 165,1	2 760,3	71 660,1	72 683,6
2. Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine	947 881,1	-	-	947 881,1	930 345,7
3. Jeunesse	59 490,2	-	-	59 490,2	57 436,8
	1 082 436,2	6 165,1	2 760,3	1 079 031,4	1 060 466,1
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				1 079 021,8	1 060 456,5

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	2023-2024	2022-2023
Budget de dépenses		
Rémunération	41 378,9	39 657,5
Fonctionnement	33 260,5	35 241,9
Transfert	1 004 826,3	985 297,1
Créances douteuses et autres provisions	173,9	173,9
Sous-total	1 079 639,6	1 060 370,4
Service de la dette	2 796,6	2 921,0
Total	1 082 436,2	1 063 291,4
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	540,0	540,0
Immobilisations en ressources informationnelles	2 220,3	2 799,8
Total	2 760,3	3 339,8

Culture et Communications

Ventilation par ministère et organisme budgétaire
(en milliers de dollars)

	2023-2024	2022-2023
Budget de dépenses		
Ministère	1 081 843,2	1 062 711,1
Conseil du patrimoine culturel du Québec	593,0	580,3
Total	1 082 436,2	1 063 291,4
Budget d'investissements		
Ministère	2 760,3	3 339,8
Total	2 760,3	3 339,8

PROGRAMME 1
Direction, administration et soutien à la mission

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2023-2024	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2023-2024	Crédits 2022-2023
1. Direction et administration	40 057,7	6 119,1	2 724,5	36 663,1	36 855,9
2. Soutien à la mission	34 414,2	46,0	35,8	34 404,0	35 247,4
3. Conseil du patrimoine culturel du Québec	593,0	-	-	593,0	580,3
	75 064,9	6 165,1	2 760,3	71 660,1	72 683,6
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18) Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				71 650,5	72 674,0

Les objectifs et les priorités de ce programme sont les suivants : développer une vue d'ensemble des activités culturelles et de communications au Québec; élaborer et gérer les politiques, orientations et programmes en matière de culture et de communications; assurer les services de soutien à la gestion; assurer le classement des films et proposer, à travers les services offerts par le Centre de conservation du Québec, un accompagnement des clientèles du Ministère pour la préservation de biens patrimoniaux. De plus, par l'action du Conseil du patrimoine culturel du Québec, fournir des expertises favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois.

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	Éléments			2023-2024	2022-2023
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	11 376,7	27 495,8	457,8	39 330,3	37 668,5
Fonctionnement	25 884,4	6 918,4	135,2	32 938,0	34 919,4
Service de la dette	2 796,6	-	-	2 796,6	2 921,0
	40 057,7	34 414,2	593,0	75 064,9	75 508,9
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	504,2	35,8	-	540,0	540,0
Immobilisations en ressources informationnelles	2 220,3	-	-	2 220,3	2 799,8
	2 724,5	35,8	-	2 760,3	3 339,8

Culture et Communications

PROGRAMME 2
Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2023-2024	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2023-2024	Crédits 2022-2023
1. Actions en matière de développement culturel, de communications et de patrimoine	365 633,9	-	-	365 633,9	287 858,4
2. Musées nationaux	79 911,2	-	-	79 911,2	70 840,7
3. Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec	34 168,3	-	-	34 168,3	27 185,1
4. Société de développement des entreprises culturelles	129 096,0	-	-	129 096,0	177 803,7
5. Société de télédiffusion du Québec	80 170,5	-	-	80 170,5	69 750,0
6. Conseil des arts et des lettres du Québec	144 065,4	-	-	144 065,4	188 083,7
Suite à la page suivante					

Les objectifs et les priorités de ce programme sont : assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière aux divers intervenants, partenaires, organismes, institutions municipales ou entreprises; promouvoir et conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société et assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et en favoriser le rayonnement; offrir un accès démocratique à la culture et au savoir en concertation avec les bibliothèques et les institutions documentaires québécoises, de même que favoriser la formation artistique et la sensibilisation des jeunes aux arts et à la culture.

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Transfert	365 633,9	79 911,2	34 168,3	128 922,1	80 170,5	144 065,4	832 871,4
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	173,9	-	-	173,9
	365 633,9	79 911,2	34 168,3	129 096,0	80 170,5	144 065,4	833 045,3

PROGRAMME 2 (suite)
Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2023-2024	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2023-2024	Crédits 2022-2023
7. Bibliothèque et Archives nationales du Québec	81 453,3	-	-	81 453,3	78 046,3
8. Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	33 382,5	-	-	33 382,5	30 777,8
	947 881,1	-	-	947 881,1	930 345,7
Crédit à voter				947 881,1	930 345,7

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	Sous-total	7	8	Éléments	2023-2024	2022-2023
Budget de dépenses						
Transfert	832 871,4	81 453,3	33 382,5		947 707,2	930 171,8
Créances douteuses et autres provisions	173,9	-	-		173,9	173,9
	833 045,3	81 453,3	33 382,5		947 881,1	930 345,7

Culture et Communications

PROGRAMME 3
Jeunesse

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2023-2024	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2023-2024	Crédits 2022-2023
1. Secrétariat à la jeunesse	59 490,2	-	-	59 490,2	57 436,8
Crédit à voter				59 490,2	57 436,8

Ce programme vise à assurer la cohérence des politiques et des initiatives en matière de jeunesse, à coordonner des dossiers jeunesse à portée interministérielle et à administrer le plan d'action jeunesse.

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	Élément	2023-2024	2022-2023
	1		
Budget de dépenses			
Rémunération	2 048,6	2 048,6	1 989,0
Fonctionnement	322,5	322,5	322,5
Transfert	57 119,1	57 119,1	55 125,3
	59 490,2	59 490,2	57 436,8

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2023-2024	2022-2023
Programme 2 - Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine		
Aide au fonctionnement	58 933,2	70 693,2
Aide aux immobilisations	122 038,5	119 555,8
Aide aux initiatives de partenariat	14 680,0	21 180,0
Aide aux projets	10 592,2	35 437,2
Autres interventions particulières en culture et en communications	159 390,0	40 992,2
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - fonctionnement	79 004,0	75 647,0
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - programmes d'aide	2 449,3	2 399,3
Conseil des arts et des lettres du Québec - fonctionnement	8 603,7	8 151,8
Conseil des arts et des lettres du Québec - programmes d'aide	135 461,7	179 931,9
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	33 382,5	30 777,8
Musée d'Art contemporain de Montréal	10 671,8	9 379,6
Musée de la Civilisation	28 069,4	24 892,1
Musée des beaux-arts de Montréal	16 613,9	14 071,8
Musée national des beaux-arts du Québec	24 556,1	22 497,2
Société de développement des entreprises culturelles - fonctionnement	9 855,7	9 972,2
Société de développement des entreprises culturelles - programmes d'aide	119 066,4	167 657,6
Société de la Place des Arts de Montréal	23 669,8	18 603,9
Société de télédiffusion du Québec	80 170,5	69 750,0
Société du Grand Théâtre de Québec	10 498,5	8 581,2
Total du programme 2	947 707,2	930 171,8
Programme 3 - Jeunesse		
Stratégie d'action jeunesse et autres crédits de transfert	57 119,1	55 125,3
Total	1 004 826,3	985 297,1

Ventilation par bénéficiaire
(en milliers de dollars)

	2023-2024	2022-2023
Entreprises	110 227,3	153 527,3
Entreprises et organismes d'État	313 205,0	282 925,8
Institutions d'enseignement	3 189,9	3 809,5
Municipalités	61 316,7	61 210,8
Organismes à but non lucratif	502 360,4	464 572,9
Personnes	14 527,0	19 250,8
Total	1 004 826,3	985 297,1

Culture et Communications

CRÉDITS DE TRANSFERT (suite)

Ventilation par catégorie de dépenses
(en milliers de dollars)

	2023-2024	2022-2023
Rémunération	92 216,0	92 253,7
Fonctionnement	132 570,7	110 520,2
Capital	166 622,2	155 328,7
Intérêt	40 124,7	39 977,0
Support	573 292,7	587 217,5
Total	1 004 826,3	985 297,1

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Liste des programmes d'aide financière du Ministère avec leurs objectifs et les clientèles admissibles pour 2022-2023.

Réponse :

Voir Annexe 1

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC)
LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE (DI@PASON)
AVEC LEURS OBJECTIFS ET LEURS CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ
POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023
Mise à jour le 28 février 2023

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AUX PROJETS - ACCUEIL	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
Finalité du programme Le ministère de la Culture et des Communications a pour mission de contribuer au rayonnement de la culture et des communications, à l'épanouissement individuel et collectif de la population ainsi qu'à la mise en place d'un environnement propice à la création et à la vitalité des territoires. Ces éléments de mission constituent des facettes de la vitalité culturelle et des communications. Le concept de vitalité culturelle* et des communications, en tant que vecteurs incontournables de la qualité de vie, repose sur 4 piliers, soit : - le soutien offert pour aider et encourager la création, la participation et la consommation de biens et services culturels et de communications; - la présence d'opportunités pour la création, la participation et la consommation de biens et services culturels et de communications; - la création, la participation et la consommation des biens et services culturels et de communications; - les répercussions directes et indirectes de la création, de la participation et de la consommation des biens et services culturels et de communications. <i>*La vitalité culturelle et des communications est ici entendue comme la concrétisation de la création, de la diffusion et de la validation des arts, de la culture et des communications, ainsi que de leur soutien, en tant que dimension intrinsèque de la vie quotidienne dans les communautés.</i> Le programme Aide aux projets, volet Accueil, vise spécifiquement les projets de maintien ou d'augmentation du soutien ou de la présence d'opportunités de création et de consommation de biens et de services culturels et de communications qui ne sont pas admissibles aux autres interventions du Ministère ou des sociétés d'État relevant de la ministre de la Culture et des Communications. En matière de soutien, le programme vise plus particulièrement à appuyer les organismes des secteurs de la culture et des communications en situation financière précaire*, ou ceux en phase de développement cruciale et structurante** qui leur permet d'améliorer leurs situation administrative et financière ou encore d'améliorer le soutien offert à leur communauté. <i>*Un organisme culturel et de communications dans une situation financière précaire fait face à une éventuelle fermeture, mais il bénéficie d'un soutien élevé du milieu et de capacités organisationnelles pour la poursuite de ses activités. Dans des circonstances précises, l'aide accessible par le volet Accueil permet à un organisme de se restructurer pour qu'il puisse continuer à s'investir dans la communauté qu'il sert.</i> <i>**Un organisme culturel et de communications dans une phase de développement cruciale et structurante pour son avenir se trouve en fait dans une phase décisive lui permettant d'améliorer son organisation administrative et sa croissance par le développement d'activités.</i> En matière de présence d'opportunités, le programme vise tout projet permettant d'accroître la création, la participation (tant au niveau professionnel qu'amateur) ou la consommation de biens	Admissibilité Conditions générales Est uniquement admissible le demandeur qui œuvre principalement dans un des domaines d'intervention du Ministère et dont la forme juridique de l'entreprise correspond à un de 2 choix suivants : - personne morale à but non lucratif constituée en vertu de la partie 3 de la <i>Loi sur les compagnies</i> (RLRQ, chapitre C-38) ou de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i> (L.C. 2009, ch. 23); - coopérative constituée en vertu de la <i>Loi sur les coopératives</i> (RLRQ, chapitre C-67.2) ou de la <i>Loi canadienne sur les coopératives</i> (L.C. 1998, ch. 1). Le demandeur doit avoir son siège social et principal établissement détenu par des personnes ayant leur résidence fiscale au Québec. Le Ministère entend par siège social l'endroit où se situe le centre de décision, là où s'exerce la direction véritable de l'organisation. Conditions spécifiques Pour être admissible, un projet doit : - correspondre aux orientations et aux priorités du Ministère tant dans le secteur d'intervention où il s'inscrit que sur le territoire concerné par sa réalisation (local, régional, interrégional ou national). Ces orientations et ces priorités sont décrites dans les Balises de l'aide financière, qui s'appuient sur les politiques, les cadres de référence, les documents d'orientation régionaux et le plan stratégique du Ministère. Exclusions Ne sont pas admissibles les projets : - portant sur le fonctionnement courant d'un organisme, c'est-à-dire relevant d'activités tenues pour normales et régulières; - financés dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère; - admissibles à l'un des programmes d'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec; - de nature récurrente, c'est-à-dire la présentation du même projet chaque année. Toutefois, des projets pluriannuels évoluant en différentes phases peuvent être admissibles; - d'achat d'entreprise. Dépenses admissibles - les coûts de main-d'œuvre (avantages sociaux compris); - les coûts de location d'équipement ou de locaux; - les coûts d'achat de matériel ou d'équipement; - les frais d'étude et d'expertise-conseil; - les frais de sous-traitance;

AIDE AUX PROJETS - ACCUEIL	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
et de services culturels ou de communications. L'éventail des projets, des secteurs d'intervention, des acteurs et des contextes particuliers aux domaines de la culture et des communications fait en sorte qu'il est difficile de soutenir tous les projets porteurs par l'entremise de programmes normés. Par souci d'équité et de transparence, tout en se dotant d'un cadre normatif formel, le Ministère offre donc le présent programme qui accueille des projets échappant à la portée de ses autres programmes. Objectifs Le présent programme a pour objectifs généraux : • de maintenir ou d'augmenter le soutien offert par les organismes du milieu pour aider et encourager la création, la participation et la consommation de biens et services culturels et de communications; • d'augmenter l'offre d'opportunités pour la création, la participation et la consommation de biens et services culturels et de communications.	• les frais de promotion; • les frais de déplacement; • les frais de traduction, le cas échéant, en conformité avec la <i>Charte de la langue française</i>; • la portion non remboursée des taxes; • les frais d'administration, jusqu'à concurrence de 5 % du total des dépenses admissibles énumérées ci-dessus; • les frais de contingence, jusqu'à concurrence de 10 % du total des dépenses admissibles énumérées ci-dessus. Dépenses non admissibles • les dépenses récurrentes de fonctionnement; • les dépenses liées à un projet qui serait déjà soutenu par un autre programme du Ministère, du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec; • les dépenses ayant trait au financement d'une dette, au remboursement d'emprunts ou au financement d'un projet déjà réalisé; • les dépenses d'immobilisations liées à l'acquisition de terrains ou de bâtiments; • l'achat d'une entreprise; • les frais juridiques; • les dépenses effectuées avant que la subvention n'ait été annoncée par lettre du Ministère; elles doivent être clairement signalées comme telles dans le budget. Ces dépenses ne sont pas remboursées. Le demandeur assume donc tout risque ou inconvénient pouvant découler de l'acceptation ou du refus, par le Ministère, de sa demande dans le cadre du présent programme.

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
Appel de projets Culture et inclusion	Finalité du programme Le programme Appel de projets Culture et inclusion vise à accroître l'offre d'activités, de services ou de biens pouvant contribuer significativement à l'atteinte des objectifs du ministère de la Culture et des Communications (ci-après appelé « Ministère ») en ce qui a trait à la consolidation ou au développement de la culture et des communications. L'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation, sur une période déterminée, d'actions circonscrites ne pouvant être automatiquement reconduites. Ce programme découle de la mesure 15.3 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 et de la mesure 2 du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023. Il faut noter que le gouvernement s'est engagé à prendre en compte les principes inscrits dans la <i>Loi sur le développement durable</i> dans ses actions, désirant susciter des retombées positives sur les plans culturel, social, économique et minimiser les répercussions sur le plan environnemental. Dans cette perspective, il souhaite que les demandeurs s'inscrivent dans une démarche similaire. Objectifs Ce programme poursuit 2 grands objectifs : - soutenir la réalisation de projets culturels au profit des personnes qui risquent l'exclusion ou qui ont un faible revenu; - soutenir des projets qui utilisent la culture comme outil d'intervention permettant d'agir sur des enjeux sociaux.	Admissibilité Le programme est ouvert aux organismes de toutes les régions administratives, sauf ceux qui sont situés sur le territoire de la ville de Montréal, lesquels sont invités à déposer leurs projets dans les programmes découlant de l'entente de développement culturel signée entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal. Les organismes nationaux basés à Montréal sont invités à déposer leurs projets dans le programme national seulement si la portée du projet dépasse le territoire de la ville de Montréal. Le soutien sera accordé en priorité à des demandeurs dont le projet s'adresse à des personnes qui risquent l'exclusion ou qui ont un faible revenu issues des groupes cibles suivants : les autochtones, les aînés, les jeunes, les minorités sexuelles, les minorités ethnoculturelles et les nouveaux arrivants ainsi que les personnes handicapées ou en situation de handicap. À cet égard, le Ministère souhaite mettre à contribution des organismes culturels en partenariat avec des ressources expertes en intervention sociale et des organismes communautaires en partenariat avec des ressources professionnelles en culture. Volet A : Organismes culturels Admissibilité du demandeur Sont admissibles au programme les personnes morales (organismes à but non lucratif et coopératives exploitées à des fins non lucratives) : - qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec; - dont la mission et les activités principales s'inscrivent dans l'un des secteurs d'intervention relevant de la responsabilité du Ministère; - qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention. Exclusions Ne sont pas admissibles les organismes situés sur le territoire de la ville de Montréal et les organismes d'autorité publique, sauf les bibliothèques publiques. Admissibilité du projet Pour être accueilli, le projet doit : - être destiné à des personnes qui risquent l'exclusion ou qui ont un faible revenu; - se réaliser en partenariat avec un organisme offrant des services directs aux personnes ciblées;

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
		<i>Une exception pourrait s'appliquer si le demandeur possède lui-même une solide expertise en intervention sociale.</i> • comprendre des activités de médiation culturelle ou de loisir culturel; • se réaliser au Québec; • s'inscrire dans une perspective de développement durable. Un projet qui s'inscrit dans une perspective de développement durable est, par exemple, sensible à ses effets sur la participation et l'engagement des personnes ciblées à toutes les étapes du projet ou encore sur l'utilisation responsable des ressources naturelles [3R-V, réduction de la pollution et des gaz à effet de serre, etc.]. Référence : Loi sur le développement durable) Exclusions Ne sont pas admissibles les projets dont les activités sont exclusivement sous la forme de concours ou de compétitions ou dont l'objectif principal est le développement de publics. Volet B : Organismes communautaires Admissibilité du demandeur Sont admissibles au programme les personnes morales (organismes à but non lucratif; entreprises d'économie sociale si elles sont des organismes à but non lucratif et si elles démontrent leur enracinement dans la communauté) : • qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec; • dont la mission et les activités principales se situent dans le champ de l'action communautaire; L'action communautaire s'inscrit essentiellement dans une finalité de développement social et s'incarne dans des organisations qui visent l'amélioration du tissu social, des milieux et des conditions de vie ainsi que le développement des potentiels individuels et collectifs. Ces organisations apportent une réponse à des besoins exprimés par des citoyennes ou des citoyens qui vivent une situation problématique semblable ou qui partagent un objectif de mieux-être commun. • qui répondent aux critères permettant de déterminer les organismes d'action communautaire; • qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention. Exclusions Ne sont pas admissibles les organismes situés sur le territoire de la ville de Montréal et les médias communautaires. Admissibilité du projet

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
		Pour être accueilli, le projet doit : - être destiné à des personnes qui risquent l'exclusion ou qui ont un faible revenu; - se réaliser en partenariat avec un organisme culturel ou une ressource professionnelle en culture; Une exception pourrait s'appliquer si le demandeur possède lui-même une solide expertise en matière de culture. - comprendre des activités de médiation culturelle ou de loisir culturel; - se réaliser au Québec; - s'inscrire dans une perspective de développement durable. Un projet qui s'inscrit dans une perspective de développement durable est, par exemple, sensible à ses impacts sur la participation et l'engagement des personnes ciblées à toutes les étapes du projet ou encore sur l'utilisation responsable des ressources naturelles (3R-V, réduction de la pollution et des gaz à effet de serre), etc. Référence : Loi sur le développement durable). Exclusions Ne sont pas admissibles les projets dont les activités sont exclusivement sous la forme de concours ou de compétitions ou dont l'objectif principal est le développement de publics.
Appel de projets Grand écran - développement et sensibilisation des jeunes publics à la culture cinématographique (ce programme n'était pas ouvert en 2022-2023)	Finalité du programme La culture est reconnue comme une composante essentielle du développement de la société québécoise. Le ministère de la Culture et des Communications a comme mission de contribuer à l'affirmation de l'identité et de la vitalité culturelles québécoises, de favoriser l'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle et de susciter le développement du secteur des communications. Le Ministère considère les milieux de la culture et des communications comme des partenaires clés pour réaliser sa mission. Il les soutient notamment par l'entremise du programme Aide aux projets, qui vise à : - recevoir des projets mis sur pied par les demandeurs en fonction de leurs objectifs et qui s'inscrivent dans les orientations du Ministère; - appeler des projets correspondant aux orientations du Ministère. À cet effet, le Ministère établit une approche commune à tous les appels de projets. L'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation sur une période déterminée d'actions circonscrites ne pouvant être automatiquement reconduites.	Admissibilité du demandeur Conditions générales L'appel de projets s'adresse aux personnes morales (organisme et coopérative exploités à des fins non lucratives) : - qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec ; - qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention. Conditions spécifiques Cet appel de projets est destiné aux organismes sans but lucratif œuvrant depuis plus de 2 ans dans le domaine de la diffusion et de la promotion du cinéma québécois ou étranger peu diffusé (court, moyen et long métrage de fiction, documentaire ou film d'animation) ou dans l'organisation d'un festival de cinéma reconnu. Est considéré comme festival reconnu un événement soutenu par le programme d'aide aux festivals de la Direction générale du cinéma et de la production télévisuelle de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) depuis au moins 2 éditions. Les demandeurs doivent faire la démonstration de leur capacité à développer, au bénéfice du réseau de la culture et des communications, des projets destinés aux publics visés par le présent appel et répondant aux objectifs décrits. Exclusions Les organismes d'autorité publique sont exclus du présent appel.

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	À long terme, les projets soutenus contribueront à la mission du Ministère, au dynamisme, à la vitalité et au rayonnement de la culture québécoise, ainsi qu'à la santé organisationnelle, administrative et financière des organismes culturels et de communication afin qu'ils puissent continuer à s'investir dans la communauté qu'ils desservent. Face à l'abondance des contenus auxquels les jeunes ont accès par de multiples écrans se pose le défi de développer leur intérêt à découvrir, par l'expérience de la projection sur grand écran, des films québécois et étrangers peu diffusés. Cette expérience du grand écran pour les jeunes doit aller au-delà de l'accès aux films les plus populaires. La découverte du cinéma québécois et des cinématographies étrangères peu diffusés dans les salles de cinéma demeure essentielle pour faire apprécier les œuvres. L'appel de projets focalise sur la présentation de films pour les jeunes du préscolaire, du primaire, du secondaire ou du collégial dans les salles de cinéma du Québec avec un accompagnement et des outils pédagogiques adaptés. Le terme « salle de cinéma » désigne les salles détentrices de l'une des catégories de <u>permis d'exploitation</u> émis par la Direction du classement des films et des services aux entreprises du ministère de la Culture et des Communications. Objectifs Le présent appel de projets a pour objectifs de : • permettre la découverte, par l'expérience en salle, d'une diversité de films québécois et étrangers peu diffusés; • contribuer à développer la culture cinématographique des jeunes de toutes les régions du Québec.	Admissibilité du projet Conditions spécifiques Pour être accueilli, un projet doit : • être destiné aux jeunes du préscolaire, du primaire, du secondaire ou du collégial et à leurs accompagnateurs, le cas échéant; • prévoir des activités d'éveil, de réflexion et de discussion avec la présentation des films choisis, en faisant intervenir des ressources professionnelles appartenant au milieu du cinéma ou expertes en éducation cinématographique et à l'image; • joindre les jeunes d'une ou de plusieurs villes, municipalités ou régions du Québec; • faire connaître les films québécois ou étrangers peu diffusés, récents ou appartenant au patrimoine cinématographique du Québec; • être présenté dans une salle de cinéma. Le terme « salle de cinéma » désigne les salles détentrices de l'une des catégories de <u>permis d'exploitation</u> émis par la Direction du classement des films et des services aux entreprises du ministère de la Culture et des Communications. Exclusions • Les activités organisées exclusivement en classe par les écoles primaires et secondaires, par les cégeps ou par tout autre établissement d'enseignement; • Les projets ayant déjà fait l'objet d'une aide financière du Ministère; • Les projets déjà soutenus par un autre programme du Ministère; • Les projets d'immobilisation ou d'achat d'équipement cinématographique.
Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes	Finalité du programme La culture est reconnue comme une composante essentielle du développement de la société québécoise. Le ministère de la Culture et des Communications a comme mission de contribuer à l'affirmation de l'identité et de la vitalité culturelle québécoises, de favoriser l'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle et susciter le développement du secteur des communications. Le Ministère considère les milieux de la culture et des communications comme des <u>partenaires clés</u> pour réaliser sa mission. Il les soutient par	Admissibilité du demandeur Conditions générales Le programme s'adresse aux personnes morales sans but lucratif (organisme, coopérative opérée à des fins non lucratives ou autorité publique) : • qui réalisent la majeure partie de leurs activités au Québec; • Qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention.

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	l'entremise du programme Aide aux projets, qui vise à : - recevoir des projets mis sur pied par les demandeurs en fonction de leurs objectifs, mais qui s'inscrivent dans les orientations du Ministère; - appeler des projets correspondant aux orientations du Ministère. À cet effet, le Ministère établit une approche commune à tous les appels de projets. L'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation sur une période déterminée d'actions circonscrites ne pouvant être automatiquement reconduites. À long terme, les projets soutenus contribueront à la mission du Ministère, au dynamisme, à la vitalité et au rayonnement de la culture québécoise ainsi qu'à la santé organisationnelle, administrative et financière des organismes culturels et de communications afin qu'ils puissent continuer à s'investir dans la communauté qu'ils desservent. Le Ministère reconnaît la bibliothèque publique comme le service de proximité donnant accès à l'information, à la connaissance et à la culture. Pour bien jouer son rôle en termes de développement des collections, elle doit proposer des ressources documentaires diversifiées et sur tous supports, en tenant compte des intérêts et des besoins variés de la population qu'elle dessert et du milieu dans lequel elle évolue. Objectifs Par le présent programme d'aide financière, le Ministère souhaite donc : - encourager une offre de ressources documentaires diversifiées dans les bibliothèques publiques autonomes du Québec; - soutenir l'achat de livres et de publications en série édités au Québec.	Conditions spécifiques Cet appel de projets est destiné, soit : - aux municipalités d'au moins 5 000 habitants qui offrent un service de bibliothèque publique à leur population; - aux bibliothèques d'association situées dans une municipalité de plus de 5 000 habitants où le service de bibliothèque municipale n'existe pas. Cependant, pour bénéficier du présent programme, elle doit être reconnue comme bibliothèque publique et être soutenue par la municipalité dont elle dessert la population; - aux municipalités de moins de 5 000 habitants ou aux bibliothèques d'association desservant moins de 5 000 habitants, recevant une subvention directe du Ministère pour le développement de leurs collections au moment de l'entrée en vigueur du présent programme. De plus, le demandeur doit offrir gratuitement l'abonnement au service de bibliothèque publique pour l'ensemble de ses résidents. Toutefois, certains autres types de services pourraient être assujettis à des frais dont la valeur est à la discrétion des gestionnaires de la bibliothèque. Admissibilité du projet Conditions spécifiques Le projet doit avoir pour seul objet l'acquisition, sur tout support, de livres, de publications en série et de documents audiovisuels, ainsi que l'acquisition de bases de données, conformément aux <u>Précisions sur les documents admissibles au programme</u>.
Appel de projets pour le soutien à la concertation et à l'innovation des institutions	Finalité du programme La culture est reconnue comme une composante essentielle du développement de la société québécoise, qui est une société fière de ses racines, de son histoire, de son territoire.	Admissibilité du demandeur Conditions générales Le programme s'adresse aux personnes morales sans but lucratif (organisme, coopérative opérée

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
muséales (ce programme n'était pas ouvert en 2022-2023)	Le ministère de la Culture et des Communications a comme mission de contribuer à l'affirmation de l'identité et de la vitalité culturelle québécoises, de favoriser l'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle et de faire rayonner les arts et la culture. Cette culture est objet de fierté et crée des liens d'appartenance avec les communautés. Les musées sont des lieux identitaires, des créateurs de sens pour accroître la fierté collective d'une communauté, autant régionale que nationale. Ces institutions sont des porte-étendards de notre culture et sont les garantes de notre patrimoine, ce trésor collectif partagé par et pour toutes les Québécoises et tous les Québécois. Grâce à leur mission de démocratisation et de diffusion de la culture ainsi qu'à leur présence dans toutes les régions du Québec, les institutions muséales sont parfaitement positionnées pour faire rayonner la culture québécoise et contribuer à la fierté individuelle et collective. Dans ce contexte, la mise en place d'un programme pour faire rayonner les arts et la culture en soutenant les institutions muséales s'avère pertinente. Ainsi, l'appel de projets pour la concertation et l'innovation profitera tant au réseau muséal qu'aux publics de ces institutions. Objectifs L'objectif général du présent appel est de favoriser la diffusion culturelle. Objectifs spécifiques: - susciter la concertation entre les différents intervenants du secteur muséal ainsi que la réalisation de projets innovateurs. Il vise plus précisément à amener les intervenants à partager leurs ressources et leurs compétences dans la poursuite d'objectifs communs; - favoriser la mise en commun de ressources complémentaires dans un objectif d'augmentation de la qualité des services, de rationalisation de coûts, de l'accroissement de la fréquentation et de la diversification du public; - favoriser la mise en place d'activités destinées à des clientèles peu ciblées; - encourager la mise en œuvre de modèles inédits en matière	à des fins non lucratives ou autorité publique) : - Qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec - Qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention, tous programmes confondus. Conditions spécifiques Admissibilité du demandeur Conditions générales Le programme s'adresse aux personnes morales sans but lucratif (organisme, coopérative exploitée à des fins non lucratives ou autorité publique) : - qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec; - qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention, tous programmes confondus. Conditions spécifiques Le présent appel de projets est destiné aux institutions muséales agréées. Le projet doit être réalisé en partenariat avec au moins une autre institution muséale. Exclusions Les musées relevant d'une loi ne sont pas admissibles au présent appel de projets. Admissibilité du projet Conditions spécifiques Les projets soumis dans le cadre du présent appel doivent être en lien avec la mission de l'organisme, s'inscrire dans une démarche structurée de développement de l'institution, être réalisés en partenariat et viser des activités telles que : - la concertation entre divers acteurs; - la diffusion et le développement des publics, notamment les clientèles peu ciblées; - la réalisation de projets créatifs favorisant le rayonnement du patrimoine et de la culture québécoise; - l'amélioration de l'expérience des visiteurs et la production d'outils numériques afin de créer une relation personnalisée. Exclusions Ne sont pas admissibles : - les projets ayant déjà fait l'objet d'une aide financière du Ministère; - les projets déjà soutenus dans un autre programme du Ministère;

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	d'éducation, de médiation culturelle, de diffusion ou de promotion; - favoriser le rayonnement de la culture québécoise et en contribuant au sentiment de fierté des communautés, notamment par la participation citoyenne; - permettre aux institutions muséales agréées de réaliser des projets favorisant le partenariat et la diversification des moyens de concertation et de soutenir des projets qui favorisent la diffusion et la sensibilisation des publics.	- les projets d'immobilisations, d'achat d'équipement ou encore ceux liés au renouvellement d'expositions permanentes ou itinérantes; - les projets qui ne profitent qu'à une seule institution muséale.
Appel de projets pour le soutien des expositions permanentes et itinérantes	Finalité du programme Aide aux projets La culture est reconnue comme une composante essentielle du développement de la société québécoise. Grâce à la politique muséale, Vivre autrement... la ligne du temps, le ministère de la Culture et des Communications exprime la conviction que l'institution muséale joue un rôle primordial pour l'accessibilité et la diffusion du patrimoine et de la culture, notamment par l'entremise de leur mise en valeur. Le Ministère a pour mission de contribuer au rayonnement de la culture et des communications, à l'épanouissement individuel et collectif de la population ainsi qu'à l'aménagement d'un environnement propice à la création et à la vitalité des territoires. Conformément à sa mission, il prend position sur les grands enjeux actuels et défend les intérêts culturels du Québec, au Canada et sur la scène internationale. Le Ministère considère les milieux de la culture et des communications comme des partenaires clés pour réaliser sa mission. Il les soutient par l'entremise du programme Aide aux projets, qui vise à : - appeler des projets correspondant aux orientations du Ministère. À cet effet, ce dernier établit une approche commune à tous les appels de projets; - recevoir des projets mis sur pied par les demandeurs en fonction de leurs objectifs, mais qui s'inscrivent dans les orientations du Ministère. L'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation, sur une période déterminée, d'actions circonscrites ne pouvant pas être automatiquement reconduites. À long terme, les projets soutenus contribueront à la mission du Ministère, au dynamisme, à la vitalité et au rayonnement de la culture québécoise ainsi qu'à la santé organisationnelle, administrative et financière des organismes culturels et de communication pour qu'ils puissent continuer à s'investir dans la communauté qu'ils servent. Les institutions muséales remplissent un rôle important en matière d'éducation, de cohésion sociale et de développement durable, en plus de posséder un potentiel de sensibilisation du public à la valeur du patrimoine culturel et naturel. Le soutien des expositions permanentes et itinérantes permet d'assurer le	Clientèles admissibles Conditions générales Le programme s'adresse aux musées, aux lieux d'interprétation, aux centres d'expositions : - qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec; - qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention, tous programmes confondus. Volets Cet appel de projets comporte 2 volets : - Axe 1 – Expositions permanentes : aux musées et aux lieux d'interprétation agréés, soutenus ou non au fonctionnement; - Axe 2 – Expositions itinérantes : aux musées, aux lieux d'interprétation et aux centres d'expositions agréés, soutenus ou non au fonctionnement. Exclusions - Musées établis en vertu de la <i>Loi sur les musées nationaux</i> (RLRQ, chapitre M.44) et de la <i>Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal</i> (RLRQ, chapitre M.42); - Institutions muséales qui relèvent du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada; - Organismes inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics; - Organismes qui ont, au cours des 2 années précédant la demande d'aide financière, fait défaut de respecter leurs obligations après avoir été dûment mis en demeure en lien avec l'attribution d'une aide financière antérieure par le Ministère. Projets admissibles Conditions spécifiques Le demandeur ne peut présenter qu'un seul projet dans le cadre du présent appel. Axe 1 – Expositions permanentes

MCC - Liste des programmes d'aide financière 2022-2023 (di@pason)

MCC - Liste des programmes d'aide financière 2022-2023 (di@pason)

MCC - Liste des programmes d'aide financière 2022-2023 (di@pason)

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
		(topographie, hydrographie, géologie des sols, etc.); - les phases d'occupation et de transformation du territoire, ainsi que leur contexte historique; - les caractéristiques spécifiques ou représentatives du territoire, notamment sur les plans historique, architectural, archéologique urbanistique, paysager, social, emblématique et identitaire; - les types architecturaux selon les différentes phases d'occupation et de transformation du territoire; - les groupes et les personnages associés à l'histoire du territoire et leurs faits marquants. 3. Recensement Le projet doit permettre d'établir la liste des immeubles construits avant 1940 (XLSX 18.83 Ko). Cette liste doit contenir des données d'identification et de localisation des immeubles. 4. Interprétation Le projet doit permettre d'identifier sous forme cartographique ou autre, des immeubles, des ensembles ou des secteurs construits avant 1940 pouvant présenter un potentiel pour l'inventaire. Cette dernière étape doit permettre de guider ultérieurement l'étape de sélection des immeubles à inscrire dans l'inventaire qui sera adopté par la MRC. Le projet doit se conformer au Guide pour la préparation d'un inventaire du patrimoine immobilier (PDF 882 Ko) du Ministère, le cas échéant. Dépenses admissibles Sous réserve du respect des lois et des règlements applicables, les dépenses admissibles sont les suivantes : - les honoraires professionnels et techniques; - les autres frais afférents à la réalisation du projet (ils devront être détaillés); - les frais d'administration (jusqu'à concurrence de 5 % du total des dépenses admissibles énumérées ci-dessus). L'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation, sur une période déterminée, d'actions circonscrites ne pouvant pas être automatiquement répétées. Les dépenses effectuées avant que le projet n'ait été officiellement accepté par le Ministère ne sont pas considérées comme admissibles et doivent être clairement signalées comme telles dans le budget. La contribution du demandeur à la réalisation de son projet doit équivaloir à au moins 10 % du total des dépenses admissibles, dont au moins 5 % en argent. Seules sont admissibles les dépenses directement liées à la réalisation du projet. Ne sont pas admissibles les dépenses liées : - aux activités normales du demandeur (associées au fonctionnement de l'organisme); - aux immobilisations ou aux améliorations locatives.

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
Programme d'aide à l'adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	<i>Finalité du programme</i> Depuis quelques années, en raison des bouleversements provoqués notamment par la venue du numérique, le marché de la presse écrite est fragilisé par la diminution des revenus de publicité et d'abonnement. Les entreprises de la presse d'information écrite doivent donc s'adapter à ce nouvel environnement de même qu'aux nouvelles pratiques. Par ce programme, le ministère de la Culture et des Communications souhaite stimuler la transformation des modèles d'affaires en soutenant l'amorce ou la poursuite du virage numérique des entreprises de la presse d'information écrite. Cette transformation des modèles d'affaires devrait avoir un effet sur : - l'adaptation des entreprises de la presse d'information écrite au nouvel environnement et aux nouvelles pratiques; - la maximisation des revenus tirés des plateformes numériques; - le maintien de la production d'<u>information locale et régionale</u> par les entreprises de la presse d'information écrite soutenues. Volet A Objectifs généraux Ce programme a pour objectifs généraux de : - susciter l'adoption de stratégies innovantes de mise en marché, de création ou de monétisation de contenus journalistiques sur l'actualité d'intérêt général en misant sur le numérique; - favoriser l'<u>innovation</u> et l'expérimentation des entreprises de la presse d'information écrite en misant sur le numérique. Objectif spécifique Le volet A encourage les entreprises à développer une planification adaptée à leur contexte en prenant appui sur la réalisation d'études ou l'établissement de diagnostics préalables à la concrétisation de projets ou de stratégies. Volet B Objectifs généraux Ce programme a pour objectifs généraux de : - susciter l'adoption de stratégies innovantes de mise en marché, de création ou de monétisation de contenus journalistiques sur l'actualité d'intérêt général en misant sur le numérique;	Volet A Conditions générales Le volet A s'adresse aux entreprises de la presse d'information écrite (sur support imprimé ou numérique) à but lucratif qui : - sont légalement constituées et immatriculées au Registraire des entreprises; - ont leur siège social au Québec et qui y réalisent la majorité de leurs activités OU - qui exploitent un média ayant un établissement au Québec et dont le contenu s'adresse spécifiquement à la population québécoise; Note : dans ce cas, le projet doit uniquement viser le média situé au Québec et les ressources humaines nécessaires à la réalisation du projet doivent provenir du Québec et y être basées. - ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention. Le volet A s'adresse exclusivement aux entreprises de la presse d'information écrite qui ne font pas partie d'un <u>conglomérat</u> et qui ne sont pas la propriété d'une <u>entreprise intégrée verticalement</u>, <u>entreprise intégrée horizontalement</u> ou <u>entreprise intégrée mixte</u> OU aux entreprises de la presse d'information écrite qui ont un chiffre d'affaires annuel de moins de 5 M\$. Les organismes de regroupement d'entreprises de la presse d'information écrite ne sont pas admissibles à ce volet. Conditions spécifiques L'aide est destinée aux entreprises de la presse d'information exploitant un média d'information écrit qui : - a comme fonction de publier et de diffuser périodiquement une publication imprimée, un <u>site Internet d'information</u> ou une application mobile réservée à l'information; - produit et diffuse, par l'entremise de la presse imprimée ou numérique, de l'<u>information sur l'actualité d'intérêt général</u>; - s'adresse à l'ensemble de la population du territoire desservi; - possède sa propre équipe de rédaction composée, au minimum, d'un <u>journaliste</u> rémunéré dont la tâche principale est de produire un <u>contenu d'information original</u>; - diffuse une proportion minimale de 60 % de contenu écrit d'<u>information rapportée</u> ou d'<u>information expliquée</u> par rapport à l'ensemble des contenus écrits diffusés, et ce, depuis au moins 12 mois. Contenu écrit : Aux fins de ce calcul, un contenu écrit est considéré comme une unité (par exemple, un article, un texte ou une rubrique), sans égard à l'espace occupé par celle-ci. Seuls les contenus écrits doivent servir à établir ce pourcentage. Contenus écrits diffusés : L'ensemble des contenus écrits diffusés à l'exception de la publicité et des autres types de contenus promotionnels, incluant les publiereportages, les publicités natives et les contenus de marque.

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	favoriser l'innovation et l'expérimentation des entreprises de la presse d'information écrite en misant sur le numérique. Objectif spécifique Le volet B encourage les entreprises à réaliser un projet en phase avec le contexte numérique.	Médias imprimés Sont admissibles les entreprises de la presse d'information écrite exploitant un média imprimé qui a : - commencé ses activités au moins 12 mois avant le dépôt d'une demande d'aide financière; - produit au moins 10 numéros d'édition courante au cours de la dernière année. Médias numériques (sites Web d'information et applications mobiles) Sont admissibles les entreprises de la presse d'information écrite exploitant un média numérique qui a : - commencé ses activités au moins 12 mois avant le dépôt d'une demande d'aide financière; - actualisé le contenu d'information sur l'actualité d'intérêt général à une fréquence d'au moins une fois par semaine au cours de la dernière année; - présenté sous forme écrite 60 % ou plus de son contenu, et ce, au cours de la dernière année. Note : aux fins de ce calcul, un contenu est considéré comme une unité (par exemple, un article, une rubrique, une vidéo ou un fichier audio), sans égard à l'espace occupé par celle-ci. Exclusions Ne sont pas admissibles au soutien à l'adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite : - les médias communautaires; - les stations de radio ou de télévision, qui diffusent ou non du contenu sur le Web; Stations de radio ou de télévision : est reconnue comme une station de radio ou de télévision toute entreprise qui détient une licence du CRTC pour exploiter une entreprise de programmation de radio ou de télévision. - les médias d'information dont 40 % ou plus des contenus produits et diffusés en ligne sont sous forme audio ou vidéo; - les médias abordant une ou des thématiques particulières ou dont le contenu est destiné spécifiquement à une catégorie d'individus (par exemple, les médias spécialisés, ethniques, religieux et associatifs); - les médias d'opinion; - les journaux municipaux; - les syndicats et les associations professionnelles dont la raison d'être est la défense et la promotion des intérêts de leurs membres; - les organismes de regroupement dont les membres sont des médias sans but lucratif; - les entreprises de la presse d'information écrite dont la tâche rédactionnelle est principalement assumée par le propriétaire du média.

MCC - Liste des programmes d'aide financière 2022-2023 (di@pason)

MCC - Liste des programmes d'aide financière 2022-2023 (di@pason)

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
		L'aide financière accordée aux organismes de regroupement d'entreprises de la presse d'information écrite doit être liée à un projet dont bénéficieront directement leurs membres. Exclusions Ne sont pas admissibles au soutien à l'adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite : - les médias communautaires; - les stations de radio ou de télévision, qui diffusent ou non du contenu sur le Web; Stations de radio ou de télévision : est reconnue comme une station de radio ou de télévision toute entreprise qui détient une licence du CRTC pour exploiter une entreprise de programmation de radio ou de télévision. - les médias d'information dont 40 % ou plus des contenus produits et diffusés en ligne sont sous forme audio ou vidéo; - les médias abordant une ou des thématiques particulières ou dont le contenu est destiné spécifiquement à une catégorie d'individus (par exemple, les médias spécialisés, ethniques, religieux et associatifs); - les médias d'opinion; - les journaux municipaux; - les syndicats et les associations professionnelles dont la raison d'être est la défense et la promotion des intérêts de leurs membres; - les organismes de regroupement dont les membres sont des médias sans but lucratif; - les entreprises de la presse d'information écrite dont la tâche rédactionnelle est principalement assumée par le propriétaire du média.
Mesure d'aide ponctuelle aux médias	Finalité du programme Le ministère de la Culture et des Communications est plus que jamais aux côtés des médias communautaires en cette période de grands changements et de nécessaire adaptation, notamment au regard du numérique. C'est pourquoi il travaille avec les associations nationales de médias communautaires afin de multiplier les occasions favorables et ainsi permettre au secteur des médias communautaires de poursuivre son développement malgré les enjeux auxquels il fait face actuellement. Parallèlement, le Ministère souhaite être en mesure d'épauler les médias communautaires qui vivent des situations difficiles et pour qui un appui financier ponctuel pourrait agir concrètement en faveur de la survie de leur mission. La Mesure d'aide ponctuelle pour les médias communautaires se veut donc un outil qui permettra prioritairement aux médias en difficulté temporaire de recevoir un appui du Ministère en dehors de l'aide au fonctionnement.	Admissibilité du demandeur Le demandeur doit avoir respecté ses engagements envers le Ministère lors de l'attribution, le cas échéant, de la précédente subvention terminée, tous programmes confondus. La mesure s'adresse exclusivement aux médias communautaires soutenus au fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications. Admissibilité du projet - répondre à l'un des <u>2 objectifs cités plus haut</u>; - avoir pour objet le redressement de situation, une restructuration, une acquisition ou une réparation d'équipements et dénoter un caractère d'urgence ou être liés à une situation précaire; - avoir pour objet la réalisation d'études, de la recherche et du développement, dans un second ordre de priorité. Exclusions

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	L'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation sur une période déterminée d'actions circonscrites ne pouvant être automatiquement reconduites. Objectifs Apporter une aide ponctuelle aux médias communautaires qui se trouvent : - dans une situation précaire; Dans le présent programme, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par média communautaire « dans une situation précaire » un organisme qui fait face à une éventuelle fermeture, mais qui bénéficie d'un soutien élevé du milieu et des capacités organisationnelles pour la poursuite de ses activités. Dans des circonstances précises, l'aide accessible par ce volet permet à un organisme de se restructurer ou d'effectuer une réparation ou une acquisition d'équipement urgente afin qu'il puisse continuer à s'investir dans la communauté qu'il dessert. - dans une phase de développement cruciale et structurante. On entend par média communautaire dans « une phase de développement cruciale et structurante » pour son avenir un organisme dans une phase décisive lui permettant d'améliorer son organisation administrative et sa croissance par le développement d'activités.	Sont exclus les projets : - portant sur le fonctionnement courant d'un organisme, c'est-à-dire relevant d'activités tenues pour normales et régulières; - financés dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère.

AIDE AU FONCTIONNEMENT POUR TOUTES LES DÉCLINAISONS	
Finalité du programme	Admissibilité : conditions générales
Le programme <i>Aide au fonctionnement</i> vise à appuyer dans l'accomplissement de leur mission et la réalisation de leur plan d'action les organismes : - dont les activités s'inscrivent dans l'un des secteurs d'intervention relevant de la responsabilité du Ministère; - dont la mission et le plan d'action contribuent de façon significative et durable à l'atteinte des objectifs du Ministère pour le secteur et le territoire d'intervention visés; - dont la bonne gestion et l'efficience permettent de garantir la qualité des services qu'ils offrent à la population ou à leurs pairs; - qui ont établi des partenariats dans leur secteur ou sur leur territoire d'intervention, et qui bénéficient de l'appui de la collectivité auprès de laquelle ils œuvrent. Pour les organismes de regroupement : - dont les actions concrètes permettent d'accroître l'appropriation et l'usage de pratiques numériques et organisationnelles écoresponsables. L'écoresponsabilité consiste à tenir compte de principes favorisant le respect de	Le programme s'adresse aux personnes morales sans but lucratif (organisme, coopérative opérée à des fins non lucratives ou autorité publique) : - qui ont leur siège social au Québec et qui y réalisent la majorité de leurs activités; - qui offrent à la population ou à leurs membres (selon le cas) les conditions optimales d'accès à leurs activités, à leurs biens et à leurs services; - qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention; - qui appartiennent à l'un des groupes suivants : - centres régionaux de services aux bibliothèques publiques; - institutions muséales agréées; - médias communautaires; - organismes de formation en art; - organismes de regroupement;

AIDE AU FONCTIONNEMENT POUR TOUTES LES DÉCLINAISONS	
Finalité du programme	Admissibilité : conditions générales
l'environnement ainsi que des comportements éthiques et innovants sur les plans culturel, social et économique. Le concept fait référence aux 16 principes de développement durable et vise donc un large éventail d'aspects, par exemple la gestion des matières résiduelles. L'écoresponsabilité fait aussi référence au développement économique local et à l'implication des populations touchées lors de la réalisation d'un projet. Plus spécifiquement, le Ministère considère que les organismes de regroupement jouent un rôle essentiel non seulement en matière de développement des compétences et de concertation, mais aussi sur le plan de la mise en commun des services et de la création de projets porteurs dont l'ensemble des territoires et secteurs bénéficiera. Cette préoccupation est d'ailleurs inscrite dans la Politique culturelle du Québec. Reconnaissant l'importance des organismes de regroupement qui mènent des actions de portée québécoise et qui favorisent une prise en charge collective, le Ministère soutient leur offre de services afin de leur permettre d'atteindre les objectifs mentionnés ci-dessous. Pour les organismes nationaux de loisir culturel : Plus spécifiquement, le programme vise à améliorer l'accessibilité et la participation au loisir culturel en atténuant les obstacles qui risquent d'éloigner le citoyen de la vie culturelle, et ce, en portant une attention particulière aux jeunes et à la réalisation d'actions en cohérence avec les 16 principes du développement durable. Pour ce faire, le Ministère soutient l'offre de services des organismes nationaux de loisir culturel, dont il reconnaît l'importance, qui sont chefs de file dans un champ d'activité spécifique, qui mènent des actions de portée québécoise et favorisent la prise en charge collective, pour leur permettre d'atteindre les objectifs suivants.	➤ organismes nationaux de loisir culturel; ➤ radios autochtones locales.
Pour les centres régionaux de services aux bibliothèques publiques : L'aide financière offerte comporte : • une aide de base pour la mission de l'organisme, pouvant représenter entre 60 % et 80 % de la subvention du Ministère; • une aide pour l'acquisition de ressources documentaires (consultez les Précisions sur les documents admissibles au programme) Pour les institutions muséales : L'aide financière offerte comporte : • Une aide de base pour la mission de l'organisme, pouvant représenter entre 70 % et 80 % de la subvention du Ministère; • Une aide supplémentaire à la production. Le programme comprend 2 volets :	

AIDE AU FONCTIONNEMENT POUR TOUTES LES DÉCLINAISONS	
Finalité du programme	Admissibilité : conditions générales
Volet 1 : Aide au fonctionnement pour les institutions muséales de portée régionale et nationale Le volet 1 contribue au soutien des institutions muséales de portée régionale et nationale, pour les appuyer dans la conduite de leurs actions. Volet 2 : Aide au fonctionnement pour les institutions muséales gestionnaires de biens patrimoniaux protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel Le volet 2 contribue au soutien des institutions muséales gestionnaires de biens patrimoniaux protégés en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i>, pour les appuyer dans la conduite de leurs actions. Un organisme ne peut recevoir de l'aide financière en fonction que d'un seul volet (les volets sont mutuellement exclusifs). Pour les médias communautaires : L'aide financière doit : • contribuer à la réalisation de la mission de l'organisme • permettre de réaliser le plan d'action conforme aux objectifs convenus avec celui-ci.	

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
pour les médias communautaires	Permettre aux médias communautaires : - de contribuer à diversifier l'offre d'information locale et régionale au Québec; - de favoriser la participation de la communauté à leurs activités.	L'aide est destinée aux organismes : - Qui détiennent une charte autonome démontrant que leur fonction principale est de publier et de diffuser un journal ou un site Internet d'information ou encore d'exploiter une station de radio ou de télévision; - Qui produisent et diffusent, par l'entremise de la presse écrite, de l'Internet, de la radio ou de la télévision, de l'information locale et régionale reflétant la vie politique, sociale, culturelle et économique de leur collectivité; - Qui répondent aux critères permettant d'identifier les organismes d'action communautaire (voir l'annexe A). - Les demandes provenant de médias communautaires qui n'ont pas reçu une aide récurrente au fonctionnement du Ministère au cours de l'exercice précédant le dépôt de la demande sont admises sous réserve des crédits disponibles. Médias imprimés Sont admissibles les organismes exploitant un média imprimé : - Qui ont produit au moins six numéros d'édition courante au cours de la dernière année; - Qui prévoient diffuser un minimum de six numéros d'édition courante par année. Radios hertziennes Sont admissibles les organismes exploitant une radio hertzienne qui, à la date de clôture de la période d'inscription, soit : - Détiennent une licence de radio communautaire du CRTC et ont déjà mis leur radio en ondes, et produisent et diffusent un minimum de 15 heures de programmation originale par semaine; - Détiennent une licence de radio communautaire du CRTC et ont obtenu leur numéro de certification, prévoient⁵ mettre leur radio en ondes avant le 1^{er} janvier de l'exercice en cours et être en mesure de produire et de diffuser un minimum de 15 heures de programmation originale par semaine; - Prévoient détenir une licence de radio communautaire du CRTC et obtenir leur numéro de certification, mettre leur radio en ondes avant le 1^{er} janvier de l'exercice en cours et être en mesure de produire et de diffuser un minimum de 15 heures de programmation originale par semaine. Télévisions conventionnelles Sont admissibles les organismes exploitant une télévision communautaire autonome qui, à la date de clôture de la période d'inscription, soit : - Produisent et diffusent, entre 8 h et 23 h, un minimum de quatre heures de programmation originale par semaine d'activité et atteignent un minimum de 128 heures de programmation originale par année; - Prévoient entrer en ondes avant le 1^{er} janvier de l'exercice en cours, être en mesure de produire et de diffuser, entre 8 h et 23 h, un minimum de quatre heures de programmation originale par semaine d'activité et un minimum de 128 heures de programmation originale par année. Médias en ligne Sont admissibles les organismes exploitant un média en ligne : - Qui, au moins 12 mois avant la date de clôture de la période d'inscription, étaient en ligne, étaient immatriculés au registre des entreprises et avaient tenu leur première assemblée générale;

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
		▪ Qui s'adressent à une collectivité territoriale locale ou régionale; ▪ Qui actualisent le contenu au moins une fois par semaine. Exclusions Ne sont pas admissibles au soutien au fonctionnement : ▪ Les coopératives de travailleurs; ▪ Les organismes dont les membres viennent essentiellement d'un segment spécifique de la population du territoire desservi par le média, ou dont le contenu du média est destiné spécifiquement à une catégorie d'individus; ▪ Les radios étudiantes; ▪ Les organismes dont le média poursuit d'autres objectifs que ceux du présent programme, par exemple les télévisions dédiées à la formation à distance, les journaux de fabrique, les journaux municipaux, les bulletins d'organismes, etc.; ▪ Les médias non généralistes, c'est-à-dire abordant une ou des thématiques particulières, un angle d'approche privilégiée qui ne correspond pas aux balises de l'aide financière du Ministère en matière de communications.
Appel de projets pour les Autochtones (À noter que ce nouveau programme n'a pas fait l'objet d'une ouverture en 2018-2019)	Le programme Aide aux projets pour les Autochtones vise à accroître l'offre d'activités, de services ou de biens pouvant contribuer significativement à l'atteinte des objectifs du Ministère en ce qui a trait à la consolidation ou au développement des cultures autochtones et des communications, et plus particulièrement, vise à réaliser les objectifs du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits. L'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation, sur une période déterminée, d'actions circonscrites ne pouvant être automatiquement reconduites. Les différents appels de projets lancés dans le cadre du programme comportent, selon l'objet auquel ils s'appliquent, des dispositions qui leur sont propres. Le présent programme comporte trois volets : • Médias autochtones; • Projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire; • Langues autochtones;	Volet médias autochtones Admissibilité Du demandeur Conditions générales Le programme s'adresse aux personnes morales sans but lucratif (organisme, coopérative opérée à des fins non lucratives ou autorité publique) : • qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec; • qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention, dont la remise du rapport de reddition de comptes. Conditions spécifiques Cet appel de projets est destiné aux médias autochtones ayant la mission ou le mandat de contribuer au développement culturel des Premières Nations et des Inuits. L'aide est destinée aux médias autochtones ou à leurs mandataires, les conseils de bande et les corporations municipales : • qui sont en fonction au moment du dépôt de la demande; • qui produisent et s'engagent à produire du contenu qui est le reflet des communautés desservies; • qui diffusent leur production principalement dans une ou des langues autochtones. Exclusions Ne sont pas admissibles à l'appel de projets : • les particuliers; • les organisations non autochtones; • les organismes à but lucratif; • les organismes gouvernementaux non autochtones.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	Volet médias autochtones Objectif Le présent appel de projets a pour objectif de permettre aux médias autochtones de créer des contenus originaux et de maintenir une programmation en langue autochtone. Définitions pour les fins du programme Les médias autochtones visés par le programme sont les radios autochtones locales, les entreprises de presse écrite autochtones et les sites Internet autochtones. Volet projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire Objectif Le présent appel de projets a pour objectif spécifique d'augmenter le nombre d'activités de mise en valeur des cultures autochtones auprès des jeunes dans les communautés; Volet langues autochtones Objectif Le présent appel de projets a pour objectif de contribuer à la préservation, à l'épanouissement et la vitalité des langues autochtones au Québec en réalisant des activités ou des produits qui en favorisent l'apprentissage et l'usage. Définitions pour les fins du programme Les langues autochtones visées par le programme sont celles des 11 nations présentes sur le territoire du Québec, soit les Abénaquis, les Algonquins, les Atikamekw, les Cris, les Hurons-Wendat, les Innus, les Malécites, les Micmacs, les Mohawks, les Naskapis et les Inuits.	Du projet Conditions d'admissibilité Les projets soumis dans le cadre de cet appel doivent : • contribuer à la création de contenus originaux pour des médias autochtones; • favoriser l'accessibilité, la visibilité et la diffusion d'une langue autochtone du Québec; • inclure un plan de diffusion publique des activités et des résultats du projet; • se réaliser au Québec. Orientations ministérielles La priorité sera accordée aux projets : • qui ciblent une production de contenu pour les Autochtones; • qui émanent d'une communauté locale et qui répondent à des besoins locaux; • qui favorisent l'expression (écrite ou orale) dans une langue autochtone; • qui touchent des formes d'expressions culturelles innovantes ou peu présentes en contexte autochtone. Exclusions Ne sont pas admissibles au programme les projets : • financés dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère ou qui sont inscrits dans le plan d'action d'une entente de développement culturel; • admissibles à l'un des programmes d'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec Volet projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire Admissibilité Du demandeur Conditions générales Le programme s'adresse aux personnes morales sans but lucratif (organisme, coopérative opérée à des fins non lucratives ou autorité publique) : • qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec; • qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention, dont la remise du rapport de reddition de comptes. Conditions spécifiques Cet appel de projets est destiné aux organisations ou aux comités autochtones ayant la mission ou le mandat de contribuer au développement culturel des jeunes de leur communauté. Les partenaires autochtones doivent correspondre à : • une autorité publique autochtone; • une organisation, une société ou un groupe communautaire autochtone; • un établissement d'enseignement autochtone;

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
		- un organisme ou un centre culturel, d'éducation ou de loisirs autochtones. Exclusions Ne sont pas admissibles à l'appel de projets : - les particuliers; - les organisations non autochtones (à moins qu'elles ne travaillent en partenariat avec des organisations autochtones admissibles au programme); - les organismes à but lucratif; - les organismes gouvernementaux. Du projet Conditions d'admissibilité Les projets soumis dans le cadre de cet appel doivent : - cibler exclusivement les jeunes autochtones de moins de 18 ans résidant autant dans les communautés qu'à l'extérieur; - soutenir des activités qui mettent en valeur les cultures autochtones; - inclure un plan de diffusion publique des activités et des résultats du projet; - se réaliser au Québec. Orientations ministérielles La priorité sera accordée aux projets : - qui ciblent les jeunes d'âge préscolaire et primaire; - qui émanent d'une communauté locale et qui répondent à des besoins locaux; - qui facilitent l'appropriation de pratiques traditionnelles. Exclusions Ne sont pas admissibles au programme les projets : - dont la finalité est d'organiser et de tenir un colloque, une journée d'étude, un séminaire, un festival, etc.; - portant sur le fonctionnement courant d'un organisme, c'est-à-dire les projets qui relèvent d'activités tenues pour normales et régulières; - financés dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère ou qui sont inscrits dans le plan d'action d'une entente de développement culturel; - admissibles à l'un des programmes d'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec; - de nature récurrente. Volet langues autochtones Admissibilité Du demandeur Conditions générales

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
		Le programme s'adresse aux personnes morales sans but lucratif (organisme, coopérative opérée à des fins non lucratives ou autorité publique) : • qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec; • qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention, dont la remise du rapport de reddition de comptes. Conditions spécifiques Cet appel de projets est destiné aux organisations ou aux comités autochtones ayant la mission ou le mandat de contribuer au développement culturel de leur communauté. Les partenaires autochtones doivent correspondre à : • une autorité publique autochtone; • une organisation, une société ou un groupe communautaire autochtone; • un établissement d'enseignement autochtone; • un organisme ou un centre culturel, d'éducation ou de loisirs autochtones. Exclusions Ne sont pas admissibles à l'appel de projets : • les particuliers; • les organisations non autochtones (à moins qu'elles ne travaillent en partenariat avec des organisations autochtones admissibles au programme); • les organismes à but lucratif; • les organismes gouvernementaux. Du projet Conditions d'admissibilité Les projets soumis dans le cadre de cet appel doivent : • contribuer à la préservation et à la revitalisation des langues autochtones du Québec; • favoriser l'accessibilité, la visibilité et la diffusion d'une langue autochtone du Québec; • inclure un plan de diffusion publique des activités et des résultats du projet; • se réaliser au Québec. Orientations ministérielles La priorité sera accordée aux projets : • qui ciblent les enfants et les adolescents autochtones; • qui favorisent une interaction directe orale ou écrite; • qui émanent d'une communauté et qui répondent à des besoins locaux; • qui favorisent l'expression (écrite ou orale) dans une langue autochtone. Exclusions Ne sont pas admissibles au programme les projets :

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
		- dont la finalité est d'organiser et de tenir un colloque, une journée d'étude, un séminaire, un festival, etc.; - portant sur le fonctionnement courant d'un organisme, c'est-à-dire les projets qui relèvent d'activités tenues pour normales et régulières; - financés dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère ou qui sont inscrits dans le plan d'action d'une entente de développement culturel; - admissibles à l'un des programmes d'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec; - de nature récurrente.
pour les radios autochtones locales	Permettre aux radios autochtones locales, premier service d'information et de communication, de maintenir la production et la diffusion d'une programmation en langue autochtone ou dans une langue comprise par leur communauté et qui reflète les besoins, de même que les préférences de cette dernière.	L'aide est destinée aux radios autochtones locales, premier service local d'information et de communication, ou à leurs mandataires, les conseils de bande et les corporations municipales : - qui sont en ondes au moment du dépôt de la demande; - dont le budget prévoit des revenus annuels inférieurs à 90 000 \$ (contributions du Ministère et des programmes d'aide à l'emploi non comprises) - qui produisent et s'engagent à produire au moins douze heures par semaine d'émissions consacrées à l'information locale et culturelle; - qui diffusent leur programmation principalement dans la ou les langues de leur communauté. N. B. – Une seule radio autochtone par localité peut bénéficier du présent programme.
DSADC		
Appel de projets en appui à l'offre culturelle dans le parcours éducatif	Finalité du programme L'Appel de projets en appui à l'offre culturelle dans le parcours éducatif vise à accroître l'offre d'activités culturelles pour la clientèle jeunesse en dehors des heures de classe et d'augmenter la participation des élèves à ce type d'activités. Ce programme découle de la mesure 9 du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023. Objectifs Quatre objectifs précis sont poursuivis : offrir la possibilité aux jeunes de découvrir, de développer ou d'approfondir leur intérêt pour des activités culturelles dans leur parcours éducatif;	Admissibilité du demandeur Conditions générales Le programme s'adresse aux : - artistes professionnels, y compris les écrivains, et aux organismes inscrits au <u>Répertoire culture-éducation</u>; - organismes culturels professionnels et aux organismes professionnels du secteur des communications, de même qu'aux organismes nationaux de loisir culturel qui reçoivent une aide au fonctionnement du Ministère; - bibliothèques publiques (c'est-à-dire les bibliothèques municipales et les bibliothèques d'association indépendantes de la structure administrative municipale reconnues comme publiques et soutenues par les municipalités dont elles servent les populations); - écoles supérieures de formation en art soutenues par le programme Aide au fonctionnement pour les organismes de formation en art (PAFOFA) ou appartenant au réseau d'écoles du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Les organismes professionnels ne figurant pas dans le Répertoire culture-éducation, mais travaillant auprès de la clientèle jeunesse depuis plus de 2 ans, sont également admissibles (dans ce cas, des pièces justificatives devront

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	- soutenir les artistes qui désirent offrir des activités aux clientèles ciblées; - soutenir les organismes professionnels qui désirent offrir des activités aux clientèles ciblées; - Un organisme professionnel doit être une personne morale légalement constituée sans but lucratif et ayant son siège social au Québec, qui mène des activités artistiques ou de communication de type professionnel. Son conseil d'administration doit être formé en majorité d'administrateurs qui sont des citoyens canadiens résidant habituellement au Québec ou des résidents permanents au sens de l'article 2(1) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés qui résident habituellement au Québec. Est également admissible tout groupement d'individus constituant une personne morale sans but lucratif qui propose des activités culturelles à des fins de réussite éducative. - augmenter et diversifier l'offre culturelle destinée aux élèves en dehors des heures de classe.	être fournies dès le dépôt du projet) s'ils travaillent dans les disciplines culturelles suivantes : - arts de la scène - tels que la danse, la musique, la chanson, le théâtre et le cirque, - arts multidisciplinaires, - arts numériques, - arts visuels, - cinéma et vidéo, - médias et multimédia, - métiers d'art, - littérature, - nouvelles pratiques artistiques. - Les nouvelles pratiques artistiques réunissent les pratiques artistiques interdisciplinaires, multidisciplinaires ou ne correspondant à aucune des disciplines traditionnelles. Elles se caractérisent généralement par leur capacité à dépasser le cadre des expériences et des innovations qui définissent présentement ces disciplines, de même que par leur capacité à bouleverser les idées établies sur ce qu'est l'art et à ouvrir des terrains nouveaux pour les arts, les artistes professionnels et leurs rapports avec les auditoires, les communautés et le grand public. Les nouvelles pratiques artistiques explorent des aspects autres que ceux qui régissent traditionnellement la production d'œuvres d'art (forme, technique, esthétique) et incluent l'art politiquement engagé, les collaborations entre la science et l'art, l'art public et communautaire, les rituels, pour ne citer que ces exemples. Pour être admissible, tout artiste ou organisme professionnel doit avoir respecté, le cas échéant, ses engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention. Toutefois, dans le contexte exceptionnel de la pandémie de COVID-19, l'artiste, y compris l'écrivain ou l'organisme, qui n'aurait pas terminé son projet soutenu par une précédente subvention, pourrait être admissible sous certaines conditions. Les organismes à but lucratif, tels que les entreprises et les sociétés privées, ne sont pas admissibles, et ce, quel que soit leur secteur d'activité. Admissibilité du projet Conditions spécifiques Pour être admissible, un projet doit : - être destiné aux jeunes de la petite enfance, du préscolaire, du primaire, du secondaire ou du collégial et à leurs accompagnateurs, le cas échéant;

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
		- être offert dans le cadre des activités d'un service de garde (en incluant les journées pédagogiques) OU être offert dans le cadre d'activités parascolaires; - être réalisé en partenariat avec un des établissements suivants : - centre de la petite enfance, - bureau coordonnateur de la garde en milieu familial, - garderie subventionnée, - établissement d'enseignement public ou privé agréé par le ministère de l'Éducation, qu'il soit francophone ou anglophone, - établissement collégial québécois. - avoir un lien avec le parcours éducatif, sans l'obligation d'être structuré autour d'objectifs pédagogiques à atteindre, comme dans le cas de l'éducation formelle; - avoir lieu pendant l'année scolaire 2021-2022 et peut être poursuivi ou répété en 2022-2023, si l'établissement partenaire le souhaite (l'activité peut être ponctuelle ou s'étendre sur plusieurs semaines). Exclusions - Les projets ayant déjà fait l'objet d'une aide financière du ministère de la Culture et des Communications, du ministère de l'Éducation, du ministère de l'Enseignement supérieur ou du Conseil des arts et des lettres du Québec; - Les sorties culturelles scolaires et les projets se déroulant essentiellement en dehors des murs de l'école; - Les projets dont l'objectif principal est la création de matériel pédagogique, comme une trousse ou des capsules vidéo; - Les projets n'impliquant pas une participation active des élèves ni une interaction directe avec l'artiste ou l'organisme culturel (une interaction virtuelle en temps réel peut être considérée comme une interaction directe).
DRIE		
Appel de projets pour l'invitation à des diffuseurs et programmeurs hors Québec	Finalité La culture est reconnue comme une composante essentielle du développement de la société québécoise. Le Ministère de la Culture et des Communications (Ministère) a comme mission de contribuer à l'affirmation de l'identité et à la vitalité culturelle	Du demandeur Ce programme est destiné aux organismes qui offrent des événements majeurs au Québec, en guise d'appui à leurs démarches visant à faire découvrir à des partenaires internationaux la richesse de la création artistique et de l'identité culturelle québécoises. L'organisme doit être soutenu par le Ministère, le Conseil des arts et des lettres du Québec ou la Société de développement des entreprises culturelles. Du projet

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	québécoise, de favoriser l'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle et susciter le développement du secteur des communications. Le Ministère considère les milieux de la culture et des communications comme des partenaires clés pour réaliser sa mission. Il les soutient par l'entremise du programme Aide aux projets, qui vise à : - recevoir des projets mis sur pied par les demandeurs en fonction de leurs objectifs, mais qui s'inscrivent dans les orientations du Ministère; - appeler des projets correspondant aux orientations du Ministère. À cet effet, le Ministère établit une approche commune à tous les appels de projets. L'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation sur une période déterminée d'actions circonscrites ne pouvant être automatiquement reconduites. À long terme, les projets soutenus contribueront au dynamisme, à la vitalité et au rayonnement de la culture québécoise ainsi qu'à la santé organisationnelle, administrative et financière des organismes culturels et de communication afin qu'ils puissent continuer à s'investir dans la communauté qu'ils desservent. Le programme Appel de projets pour l'invitation à des diffuseurs et programmeurs hors Québec a pour objectifs : - d'accroître la circulation des créations artistiques québécoises sur les marchés hors Québec; - de concourir à stimuler la demande à leur égard et à en maximiser les retombées; de	Les projets présentés dans le cadre de cet appel doivent : - Porter sur l'invitation de diffuseurs et programmeurs hors Québec, avec une liste à l'appui, lors de festivals et d'événements internationaux au Québec. Si pertinent, notons que l'invitation à des critiques ou journalistes spécialisés peut également être incluse à la demande de l'organisme; - Mettre en valeur les propositions artistiques et contenus culturels québécois, de même que les activités parallèles auxquelles les invités sont appelés à participer; - Indiquer les retombées escomptées et celles découlant des éditions précédentes; - Présenter un budget prévisionnel des revenus et des dépenses indiquant les frais de déplacement et les frais de séjour pour chacun des invités ou les frais de participation virtuelle, de même que la contribution financière des autres partenaires, le cas échéant. Exclusions - Ne sont pas admissibles les projets ou les initiatives visant à inviter des diffuseurs et programmeurs à une seule prestation ou à une seule exposition; - Ne sont pas admissibles les projets visant à inviter principalement des critiques ou journalistes spécialisés.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	contribuer à l'établissement de liens durables entre des diffuseurs et programmeurs hors Québec et le milieu culturel québécois	
Coopération internationale	Finalité : La prospérité des créateurs et la croissance des compagnies artistiques et des entreprises culturelles québécoises dépendent de la capacité du Québec à développer sa présence sur les marchés internationaux. Dans un contexte de concurrence accrue et de renouvellement de l'offre culturelle québécoise, le MCC, via la coopération internationale, appuie les organismes artistiques, les entreprises culturelles et les artistes dans leurs projets d'internationalisation, et encourage l'échange d'expertise et les interactions entre intervenants québécois et étrangers. La coopération est souvent formalisée par la signature d'ententes bilatérales avec des gouvernements et partenaires étrangers permettant d'accroître l'influence du Québec en matière de culture sur la scène internationale. Objectifs : • appuyer la réalisation d'activités novatrices et structurantes qui produisent des retombées concrètes dans les secteurs ciblés en culture; • encourager la mise en réseau, la collaboration, le partage d'expertise et le développement de partenariats durables entre les organismes québécois et organismes étrangers; • favoriser une connaissance et une compréhension plus fines des deux sociétés, de leurs similitudes et de leurs	Du demandeur : • Les projets doivent être présentés par des citoyens canadiens ou des résidents permanents du Canada vivant au Québec. • Être une personne morale dont le siège social est établi au Québec et légalement constitué et enregistré et ne pas être en défaut en vertu des lois qui le régissent • Les appels à projets s'adressent généralement aux organismes culturels, aux entreprises culturelles, aux établissements d'enseignement. Du projet : • être bilatéral, c'est-à-dire qu'il doit inclure au minimum un partenaire du Québec et un partenaire étranger ; • viser des retombées tangibles mutuellement bénéfiques pour les partenaires québécois et étrangers; • permettre d'établir des réseaux de création, de diffusion et de mise en marché de produits ou de services culturels ou en faciliter l'accès; • favoriser les échanges à long terme; • faire l'objet d'un dossier complet lors du dépôt; • respecter la date limite de dépôt des demandes. Le projet doit faire l'objet d'autres sources de financement que celle demandée au gouvernement du Québec. De plus, les partenaires doivent démontrer qu'ils sont en mesure de réaliser leur projet dans leur entièreté, en respectant le cadre budgétaire présenté ainsi que l'échéancier fixé.

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	spécificités par la prise en compte des facteurs culturels, sociaux, économiques et territoriaux des projets; • augmenter la collaboration à distance et la mobilité internationale des travailleurs, des jeunes, des chercheurs, des entrepreneurs, des artistes; • encourager le rayonnement du Québec et de ses secteurs d'expertise à l'étranger	
Finalités La culture est reconnue comme une composante essentielle du développement de la société québécoise. Le ministère de la Culture et des Communications a comme mission de contribuer à l'affirmation de l'identité et de la vitalité culturelle québécoises, de favoriser l'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle et susciter le développement du secteur des communications. Le Ministère considère les milieux de la culture et des communications comme des partenaires clés pour réaliser sa mission. Il les soutient par l'entremise du programme Aide aux projets, qui vise à : -recevoir des projets mis sur pied par les demandeurs en fonction de leurs objectifs, mais qui s'inscrivent dans les orientations du Ministère; -appeler des projets correspondant aux orientations du Ministère. À cet effet, le Ministère établit une approche commune à tous les appels de projets. L'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation sur une période déterminée d'actions circonscrites ne pouvant être automatiquement reconduites. À long terme, les projets soutenus contribueront à la mission du Ministère, au dynamisme, à la vitalité et au rayonnement de la culture québécoise ainsi qu'à la santé organisationnelle, administrative et financière des organismes culturels et de communications afin qu'ils puissent continuer à s'investir dans la communauté qu'ils desservent. Objectifs Le volet Accueil a comme objectif général de contribuer à la vitalité et au		Du demandeur Le demandeur doit avoir respecté ses engagements envers le Ministère lors de l'attribution, le cas échéant, de la précédente subvention terminée, tous programmes confondus. Le programme s'adresse : -aux personnes morales sans but lucratif (organismes, coopératives opérées à des fins non lucratives ou autorités publiques) souhaitant contribuer au développement de la culture et des communications : -qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec; -qui s'inscrivent dans l'un des secteurs d'intervention du Ministère; -aux demandeurs suivants qui s'inscrivent dans le secteur d'intervention à l'action internationale : artistes ou personnes morales sans but lucratif répondant aux conditions générales d'admissibilité du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et dont la pratique professionnelle est reconnue par cet organisme; Artistes : aux fins de ce programme, le terme « artistes » inclut également les écrivains, les conteurs et les artisans créateurs. les entreprises qui répondent aux conditions générales d'admissibilité du Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel (SODEXPORT) de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Du projet Pour être accueilli, un projet doit : • correspondre aux orientations et aux priorités du Ministère tant dans le secteur d'intervention où il s'inscrit que sur le territoire concerné par sa réalisation (local, régional, interrégional, national ou international). Ces orientations et ces priorités sont décrites dans la page sur les balises de l'aide financière, qui s'appuient sur les

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	dynamisme des milieux de la culture et des communications, au bénéfice des citoyennes et des citoyens, en soutenant financièrement des projets spécifiques et non récurrents, issus des acteurs qui contribuent aux orientations et aux priorités du Ministère. Ces orientations et ces priorités sont décrites dans la page sur les balises de l'aide financière. Plus spécifiquement, le programme vise à soutenir : -le renouvellement et le développement de l'offre de produits, d'activités et de services culturels ou de communications dans ses différents secteurs d'intervention; -le renouvellement et le développement de la demande de produits, d'activités et de services culturels ou de communications dans ses différents secteurs d'intervention; -le développement du marché hors Québec ainsi que le rayonnement sur la scène internationale de l'expertise québécoise dans les domaines de la culture et des communications; -l'appui aux organismes culturels et de communications dans une situation précaire ou dans une phase de développement cruciale et structurante pour leur avenir. Situation précaire : dans le présent programme, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par organisme culturel et de communications « dans une situation précaire » un organisme qui fait face à une éventuelle fermeture, mais qui bénéficie d'un soutien élevé du milieu et des capacités organisationnelles pour la poursuite de ses activités. Dans des circonstances précises, l'aide accessible par ce volet permet à un organisme de se restructurer afin qu'il puisse continuer à s'investir dans la communauté qu'il dessert. Phase de développement cruciale et structurante : on entend par organisme culturel et de communication dans « une phase de développement cruciale et structurante » pour son avenir un organisme dans une phase décisive lui permettant d'améliorer son organisation administrative et sa croissance par le développement d'activités.	politiques, les cadres de référence, les documents d'orientation régionaux et le plan stratégique du Ministère Exclusions À l'international, ne sont pas recevables les projets : - portant sur le fonctionnement courant d'un organisme, c'est-à-dire relevant d'activités tenues pour normales et régulières; - financés dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère; - de nature récurrente; Nature récurrente : par « nature récurrente » le Ministère entend, par exemple, la présentation du même projet chaque année. Toutefois, des projets pluriannuels évoluant en différentes phases pourraient être accueillis. - d'achat d'entreprise; - liés au déplacement pour des activités ou séjours réalisés pour : - du réseautage; - des tournées de spectacles; - de la recherche et de la création artistique; - du perfectionnement ou du développement de carrière; - liés à l'invitation de programmeurs hors Québec à un événement québécois. Les projets touchant les invitations de programmeurs hors Québec sont recevables dans le volet Appel du programme. Dans les autres secteurs d'intervention ne sont pas recevables les projets : - portant sur le fonctionnement courant d'un organisme, c'est-à-dire relevant d'activités tenues pour normales et régulières; - financés dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère; - admissibles à l'un des programmes d'aide du CALQ, de la SODEC ou de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec; - de nature récurrente; Nature récurrente : par « nature récurrente » le Ministère entend, par exemple, la présentation du même projet chaque année. Toutefois, des projets pluriannuels évoluant en différentes phases pourraient être accueillis. - d'achat d'entreprise.
pour les organismes de formation en art	Objectifs généraux	Conditions générales Le programme s'adresse aux organismes sans but lucratif :

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	Pour les disciplines artistiques qu'il vise, le programme a pour objectifs : - de maintenir ou d'améliorer la qualité des formations (la qualité inclut, le cas échéant, la santé et la sécurité des personnes) ; - de maintenir ou d'améliorer l'accessibilité à des formations ; - de maintenir ou d'augmenter la participation à des formations ; - de contribuer à la santé financière des organismes de formation en art.	- qui ont leur siège au Québec et qui y effectuent la majorité de leurs activités ; - qui sont en activité depuis au moins deux ans ; - qui présentent des états financiers équilibrés ; - qui génèrent des revenus de diverses sources publiques et privées ; - qui possèdent une politique en matière de harcèlement. Ne sont pas admissibles au programme : - les organismes inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics ; - les organismes qui ont, au cours des deux années précédant la demande d'aide financière, fait défaut de respecter leurs obligations après avoir été dûment mis en demeure en lien avec l'attribution d'une aide financière antérieure par le Ministère. Conditions spécifiques aux différents sous-volets Sous-volet 1.1 Le sous-volet 1.1 du programme est réservé aux organismes de formation en art qui constituent les bases de la filière de formation et : - qui appartiennent à l'une des trois catégories suivantes : - écoles de formation en art ; - camps artistiques d'envergure régionale, québécoise ou internationale ; - maîtrises ; - qui ont pour mission de donner de la formation dans les disciplines suivantes : - arts du cirque ; - danse classique ou contemporaine ; - musique classique ; - qui, dans le cas des écoles de formation en art d'envergure locale, s'inscrivent dans une filière de formation, en partenariat avec les écoles soutenues par le Ministère, qui donnent de la formation postsecondaire ou qui confirment leur intérêt à s'y inscrire en faisant état des démarches entreprises à cette fin ; - qui, dans le cas des écoles de formation en art, donnent des cours sur une période minimale de 24 semaines, consécutives ou non, au cours de leur exercice financier annuel ; - qui, dans le cas des camps artistiques, offrent des sessions de formation pendant un minimum de 4 semaines, consécutives ou non, au cours de leur exercice financier annuel et offrent un hébergement à leurs participants ; - qui, dans le cas des maîtrises, sont composées majoritairement de jeunes âgés de moins de 18 ans et donnent

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
		des cours et des répétitions sur une période minimale de 24 semaines, consécutives ou non, au cours de leur exercice financier annuel. Ne sont pas admissibles au sous-volet 1.1 du programme : - les écoles de danse ni celles de musique d'envergure locale situées dans les agglomérations de Québec et de Montréal ; - les camps artistiques d'envergure locale ni ceux dont la gestion administrative et la gestion financière sont assurées par une école de formation en art. Sous-volet 1.2 Le sous-volet 1.2 du programme est réservé aux organismes de formation en art qui constituent les bases de la filière de formation et : - qui appartiennent à la catégorie des orchestres de jeunes (symphoniques ou à cordes) ; - qui ont pour mission de donner de la formation dans la discipline de la musique classique ; - qui sont composés d'au moins 15 musiciens, dont la majorité est âgée de 12 à 25 ans, et qui tiennent des répétitions sur une période minimale de 24 semaines, consécutives ou non, au cours de leur exercice financier annuel. Ne sont pas admissibles au sous-volet 1.2 du programme les orchestres de jeunes relevant d'établissements d'enseignement du réseau de l'éducation, ce qui inclut les écoles publiques et privées des réseaux francophone et anglophone offrant une éducation préscolaire ou un enseignement primaire et secondaire, ainsi que tous les établissements d'enseignement postsecondaire publics et privés. Sous-volet 2.1 Le sous-volet 2.1 du programme est réservé aux organismes de formation postsecondaire en art : - qui appartiennent à la catégorie des écoles de formation en art d'envergure québécoise, pancanadienne ou internationale ; - qui ont pour mission de donner de la formation dans les disciplines suivantes : - art dramatique (incluant la comédie musicale) ; - cinéma et audiovisuel ; - humour ; - métiers d'art ; - qui, dans le cas des écoles de formation en art, donnent des cours sur une période minimale de 24 semaines, consécutives ou non, au cours de leur exercice financier annuel. Sous-volet 2.2

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
		Le sous-volet 2.2 du programme est réservé aux organismes de formation en loisir en art : • qui appartiennent à l'une des 2 catégories suivantes : - o écoles de formation en art d'envergure locale ; - o camps artistiques ; • qui ont pour mission de donner de la formation dans les disciplines suivantes : - o art dramatique (incluant la comédie musicale) ; - o création littéraire ; - o création musicale populaire ; • qui, dans le cas des écoles de formation en art, donnent des cours sur une période minimale de 24 semaines, consécutives ou non, au cours de leur exercice financier annuel ; • qui, dans le cas des camps artistiques, offrent des sessions de formation pendant un minimum de 4 semaines, consécutives ou non, au cours de leur exercice financier annuel et offrent un hébergement à leurs participants. Ne sont pas admissibles au sous-volet 2.2 du programme les écoles de formation ni les camps en interprétation de la musique populaire.
pour les centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	Le programme Aide au fonctionnement a pour objectifs, dans le cas présent, de permettre aux centres régionaux de services aux bibliothèques publiques : • le maintien ou l'amélioration de la qualité des services offerts aux bibliothèques affiliées en visant un niveau similaire sur l'ensemble du territoire québécois, plus spécifiquement les services concernant : - o l'acquisition de ressources documentaires aux fins des collections régionales et l'actualisation de ces collections, - o la circulation et l'accessibilité des collections régionales de livres imprimés dans les bibliothèques affiliées du territoire desservi, - o le soutien offert aux équipes des	Admissibilité Clientèle admissible L'aide financière est uniquement destinée aux centres régionaux de services aux bibliothèques publiques. Clientèle non admissible N'est pas admissible au programme tout demandeur qui se trouve dans l'une des situations suivantes : • est un ministère ou un organisme budgétaire du gouvernement du Québec mentionné dans l'annexe 1 de la <i>Loi sur l'administration financière</i> (RLRQ, chapitre A-6.001); • est une personne désignée par l'Assemblée nationale, un ministère ou un organisme fédéral; • a, au cours des 2 années précédant la demande d'aide financière, fait défaut de respecter ses obligations après avoir été dûment mis en demeure en lien avec l'octroi d'une aide financière antérieure par le Ministère; • est en situation de faillite ou d'insolvabilité au sens de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité (L.R.C. [1985], chapitre B-3)</i>; • est inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics. Dépenses admissibles • Les coûts de la main-d'œuvre (avantages sociaux compris); • Les coûts de location d'équipement ou de locaux; • Les coûts associés au siège social de l'organisme;

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	bibliothèques affiliées, notamment en matière de formation pour les animations et d'outils d'animation, - o le suivi des besoins des bibliothèques affiliées et la planification des services offerts à celles-ci, notamment en matière de numérique; • la poursuite des efforts déployés afin de maintenir ou d'améliorer la desserte des municipalités de moins de 5 000 habitants, incluant les communautés autochtones.	• Les coûts de télécommunications et d'Internet; • Les coûts d'achat de matériel ou d'équipement; • Les frais d'étude et d'expertise-conseil; • Les frais de sous-traitance; • Les frais de promotion; • Les frais de déplacement (lesquels doivent respecter les barèmes en vigueur au gouvernement du Québec); • Les frais d'administration; • Les coûts pour les documents admissibles comme il est précisé dans la section Précisions sur les documents admissibles au programme. Exclusions • Les coûts de fonctionnement autres que ceux indiqués dans les dépenses admissibles; • Les coûts pour les documents non admissibles au programme.
pour les institutions muséales	Le programme a pour objectif d'offrir un soutien au fonctionnement aux institutions muséales de manière à : • Maintenir l'accessibilité des institutions muséales; • Préserver la qualité de l'offre muséale sur le territoire; • Contribuer à la santé financière des institutions muséales.	Le programme s'adresse aux personnes morales sans but lucratif (organisme ou coopérative) : • Qui ont leur siège social au Québec et qui y réalisent la majorité de leurs activités; • Qui offrent à la population ou à leurs membres (selon le cas) les conditions optimales d'accès à leurs activités, à leurs biens et à leurs services; • Qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention. Répondre aux conditions d'admissibilité générales et spécifiques de l'un ou l'autre des volets ne constitue pas une garantie de financement et n'entraîne aucune obligation pour le Ministère.
pour les organismes de regroupement	Objectif L'Aide au fonctionnement vise à permettre aux organismes de regroupement : • de remplir leur rôle reconnu d'expertise-conseil, de communication, de regroupement, de formation et de développement; • d'offrir des services de qualité à leurs	Admissibilité Conditions générales Le programme s'adresse aux personnes morales sans but lucratif (organismes ou coopératives) : • qui ont leur siège social au Québec et qui y effectuent la majorité de leurs activités; • qui offrent à leurs membres et à la population les conditions optimales d'accès à leurs activités, à leurs biens et à leurs services; • qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère à la suite de l'obtention d'une

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	membres; - de réaliser des actions concrètes qui permettront : - d'accroître l'appropriation et l'usage de pratiques numériques dans le but d'inciter leurs membres à effectuer ce virage; - d'appuyer la mise en œuvre de pratiques organisationnelles écoresponsables.	subvention. Conditions spécifiques L'Aide au fonctionnement est destinée aux organismes de regroupement : - qui appartiennent à l'une des catégories suivantes : - organismes de regroupement de portée nationale; - organismes de regroupement de portée régionale; - dont la représentativité est clairement démontrée au Ministère par le fait que leurs membres constituent un groupe suffisamment important dans leur secteur ou sur leur territoire d'intervention; - qui remplissent les rôles suivants : - conseiller : agir à titre d'expert-conseil auprès des milieux culturels et des communications ou de partenaires et d'instances publiques; - Les milieux culturels incluent les milieux artistiques. - communiquer : exercer une veille stratégique et agir comme relayeur d'information auprès des acteurs culturels et des communications de leur territoire ou de leur secteur en plus de contribuer à la promotion du milieu; - regrouper : faciliter et soutenir la concertation et le rassemblement des milieux culturels et des communications et favoriser la relation de ces derniers avec les partenaires du secteur ou sur le territoire; - former : assurer le développement des compétences et la formation continue des artistes, des travailleurs culturels et des communications de leur secteur ou sur leur territoire; - développer : mener et soutenir, en partenariat, des projets de développement structurants au regard des priorités et des enjeux nationaux ou régionaux, notamment par des services mutualisés; - qui agissent à titre de représentant et de porte-parole de leurs membres, notamment dans le contexte de consultations publiques ou ciblées; - qui disposent d'une permanence. - C'est-à-dire que les organismes de regroupement disposent d'un lieu physique permanent adéquat et

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
		accessible au public, en étant propriétaires ou locataires en vertu d'une entente écrite, et qu'ils ont du personnel rémunéré. Exclusions Ne sont pas admissibles à l'Aide au fonctionnement : - les organismes nationaux de loisir culturel et les centres régionaux de services aux bibliothèques publiques; - Le loisir culturel est un ensemble d'activités réalisées dans les secteurs d'intervention de la culture ou des communications, qui sont pratiquées librement et qui favorisent le développement, la formation, l'expression et la créativité des personnes, de même que leur appréciation des œuvres. - les syndicats et les associations professionnelles dont la raison d'être est la défense et la promotion des intérêts de leurs membres; - les regroupements d'organismes en communication dont les membres ne sont pas des organismes communautaires; - les organismes dont la mission et les actions visent uniquement le public en général; de tels organismes peuvent cependant être admissibles à une aide au fonctionnement offerte à divers autres types de demandeurs par le Ministère, le Conseil des arts et des lettres du Québec , la Société de développement des entreprises culturelles ou la Bibliothèque et Archives nationales du Québec ; - les organismes qui ont, au cours des 2 années précédant la demande d'aide financière, fait défaut de respecter leurs obligations après avoir été dûment mis en demeure en lien avec l'attribution d'une aide financière antérieure par le Ministère; - les organismes inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics.
pour les organismes nationaux de loisir culturel	Le programme a pour objectifs de permettre aux organismes nationaux de loisir culturel d'offrir des services accessibles et diversifiés, afin : - d'augmenter la pratique libre et organisée du loisir culturel au Québec, par un soutien financier aux organismes; - d'augmenter et de maintenir les activités des communautés d'intérêts, notamment le	L'aide est accordée aux organismes qui : - sont des associations nationales de loisir du secteur culturel et qui sont chefs de file dans leur champ d'intervention; - sont en activité depuis au moins 2 ans; - ont reçu la reconnaissance gouvernementale officielle des organismes nationaux de loisir; - répondent aux critères permettant d'identifier les organismes d'action communautaire; - démontrent une stabilité et une vie démocratique saine, en conformité avec les règles et exigences reconnues

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	réseautage des membres, la diffusion d'information, la représentation et la promotion de la pratique.	pour les organismes à but non lucratif; • disposent, d'après les états financiers des 3 dernières années, de revenus autonomes équivalant en moyenne à au moins 35 % de leurs revenus totaux; • ont pour membres soit un minimum de 1 000 individus, soit des groupes représentant ensemble un effectif affilié d'au moins 1 000 individus ou regroupent des fournisseurs de services constituant un effectif affilié d'au moins 15 organismes ou associations; • assurent le déploiement de services dans au moins 9 des 17 régions administratives du Québec; • offrent des services diversifiés favorisant l'exercice du droit au loisir culturel; • offrent des services favorisant le regroupement de communautés d'intérêts et la prise en charge citoyenne du loisir culturel, dans une perspective de pérennité de la pratique.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AUX INITIATIVES DE PARTENARIAT (programme venu à échéance au 31 mars 2022)	
Finalités et objectifs du programme	Types d'initiative de partenariat
Finalité du programme La politique culturelle du Québec <i>Partout, la culture</i> propose de dynamiser la relation entre la culture et le territoire en prenant appui sur les initiatives culturelles des municipalités et des municipalités régionales de comté (MRC). Cette orientation prend en compte la diversité des régions et prône l'équité dans les interventions. De plus, le gouvernement du Québec vise à renforcer le partenariat coopératif, souple et durable – avec l'ensemble des municipalités et des MRC – pour la mise en œuvre des objectifs nationaux en culture. Le programme Aide aux initiatives de partenariat s'inscrit dans cette logique. Il cherche donc à assurer la présence de la culture dans toutes les régions et le quotidien des citoyens en agissant sur la vitalité culturelle. Pour ce faire, un soutien financier est apporté à des ententes conclues avec des municipalités et des MRC partout sur le territoire québécois. Cette façon de procéder devrait avoir pour effets : • d'accroître la participation citoyenne au développement culturel des collectivités; • de renforcer l'identité locale et le sentiment d'appartenance des collectivités; • de renforcer le dynamisme économique, social et démocratique. Les partenariats mis en place grâce à ce programme portent sur une lecture commune des enjeux et des défis territoriaux. Ils tiennent compte de la diversité des besoins des citoyennes et des citoyens et ils permettent une modulation des façons de faire d'un territoire à l'autre en fonction des priorités locales et régionales. Les ententes sont conclues dans le respect de la mission de chacune des parties. Ces dernières conviennent des objectifs à atteindre et s'entendent sur le partage des responsabilités et leurs contributions respectives. Objectifs Le programme a pour objectifs, dans l'ensemble des régions administratives du Québec, de : 1. valoriser une vie culturelle participative et engagée; 2. mettre en valeur les éléments identitaires du territoire; 3. positionner la culture comme un moteur de développement durable économique, social et territorial. Le programme Aide aux initiatives de partenariat permet la conclusion d'ententes de développement culturel. Ces ententes peuvent avoir pour objet la réalisation aussi bien d'actions directement liées à la culture et aux communications que d'actions auxquelles la culture et les communications apportent une valeur ajoutée.	Clientèles admissibles Les municipalités et les MRC. Clientèles non admissibles -Les villes de Montréal et de Québec. -Les demandeurs qui, au cours des deux années précédant la demande d'aide financière, ont fait défaut de respecter leurs obligations après avoir dûment été mis en demeure en lien avec l'octroi d'une aide financière antérieure par le Ministère ou l'organisme subventionnaire, seront déclarés non admissibles. -Les bénéficiaires ne pourront pas utiliser les fonds à destination d'organismes inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ou ayant fait défaut, au cours des deux années précédant la demande d'aide financière, de respecter leurs obligations après avoir dûment été mis en demeure en lien avec l'octroi d'une aide financière antérieure par le Ministère ou l'organisme subventionnaire. Conditions particulières Une entente de développement culturel peut être conclue entre le Ministère et une municipalité ou une MRC (bénéficiaire). D'autres partenaires publics ou privés (tiers partenaires) peuvent participer à la réalisation des actions ou au financement, mais ces derniers ne sont pas signataires de l'entente. Le bénéficiaire doit avoir des ressources humaines consacrées à la mise en œuvre de l'entente, avoir adopté et mis en œuvre une politique culturelle ou être en voie de se doter d'une telle politique. Voir le Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique culturelle municipale. Actions admissibles Sont admissibles aux ententes de développement culturel les actions : • non récurrentes, limitées dans le temps, structurantes; Toute action peut être réalisée sur une base pluriannuelle et dans une perspective de structuration et qui vise à la rendre viable. • inscrites en fonction des axes d'intervention et des objectifs communs décrits dans le <i>Cadre de référence : ententes de développement culturel : pour un partenariat souple et coopératif avec le milieu municipal</i>. Les axes et les objectifs du nouveau <i>Cadre de référence</i> se trouvent à l'annexe 2. Établir une entente sectorielle de développement constitue également une action admissible dans le cadre des ententes de développement culturel. Cette entente sectorielle doit être conclue en vue d'adapter l'action gouvernementale aux spécificités régionales ou de réaliser les priorités déterminées par des instances régionales et gouvernementales en matière de culture et de communications. Elle devra répondre aux conditions d'admissibilité et d'application des programmes du Fonds de développement des territoires (FDT) et du Fonds d'appui au

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AUX INITIATIVES DE PARTENARIAT (programme venu à échéance au 31 mars 2022)	
Finalités et objectifs du programme	Types d'initiative de partenariat
	rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
	Dépenses admissibles Les dépenses admissibles sont celles directement liées à la réalisation d'une action : • les coûts de main-d'œuvre temporaire, d'honoraires et de frais de services professionnels autres que municipaux ; • les coûts de location d'équipement ou de locaux autres que municipaux ; • les coûts d'achat de matériel ou d'équipements autres que municipaux ; • les frais de promotion autres que municipaux ; • les frais liés au financement, lorsque l'aide financière est versée sous forme de remboursement de service de dette. Dépenses non admissibles Dans le cas présent ne sont pas admissibles les dépenses effectuées avant la date de la lettre d'annonce, de même que les dépenses liées : -au fonctionnement normal d'un organisme ou d'une activité; -au soutien et à la réalisation d'actions sur une base récurrente; -à la masse salariale et aux avantages sociaux d'employés municipaux; -aux frais qui ne sont pas directement liés à la réalisation de l'action; -à une action financée dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère ou admissible à l'un des programmes d'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
ENTENTE CIBLÉE	
Objectifs du programme	Admissibilité
Objectif spécifique Convenir d'ententes mettant en œuvre des actions structurantes dans un des secteurs d'interventions du ministère de la Culture et des Communications. • Lecture et livre; • Patrimoine; • Muséologie; • Arts de la scène; • Intégration des arts à l'architecture; • Médias et multimédia; • Cinéma et audiovisuel; • Loisir culturel; • Tourisme culturel; • Médiation culturelle; • Culture-éducation.	Clientèles admissibles Le programme s'adresse aux autorités publiques ou aux organismes légalement constitués et sans but lucratif, notamment les coopératives qui souhaitent convenir d'une entente qui : • s'inscrit dans l'un des secteurs d'intervention listés précédemment; • répond à l'une des fonctions culturelles ou à plusieurs des fonctions culturelles suivantes : - o sensibilisation des publics; - o formation; - o création; - o étude et recherche réalisée au profit des partenaires; - o production; - o diffusion; - o protection; • correspond aux objectifs et priorités du Ministère tant dans le secteur d'intervention où il

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AUX INITIATIVES DE PARTENARIAT (programme venu à échéance au 31 mars 2022)	
Finalités et objectifs du programme	Types d'initiative de partenariat
	s'inscrit que sur le territoire concerné par sa réalisation (local, régional, interrégional, national ou international) – ces objectifs et priorités sont énoncés dans les politiques, les cadres de référence et les plans d'action territoriaux du Ministère ainsi que dans sa planification stratégique; • revêt un caractère d'originalité, d'innovation ou de structuration sectorielle ou territoriale. Exclusions Ne sont pas recevables les ententes constituées de projets : • financés dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère; • admissibles à l'un des programmes d'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) ou de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) à l'exception des projets qui s'inscrivent dans le domaine de l'action internationale; • portant sur le fonctionnement courant d'un organisme déjà établi qui reçoit une aide au fonctionnement du Ministère.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE	
Finalité du programme	Volets du programme
Finalité du programme La culture est reconnue comme une composante essentielle du développement de la société québécoise. Le dynamisme culturel au Québec contribue à la vitalité et au développement social et économique des régions. L'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à des services équitables ainsi qu'à des productions variées sur l'ensemble du territoire dans tous les secteurs de la culture et des communications sont également nécessaires. Dans ce contexte, le programme Mécénat Placement Culture vise à assurer l'autonomie et la sécurité financière des organismes à but non lucratif des domaines de la culture et des communications. De façon plus spécifique, le programme : - stimule la création de fonds permanents; - encourage le développement et l'habitude de réaliser des collectes de fonds. Pour ce faire, il cible l'aide financière offerte sous forme de dons et de contributions par des donateurs (individus ou corporations privées), des fondations ou d'autres organismes de bienfaisance enregistrés du Québec de même que certaines sommes dont peuvent disposer les organismes afin de se constituer des fonds.	Volet A Régulier Le volet A stimule la création de fonds capitalisés à perpétuité dans une fondation associée. Ces fonds sont composés des revenus des organismes provenant de collectes de fonds et des sommes affectées par leur conseil d'administration, auxquels s'ajoute la subvention versée par le programme. Le montant cédé à la fondation associée par l'organisme peut être récupéré au dixième anniversaire du versement de la subvention; cependant la subvention est cédée à perpétuité. Volet B Collectes de fonds d'un regroupement d'organismes Le volet B encourage la réalisation de collectes de fonds collectives et la création de fonds cédés et investis au profit des regroupements. Cette nouveauté permet notamment à des organismes d'une même région de se mobiliser pour unir leurs forces. Le traitement des montants recueillis et de la subvention est identique à celui du volet A. Volet C Développement du mécénat Le volet C, quant à lui, sert d'incitatif à la réalisation des premières collectes de fonds. Il vise donc à développer l'habitude de réaliser des collectes de fonds annuelles chez les organismes qui n'ont jamais fait ce type de démarche, sans pour autant perdre de vue la création de fonds perpétuels. Les dons recueillis n'ont pas à être confiés à une fondation associée, mais sont utilisés par l'organisme pour ses activités de fonctionnement. Par contre, la subvention est cédée à perpétuité à la fondation associée.

PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS (PAI)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
FINALITÉS Le programme d'aide aux immobilisations contribue à la mise en œuvre du Fonds du patrimoine culturel québécois, inscrit dans la Loi constitutive du ministère de la Culture et des Communications, ainsi qu'à l'application de la politique de l'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement. Le programme se rattache aux orientations en gestion des infrastructures du Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures. Le programme d'aide aux immobilisations : contribue au développement social, culturel et économique du Québec par l'amélioration des équipements et des infrastructures culturelles devant répondre aux normes et aux standards	Le programme s'adresse au propriétaire d'un bien meuble ou immeuble : a) respectant les conditions d'admissibilité définies respectivement pour chacun des trois volets du programme; b) ayant respecté, le cas échéant, ses engagements envers le ministre lors de l'octroi d'une précédente aide financière; c) respectant les dispositions de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002) pour un bien visé par cette loi. Ne sont pas admissibles au programme, les organismes suivants : a) Un organisme autre que budgétaire énuméré à l'annexe 2 de la Loi sur

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS (PAI)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
professionnels, et par la protection et la mise en valeur des biens patrimoniaux, et ce, dans une perspective de développement durable; - favorise l'accessibilité et la participation citoyenne aux arts et à la culture, le renforcement de l'identité et du sentiment d'appartenance ainsi que le renforcement de la création artistique. OBJECTIFS En soutenant des projets proposés par des acteurs du milieu et visant la restauration d'œuvres d'intégration, le maintien ou la bonification des équipements et des infrastructures nécessaires pour leurs activités dans des domaines culturels, patrimoniaux et des communications, et la conservation ou la mise en valeur de biens patrimoniaux, le programme : - Préserver et maintenir en bon état les biens immobiliers patrimoniaux; - Assurer des conditions adéquates de préservation et de conservation des œuvres, des biens patrimoniaux et des archives; - Assurer l'accès à des infrastructures culturelles sécuritaires et conformes aux normes et standards du secteur culturel et des communications par le maintien, le remplacement, l'ajout et l'amélioration des infrastructures culturelles; - Améliorer les conditions matérielles favorisant la création, la formation, la production et la diffusion dans les domaines des arts visuels, arts médiatiques, arts de la scène, arts littéraires et métiers d'art et culture autochtone; - Assurer l'accès à l'art public par l'intégration de nouvelles œuvres; - Préserver et maintenir en bon état les œuvres d'intégration;	l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001); b) Le Musée des beaux-arts de Montréal; c) Uniquement pour le volet 1 du programme, restauration de biens patrimoniaux, un organisme du réseau de l'éducation ou du réseau de la santé, dont le bien est admissible à une aide financière provenant du ministère dont il relève. Les demandeurs qui se trouvent dans l'une ou l'autre des situations suivantes ne sont pas admissibles : a) être inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA); b) avoir fait défaut de respecter leurs obligations après avoir été dûment mis en demeure en lien avec l'octroi d'une aide financière antérieure par le Ministère, au cours des 2 dernières années précédant la demande d'aide financière. VOLET 1 – RESTAURATION DE BIENS PATRIMONIAUX CLIENTÈLE ADMISSIBLE Le volet 1 s'adresse à la clientèle admissible au programme détenant, sur un bien meuble ou immeuble, soit : a) un droit de propriété au sens du Code civil du Québec, notamment une emphytéose dont la durée minimale correspond à la durée de la convention d'aide financière; b) un bail (avec loyer) ou une entente d'occupation (sans loyer) et une entente de gestion de l'immeuble, et ce, dans le cas d'un organisme à but non lucratif, d'une coopérative ou d'une municipalité, pour une durée minimale correspondant à la durée de la convention d'aide financière. Lorsque le propriétaire est une municipalité qui a conclu un bail ou une entente d'occupation avec un organisme à but non lucratif ou une coopérative, la demande d'aide financière doit être déposée par la municipalité. BIENS ADMISSIBLES Sont admissibles à ce volet, les biens suivants : Biens protégés par le gouvernement ou le ministre de la Culture et des Communications en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002)

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS (PAI)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	• Bien immobilier d'intérêt patrimonial situé dans un site patrimonial déclaré; • Immeuble patrimonial classé ou bien immobilier d'intérêt patrimonial situé dans un site patrimonial classé; • Objet patrimonial classé (incluant un bien mobilier faisant partie d'un ensemble classé comme objet patrimonial); • Site archéologique classé, comme site patrimonial ou site archéologique faisant partie d'un immeuble ou d'un site patrimonial classé. Biens immobiliers protégés par la municipalité • Immeuble patrimonial cité en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel; • Bien immobilier ayant une valeur patrimoniale significative reconnue dans le cadre d'un inventaire du patrimoine bâti et site d'intérêt patrimonial significatif, faisant l'objet de mesures de protection prévues à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ chapitre A-19.1); • Bien immobilier d'intérêt patrimonial situé dans un site patrimonial cité en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. VOLET 2 – MAINTIEN ET BONIFICATION DES ÉQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES CLIENTÈLE ADMISSIBLE Ce volet s'adresse à la clientèle admissible au programme détenant, sur un bien meuble ou immeuble, soit : a) un droit de propriété au sens du Code civil du Québec, notamment une emphytéose dont la durée minimale correspond à la durée de la convention d'aide financière; b) une offre d'achat; c) un bail (avec loyer) ou une entente d'occupation (sans loyer), dans le cas d'un organisme à but non lucratif, d'une coopérative ou d'une municipalité. Pour une intervention sur un immeuble (sous-volet 2.2) : • lorsque le propriétaire est une municipalité qui a conclu un bail ou une entente d'occupation avec un organisme à but non lucratif ou une coopérative, la demande d'aide financière doit être déposée par la municipalité; • lorsque le propriétaire n'est pas une municipalité, le bail ou l'entente d'occupation doit être soumis et approuvé par le ministre et avoir une durée minimale de :

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS (PAI)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	a) cinq (5) ans lorsque l'aide financière est inférieure à 300 000 \$; b) quinze (15) ans lorsque l'aide financière est égale ou supérieure à 300 000 \$ et égale ou inférieure à 700 000 \$; c) vingt-deux (22) ans lorsque l'aide financière est supérieure à 700 000 \$; lorsqu'un bail ou une entente d'occupation est détenu par un diffuseur, ce dernier doit également détenir sur l'immeuble une entente de gestion de la programmation. BIENS ADMISSIBLES Les infrastructures culturelles sont définies comme les biens meubles et immeubles ayant une des vocations culturelles suivantes : Bibliothèque a) Bibliothèque publique (autonome ou affiliée); b) Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP). Archives Services d'archives privées agréés ou ayant amorcé le processus pour obtenir l'agrément par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Institution muséale Musée, centre d'exposition ou lieu d'interprétation ayant obtenu l'agrément par le Ministère. Arts visuels, arts médiatiques, arts de la scène et arts littéraires Centre de formation, de production ou de diffusion voué aux arts visuels, aux arts médiatiques, aux arts de la scène ou aux arts littéraires, dans la mesure où il répond à l'un des critères suivants : - Il reçoit une aide au fonctionnement du ministre; - Il est soutenu, par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) par l'un des programmes suivants : Soutien à la mission ou Programmation spécifique, à l'exclusion d'un festival. Métiers d'art Centre de formation, de production ou de diffusion voué aux métiers d'art, dans la mesure où il reçoit une aide au fonctionnement du ministre où il reçoit, ou est admissible, à une aide de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Média communautaire et radio autochtone

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS (PAI)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	Média communautaire ou radio autochtone qui est admissible ou qui reçoit une aide au fonctionnement du ministre. Équipement multifonctionnel Centre multifonctionnel combinant plusieurs infrastructures culturelles parmi ceux décrits précédemment. Centre culturel autochtone Centre d'interprétation, de formation, de production ou de diffusion de la culture autochtone pour les communautés autochtones et les villages nordiques.

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
Finalité du programme Le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier vise à soutenir les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités pour qu'elles puissent contribuer davantage à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine culturel immobilier. Ce dernier a de nombreux bienfaits pour la société. Sa conservation favorise le développement durable, maintien ou améliore le cadre de vie et la qualité des paysages, procure aux citoyens et aux citoyennes un sentiment de fierté et contribue à définir leur identité, en plus de stimuler le tourisme ainsi que l'économie locale. Ressource fragile et non renouvelable, le patrimoine immobilier est toutefois menacé par le manque d'entretien et la négligence dont il peut être victime. Le programme s'inscrit dans les activités du ministère de la Culture et des Communications. Le patrimoine culturel est un des domaines d'intervention du Ministère, comme le prévoit sa loi constitutive (RLRQ, chapitre M-17.1). Le Ministère est également responsable de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i> (RLRQ, chapitre P-9.002). Le programme s'inscrit dans ces textes légaux ainsi que dans les objectifs de la politique culturelle du Québec <i>Partout, la culture</i> adoptée en 2018. Cette dernière a comme principal but de rendre la culture accessible à toutes et à tous et de la positionner au cœur du développement de l'ensemble des régions du Québec. En matière de patrimoine culturel, la politique souhaite entre autres améliorer la qualité des milieux de vie (objectif 3.1), miser sur le plein potentiel du patrimoine culturel (objectif 3.2) et prendre appui sur les initiatives culturelles des MRC et des municipalités (objectif 3.4). Le programme repose sur l'approche du partage des responsabilités en matière de patrimoine culturel préconisée par le Ministère. En effet, ce dernier considère que la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel sont une responsabilité partagée entre le gouvernement, les MRC, les municipalités et les propriétaires d'immeubles possédant un intérêt patrimonial. Le Ministère estime qu'il lui revient de veiller aux éléments patrimoniaux possédant un intérêt à l'échelle nationale et d'accompagner les MRC et les municipalités pour qu'elles veillent sur les éléments patrimoniaux possédant un intérêt à l'échelle régionale et locale. Les ententes conclues en vertu du programme portent sur une lecture commune des enjeux et des défis que pose la conservation du patrimoine immobilier. Elles tiennent compte de la diversité des besoins et permettent une modulation des façons de faire d'un territoire à l'autre et en fonction des priorités locales et régionales. Les ententes sont conclues dans le respect de la mission de chacune des parties, qui conviennent des objectifs à atteindre et qui s'entendent sur le partage des responsabilités et leurs contributions respectives.	Volet 1a Clientèles admissibles Les MRC et les municipalités sont admissibles au sous-volet 1a. Des MRC d'une même région administrative peuvent s'associer pour présenter une demande commune. Les MRC associées doivent alors nommer une MRC pour les représenter dans le traitement de la demande. Le ministère de la Culture et des Communications encourage les demandes provenant des MRC. Si une municipalité présente une demande et que la MRC dans laquelle est située cette municipalité n'a pas présenté de demande, le Ministère pourra accompagner les organismes municipaux dans leur concertation pour que cette demande provienne de la MRC. Néanmoins, si la MRC ne souhaite pas présenter de demande, celle de la municipalité pourra être admissible. Si une MRC et une municipalité située dans cette MRC présentent des demandes séparément, le Ministère privilégiera celle provenant de la MRC et accompagnera les organismes municipaux dans leur concertation. Clientèles non admissibles Ne sont pas admissibles au sous-volet 1a : • Les villes de Montréal et de Québec*; • Les conseils de bande; • Les demandeurs qui n'ont pas respecté leurs obligations lors de l'octroi d'une précédente aide financière du ministère de la Culture et des Communications. De plus, les MRC et les municipalités qui sont bénéficiaires de l'entente ne peuvent pas utiliser les fonds du sous-volet 1a pour les personnes et les organismes suivants : • Les organismes inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics; • Les propriétaires d'immeubles qui sont en infraction envers une disposition de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i>; • Les organismes du gouvernement du Québec et ceux du gouvernement du Canada. * Des ententes similaires pourraient être entérinées avec la Ville de Montréal et la Ville de Québec par l'adoption d'un décret gouvernemental. Conditions particulières Le regroupement de MRC, la MRC ou la municipalité qui souhaite conclure une entente dans le cadre du sous-volet 1a doit avoir adopté au préalable un règlement établissant un programme

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
Objectifs généraux - Augmenter la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine immobilier; - Soutenir le milieu municipal dans la préservation du patrimoine immobilier comme composante de l'aménagement et de l'occupation durables des territoires. Sous-volet 1a : Restauration du patrimoine immobilier de propriété privée Objectif spécifique - Augmenter le nombre d'interventions par le milieu municipal en faveur de la préservation du patrimoine immobilier de propriété privée. Sous-volet 1b : Restauration du patrimoine immobilier de propriété municipale Le sous-volet 1b vise la conclusion d'ententes entre les MRC, les municipalités et le ministère de la Culture et des Communications pour la restauration du patrimoine immobilier de propriété municipale. Objectif spécifique - Augmenter le nombre d'interventions par le milieu municipal en faveur de la préservation du patrimoine immobilier de propriété municipale. Volet 2 : Entente pour l'embauche d'agents et d'agentes de développement en patrimoine immobilier Le volet 2 vise la conclusion d'ententes entre les MRC, les municipalités et le ministère de la Culture et des Communications pour l'embauche d'agents et d'agentes de développement en patrimoine immobilier. Le ministère de la Culture et des Communications, avec la collaboration du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, coordonnera un réseau rassemblant les agents et agentes de développement en patrimoine immobilier embauchés par les MRC et les municipalités. Objectif spécifique - Outiller le milieu municipal par le recours à des ressources spécialisées en patrimoine immobilier pour qu'il contribue davantage à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine culturel immobilier.	régional ou local d'aide financière à la restauration patrimoniale. Ce programme détermine les modalités permettant à l'organisme municipal d'administrer l'aide financière pouvant être octroyée à des propriétaires privés d'immeubles possédant un intérêt patrimonial et situés sur son territoire. Ce programme doit être rédigé selon un gabarit proposé par le ministère de la Culture et des Communications et approuvé par celui-ci avant la signature de la lettre d'annonce de l'aide financière. Le regroupement de MRC, la MRC ou la municipalité qui souhaite réaliser ou compléter un inventaire du patrimoine culturel immobilier en vue d'identifier des immeubles pouvant être admissibles au programme de restauration patrimoniale peut financer cette intervention dans le cadre du sous-volet 1a. D'autres organismes publics ou privés (tiers partenaires) peuvent participer à la réalisation des interventions admissibles au sous-volet 1a ou à leur financement, mais ils ne sont pas signataires de l'entente. Immeubles admissibles Seuls les immeubles qui possèdent un intérêt patrimonial et qui appartiennent à des propriétaires privés sont admissibles au sous-volet 1a. Pour les termes de ce programme, un immeuble possédant un intérêt patrimonial est un bien immobilier, au sens du <i>Code civil</i> (RLRQ, chapitre CCQ-1991), qui a été construit avant 1975 (inclusivement) et qui correspond obligatoirement à l'une des deux conditions suivantes : - Un immeuble qui bénéficie d'une mesure de protection attribuée en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i> par une municipalité (immeuble patrimonial cité ou immeuble situé dans un site ou dans un immeuble patrimonial cité), par la ministre de la Culture et des Communications (immeuble patrimonial classé ou immeuble situé dans un immeuble ou dans un site patrimonial classé) ou par le gouvernement (immeuble situé dans un site patrimonial déclaré); - Un immeuble dont l'intérêt patrimonial est reconnu comme supérieur dans un inventaire effectué pour une municipalité ou une MRC et qui est également visé par une mesure de protection de la <i>Loi sur l'aménagement et l'urbanisme</i>, notamment un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou un programme particulier d'urbanisme (PPU). Interventions admissibles Les interventions admissibles au sous-volet 1a comprennent les travaux de restauration* et de préservation, dans la mesure où : - Ces travaux portent sur les éléments caractéristiques** visés par la mesure de

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	protection de l'immeuble; • Ces travaux font l'objet d'un contrat de construction, de biens ou de services. Il est à noter que, pour la réalisation de travaux de construction, à l'exception des travaux réalisés en régie interne, les organismes municipaux et les organismes publics assujettis à la Loi sur les contrats des organismes publics sont soumis aux règles en matière d'adjudication des contrats qui leur sont applicables. Les autres organismes admissibles ont l'obligation de procéder par appel d'offres public pendant une durée minimale de 15 jours pour tout contrat de travaux de construction comportant une dépense égale ou supérieure à 100 000 \$; • Ces travaux sont exécutés, selon l'expertise requise, par un entrepreneur détenant la licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec, par un artisan membre du Conseil des métiers d'arts du Québec ou par un restaurateur professionnel employé du Centre de conservation du Québec ou par un restaurateur, en pratique privée, accrédité par l'Association canadienne des restaurateurs professionnels; • Les autorisations et les permis requis ont été émis préalablement à la réalisation des travaux dans le cas d'un bien protégé par la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i>. Les autres interventions admissibles au sous-volet 1a sont les suivantes : • Les carnets de santé ou audits techniques produits par les experts des disciplines concernées (architecture, ingénierie de structure, etc.) précisant l'état général du bâtiment (incluant l'état de conservation de ses différentes composantes) avant la réalisation de travaux de restauration, ainsi que les interventions requises, leurs coûts et l'urgence pour chacune des conditions observées; • Toute étude spécifique professionnelle complémentaire au carnet de santé ou à l'audit technique permettant d'établir un juste diagnostic des conditions existantes (par exemple : caractérisation d'amiante, caractérisation de sols, rapport de structure, etc.); • Les rapports et interventions archéologiques directement associés aux travaux admissibles; • Les consultations auprès d'architectes ou d'organismes offrant des services-conseils en restauration patrimoniale et disposant d'une entente à cet effet avec la MRC ou la municipalité; • Les inventaires du patrimoine culturel immobilier en vue d'identifier les immeubles admissibles au programme de restauration patrimoniale. * La restauration implique la remise en état ou le remplacement des composantes d'origine ou anciennes d'un bâtiment avec des matériaux et des savoir-faire traditionnels. La préservation implique l'entretien non destructif des diverses composantes d'origine ou anciennes du bâtiment

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	afin de les maintenir en bon état de conservation. ** Dans la majorité des cas, ces éléments sont ceux de l'enveloppe extérieure de l'immeuble. Toutefois, dans le cas d'un immeuble patrimonial classé ou cité en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i>, les éléments visés par la protection peuvent aussi inclure les éléments patrimoniaux intérieurs. Dépenses admissibles Les dépenses qui sont admissibles au sous-volet 1a comprennent : • Les coûts de main-d'œuvre, les honoraires ou les frais de service professionnels associés à la réalisation des interventions admissibles; • Les honoraires professionnels et techniques ainsi que le coût de location d'équipement et les coûts d'achat de matériaux qui sont directement associés aux travaux de restauration et de préservation admissibles; • Les frais liés au financement de l'entente, lorsque l'aide financière est versée sous forme de remboursement de service de dette. Dépenses non admissibles Les dépenses qui ne sont pas admissibles au sous-volet 1a comprennent : • Les dépenses qui ne sont pas directement liées aux interventions admissibles; • Les dépenses associées à des travaux réalisés en régie interne; • Les frais de déplacement; • Les dépenses liées à un projet financé dans le cadre d'un autre programme du ministère de la Culture et des Communications, notamment le programme Aide aux immobilisations et le Programme visant la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux du Conseil du patrimoine religieux du Québec; • Les dépenses associées à un projet d'agrandissement; • Les frais associés à la masse salariale et aux avantages sociaux des employés et employées des organismes municipaux; • Les autres coûts directs ou indirects d'exploitation, d'entretien régulier et de gestion; • Les coûts des biens et services reçus en tant que don ou contribution non financière; • Les frais de présentation d'une demande d'aide financière; • Les frais liés à des travaux de rénovation*;

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	- Les frais juridiques liés à une poursuite (par exemple entre le propriétaire et l'entrepreneur); - Les frais de garantie prolongée, de pièces de rechange, d'entretien ou d'utilisation d'un équipement; - Les contributions en services des organismes municipaux et du Ministère. De plus, les frais engagés avant la signature de la lettre d'annonce de l'aide financière ne peuvent pas être pris en compte dans les dépenses admissibles, ainsi que ceux qui sont engagés après l'échéance de la convention. Enfin, aucun dépassement de coût des activités ou des projets n'est accepté aux fins d'une aide financière supplémentaire. * La rénovation implique la réparation ou le remplacement des composantes d'un bâtiment par des matériaux contemporains sans égard au patrimoine ni à l'usage de savoir-faire traditionnels. Volet 1b Clientèles admissibles Les MRC et les municipalités sont admissibles au sous-volet 1b. Des MRC d'une même région administrative peuvent s'associer pour présenter une demande commune. Les MRC associées doivent alors nommer une MRC pour les représenter dans le traitement de la demande. Le ministère de la Culture et des Communications et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation encouragent les demandes provenant des MRC. Si une municipalité présente une demande et que la MRC dans laquelle est située cette municipalité n'a pas présenté de demande, les ministères pourront accompagner les organismes municipaux dans leur concertation pour que cette demande provienne de la MRC. Néanmoins, si la MRC ne souhaite pas présenter de demande, celle de la municipalité pourra être admise. Si une MRC et une municipalité située dans cette MRC présentent des demandes séparément, le ministère de la Culture et des Communications et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation privilégieront celle provenant de la MRC et accompagneront les organismes municipaux dans leur concertation. Clientèles non admissibles Ne sont pas admissibles au sous-volet 1b : - Les villes de Montréal et de Québec*;

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	• Les conseils de bande; • Les demandeurs qui n'ont pas respecté leurs obligations lors de l'octroi d'une précédente aide financière du ministère de la Culture et des Communications ou du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation; • Les propriétaires privés d'immeubles. * Des ententes similaires pourraient être entérinées avec la Ville de Montréal et la Ville de Québec par l'adoption d'un décret gouvernemental. Conditions particulières Le regroupement de MRC, la MRC ou la municipalité qui souhaite conclure une entente dans le cadre du sous-volet 1b doit prévoir des interventions sur au moins deux immeubles situés sur son territoire. Le regroupement de MRC, la MRC ou la municipalité qui souhaite réaliser ou compléter un inventaire du patrimoine culturel immobilier en vue d'identifier des immeubles pouvant être admissibles au programme de restauration patrimoniale peut financer cette intervention dans le cadre du sous-volet 1b. D'autres organismes publics ou privés (tiers partenaires) peuvent participer à la réalisation des interventions admissibles au sous-volet 1b ou à leur financement, mais ils ne sont pas signataires de l'entente. Immeubles admissibles Seuls les immeubles qui possèdent un intérêt patrimonial et qui appartiennent à une MRC ou à une municipalité sont admissibles au sous-volet 1b. Pour les termes de ce programme, un immeuble possédant un intérêt patrimonial est un bien immobilier, au sens du <i>Code civil</i> (RLRQ, chapitre CCQ-1991), qui a été construit avant 1975 (inclusivement) et qui correspond obligatoirement à l'une des deux conditions suivantes : 1. Un immeuble qui bénéficie d'une mesure de protection attribuée en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i> par une municipalité (immeuble patrimonial cité ou immeuble situé dans un site ou dans un immeuble patrimonial cité), par la ministre de la Culture et des Communications (immeuble patrimonial classé ou immeuble situé dans un immeuble ou dans un site patrimonial classé) ou par le gouvernement (immeuble situé dans un site patrimonial déclaré); 2. Un immeuble dont l'intérêt patrimonial est reconnu comme supérieur dans un inventaire effectué pour une municipalité ou une MRC et qui est également visé par une mesure de protection de la <i>Loi sur l'aménagement et l'urbanisme</i>, notamment un plan

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou un programme particulier d'urbanisme (PPU). Interventions admissibles Les interventions admissibles au sous-volet 1b comprennent les travaux de restauration* et de préservation, dans la mesure où : • Ces travaux portent sur les éléments caractéristiques** visés par la mesure de protection de l'immeuble; • Ces travaux font l'objet d'un contrat de construction, de biens ou de services. Il est à noter que, pour la réalisation de travaux de construction, à l'exception des travaux réalisés en régie interne, les organismes municipaux et les organismes publics assujettis à la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i> sont soumis aux règles en matière d'adjudication des contrats qui leur sont applicables. Les autres organismes admissibles ont l'obligation de procéder par appel d'offres public pendant une durée minimale de 15 jours pour tout contrat de travaux de construction comportant une dépense égale ou supérieure à 100 000 \$; • Ces travaux sont exécutés, selon l'expertise requise, par un entrepreneur détenant la licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec, par un artisan membre du Conseil des métiers d'arts du Québec ou par un restaurateur professionnel employé du Centre de conservation du Québec ou par un restaurateur, en pratique privée, accrédité par l'Association canadienne des restaurateurs professionnels; • Les autorisations et les permis requis ont été émis préalablement à la réalisation des travaux dans le cas d'un bien protégé par la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i>. Les autres interventions admissibles au sous-volet 1b sont les suivantes : • Les carnets de santé ou audits techniques produits par les experts des disciplines concernées (architecture, ingénierie de structure, etc.) précisant l'état général du bâtiment (incluant l'état de conservation de ses différentes composantes) avant la réalisation de travaux de restauration, ainsi que les interventions requises, leurs coûts et l'urgence pour chacune des conditions observées; • Toute étude spécifique professionnelle complémentaire au carnet de santé ou à l'audit technique permettant d'établir un juste diagnostic des conditions existantes (par exemple : caractérisation d'amiante, caractérisation de sols, rapport de structure, etc.); • Les rapports et interventions archéologiques directement associés aux travaux admissibles; • Les consultations auprès d'architectes ou d'organismes offrant des services-conseils en restauration patrimoniale et disposant d'une entente à cet effet avec la MRC ou la

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	municipalité; • Les inventaires du patrimoine culturel immobilier en vue d'identifier les immeubles admissibles au programme de restauration patrimoniale. * La restauration implique la remise en état ou le remplacement des composantes d'origine ou anciennes d'un bâtiment avec des matériaux et des savoir-faire traditionnels. La préservation implique l'entretien non destructif des diverses composantes d'origine ou anciennes du bâtiment afin de les maintenir en bon état de conservation. ** Dans la majorité des cas, ces éléments sont ceux de l'enveloppe extérieure de l'immeuble. Toutefois, dans le cas d'un immeuble patrimonial classé ou cité en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i>, les éléments visés par la protection peuvent aussi inclure les éléments patrimoniaux intérieurs. Dépenses admissibles Les dépenses qui sont admissibles au sous-volet 1b comprennent : • Les coûts de main-d'œuvre, les honoraires ou les frais de service professionnels associés à la réalisation des interventions admissibles; • Les honoraires professionnels et techniques ainsi que le coût de location d'équipement et les coûts d'achat de matériaux qui sont directement associés aux travaux de restauration et de préservation admissibles; • Les frais liés au financement de l'entente, lorsque l'aide financière est versée sous forme de remboursement de service de dette. Dépenses non admissibles Les dépenses qui ne sont pas admissibles au sous-volet 1b comprennent : • Les dépenses qui ne sont pas directement liées aux interventions admissibles; • Les dépenses associées à des travaux réalisés en régie interne; • Les frais de déplacement; • Les dépenses liées à un projet financé dans le cadre d'un autre programme du ministère de la Culture et des Communications, notamment le programme Aide aux immobilisations et le Programme visant la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux du Conseil du patrimoine religieux du Québec; • Les dépenses associées à un projet d'agrandissement; • Les dépenses liées à un projet financé dans le cadre d'un autre programme du ministère

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

9 RP3
Annexe 1

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	des Affaires municipales et de l'Habitation; • Les frais associés à la masse salariale et aux avantages sociaux des employés et employées des organismes municipaux; • Les autres coûts directs ou indirects d'exploitation, d'entretien régulier et de gestion; • Les coûts des biens et des services reçus en tant que don ou contribution non financière; • Les frais de présentation d'une demande d'aide financière; • Les frais liés à des travaux de rénovation*; • Les frais juridiques liés à une poursuite (par exemple : entre le propriétaire et l'entrepreneur); • Les frais de garantie prolongée, de pièces de rechange, d'entretien ou d'utilisation d'un équipement; • Les contributions en services des partenaires ou organismes municipaux et du ministère de la Culture et des Communications. De plus, les frais engagés avant la signature de la lettre d'annonce de l'aide financière ne peuvent pas être pris en compte dans les dépenses admissibles, ainsi que ceux qui sont engagés après l'échéance de la convention. Enfin, aucun dépassement de coût des activités ou des projets n'est accepté aux fins d'une aide financière supplémentaire. * La rénovation implique la réparation ou le remplacement des composantes d'un bâtiment par des matériaux contemporains sans égard au patrimoine ni à l'usage de savoir-faire traditionnels. Volet 2 Clientèles admissibles Les MRC et les municipalités sont admissibles au volet 2. Des MRC d'une même région administrative peuvent s'associer pour présenter une demande commune. Les MRC doivent alors nommer une MRC pour les représenter dans le traitement de la demande. Le ministère de la Culture et des Communications et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation encouragent les demandes provenant des MRC. Si une municipalité présente une demande et que la MRC dans laquelle est située cette municipalité n'a pas présenté de demande, les ministères pourront accompagner les organismes municipaux dans leur concertation pour que cette demande provienne de la MRC. Néanmoins, si la MRC ne souhaite pas présenter de demande, celle de la municipalité pourra être admise.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	Si une MRC et une municipalité située dans cette MRC présentent des demandes séparément, le ministère de la Culture et des Communications et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation privilégieront celle provenant de la MRC et accompagneront les organismes municipaux dans leur concertation. Clientèles non admissibles Ne sont pas admissibles au volet 2 : • Les villes de Montréal et de Québec*; • Les conseils de bande**; • Les demandeurs qui n'ont pas respecté leurs obligations lors de l'octroi d'une précédente aide financière du ministère de la Culture et des Communications ou du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. * Des ententes similaires pourraient être entérinées avec la Ville de Montréal et la Ville de Québec par l'adoption d'un décret, comme décidé de concert avec le Conseil du trésor. ** Le programme Aide au développement culturel autochtone rassemble l'ensemble des interventions du ministère de la Culture et des Communications auprès des Premières Nations et des Inuits. Action admissible La seule action admissible au volet 2 est l'embauche et le maintien en fonction, par les MRC et les municipalités, pour la durée de l'entente, d'agents ou d'agentes de développement en patrimoine immobilier. Les conditions et les attributions de ce poste sont présentées à l'annexe 2. Dépenses admissibles Les dépenses admissibles au volet 2 sont : • Le salaire et les avantages sociaux de l'agent ou l'agente de développement en patrimoine immobilier; • Les frais de déplacement liés aux activités organisées pour le réseau des agents et agentes de développement en patrimoine immobilier selon les barèmes en vigueur au sein de la fonction publique du Québec, incluant les frais de transport et d'hébergement. Dépenses non admissibles Les dépenses qui ne sont pas admissibles au volet 2 comprennent :

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	• Les dépenses qui ne sont pas directement liées à l'action prévue dans ce volet; • Les frais associés à la masse salariale et aux avantages sociaux du personnel des organismes municipaux, outre ceux de l'agent ou l'agent de développement; • Les frais liés au logement de l'agent ou l'agent de développement et à l'aménagement de son lieu de travail; • Les autres coûts directs ou indirects d'exploitation, d'entretien régulier et de gestion; • Les frais de présentation d'une demande d'aide financière; • Les contributions en services de l'organisme municipal, du ministère de la Culture et des Communications et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. De plus, les frais engagés avant la signature de la lettre d'annonce de l'aide financière ne peuvent pas être pris en compte dans les dépenses admissibles. Enfin, aucun dépassement de coût n'est accepté aux fins d'une aide financière supplémentaire.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES (PADIC)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
Le Programme Aide au développement des infrastructures culturelles s'inscrit dans le cadre du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, mis sur pied par le gouvernement du Canada (Canada) et pour lequel l'Entente bilatérale intégrée (EBI) a été conclue entre le gouvernement du Québec (Québec) et le Canada le 6 juin 2018. Il permet d'accorder une aide financière pour la réalisation d'un projet d'infrastructure culturelle en vertu de l'EBI. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec (Ministère) est responsable de la mise en place du sous-volet <i>Infrastructures culturelles</i> du volet <i>Soutien aux infrastructures communautaires, culturelles et récréatives</i> de l'EBI. Objectifs : 1. Améliorer l'accès aux infrastructures culturelles 2. Améliorer la qualité des infrastructures culturelles	Demandeur admissible : • un organisme municipal régi par la <i>Loi sur les cités et villes</i> (RLRQ, chapitre C-19) ou par le <i>Code municipal du Québec</i> (RLRQ, chapitre C-27.1); • un gouvernement des Premières Nations ou Inuit établi en vertu d'une loi fédérale ou provinciale qui et comprend une structure de gouvernance, incluant le gouvernement d'une bande indienne. Le demandeur doit avoir respecté, le cas échéant, ses engagements envers le Ministère lors de l'octroi d'une précédente aide financière. Pour être admissible au présent programme, un demandeur doit détenir, sur le bien immeuble visé par les travaux, l'un ou l'autre des éléments suivants : • un droit de propriété, au sens du Code civil du Québec; • une promesse d'achat. Lorsque l'exploitation de l'infrastructure culturelle possédée par un demandeur est sous la responsabilité d'un organisme à but non lucratif, la demande doit être déposée par le demandeur et les conditions suivantes doivent être remplies pour assurer l'admissibilité : • un bail ou une entente d'occupation doivent être signés entre le propriétaire et l'organisme à but non lucratif. Ils doivent être soumis et approuvés par le Ministère et avoir une durée minimale correspondant à : • 10 ans lorsque l'aide financière provenant du Québec est inférieure à 300 000 \$; • 15 ans lorsque l'aide financière provenant du Québec est égale ou inférieure à 700 000 \$; • 22 ans lorsque l'aide financière provenant du Québec est supérieure à 700 000 \$. • lorsqu'un bail ou une entente d'occupation sont détenus par un diffuseur, celui-ci doit également convenir, à la satisfaction du Ministère d'une entente de gestion de la programmation.

LISTE DES PROGRAMMES D’AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES (PADIC)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	Infrastructure admissible • ouverte au public ; • non réservée aux membres d'une organisation; • axée sur les résidents locaux; • de nature non commerciale.
	L'infrastructure admissible au présent programme est définie comme un bien immeuble ayant une des vocations culturelles suivantes : • bibliothèque : bibliothèque publique (autonome ou affiliée); • archives : services d'archives privées agréées ou ayant amorcé le processus pour obtenir l'agrément de Bibliothèque et Archives nationales du Québec; • institution muséale : musée, centre d'exposition ou lieu d'interprétation ayant obtenu l'agrément, du Ministère; • arts visuels, arts médiatiques, arts de la scène et arts littéraires : centre de formation, de production ou de diffusion voué aux arts visuels, aux arts médiatiques, aux arts de la scène ou aux arts littéraires, dans la mesure où ses espaces ne sont pas utilisés à des fins d'enseignement (voir la section Infrastructures non admissibles), et où il répond à l'un des critères suivants : - o il reçoit une aide au fonctionnement du Ministère; - o il est soutenu, par le Conseil des arts et des lettres du Québec, par l'un des programmes suivants : Soutien à la mission ou Programmation spécifique, à l'exclusion d'un festival; • métiers d'art : centre de formation, de production ou de diffusion voué aux métiers d'art, dans la mesure où il reçoit une aide au fonctionnement du Ministère ou une aide de la Société de développement des entreprises culturelles, ou qu'il y est admissible, et où ses espaces ne sont pas utilisés à des fins d'enseignement (voir la section Infrastructures non admissibles); • média communautaire et radio autochtone : dans la mesure où ils reçoivent une aide au

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES (PADIC)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	fonctionnement du Ministère; • infrastructure multifonctionnelle : centre multifonctionnel combinant plusieurs infrastructures culturelles parmi celles décrites précédemment, dans la mesure où ses espaces ne sont pas utilisés à des fins d'enseignement (voir la section Infrastructures non admissibles). • centre culturel autochtone : centre d'interprétation, de formation, de production ou de diffusion de la culture autochtone pour les communautés autochtones et les villages nordiques. Travaux admissibles Les travaux de construction et de restauration doivent être exécutés, selon l'expertise requise, par un entrepreneur détenant une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec, un artisan membre du Conseil des métiers d'art du Québec ou par un restaurateur professionnel¹. Les travaux et interventions admissibles sont effectués sur une infrastructure admissible et doivent principalement viser l'atteinte des objectifs du présent programme. Les travaux et interventions admissibles sont les suivants : • la construction (rénovation, transformation, agrandissement, réaménagement, construction neuve, requalification, restauration, mise aux normes); • la reconstruction, incluant la démolition d'une infrastructure désuète existante; • la restauration des éléments caractéristiques, dans le cas d'une infrastructure culturelle située dans un immeuble patrimonial, sous réserve d'une autorisation de travaux en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i> (chapitre P-9.002); • les interventions visant, dans le cas des institutions muséales : - o le lieu ayant fait l'objet de l'agrément ou, le cas échéant, sa relocalisation; - o un lieu supplémentaire n'ayant pas fait l'objet de l'agrément, dont l'usage est lié à la

¹ « Restaurateur professionnel » réfère à un employé du Centre de conservation du Québec (CCQ) ou à restaurateur professionnel en pratique privée accrédité par l'Association canadienne des restaurateurs professionnels.

MCC - Liste des programmes d'aide financière 2022-2023 (di@pason)

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES (PADIC)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	mission muséale (acquisition ou construction d'un nouvel immeuble, travaux visant à rétablir, à maintenir, à améliorer ou à transformer un immeuble en vue d'un usage lié directement à la mission muséale de l'organisme); • les interventions archéologiques (surveillance, inventaire ou fouilles) associées aux travaux d'excavation liés à une infrastructure dans le cadre d'une intervention admissible au présent programme, conditionnellement à l'octroi d'un permis de recherche archéologique décerné en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel; • l'acquisition d'un bâtiment dans le but d'y aménager une infrastructure culturelle admissible; • l'acquisition, le remplacement et l'installation d'équipements spécialisés, essentiels à l'exploitation de l'actif ou du projet, répondant à l'ensemble des critères suivants : - o sont utilisés régulièrement ou requis par la réglementation; - o sont liés à la retombée directe et mesurable; - o ne sont pas utilisés à des fins de revente; - o ont une durée de vie d'au moins 1 an; - o chaque unité représente, selon les paramètres du Canada, un investissement important. • l'acquisition et l'installation de mobiliers ou d'équipements visant l'accessibilité universelle; • la certification de bâtiment durable (inscription et certification), le cas échéant; • la tenue d'un concours d'architecture, le cas échéant; • les interventions recommandées dans les études portant sur les gaz à effet de serre et la résilience aux changements climatiques.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AUTRES INTERVENTIONS PARTICULIÈRES EN CULTURE ET EN COMMUNICATIONS	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
Finalité Le programme <i>Autres interventions particulières en culture et communications</i> donne au Ministère la possibilité de soutenir diverses initiatives favorisant le développement de la culture et des communications qui ne peuvent pas être accueillies dans ses quatre grands programmes d'aide financière. Objectifs Les objectifs du programme <i>Autres interventions en culture et communications</i> sont les suivants : • accorder une aide financière au fonctionnement à des organismes qui ne rencontrent pas les conditions d'admissibilité du programme <i>Aide au fonctionnement</i>, mais dont le Ministère juge essentiel de soutenir la mission et les activités; • accorder une aide financière à des projets qui ne remplissent pas les conditions d'admissibilité du programme <i>Aide aux projets</i>, mais que le Ministère juge essentiel de soutenir; • maintenir la contribution financière du Ministère requise par l'application de lois, notamment de la <i>Loi sur les biens culturels</i>, qui ne peut s'effectuer dans le cadre de l'un de ses quatre grands programmes d'aide financière; • maintenir la contribution financière du Ministère à un ensemble de prix ou de récompenses offertes dans les divers secteurs de la culture et des communications.	Le programme s'adresse : Pour ce qui est de l'aide au fonctionnement Le programme s'adresse aux personnes morales (organisme ou autorité publique) : ▪ qui ont leur siège social au Québec et qui y réalisent la majorité de leurs activités; ▪ qui offrent à la population ou à leurs membres (selon le cas) les conditions optimales d'accès à leurs activités, à leurs biens et à leurs services; ▪ qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention. Pour ce qui est de l'aide aux projets Le programme s'adresse aux personnes morales (organisme ou autorité publique) et aux individus dont le projet : ▪ s'inscrit dans l'un des secteurs d'intervention de la culture et des communications; ▪ corresponds aux objectifs et priorités du Ministère tant dans le secteur d'intervention où il s'inscrit que sur le territoire concerné par sa réalisation (local, régional, interrégional, national ou international); ▪ revêts un caractère d'originalité, d'innovation ou de structuration sectorielle ou territoriale. Pour ce qui est de la contribution requise pour l'application d'une loi ▪ aux municipalités qui ont accordé une réduction de taxes foncières à des propriétaires de monuments et sites classés situés sur leur territoire, suivant les dispositions du règlement découlant de l'article 33 de la <i>Loi sur les biens culturels</i> (L.R.Q., c. B-4). Pour ce qui est de la contribution à divers prix ou récompenses ▪ à des individus s'étant distingués dans les secteurs des arts, de la littérature ou du patrimoine, pour ce qui est des six Prix du Québec relevant du Ministère; ▪ à des commissions scolaires et à des établissements du réseau de l'éducation (maternelles, écoles, collèges, universités), pour ce qui est des prix Essor pour lesquels le Ministère agit à titre de partenaire du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES); ▪ à des organismes ayant la responsabilité de l'organisation de concours, de la sélection de candidats et de la remise de récompenses dans le cadre de l'attribution de prix soulignant l'excellence dans divers secteurs de la culture et des communications.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME D'APPARIEMENT AUX DONS DES FONDATIONS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ORGANISMES DU PORTEFEUILLE CULTURE ET COMMUNICATION	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
Le programme d'appariement aux dons des fondations des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications (ci-après, programme) réfère aux fondations apparentées liées en exclusivité des sociétés d'État (ci-après, fondations) et vise à encourager les sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications à développer des méthodes de diversification de leurs sources de financement. Le programme vise à encourager également les fondations des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications à capitaliser à perpétuité une part de leurs revenus provenant des collectes de fonds, contribuant ainsi à assurer l'autonomie et la sécurité financière des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications. De façon plus spécifique, le programme : - encourage la capitalisation à perpétuité de dons et contributions recueillis par les fondations des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications; - stimule la diversification des sources de financement des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications; - stimule l'engagement des donateurs (individus ou corporations privées) dans le soutien financier à long terme des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications.	Les fondations des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications suivants sont admissibles : - Bibliothèque et Archives nationales du Québec - Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec - Musée d'art contemporain de Montréal - Musée de la civilisation - Musée des beaux-arts de Montréal - Musée national des beaux-arts du Québec - Société de la Place des Arts de Montréal - Société du Grand Théâtre de Québec Ces fondations sont des organismes de bienfaisance enregistrés (OBE) à l'Agence du revenu du Canada (ARC). Le demandeur doit présenter les renseignements permettant d'évaluer sa demande, c'est-à-dire : - le formulaire d'inscription à une demande de subvention de contrepartie; - la liste à jour des membres de son conseil d'administration; - l'attestation d'enregistrement à l'Agence du revenu du Canada (ARC); - la liste des dons liés au montant soumis à l'appariement; - les états financiers du dernier exercice terminé de la fondation (ceux-ci doivent être audités, approuvés et signés par les représentants autorisés du conseil d'administration) : • les états financiers doivent clairement identifier les dons et les contributions recueillis et déposés dans le cadre du programme; • dans tous les cas, les états financiers doivent présenter l'évolution du fonds généré dans le cadre du programme. Le montant maximal annuel soumis à l'appariement pour chaque demandeur, à l'issue de l'analyse des demandes, est de 250 000 \$. La fondation doit déposer les dons et les contributions soumis à l'appariement dans un fonds à perpétuité.

OCTROI À LA FONDATION DES ARTISTES D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR UN FONDS D'URGENCE CRÉÉ DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE DU MILIEU CULTUREL ET DESTINÉ AUX ARTISTES ET TRAVAILLEURS CULTURELS NON-SALARIÉS DU SECTEUR DE LA SCÈNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021-2022	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
Finalité du programme *Il ne s'agit pas d'un programme, mais d'un fonds. Octroi à la Fondation des artistes d'une aide financière pour un fonds d'urgence créé dans le cadre du Plan de relance économique du milieu culturel et destiné aux artistes et travailleurs culturels non-salariés du secteur de la scène pour l'exercice financier 2021-2022. Objectif Le fonds d'urgence a pour objectif d'appuyer les artistes et travailleurs culturels du secteur des arts de la scène aux prises avec des difficultés financières majeures. Les actions prévues permettront notamment d'ajouter une somme supplémentaire au fonds d'urgence pour les artistes et travailleurs culturels visés aux prises avec des difficultés financières majeures et de soutenir directement les artistes les plus touchés et ne pouvant reprendre leurs activités régulières compte tenu des mesures sanitaires en cours.	La Fondation des artistes est responsable de la gestion de ce fonds d'aide. Les critères d'admissibilité sont les suivants : • Œuvrer dans le domaine des arts de la scène et participer directement à la création ou la diffusion d'une œuvre artistique; • Être un artiste professionnel ou travailleur culturel, membre ou non d'une association professionnelle; • Avoir été actif professionnellement au cours des trois dernières années (travailleur autonome); • Éprouver des difficultés financières dues au manque ou à la perte de contrats. • Exclusion Le comité chargé d'analyser l'admissibilité des demandes se réserve le droit de refuser toute personne recevant un salaire ou des prestations d'assurance-emploi.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

FONDS RÉGIONAL D'URGENCE POUR LES ORGANISMES AFFECTÉS PAR LA PANDÉMIE DE COVID-19 (FRUC) (programme qui n'a pas été ouvert en 2022-2023)	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
Finalité du programme Les revenus autonomes des organismes soutenus par le Ministère représentent en moyenne 80 % de leurs revenus globaux. Quant aux organismes culturels non soutenus par les programmes Aide au fonctionnement du Ministère, ils doivent généralement composer avec seulement leurs revenus autonomes pour assurer leurs activités et ne peuvent souvent compter sur aucune subvention. Même s'ils ne sont pas soutenus par le Ministère de manière récurrente, ces organismes culturels constituent souvent un tissu de précieuses ressources culturelles pour les territoires où ils se trouvent. Leur disparition pourrait entraîner la destruction d'écosystèmes culturels d'importance aux échelles locales et régionales. Après la relance des activités économiques en juin 2020, de nombreux organismes culturels se sont retrouvés en difficulté financière grave et n'ont pas pu être en mesure de réembaucher leur personnel ni de reprendre leurs activités là où elles avaient été laissées à la mi-mars 2020. Le Fonds d'urgence donne au Ministère la possibilité de soutenir directement les organismes dont la survie est menacée à court terme (période de 6 à 8 mois). Objectif Éviter la fermeture permanente d'organismes culturels et de communications dans le but de maintenir la culture québécoise vivante.	Admissibilité Le Fonds d'urgence s'adresse exclusivement aux organismes à but non lucratif (OBNL) démontrant des difficultés financières à cause de la pandémie de COVID-19. Ces OBNL doivent œuvrer dans les secteurs d'intervention du Ministère et peuvent être soutenus ou non au fonctionnement par ce dernier; cependant, les organismes non soutenus par le Ministère seront privilégiés. Exclusion Tous les organismes sous la responsabilité de la Société de développement des entreprises culturelles, du Conseil des arts et des lettres du Québec et de Bibliothèque et Archives nationales du Québec sont exclus du présent programme.

MCC - Liste des programmes d'aide financière 2022-2023 (di@pason)

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
Appel de projets pour le rayonnement de la culture québécoise	Le programme Appel de projets pour le rayonnement de la culture québécoise s'inscrit dans le Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel 2022-2025. Ce plan a pour objectif de répondre directement aux demandes du milieu pour qui, après les multiples bouleversements des dernières années, il est maintenant essentiel de recréer les habitudes, de ramener les spectateurs dans les lieux de diffusion et de créer de nouveaux publics. Le soutien offert dans le cadre de cet appel de projet favorisera un meilleur positionnement de l'offre québécoise sur le marché interne face à l'offre internationale. Il vise également à apporter une réponse aux problèmes de visibilité, de découvrabilité et de stimulation de la demande. Les objectifs généraux de l'Appel de projets visent à : • accroître le rayonnement des œuvres, des contenus, des pratiques et des produits culturels d'ici ainsi que celui des artistes et artisans les proposant; • augmenter la consommation des œuvres, des contenus et des produits culturels québécois sur l'ensemble du territoire québécois. Le volet 1 de l'appel Développement et déploiement d'initiatives collectives vise à: • accroître la demande des œuvres, des produits ou des événements culturels québécois, • Augmenter la fréquentation de lieux culturels québécois • Stimuler l'adoption de pratiques culturelles par la population du Québec; • Stimuler le développement de publics et de segments du marché québécois • . Le volet 2 - Développement et production d'activités d'envergure participant à la reconnaissance ou à la valorisation de la culture québécoise vise à : • accroître la réalisation d'activités d'envergure exceptionnelles et novatrices • intensifier le rayonnement de la culture québécoise, partout sur le territoire québécois;accentuer l'exposition du grand public québécois à de nouveaux contenus, produits, œuvres ou événements enrichissant l'offre culturelle québécoise.	Le programme s'adresse aux organisations constituées selon l'une des formes juridiques suivantes: • une personne morale à but non lucratif; • une coopérative; • une entreprise collective; • une entreprise privée à but lucratif; • un organisme municipal; • un gouvernement des Premières Nations ou des Inuit. Le demandeur doit être légalement constitué depuis plus de 12 mois et avoir son siège social et principal établissement au Québec. Il doit démontrer que le contrôle effectif de l'entreprise est majoritairement détenu par des personnes étant citoyennes canadiennes ou des résidents permanents et ayant leur résidence fiscale au Québec. Ne sont pas admissibles au programme : • les entreprises individuelles; • les ministères, les établissements de santé et d'éducation ainsi que les organismes budgétaires et autres que budgétaires du gouvernement du Québec régis par la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., chapitre A-6.001); • les universités et les centres de recherche; • les demandeurs inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics; • les demandeurs qui ont, au cours des deux années précédant la demande d'aide financière, fait défaut de respecter leurs obligations après avoir été dûment mis en demeure en lien avec l'attribution d'une aide financière antérieure par le Ministère.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
Appel de projets pour le soutien aux initiatives de commémoration	Le programme Appel de projets pour le soutien aux initiatives de commémoration vise à accroître le nombre de gestes de commémoration et leur rayonnement pour que les citoyennes et citoyens de toutes les régions du Québec aient l'occasion de participer à des commémorations d'intérêt national, régional ou local et de se souvenir collectivement de personnages, d'événements et de lieux qui ont marqué l'histoire du Québec. Les objectifs de l'appel visent à : • Multiplier les occasions, pour les citoyennes et citoyens de toutes les régions du Québec, de participer à des activités de commémoration d'intérêt national, régional ou local; • Accroître le rayonnement des initiatives mettant en valeur des personnages, des événements et des lieux qui ont marqué l'histoire du Québec pour permettre à plus de citoyennes et de citoyens d'y être exposés; • Améliorer les connaissances et l'appropriation de la population à l'égard de son histoire collective et susciter un sentiment de fierté.	Le programme s'adresse aux organisations constituées selon l'une des formes juridiques suivantes • une personne morale à but non lucratif; • une coopérative; • une entreprise collective; • un organisme municipal ; • un gouvernement des Premières Nations ou des Inuit Le demandeur doit être légalement constitué depuis plus de 12 mois et avoir son siège social et principal établissement au Québec. Le Ministère entend par siège social l'endroit où se situe le centre de décision, là où s'exerce la direction véritable de l'organisation. Les sociétés d'État (incluant le Musée des beaux-arts de Montréal, qui relève d'une loi particulière) et les ministères et organismes relevant du gouvernement du Québec, les universités et les centres de recherche, les entreprises privées à but lucratif, ainsi que les entreprises individuelles, ne sont pas admissibles. De plus, le demandeur qui se trouve dans l'une ou l'autre des 2 situations suivantes n'est pas admissible à une aide financière du gouvernement : 1) être inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics; 2) au cours des 2 années précédant la demande d'aide financière, avoir fait défaut de respecter ses obligations après avoir été dûment mis en demeure en lien avec l'octroi d'une aide financière antérieure par le Ministère ou un organisme subventionnaire.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AUX PROJETS - ACCUEIL	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
Finalité du programme Le ministère de la Culture et des Communications a pour mission de contribuer au rayonnement de la culture et des communications, à l'épanouissement individuel et collectif de la population ainsi qu'à la mise en place d'un environnement propice à la création et à la vitalité des territoires. Ces éléments de mission constituent des facettes de la vitalité culturelle et des communications. Le concept de vitalité culturelle* et des communications, en tant que vecteurs incontournables de la qualité de vie, repose sur 4 piliers, soit : • le soutien offert pour aider et encourager la création, la participation et la consommation de biens et services culturels et de communications; • la présence d'opportunités pour la création, la participation et la consommation de biens et services culturels et de communications; • la création, la participation et la consommation des biens et services culturels et de communications; • les répercussions directes et indirectes de la création, de la participation et de la consommation des biens et services culturels et de communications. <i>*La vitalité culturelle et des communications est ici entendue comme la concrétisation de la création, de la diffusion et de la validation des arts, de la culture et des communications, ainsi que de leur soutien, en tant que dimension intrinsèque de la vie quotidienne dans les communautés.</i> Le programme Aide aux projets, volet Accueil, vise spécifiquement les projets de maintien ou d'augmentation du soutien ou de la présence d'opportunités de création et de consommation de biens et de services culturels et de communications qui ne sont pas admissibles aux autres interventions du Ministère ou des sociétés d'État relevant de la ministre de la Culture et des Communications. En matière de soutien, le programme vise plus particulièrement à appuyer les organismes des secteurs de la culture et des communications en situation financière précaire*, ou ceux en phase de développement cruciale et structurante** qui leur permet d'améliorer leurs situation administrative et financière ou encore d'améliorer le soutien offert à leur communauté. <i>*Un organisme culturel et de communications dans une situation financière précaire fait face à une éventuelle fermeture, mais il bénéficie d'un soutien élevé du milieu et de capacités organisationnelles pour la poursuite de ses activités. Dans des circonstances précises, l'aide accessible par le volet Accueil permet à un organisme de se restructurer pour qu'il puisse continuer à s'investir dans la communauté qu'il sert.</i> <i>**Un organisme culturel et de communications dans une phase de développement cruciale et structurante pour son avenir se trouve en fait dans une phase décisive lui permettant d'améliorer son organisation administrative et sa croissance par le développement d'activités.</i> En matière de présence d'opportunités, le programme vise tout projet permettant d'accroître la	Admissibilité Conditions générales Est uniquement admissible le demandeur qui œuvre principalement dans un des domaines d'intervention du Ministère et dont la forme juridique de l'entreprise correspond à un de 2 choix suivants : • personne morale à but non lucratif constituée en vertu de la partie 3 de la <i>Loi sur les compagnies</i> (RLRQ, chapitre C-38) ou de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i> (L.C. 2009, ch. 23); • coopérative constituée en vertu de la <i>Loi sur les coopératives</i> (RLRQ, chapitre C-67.2) ou de la <i>Loi canadienne sur les coopératives</i> (L.C. 1998, ch. 1). Le demandeur doit avoir son siège social et principal établissement au Québec. Il doit démontrer que le contrôle effectif de l'entreprise est majoritairement détenu par des personnes ayant leur résidence fiscale au Québec. Le Ministère entend par siège social l'endroit où se situe le centre de décision, là où s'exerce la direction véritable de l'organisation. Conditions spécifiques Pour être admissible, un projet doit : • correspondre aux orientations et aux priorités du Ministère tant dans le secteur d'intervention où il s'inscrit que sur le territoire concerné par sa réalisation (local, régional, interrégional ou national). Ces orientations et ces priorités sont décrites dans les Balises de l'aide financière, qui s'appuient sur les politiques, les cadres de référence, les documents d'orientation régionaux et le plan stratégique du Ministère. Exclusions Ne sont pas admissibles les projets : • portant sur le fonctionnement courant d'un organisme, c'est-à-dire relevant d'activités tenues pour normales et régulières; • financés dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère; • admissibles à l'un des programmes d'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec; • de nature récurrente, c'est-à-dire la présentation du même projet chaque année. Toutefois, des projets pluriannuels évoluant en différentes phases peuvent être admissibles; • d'achat d'entreprise. Dépenses admissibles • les coûts de main-d'œuvre (avantages sociaux compris); • les coûts de location d'équipement ou de locaux; • les coûts d'achat de matériel ou d'équipement;

création, la participation (tant au niveau professionnel qu'amateur) ou la consommation de biens et de services culturels ou de communications. L'éventail des projets, des secteurs d'intervention, des acteurs et des contextes particuliers aux domaines de la culture et des communications fait en sorte qu'il est difficile de soutenir tous les projets porteurs par l'entremise de programmes normés. Par souci d'équité et de transparence, tout en se dotant d'un cadre normatif formel, le Ministère offre donc le présent programme qui accueille des projets échappant à la portée de ses autres programmes. Objectifs Le présent programme a pour objectifs généraux : • de maintenir ou d'augmenter le soutien offert par les organismes du milieu pour aider et encourager la création, la participation et la consommation de biens et services culturels et de communications; • d'augmenter l'offre d'opportunités pour la création, la participation et la consommation de biens et services culturels et de communications.	• les frais d'étude et d'expertise-conseil; • les frais de sous-traitance; • les frais de promotion; • les frais de déplacement; • les frais de traduction, le cas échéant, en conformité avec la <i>Charte de la langue française</i>; • la portion non remboursée des taxes; • les frais d'administration, jusqu'à concurrence de 5 % du total des dépenses admissibles énumérées ci-dessus; • les frais de contingence, jusqu'à concurrence de 10 % du total des dépenses admissibles énumérées ci-dessus. Dépenses non admissibles • les dépenses récurrentes de fonctionnement; • les dépenses liées à un projet qui serait déjà soutenu par un autre programme du Ministère, du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec; • les dépenses ayant trait au financement d'une dette, au remboursement d'emprunts ou au financement d'un projet déjà réalisé; • les dépenses d'immobilisations liées à l'acquisition de terrains ou de bâtiments; • l'achat d'une entreprise; • les frais juridiques; • les dépenses effectuées avant que la subvention n'ait été annoncée par lettre du Ministère; elles doivent être clairement signalées comme telles dans le budget. Ces dépenses ne sont pas remboursées. Le demandeur assume donc tout risque ou inconvénient pouvant découler de l'acceptation ou du refus, par le Ministère, de sa demande dans le cadre du présent programme.
---	--

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Liste des programmes d'aide financière du ministère, non renouvelés ou abolis, en 2022-2023 et pour les quatre années précédentes. Préciser le montant précédemment octroyé.

Réponse :

Il n'y a pas eu de programme non renouvelé ou aboli en 2022-2023 au Ministère.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Pour chaque programme d'aide financière du ministère, sommes accordées pour l'année 2022-2023, par région, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

Voir documents ci-joints pour les données concernant 2022-2023, en date du 28 février 2023.

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023, montant versé

11 RP3

par région administrative Volets Accueil et Appel de projets

Annexe 1

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
Abitibi-Témiscamingue	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Bélanger , Maurice	25 805,00 \$
		La Troupe de théâtre « Les Zybrides »	15 000,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Centre d'exposition de Val-d'Or	7 920,00 \$
		MA, musée d'art	17 722,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Fabrique de la paroisse Sainte-Thérèse d'Amos	40 000,00 \$
	Invitation à des diffuseurs et programmeurs hors Québec - projets mineurs	Festival de musique émergente	37 500,00 \$
		6	143 947,00 \$
Bas-Saint-Laurent	Appel - Initiatives de commémoration	Les Amis des Jardins de Métis inc.	50 000,00 \$
		Ville de Rivière-du-Loup	32 494,00 \$
		2	82 494,00 \$
Capitale-Nationale	Accueil - projets mineurs	Camp le Manoir des Éboulements	26 696,00 \$
		Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec	27 375,00 \$
	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i)	320 000,00 \$
		Monquartier	23 040,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Centre de valorisation du patrimoine vivant	26 832,00 \$
		Institut québécois d'ébénisterie	32 840,00 \$
		Jeunes musiciens du monde	26 250,00 \$
		La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec	4 847,00 \$
		L'Art de voir grand	37 500,00 \$
		LE FESTIF!	26 250,00 \$
		Les Productions pour enfants de Québec	11 625,00 \$
		Musée ambulant	37 500,00 \$
		Niess , Thomas	8 625,00 \$
		Productions Les Gros Becs	17 207,00 \$
		Provencher , Véronique	4 500,00 \$
		Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf	38 544,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Maison des métiers d'art de Québec	35 000,00 \$
		Société d'art et d'histoire de Beauport inc.	6 400,00 \$
		L'Institut Canadien de Québec (diffuseur)	50 000,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Rendez-vous d'histoire de Québec	25 000,00 \$
		KWE! À la rencontre des peuples autochtones	416 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Le Projet Ex Machina	250 346,00 \$
		ORGANISME EXMURO ARTS PUBLICS	9 240,00 \$
	Invitation à des diffuseurs et programmeurs hors Québec - projets mineurs		
		23	1 461 617,00 \$
Centre-du-Québec	Accueil - projets mineurs	La Société Musée Laurier inc.	4 450,00 \$
	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec	9 200,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Télé-Coeur	40 000,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	L'Association des groupes de jeunes des Hauts-Reliefs	7 341,00 \$
		L'Eau-Vent (Maison de Jeunes)	29 100,00 \$
		Maison des jeunes le Déclic inc.	7 038,00 \$
		6	97 129,00 \$
Chaudière-Appalaches	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	Le Journal de Lévis, coopérative de solidarité	45 124,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Diffusion Avant Scène	4 950,00 \$
		Les Arts de la scène de Montmagny	37 500,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac	15 000,00 \$
		Maison natale de Louis Fréchette	27 200,00 \$
		Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac inc.	20 085,00 \$
		6	149 859,00 \$
Côte-Nord	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Troupe La Chant'Amuse inc.	40 000,00 \$
		1	40 000,00 \$
Estrie	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	Journal L'Étincelle Inc.	62 400,00 \$
		The Record	34 273,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Comité organisateur du festival des harmonies du Québec inc.	49 921,00 \$
		Fournier , Ian	11 150,00 \$
		Hardy , Élise	2 770,00 \$
		Les chemins errants	13 707,00 \$
		Musée des beaux-arts de Sherbrooke inc.	9 225,00 \$
		Nadege , Nadia	14 000,00 \$
		Touchette , Sarah	19 125,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023, montant versé

11 RP3

par région administrative Volets Accueil et Appel de projets

Annexe 1

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Le Théâtre des petites lanternes	39 571,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Salon du Livre de l'Estrie (S.L.E.) inc.	39 750,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	ZemmourBallet	25 000,00 \$
		12	320 892,00 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Centre de pédiatrie sociale en communauté de la Côte-de-Gaspé	11 072,00 \$
		Village en chanson de Petite-Vallée (camp)	30 600,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Société d'histoire de la Haute-Gaspésie	40 000,00 \$
		3	81 672,00 \$
Lanaudière	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Productions Cirrus Cirkus	21 600,00 \$
		Roy , Marie-Soleil	49 500,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Bibliothèque de Chertsey	5 500,00 \$
		Bibliothèque Dr. Jacques-Olivier	17 930,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Corporation Hector-Charland	277 126,00 \$
		Musée d'art de Joliette	416 640,00 \$
		6	788 296,00 \$
Laurentides	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Berthold , Marc-André	27 720,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Colomban	15 375,00 \$
		Ducharme , Nathalie	22 435,00 \$
		Durocher , Kim	6 000,00 \$
		Musée d'art contemporain des Laurentides	12 834,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Bibliothèque Deux-Montagnes	7 605,00 \$
		Centre d'art La petite église	38 950,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Corporation du Moulin Légaré inc.	24 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Regroupement des Festivals Régionaux Artistiques et Indépendants	640 000,00 \$
		9	794 919,00 \$
Laval	Accueil - projets mineurs	La Rencontre théâtre-ados	50 000,00 \$
	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	9369-0055 Québec inc.	103 093,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	La Rencontre théâtre-ados	50 000,00 \$
		Le Théâtre Félé	1 920,00 \$
		4	205 013,00 \$
Mauricie	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Galerie d'art du Parc inc.	18 000,00 \$
		Le Vasseur , Fannie	14 000,00 \$
		Leblanc , Sylvie	4 700,00 \$
		Seni , Basile Moutuan	12 000,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Bibliothèque municipale de Trois-Rivières	2 415,00 \$
		CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.	33 440,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Musée des Ursulines de Trois-Rivières inc.	44 338,00 \$
		Musée québécois de culture populaire	50 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Conseil de la culture et des communications de la Mauricie	380 000,00 \$
		9	558 893,00 \$
Montérégie	Accueil - projets autorisés par CT ou décret	Loisir et Sport Montérégie	57 916,00 \$
	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	Icimédias inc.	128 310,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Bergeron , Nathalie	28 000,00 \$
		Bibliothèque Lucile-C.-Sauvé	4 357,00 \$
		Blanchet , Jessica	14 218,00 \$
		Compagnie de création Le Gros Orteil	20 207,00 \$
		Jeannotte , Christine	16 772,00 \$
		Poirier , Priska	28 700,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Bibliothèque municipale de Beloeil	1 715,00 \$
		Bibliothèque municipale de Pincourt	4 080,00 \$
		Centre de pédiatrie sociale de la Haute-Yamaska	39 576,00 \$
		Maison des jeunes de Saint-Philippe	15 000,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Archives historiques Hemmingford	4 360,00 \$
		Festifolies en Armandie	10 400,00 \$
		Société du musée du Grand Châteauguay	38 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Conseil montréalézien de la culture et des communications	395 149,00 \$
	Invitation à des diffuseurs et programmeurs hors Québec - projets mineurs	Festival international de la chanson de Granby	32 000,00 \$
		17	838 760,00 \$
Montréal	Accueil - Plan culturel numérique	Association des bibliothèques publiques du Québec	204 799,00 \$

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
	Accueil - projets mineurs	Compétence Culture	112 500,00 \$
		Association des professionnels de l'édition musicale	24 019,00 \$
		Association québécoise des éditeurs de magazines	41 074,00 \$
	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	10684210 Canada Inc.	315 857,00 \$
		EST MÉDIA Montréal	5 213,00 \$
		Hebdos Québec inc.	136 800,00 \$
		La Presse (2018) inc.	320 000,00 \$
		Le Devoir inc.	320 000,00 \$
		Mishmash Media inc.	394 067,00 \$
		Bambara , Lésouta Luc	10 000,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Berceurs du temps	12 000,00 \$
		Boisvert , Lora	12 500,00 \$
		Brunet , Manon	7 000,00 \$
		Centre Turbine	16 000,00 \$
		Cloutier , Karine	2 000,00 \$
		Daou , Adama	6 000,00 \$
		Festival international du film pour enfants de Montréal	17 500,00 \$
		Festival Plein(s) Écran(s)	8 500,00 \$
		Fournier , Marie-France	2 500,00 \$
		L'Autre Théâtre	4 500,00 \$
		Le Moulin à vent/ La maison des arts et des jeux	50 000,00 \$
		Le Musée des maîtres et artisans du Québec	4 500,00 \$
		Melo , Marcio	6 000,00 \$
		Njock , Atna Jean Emmanuel	13 000,00 \$
		Opéra de Montréal	12 500,00 \$
		Orchestre Métropolitain	20 000,00 \$
		P.A.A.L. Partageons le monde	15 000,00 \$
		S.A.T. Société des arts technologiques	7 500,00 \$
		Théâtre Ciel Ouvert	9 000,00 \$
		Toxique Trottoir	10 500,00 \$
		Trudell , Eryn	7 000,00 \$
		Vies , Stève	5 500,00 \$
	Appel - Culture et inclusion	P.A.A.L. Partageons le monde	16 000,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des ieunes de 12 à 18 ans	Les événements Prima Danse	18 750,00 \$
		Les Grands Ballets Canadiens	12 500,00 \$
		Oxy-Jeunes inc.	24 000,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Partenariat du Quartier des spectacles	50 000,00 \$
		Temps Publics	48 800,00 \$
		Théâtre du Rideau Vert	40 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'enverures en culture	Cirque Éloize	156 374,00 \$
		Culture pour tous	630 400,00 \$
		La puce à l'oreille média jeunesse	200 000,00 \$
		Les Productions du 10 avril	80 320,00 \$
	Invitation à des diffuseurs et programmeurs hors Québec - projets mineurs	Antenne créative	50 000,00 \$
		Association nationale des éditeurs de livres	14 625,00 \$
		Casteliers	3 375,00 \$
		Centre des auteurs dramatiques (Montréal) (CEAD) inc.	5 700,00 \$
		Cité des arts du cirque	39 090,00 \$
		Conférence internationale des arts de la scène de Montréal	37 500,00 \$
		Danse Imédia O.S.B.L.	30 656,00 \$
		Festival de films Cinémania	50 000,00 \$
		Festival du nouveau cinéma de Montréal	18 750,00 \$
		Festival international de la littérature (FIL)	6 900,00 \$
		Festival International de Musique Pop Montréal	20 000,00 \$
		Festival Montréal Mondial	36 763,00 \$
		Festival TransAmériques	50 000,00 \$
		Fondation Metropolis bleu	1 644,00 \$
		Forum RIDM	18 750,00 \$
		Les Francofolies de Montréal Inc.	10 623,00 \$
		M pour Montréal	37 500,00 \$
		Montréal Baroque Inc.	31 725,00 \$
		MUTEK	50 000,00 \$
		Printemps numérique	50 000,00 \$
		S.A.T. Société des arts technologiques	19 000,00 \$
	Programme d'appui aux initiatives internationales - Volet 1 - Exportation	Antenne créative	15 000,00 \$
		S.A.T. Société des arts technologiques	37 500,00 \$
	Programme d'appui aux initiatives internationales - Volet 2 - Invitation	Casteliers	27 000,00 \$
		Quartier des spectacles (QDS) international	14 500,00 \$
		Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) inc.	26 644,00 \$
		70	4 113 718,00 \$
Nord-du-Québec	Appel - Culture pour la santé mentale des ieunes de 12 à 18 ans	Loisir Sport Baie-James	14 521,00 \$

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
	Appel - Initiatives de commémoration	Village Nordique d'Inukjuak	50 000,00 \$
		2	64 521,00 \$
Outaouais	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Michaud , Emily Rose	6 561,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Bibliothèque municipale de Fort-Coulonge	39 922,00 \$
		Les Partenaires du secteur Aylmer	13 445,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Association du patrimoine d'Aylmer	14 400,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Conseil régional de la culture de l'Outaouais (C.R.C.O.)	480 214,00 \$
		5	554 542,00 \$
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Sagalane , Charles	30 692,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	École de danse Studio Nord	12 800,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	50 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Conseil régional de la culture du Saguenay - Lac-Saint-Jean	336 930,00 \$
		4	430 422,00 \$
Total général		185	10 726 694,00 \$

Ventilation des aides versées par le ministère, par librairie agréée, bibliothèque publique ou tout autre organisme, par programme pour l'année 2022-2023

11 RP3
Annexe 2

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)
Abitibi-Témiscamingue	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Val-d'Or	111 100,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Amos	50 600,00 \$
		Bibliothèque municipale Richelieu de La Sarre	34 000,00 \$
		Corporation de la bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda	126 800,00 \$
		Total Abitibi-Témiscamingue4	322 500,00 \$
Bas-Saint-Laurent	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque municipale d'Amqui	25 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Joli	40 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rimouski	138 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rivière-du-Loup	95 000,00 \$
		Bibliothèque municipale, Fonds de solidarité FTQ	77 300,00 \$
		Total Bas-Saint-Laurent5	376 600,00 \$
Capitale-Nationale	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Auguste-Honoré Gosselin	30 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Shannon	7 400,00 \$
		Bibliothèque municipale l'Écrin	19 900,00 \$
		Bibliothèque publique de La Malbaie inc.	34 300,00 \$
		Bibliothèque René-Richard	27 300,00 \$
		Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury	21 800,00 \$
		Ville de Donnacona	20 900,00 \$
		Ville de L'Ancienne-Lorette	74 200,00 \$
		Ville de Québec	1 618 000,00 \$
		Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	92 700,00 \$
		Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval	19 300,00 \$
		Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	22 900,00 \$
		Ville de Saint-Raymond	14 300,00 \$
		Total Capitale-Nationale13	2 003 000,00 \$
Centre-du-Québec	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Madeleine-Bélanger	15 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Bécancour	61 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Drummondville	396 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Plessisville	31 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Victoriaville	168 900,00 \$
		Bibliothèque municipale H.-N. Biron	20 000,00 \$
		Ville de Warwick	34 400,00 \$
		Total Centre-du-Québec7	728 100,00 \$
Chaudière-Appalaches	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Thetford Mines	100 600,00 \$
		Bibliothèque Édith-Poiré	19 700,00 \$
		Bibliothèque La Reliure	20 800,00 \$
		Bibliothèque Madeleine-Doyon	19 000,00 \$
		Bibliothèque municipale Au Jardin des livres	20 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Georges	104 500,00 \$
		Bibliothèque municipale Honorius-Provost	46 600,00 \$
		Service des bibliothèques et des lettres	408 700,00 \$
		Ville de Montmagny	43 000,00 \$
		Total Chaudière-Appalaches9	783 100,00 \$
Côte-Nord	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Louis-Ange-Santerre	88 500,00 \$
		Bibliothèque municipale Alice-Lane	80 500,00 \$
		Bibliothèque publique de Fermont	13 400,00 \$
		Ville de Port-Cartier	32 600,00 \$
		Total Côte-Nord4	215 000,00 \$
Estrie	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Coaticook inc.	24 600,00 \$
		Bibliothèque Éva-Sénécal de Sherbrooke	473 700,00 \$
		Bibliothèque Memphrémagog	113 900,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Asbestos	24 000,00 \$

Ventilation des aides versées par le ministère, par librairie agréée, bibliothèque publique ou tout autre organisme, par programme pour l'année 2022-2023

11 RP3Annexe 2

		Bibliothèque municipale de Windsor	42 400,00 \$
		Médiathèque municipale Nelly-Arcan	43 300,00 \$
		Total Estrie	
		6	721 900,00 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Blanche-Lamontagne	32 900,00 \$
		Bibliothèque Jean-Lapierre	25 700,00 \$
		Ville de Chandler	13 700,00 \$
	Total Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	3	72 300,00 \$
Lanaudière	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Christian-Roy	134 100,00 \$
		Bibliothèque de Chertsey	27 300,00 \$
		Bibliothèque Françoise-Angers	21 000,00 \$
		Bibliothèque Gisèle Paré	53 300,00 \$
		Bibliothèque intermunicipale Joliette-Saint-Charles-Borromée	139 300,00 \$
		Bibliothèque municipale Alice-Quintal	59 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Charlemagne	34 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Lavaltrie	54 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mascouche	148 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Notre-Dame-des-Prairies	63 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Repentigny	309 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Calixte	31 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Félix-de-Valois	35 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Terrebonne	300 900,00 \$
		Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	17 200,00 \$
		Bibliothèque municipale Saint-Lin-Laurentides	61 800,00 \$
		Municipalité de Saint-Paul	8 000,00 \$
		Total Lanaudière	
		17	1 500 000,00 \$
Laurentides	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Brownsburg-Chatham	18 800,00 \$
		Bibliothèque Claude-Henri-Grignon de Sainte-Adèle	44 900,00 \$
		Bibliothèque Claude-Jasmin de Pointe-Calumet	26 300,00 \$
		Bibliothèque de la Ville de Boisbriand	109 300,00 \$
		Bibliothèque de la ville de Mirabel	175 700,00 \$
		Bibliothèque de Sainte-Thérèse	140 100,00 \$
		Bibliothèque de Saint-Hippolyte	46 700,00 \$
		Bibliothèque de Saint-Sauveur	37 300,00 \$
		Bibliothèque de Val-David	21 800,00 \$
		Bibliothèque Deux-Montagnes	80 500,00 \$
		Bibliothèque Jean-Charles-Des-Roches	38 300,00 \$
		Bibliothèque Jean-Marc-Belzile	76 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Blainville	201 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de la Ville de Bois-des-Filion	68 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Laurier	65 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rosemère	90 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Colomban	63 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	51 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Sophie	32 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Joseph-du-Lac	20 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Ville de Lorraine	57 700,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Oka	17 000,00 \$
		Bibliothèque municipale Gaston-Miron	27 700,00 \$
		Bibliothèque municipale Guy-Bélisle	178 400,00 \$
		Bibliothèque publique de la ville de Saint-Jérôme	233 100,00 \$
		Bibliothèque publique de Sainte-Anne-des-Plaines	76 700,00 \$
		Ville de Mont-Tremblant	58 300,00 \$
		Total Laurentides	
		27	2 059 000,00 \$
Laval	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Ville de Laval	1 098 400,00 \$
		Total Laval	
		1	1 098 400,00 \$

Ventilation des aides versées par le ministère, par librairie agréée, bibliothèque publique ou tout autre organisme, par programme pour l'année 2022-2023

11 RP3
Annexe 2

Mauricie	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque municipale de La Tuque	32 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Louiseville	35 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Shawinigan	178 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Trois-Rivières	566 900,00 \$
		Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel	40 400,00 \$
		Total Mauricie	853 100,00 \$
Montréal	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque municipale de La Tuque	32 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Louiseville	35 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Shawinigan	178 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Trois-Rivières	566 900,00 \$
		Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel	40 400,00 \$
		Total Mauricie	853 100,00 \$
		Bibliothèque commémorative Pettes	24 400,00 \$
		Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage	270 000,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Acton Vale	18 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Beauharnois	80 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Beloeil	78 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Boucherville	214 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Bromont	32 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Candiac	108 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Chambly	81 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Contrecoeur	37 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Coteau-du-Lac	44 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Cowansville	71 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Delson	38 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Farnham	29 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Granby	237 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de La Prairie	79 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Longueuil	787 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Marieville	34 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mercier	47 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Saint-Hilaire	74 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	39 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Pincourt	52 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rigaud	26 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Amable	33 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Basile-le-Grand	73 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Bruno-de-Montarville	111 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Césaire	15 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Constant	104 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Catherine	63 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Julie	122 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu	300 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Lambert	112 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Lazare	66 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Philippe	43 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Pie	21 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Rémi	42 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Salaberry-de-Valleyfield	108 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sorel-Tracy	163 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Varennes	132 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Vaudreuil-Dorion	149 400,00 \$
		Bibliothèque municipale des Cèdres	18 600,00 \$
		Bibliothèque municipale-scolaire Dansereau-Larose	14 400,00 \$
		Bibliothèque Raymond-Laberge	176 700,00 \$
		Bibliothèque Simonne-Monet-Chartrand	16 600,00 \$
		Médiathèque Maskoutaine inc.	179 900,00 \$
		Municipalité de McMasterville	19 200,00 \$
		Municipalité de Sainte-Martine	24 700,00 \$
		Municipalité de Saint-Zotique	53 700,00 \$
		Municipalité des Coteaux	26 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de L'Île-Perrot	66 100,00 \$
		Total Montréal	4 770 900,00 \$
		50	4 770 900,00 \$
Montréal	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Baie-D'Urfé	40 400,00 \$

Ventilation des aides versées par le ministère, par librairie agréée, bibliothèque publique ou tout autre organisme, par programme pour l'année 2022-2023

11 RP3
Annexe 2

		Bibliothèque de Beaconsfield	158 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Dorval	178 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Kirkland	150 000,00 \$
		Bibliothèque publique de Dollard-des-Ormeaux	201 300,00 \$
		Bibliothèque publique de Pointe-Claire	300 300,00 \$
		Bibliothèque publique de Westmount	246 000,00 \$
		Bibliothèque publique Eleanor London de Côte Saint-Luc	197 500,00 \$
		Bibliothèque Sainte-Anne-de-Bellevue	31 900,00 \$
		Ville de Montréal-Ouest	24 900,00 \$
		Ville de Mont-Royal	245 300,00 \$
		Total Montréal	11
Nord-du-Québec	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque municipale de Chibougamau	39 600,00 \$
		1	39 600,00 \$
Outaouais	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque municipale de Chelsea	31 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Gatineau	1 045 300,00 \$
		Municipalité de Cantley	31 400,00 \$
		Municipalité de La Pêche	8 700,00 \$
		Municipalité de Val-des-Monts	16 700,00 \$
		Total Outaouais	5
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Saint-Honoré	6 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Dolbeau-Mistassini	50 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Roberval	35 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Félicien	37 300,00 \$
		Ville d'Alma	77 700,00 \$
		Ville de Saguenay	616 100,00 \$
Total Saguenay - Lac-Saint-Jean	6	824 100,00 \$	
Total général		174	19 276 400,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

11 RP3

pour le programme d'aide aux initiatives de partenariat décliné

Annexe 3

par région administrative

Crédits réguliers

Région administrative	Type d'entente	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
Capitale-Nationale	Entente de développement culturel	Ville de Québec	1 093 127,00 \$
Total Capitale-Nationale		1	1 093 127,00 \$
Lanaudière	Entente de développement culturel	Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie	6 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Montcalm	46 833,00 \$
		Ville de L'Assomption	20 000,00 \$
		Ville de Saint-Lin-Laurentides	10 000,00 \$
Total Lanaudière		4	82 833,00 \$
Montréal	Entente de développement culturel	Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu	41 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges	58 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville	12 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent	16 000,00 \$
		Ville de Chambly	85 000,00 \$
		Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	7 500,00 \$
		Ville de Saint-Hyacinthe	4 500,00 \$
		Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	55 000,00 \$
		Ville de Saint-Lambert	21 250,00 \$
		Ville de Varennes	12 001,00 \$
Total Montréal		10	313 751,00 \$
Nord-du-Québec	Entente de développement culturel	Ville de Lebel-sur-Quévillon	5 000,00 \$
		Ville de Matagami	2 500,00 \$
Total Nord-du-Québec		2	7 500,00 \$
Outaouais	Entente de développement culturel	Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau	11 561,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais	34 250,00 \$
		Ville de Gatineau	170 202,00 \$
Total Outaouais		3	216 013,00 \$
Total général		20	1 713 224,00 \$

Montants annoncés en 2022-2023
pour le programme d'aide aux initiatives de partenariat
décliné par région administrative

11 RP3
Annexe 4

Région administrative	Description type d'entente	Nom client partenaire	Montant annoncé (service dette)
	Entente de développement culturel		Aucune annonce
	Entente autorisée par CT ou décret		Aucune annonce

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
Abitibi-Témiscamingue	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec inc.	531 642,00 \$
	Institutions muséales	Corporation de La maison Dumulon	83 364,00 \$
		La Corporation du Village minier de Bourlamaque (Cité de l'Or)	97 873,00 \$
		Le Dispensaire de la Garde	44 990,00 \$
		Les Promoteurs d'Angliers inc.	47 512,00 \$
		MA, musée d'art	91 724,00 \$
		Maison du Frère-Moffet	7 937,00 \$
		Musée École du rang 2 d'Authier	56 040,00 \$
		Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue (Malartic)	98 932,00 \$
		Société historique P.E. Gendreau	24 297,00 \$
	Médias communautaires	Ensemble pour bâtir	16 457,00 \$
		Journal Boum!	9 699,00 \$
		Journal communautaire de Normétal inc.	10 607,00 \$
		Journal l'Alliance de Preissac	14 834,00 \$
		Journal Le Pont de Palmarolle	12 747,00 \$
		La Voie du secteur des Coteaux	11 685,00 \$
		L'Écho des montagnes	11 322,00 \$
		L'Indice bohémien	71 399,00 \$
		Montbeillard en bref	10 766,00 \$
		Radio Boréale	76 700,00 \$
		Radio communautaire M.F. de Senneterre inc.	70 951,00 \$
		Télé communautaire d'Amos Région	55 000,00 \$
		Télévision communautaire du Témiscamingue	33 951,00 \$
		tvctk	33 951,00 \$
	Organismes de formation en art	Camp musical de l'Abitibi-Témiscamingue inc.	11 368,00 \$
		Centre de musique et de danse de Val-d'Or inc.	20 698,00 \$
		Centre musical En sol mineur inc.	17 400,00 \$
		Centre musical Jean-Charles Loïselle inc.	10 245,00 \$
		École de musique d'Abitibi-Ouest inc.	16 635,00 \$
		École de musique Harricana inc.	18 777,00 \$
		Les jeunes concerts du Témiscamingue	13 252,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue	389 728,00 \$
Total Abitibi-Témiscamingue		32	2 022 483,00 \$
Bas-Saint-Laurent	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques		
		CRSBP du Bas-Saint-Laurent inc.	536 113,00 \$
	Institutions muséales	Association patrimoniale de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie	62 720,00 \$
		Corporation de développement faunique touristique et culturel "FAUCUS"	42 203,00 \$
		La Corporation du Musée régional de Rimouski inc.	105 821,00 \$
		Les Amis des Jardins de Métiis inc.	86 423,00 \$
		Manoir seigneurial Fraser	26 667,00 \$
		Musée du Bas-Saint-Laurent	90 110,00 \$
		Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation	82 109,00 \$
		Site historique maritime de la Pointe-au-Père	42 657,00 \$
		Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata inc.	90 410,00 \$
		Société rimouskoise du patrimoine	28 933,00 \$
	Médias communautaires	Coopérative de solidarité d'information des Basques	44 000,00 \$
		Diffusion communautaire de La Mitis inc.	50 980,00 \$
		Journal communautaire de Saint-Léandre La Fenêtre à perte de vue	10 369,00 \$
		Journal l'Ulricois	14 575,00 \$
		La Radio communautaire du Comté	76 700,00 \$
		Le Trait d'Union de Saint-Bruno	10 055,00 \$
		Les Éditions du Berger Blanc	44 621,00 \$
		Télévision communautaire de la Vallée de la Matapédia inc.	54 433,00 \$
		Télévision communautaire des Basques et du Haut-Pays	33 951,00 \$
		Télévision communautaire du Kamouraska incorporée	30 800,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent	357 789,00 \$
Total Bas-Saint-Laurent		22	1 922 439,00 \$
Capitale-Nationale	Institutions muséales	Aux Trois Couvents	65 720,00 \$
		Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge (lieu d'interprétation)	27 864,00 \$
		Corporation du Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme	85 669,00 \$
		Corporation du Moulin des Jésuites	80 199,00 \$
		Corporation du Musée de la Nation huronne-wendat	144 759,00 \$
		Fondation du Parc maritime de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	73 452,00 \$
		La Maison Léon-Provancher	35 119,00 \$
		Les Moulins de L'Isle-aux-Coudres	77 969,00 \$
		L'Îlot des Palais	74 188,00 \$

		Maison de nos Aïeux	77 434,00 \$
		Maison Drouin	52 470,00 \$
		Monastère des Augustines : lieu de mémoire habité	149 696,00 \$
		Moulin de la Chevrotière	29 628,00 \$
		Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	113 117,00 \$
		Musée de Charlevoix	92 220,00 \$
		Musée maritime de Charlevoix	32 391,00 \$
		Pôle culturel du Monastère des Ursulines	153 341,00 \$
		Société d'art et d'histoire de Beauport inc.	9 319,00 \$
		Société littéraire et historique de Québec	88 570,00 \$
		Vieux presbytère de Deschambault	39 476,00 \$
	Médias communautaires	Autour de l'Île	39 073,00 \$
		CKRL-MF 89,1 inc.	73 700,00 \$
		Communications Basse-Ville	19 686,00 \$
		Journal Le Lavallois	21 177,00 \$
		La Télévision communautaire de Saint-Raymond inc.	55 000,00 \$
		La Télévision d'Ici (Côte-de-Beaupré)	55 000,00 \$
		Multimédias région Portneuf	3 520,00 \$
		Radio Basse-Ville	72 152,00 \$
		Radio MF Charlevoix	42 203,00 \$
		Télévision communautaire Vents et Marées	55 000,00 \$
		Télévision de Charlevoix-Ouest (TVCO)	42 459,00 \$
	Organismes de formation en art	École de Joaillerie de Québec	190 541,00 \$
		École de musique Côte de Beaupré inc.	13 692,00 \$
		École de musique Denys-Arcand	22 562,00 \$
		École nationale de lutherie	191 863,00 \$
		Institut québécois d'ébénisterie	209 602,00 \$
		Le Domaine Forget de Charlevoix inc. (école)	317 729,00 \$
		Le Groupe Danse Partout inc.	480 893,00 \$
		Maison des métiers d'art de Québec	291 540,00 \$
	Organismes de regroupement	Action patrimoine	209 883,00 \$
		Conseil québécois du patrimoine vivant	221 890,00 \$
		Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	570 176,00 \$
		Les Arts et la Ville	167 878,00 \$
	Organismes nationaux de loisir culturel	Fédération québécoise des sociétés de généalogie	107 540,00 \$
		Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec	139 939,00 \$
Total Capitale-Nationale		45	5 117 299,00 \$
Centre-du-Québec	Institutions muséales	Centre d'interprétation sur la diversité biologique du Québec	143 657,00 \$
		La Société Musée Laurier inc.	105 256,00 \$
		Maison Rodolphe-Duguay de Nicolet-Sud	42 414,00 \$
		Musée d'histoire, d'ethnographie et d'art religieux de Nicolet	120 625,00 \$
		Parc Marie-Victorin inc.	105 810,00 \$
		Société des amis du moulin Michel inc.	81 410,00 \$
		Société historique d'Odanak	126 910,00 \$
	Médias communautaires	Coopérative de solidarité radio communautaire Nicolet-Yamaska/Bécancour	73 700,00 \$
		Journal Le Tartan inc.	10 058,00 \$
		Journal local Le Félix	15 220,00 \$
		L'Annonceur du Bas-Saint-François	38 500,00 \$
		Le Causeur	18 678,00 \$
		Télé-Coeur	33 967,00 \$
		Télévision communautaire de l'Érable	33 951,00 \$
		Télévision communautaire des Bois-Francis	49 599,00 \$
	Organismes de formation en art	À la Portée des Sons inc.	14 751,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec	314 315,00 \$
		La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec	230 819,00 \$
Total Centre-du-Québec		18	1 559 640,00 \$
Chaudière-Appalaches	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc.	650 949,00 \$
	Institutions muséales	Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé	68 848,00 \$
		Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière	133 884,00 \$
		La Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies	102 833,00 \$
		Le Musée maritime du Québec inc.	134 479,00 \$
		Minéro - Musée de Thetford KB3	113 105,00 \$
		Musée Marius-Barbeau	89 487,00 \$
	Médias communautaires	"Le Cyri-lien", journal communautaire de St-Cyrille-de-L'Islet	6 400,00 \$
		Au fil de La Boyer	15 949,00 \$
		Câble communautaire de Beauce inc.	33 951,00 \$

		Corporation du journal Le Réveil	12 215,00 \$	
		Journal communautaire Coup d'oeil sur Saint-Marcel de L'Islet inc.	11 646,00 \$	
		Journal communautaire de Disraeli	27 135,00 \$	
		Journal communautaire L'Attisée inc.	21 608,00 \$	
		Journal communautaire Le Beau-Regard inc.	10 896,00 \$	
		L'Arrivage d'Adstock	16 727,00 \$	
		L'Écho de Saint-François	14 943,00 \$	
		L'Écho d'en Haut inc.	21 316,00 \$	
		Les Éditions des Trois-Clochers inc.	19 367,00 \$	
		Radio Bellechasse-Etchemins	76 700,00 \$	
		Radio communautaire de Lévis	73 700,00 \$	
		Télévision communautaire de la région des Appalaches	39 230,00 \$	
	Organismes de formation en art		Carrefour mondial de l'accordéon à Montmagny	13 563,00 \$
			École de danse Élédanse inc.	24 399,00 \$
			École de musique Jésus-Marie	21 408,00 \$
			École de musique l'Accroche Notes	21 992,00 \$
			L'Association des parents des petits musiciens de Saint-Noël de Thetford inc.	14 408,00 \$
	Total Chaudière-Appalaches		27	1 791 138,00 \$
	Côte-Nord	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP de la Côte-Nord inc.	433 141,00 \$
		Institutions muséales	Chapelle de Tadoussac	26 235,00 \$
Corporation de diffusion de l'archéologie de la Côte-Nord			42 260,00 \$	
Corporation de promotion et de développement du site du phare historique de Pointe-des-Monts			22 545,00 \$	
Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins, GREMM			97 758,00 \$	
Musée régional de la Côte-Nord inc.			68 399,00 \$	
Médias communautaires		Journal communautaire Le Portageur	19 706,00 \$	
		Journal des villes nordiques Le Trait d'Union du Nord inc.	25 399,00 \$	
		La Radio communautaire CKNA inc.	68 863,00 \$	
		La Radio communautaire de Fermont inc.	70 951,00 \$	
		La Radio communautaire de Rivière St-Augustin inc.	69 375,00 \$	
		La Télévision du Littoral inc.	44 980,00 \$	
		Radio & Télévision communautaire Havre-Saint-Pierre	71 773,00 \$	
		Radio Anticosti	70 012,00 \$	
		Radio Blanc-Sablon inc.	71 018,00 \$	
		Radio communautaire Tête-à-la-Baleine	69 469,00 \$	
		Télévision régionale de la Péninsule inc.	44 980,00 \$	
		Télévision régionale Haute-Côte-Nord	49 706,00 \$	
Organismes de formation en art		Académie de danse de Baie-Comeau	19 743,00 \$	
		Académie de danse de Forestville inc.	12 732,00 \$	
		Arc-en-son de Sept-Îles	4 959,00 \$	
		École de ballet de Sept-Îles inc.	12 167,00 \$	
		École de danse Calypso de Havre-Saint-Pierre	9 618,00 \$	
		École de musique Côte-Nord inc.	22 713,00 \$	
		École de musique de Forestville	10 976,00 \$	
		École de musique de Port-Cartier Inc.	11 383,00 \$	
		École de musique Havre-Saint-Pierre	10 380,00 \$	
		L'Académie « Les Joies de la danse » Port-Cartier	11 633,00 \$	
L'École de musique de Sept-Îles inc.		16 480,00 \$		
Orchestre à cordes de Baie-Comeau		11 812,00 \$		
Organismes de regroupement		Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord	360 158,00 \$	
Total Côte-Nord		31	1 881 324,00 \$	
Estrie	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP de l'Estrie inc.	406 183,00 \$	
	Institutions muséales	Corporation du Vieux moulin d'Ulverton inc.	119 820,00 \$	
		La Société d'histoire de Sherbrooke	91 114,00 \$	
		L'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises (LAMRAC)	187 700,00 \$	
		Musée Beaulne inc.	104 442,00 \$	
		Musée Colby-Curtis	177 780,00 \$	
		Musée de la nature et des sciences inc.	212 421,00 \$	
		Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier	149 810,00 \$	
		Musée des beaux-arts de Sherbrooke inc.	137 852,00 \$	
		Uplands, Centre culturel et du patrimoine	125 370,00 \$	
	Médias communautaires	Groupe Média Régional Val-Ouest	3 520,00 \$	
		Image de Bury	12 191,00 \$	
		Journal Communautaire d'Ascot Corner inc.	16 926,00 \$	
		Journal communautaire Ici Brompton	12 363,00 \$	
		Journal communautaire Le Reflet de Lingwick-Gould	9 182,00 \$	
		Journal communautaire Regards	15 824,00 \$	

		La Voix ferrée	21 325,00 \$
		Le Journal communautaire L'Info de Saint-Élie-d'Orford	18 494,00 \$
		Le Journal régional du Haut-Saint-François	44 000,00 \$
		Le Papotin inc.	11 798,00 \$
		Le P'tit journal de Woburn	9 480,00 \$
		Le Trident de Wotton	12 115,00 \$
		L'écho de Compton	17 372,00 \$
		L'Éveil du citoyen de Weedon	13 635,00 \$
		L'Évènement de Scotstown-Hampden inc.	9 518,00 \$
		Radio Bishop inc.	73 700,00 \$
		Radio communautaire de l'Estrie	73 700,00 \$
		Radio communautaire de Windsor et région inc.	63 140,00 \$
		Radio coopérative de Coaticook, Coop de solidarité	73 607,00 \$
		Soleil des Cantons (1982) Itée	11 224,00 \$
	Organismes de formation en art	Camp musical d'Asbestos inc.	68 354,00 \$
		Le Cirque des étoiles Memphrémagog	13 063,00 \$
		Les Amis de la musique de Richmond / École	10 588,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke inc.	15 036,00 \$
		Orford Musique	349 544,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil de la culture de l'Estrie	368 689,00 \$
	Organismes nationaux de loisir culturel	Fédération québécoise du théâtre amateur	116 297,00 \$
	Total Estrie	37	3 177 177,00 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine inc.	426 139,00 \$
	Institutions muséales	Bioparc de la Gaspésie inc.	90 860,00 \$
		Corporation du Bourg de Pabos	36 117,00 \$
		Exploramer	143 200,00 \$
		Fondation "Willie Déraspe" pour le centre d'interprétation du phoque	63 807,00 \$
		Le Centre socio-culturel Manoir LeBoutillier	33 830,00 \$
		Musée acadien du Québec	84 078,00 \$
		Musée de la Gaspésie	86 506,00 \$
		Musée de la Mer	63 886,00 \$
		Site historique du Banc-de-Paspébiac inc.	53 276,00 \$
	Médias communautaires	Diffusion communautaire Baie-des-Chaleurs inc.	20 549,00 \$
		Diffusion communautaire des Îles inc.	42 404,00 \$
		Journal communautaire "Le Phare"	14 736,00 \$
		Journal Communautaire Matapédia et les Plateaux	13 024,00 \$
		Journal culturel Graffici, coopérative de solidarité	82 500,00 \$
		Radio Gaspésie inc.	42 168,00 \$
		Télé-Gaspé	33 951,00 \$
		Télé-Soleil inc.	33 951,00 \$
		Télé-Sourire inc.	55 000,00 \$
		Télévision communautaire 3 inc.	55 000,00 \$
		Télévision communautaire de Grande-Rivière	44 980,00 \$
		The Gaspé Spec	38 414,00 \$
	Organismes de regroupement	Culture Gaspésie	322 620,00 \$
	Total Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	23	1 880 996,00 \$
Lanaudière	Institutions muséales	Corporation du patrimoine de Berthier inc.	23 511,00 \$
		Musée d'art de Joliette	135 594,00 \$
		Société de développement culturel de Terrebonne (institution muséale)	54 069,00 \$
	Médias communautaires	Corporation de télédiffusion régionale de Berthier inc.	55 000,00 \$
		La Corporation de télédiffusion Brandon inc.	45 925,00 \$
		Radio Nord-Joli inc.	76 700,00 \$
		TVRM - Télévision régionale des Moulins	32 690,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil de la culture de Lanaudière	332 521,00 \$
	Total Lanaudière	8	756 010,00 \$
Laurentides	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP des Laurentides inc.	367 029,00 \$
	Institutions muséales	Corporation du Moulin Légaré inc.	113 630,00 \$
		Musée d'art contemporain des Laurentides	54 092,00 \$
	Médias communautaires	Journal communautaire de Saint-Hippolyte	26 001,00 \$
		Journal de Prévost	36 391,00 \$
		Le Journal "Ski se dit" de Val-David	38 500,00 \$
		Télécommunautaire Laurentides-Lanaudière	49 706,00 \$
		Télévision communautaire des Basses-Laurentides	41 829,00 \$
		TVC d'Argenteuil	54 433,00 \$
	Organismes de regroupement	Association des médias écrits communautaires du Québec	217 235,00 \$

Montants versés en 2022-2023 pour le programme d'aide au fonctionnement décliné par région administrative			11 RP3 Annexe 5
		Conseil de la culture des Laurentides	334 757,00 \$
Total Laurentides		11	1 333 603,00 \$
Laval	Institutions muséales	Centre d'interprétation de l'eau	18 080,00 \$
		Cosmodôme	129 020,00 \$
		Musée de la santé Armand-Frappier	47 320,00 \$
	Médias communautaires	Télévision Régionale de Laval inc.	33 951,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil régional de la culture de Laval	325 715,00 \$
Total Laval		5	554 086,00 \$
Mauricie	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.	681 197,00 \$
	Institutions muséales	Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac inc.	61 453,00 \$
		Musée Boréalis	116 803,00 \$
		Musée des Ursulines de Trois-Rivières inc.	64 493,00 \$
		Musée québécois de culture populaire	251 718,00 \$
		Vieux presbytère de Batiscan	48 534,00 \$
	Médias communautaires	Coop de solidarité Radio communautaire de la MRC de Maskinongé	76 700,00 \$
		Éditions communautaires des Chenaux	70 312,00 \$
		Journal Le Stéphanois inc.	19 170,00 \$
		La Gazette de la Mauricie	82 500,00 \$
		Radio Shawinigan inc.	64 930,00 \$
	Organismes de formation en art	La Maîtrise du Cap inc.	11 701,00 \$
		Les Ateliers et l'Orchestre symphonique de jeunes Philippe-Filion	17 886,00 \$
		Les Petits Chanteurs de Trois-Rivières inc.	5 532,00 \$
		Transcendanse de Shawinigan	7 954,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil de la culture et des communications de la Mauricie	364 390,00 \$
Total Mauricie		16	1 945 273,00 \$
Montérégie	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP de la Montérégie inc.	398 233,00 \$
	Institutions muséales	Corporation soreloise du patrimoine régional	93 600,00 \$
		La Société historique du Comté de Brome	194 330,00 \$
		L'Association canadienne d'histoire ferroviaire	232 623,00 \$
		Les Aventuriers de l'archéologie dans le Haut-Saint-Laurent	66 480,00 \$
		Maison des cultures amérindiennes	56 807,00 \$
		Maison nationale des Patriotes	57 741,00 \$
		Musée de société des Deux-Rives	41 776,00 \$
		Musée du Haut-Richelieu	111 987,00 \$
		Musée régional de Vaudreuil-Soulanges	129 157,00 \$
		Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie	36 676,00 \$
		Société d'histoire de Missisquoi	62 910,00 \$
		Société du musée du Grand Châteauguay	83 950,00 \$
	Médias communautaires	Bulletin communautaire Info-Hemmingford	13 704,00 \$
		Centre d'accès communautaire de Waterloo	25 767,00 \$
		Coopérative de solidarité CSUR LA TÉLÉ	30 800,00 \$
		Journal Le Saint-Armand	20 213,00 \$
		Le Saint-Denisien	18 413,00 \$
		Mobiles, Média Communautaire Maskoutain	44 000,00 \$
		Radio Acton inc.	68 361,00 \$
		Radio communautaire de Châteauguay CHAI-FM	73 122,00 \$
		Radio communautaire de la Rive-Sud inc.	73 700,00 \$
		Radio communautaire Missisquoi	70 849,00 \$
		Services d'information communautaire de la Vallée de la Châteauguay	22 608,00 \$
		Télévision communautaire de la Vallée-du-Richelieu (T.C.V.R.) inc.	51 281,00 \$
		Télévision communautaire du Haut-Richelieu 1981 Itée	55 000,00 \$
		Télévision du Sud-Ouest	55 000,00 \$
		Télévision Rive-Sud	55 000,00 \$
	Organismes de formation en art	Ballet classique du Haut-Richelieu inc.	17 634,00 \$
		École de Danse de Boucherville inc.	10 613,00 \$
		École des arts de la scène Nos Voix, Nos Visages	12 474,00 \$
		L'Association des orchestres de jeunes de la Montérégie inc.	14 639,00 \$
		Le Centre d'art de Prévile inc.	15 500,00 \$
	Organismes de regroupement	Lutherie-Guitare Bruand	146 530,00 \$
		Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec	236 742,00 \$
		Conseil montréalézien de la culture et des communications	516 289,00 \$
Total Montérégie		36	3 214 509,00 \$
Montréal	Institutions muséales	Centre Canadien d'Architecture	437 500,00 \$
		Écomusée de la maison du fier monde	89 263,00 \$
		Le Musée des maîtres et artisans du Québec	116 920,00 \$
		Les Forges de Montréal	114 990,00 \$

		Maison Saint-Gabriel	97 223,00 \$
		Musée de l'Holocauste Montréal	132 596,00 \$
		Musée des hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal	114 947,00 \$
		Musée du Château Ramezay	141 137,00 \$
		Musée Marguerite-Bourgeoys	144 103,00 \$
		Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent	156 560,00 \$
		Société du Château Dufresne inc.	66 155,00 \$
	Médias communautaires	Échos Montréal	38 500,00 \$
		Journal communautaire Le Monde inc.	21 768,00 \$
		Journaldesvoisins.com	49 500,00 \$
		La radio communautaire de LaSalle	73 700,00 \$
		Nouvelles d'Ici	3 200,00 \$
		Radio Centre-Ville Saint-Louis	73 700,00 \$
		Radio communautaire francophone de Montréal inc.	73 700,00 \$
		Télévision communautaire Frontenac	30 800,00 \$
	Organismes de formation en art	Centre de Céramique-Poterie Bonsecours inc.	158 995,00 \$
		Centre de Recherche et de Design en Impression Textile de Montréal	163 924,00 \$
		Centre des métiers du cuir de Montréal	174 087,00 \$
		Centre des Métiers du Verre du Québec inc.	133 913,00 \$
		École de Joaillerie de Montréal (E.J.M.)	237 557,00 \$
		École d'ébénisterie d'art de Montréal	200 976,00 \$
		École nationale de l'humour	249 845,00 \$
		École nationale de théâtre du Canada	356 069,00 \$
		Le Centre des textiles contemporains de Montréal	189 532,00 \$
		L'École de cirque de Verdun	28 368,00 \$
		Les Muses: centre des arts de la scène	8 184,00 \$
		Les Petits Chanteurs du Mont-Royal	16 977,00 \$
		Les Petits Violons inc.	18 425,00 \$
		Orchestre des jeunes de Westmount	15 608,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Montréal	14 479,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes du West Island	13 998,00 \$
	Organismes de regroupement	Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)	108 578,00 \$
		Archéo-Québec	214 431,00 \$
		Association des bibliothèques publiques du Québec	155 352,00 \$
		Association des écoles supérieures d'art du Québec	112 852,00 \$
		Culture Montréal	514 949,00 \$
		Réseau d'enseignement de la danse (RED)	171 940,00 \$
		Société des musées du Québec	438 213,00 \$
	Organismes nationaux de loisir culturel	Alliance chorale du Québec	132 756,00 \$
		Association des Cinémas parallèles du Québec	129 523,00 \$
		Association québécoise des loisirs folkloriques	119 289,00 \$
		Fédération des associations musicales du Québec	118 930,00 \$
		Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec	143 170,00 \$
		Fédération des sociétés d'histoire du Québec	124 556,00 \$
Total Montréal		48	6 441 738,00 \$
Nord-du-Québec	Médias communautaires	Le Son du 49e	68 984,00 \$
		Radio communautaire de Radisson	72 622,00 \$
		Radio Matagami	67 926,00 \$
Total Nord-du-Québec		3	209 532,00 \$
Outaouais	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP de l'Outaouais	494 006,00 \$
	Institutions muséales	Le Musée de l'Auberge Symmes	49 330,00 \$
	Médias communautaires	Journal communautaire - L'Écho de Cantley	23 791,00 \$
		Radio communautaire de Pontiac	68 297,00 \$
		Radio communautaire F.M. de la Haute-Gatineau inc.	41 542,00 \$
		Télévision communautaire de la Basse-Lièvre inc.	48 920,00 \$
	Organismes de formation en art	Académie de danse de l'Outaouais Inc.	19 832,00 \$
		École de Musique de l'Outaouais Inc.	21 636,00 \$
		Les productions musicales l'Artishow	14 249,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil régional de la culture de l'Outaouais (C.R.C.O.)	397 050,00 \$
Total Outaouais		10	1 178 653,00 \$
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP du Saguenay - Lac-Saint-Jean inc.	428 986,00 \$
	Institutions muséales	Centre de conservation de la biodiversité boréale inc.	119 560,00 \$
		Centre d'histoire Arvida	24 096,00 \$
		Corporation de la vieille fromagerie Perron de Saint-Prime	32 380,00 \$
		Corporation du Parc régional de Val-Jalbert	94 780,00 \$

Montants versés en 2022-2023			11 RP3
pour le programme d'aide au fonctionnement décliné par région administrative			Annexe 5
		La Corporation du Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du site de la Pulperie	117 869,00 \$
		Musée du Fjord	83 155,00 \$
		Musée Louis-Hémon	14 746,00 \$
		Société d'histoire du Lac-Saint-Jean inc.	59 076,00 \$
		Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh	75 620,00 \$
	Médias communautaires	Journal La Vie d'ici	13 771,00 \$
		La Télévision communautaire de Roberval inc.	55 000,00 \$
		Le Journal d'un lac à l'autre inc.	12 491,00 \$
		Radio communautaire du Saguenay inc.	73 700,00 \$
		Société d'information Lac-St-Jean	47 185,00 \$
	Organismes de formation en art	Atelier de musique de Jonquière inc.	24 153,00 \$
		Atelier de musique Roberval inc.	13 797,00 \$
		Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.	55 657,00 \$
		École de danse SMG Inc.	15 658,00 \$
		École de danse Studio Nord	19 707,00 \$
		École de formation musicale d'Alma	14 234,00 \$
		École de musique et de solfège de Chicoutimi inc.	19 590,00 \$
		École Florence Fourcaudot Spirale Expression Danse	22 502,00 \$
		Ensemble folklorique des Farandoles de Chicoutimi inc.	17 084,00 \$
		L'Académie de Danse du Saguenay Inc.	21 757,00 \$
		Le Prisme culturel inc.	25 852,00 \$
		L'École de musique de La Baie inc.	19 994,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil régional de la culture du Saguenay - Lac-Saint-Jean	360 899,00 \$
Total Saguenay - Lac-Saint-Jean		28	1 883 299,00 \$
Total général		400	36 869 199,00 \$

Montants annoncés en 2022-2023			11 RP3
pour le programme Mécénat Placement Culture décliné par région administrative			Annexe 6
Région administrative	Volet - Mécénat Placements Culture	Nom client partenaire	Montant annoncé (crédit régulier)
Abitibi-Témiscamingue	Volet A	Centre des artistes en arts visuels de l'Abitibi-Témiscamingue	5 899,00 \$
		MA, musée d'art	193 720,00 \$
Total Abitibi-Témiscamingue		2	199 619,00 \$
Bas-Saint-Laurent	Volet A	École de musique du Témiscouata	8 249,00 \$
		Festival international de jardins	103 484,00 \$
		Fondation de l'École de Musique du Bas-Saint-Laurent inc.	28 447,00 \$
		Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata inc.	16 397,00 \$
Total Bas-Saint-Laurent		4	156 577,00 \$
Capitale-Nationale	Volet A	Club musical de Québec	20 547,00 \$
		Fondation de l'Orchestre symphonique de Québec	151 227,00 \$
		Fondation des Violons du Roy	156 226,00 \$
		La Fondation François Lamy, inc.	2 550,00 \$
		Le Domaine Forget de Charlevoix inc. (école)	134 979,00 \$
		Le Théâtre du Trident inc.	161 225,00 \$
Total Capitale-Nationale		6	626 754,00 \$
Centre-du-Québec	Volet A	Fondation Grantham pour l'art et l'environnement (FGAE)	38 244,00 \$
Total Centre-du-Québec		1	38 244,00 \$
Chaudière-Appalaches	Volet A	Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé	42 953,00 \$
Total Chaudière-Appalaches		1	42 953,00 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Volet A	Le Centre socio-culturel Manoir LeBoutillier	7 049,00 \$
		Site historique du Banc-de-Paspébiac inc.	7 670,00 \$
Total Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine		2	14 719,00 \$
Lanaudière	Volet A	ARAM Diffuseur	48 373,00 \$
		Camp musical Père Lindsay inc.	60 491,00 \$
		Centre culturel de Joliette inc.	159 975,00 \$
		Corporation Hector-Charland	35 245,00 \$
		Festival international de Lanaudière inc.	81 796,00 \$
		Fondation du Musée d'art de Joliette	164 975,00 \$
Total Lanaudière		6	550 855,00 \$
Laurentides	Volet A	Festival des arts de Saint-Sauveur	23 523,00 \$
		Fondation du théâtre du Marais de Val-Morin	10 998,00 \$
Total Laurentides		2	34 521,00 \$
Montérégie	Volet A	L'Association canadienne d'histoire ferroviaire	129 980,00 \$
Total Montérégie		1	129 980,00 \$
Montréal	Volet A	Autour de la flûte	153 726,00 \$
		Centre des Métiers du Verre du Québec inc.	14 498,00 \$
		Centre du Théâtre d'Aujourd'hui	157 476,00 \$
		Centre Segal des arts de la scène	132 480,00 \$
		Clavecin en concert	46 493,00 \$
		Concerts noncerto	154 976,00 \$
		École nationale de cirque	163 725,00 \$
		École nationale de théâtre du Canada	147 477,00 \$
		Écomusée de la maison du fier monde	3 579,00 \$
		Ensemble Caprice	142 478,00 \$
		Ensemble vocal Arts-Québec	149 977,00 \$
		Fondation de l'Ensemble Arion	153 726,00 \$
		La Compagnie Jean Duceppe	146 227,00 \$
		L'ensemble les Boréades de Montréal	14 788,00 \$
		Les Idées heureuses	54 367,00 \$
		Musée de l'Holocauste Montréal	164 975,00 \$
		Musée du Montréal juif	172 473,00 \$
		Orchestre classique de Montréal	149 977,00 \$
		Orchestre Métropolitain	138 729,00 \$
		Orchestre philharmonique et chœur des mélomanes (OPCM)	92 486,00 \$
		Orchestre Symphonique de l'Agora	124 981,00 \$
		Orchestre symphonique de Montréal	137 479,00 \$
		QWF Fédération des écrivaines et écrivains du Québec	108 733,00 \$
		Société Ensemble Masques	147 477,00 \$
		Théâtre du Rideau Vert	141 228,00 \$
		Théâtre Talisman	15 298,00 \$
		Voix éternelles	81 237,00 \$
Total Montréal		27	3 111 066,00 \$
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Volet A	Musée du Fjord	21 297,00 \$
		Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean	9 081,00 \$
		Société d'histoire du Lac-Saint-Jean inc.	55 866,00 \$
		Société historique du Saguenay	19 247,00 \$
Total Saguenay - Lac-Saint-Jean		4	105 491,00 \$
Total général		56	5 010 779,00 \$

Programme d'aide aux immobilisations			
Projets annoncés en crédits réguliers lors de l'année 2022-2023 en date du 28 février 2023			
Région administrative	Secteur d'intervention	Nom bénéficiaire	Montant versé en crédits réguliers
Abitibi-Témiscamingue	Bibliothèques	Ville de Rouyn-Noranda	33 400 \$
Abitibi-Témiscamingue	Bibliothèques	Ville de Malartic	16 500 \$
Abitibi-Témiscamingue	Bibliothèques	Bibliothèque de Val-d'Or	14 500 \$
Sous-total Abitibi-Témiscamingue		3	64 400 \$
Bas-Saint-Laurent	Patrimoine	Ville de Rivière-du-Loup	12 600 \$
Sous-total Bas-Saint-Laurent		1	12 600 \$
Capitale-Nationale	Institutions muséales	La Maison Léon-Provancher	50 200 \$
Capitale-Nationale	Médias et multimédia	Multimédias Région Portneuf	50 100 \$
Sous-total Capitale-Nationale		2	100 300 \$
Chaudière-Appalaches	Patrimoine	Allard-Moreault, Lina	42 000 \$
Chaudière-Appalaches	Patrimoine	Durand, Pierre	58 600 \$
Sous-total Chaudière-Appalaches		2	100 600 \$
Estrie	Arts de la scène	Le Théâtre des petites lanternes	61 600 \$
Sous-total Estrie		1	61 600 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Institutions muséales	Musée de la Mer	149 600 \$
Sous-total Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine		1	149 600 \$
Lanaudière	Arts de la scène	C.R.A.P.O. de Lanaudière (centre régional d'animation du patrimoine oral)	79 300 \$
Lanaudière	Médias et multimédia	Radio Nord-Joli inc.	43 200 \$
Lanaudière	Arts de la scène	Société de développement culturel de Terrebonne (institution muséale)	98 400 \$
Sous-total Lanaudière		3	220 900 \$
Montréal	Patrimoine	Ville de Vaudreuil-Dorion	48 200 \$
Sous-total Montréal		1	48 200 \$
Outaouais	Arts de la scène	Académie de danse de l'Outaouais Inc.	9 000 \$
Outaouais	Bibliothèques	Bibliothèque municipale de Chelsea	6 600 \$
Outaouais	Bibliothèques	CRSBP de l'Outaouais	26 300 \$
Outaouais	Arts de la scène	Les productions musicales l'Artishow	25 900 \$
Outaouais	Bibliothèques	Bibliothèque municipale de Gatineau	70 000 \$
Sous-total Outaouais		5	137 800 \$
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Bibliothèques	CRSBP du Saguenay - Lac-Saint-Jean inc.	18 600 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Arts de la scène	École de formation musicale d'Alma	2 600 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Arts de la scène	Diffusion Saguenay inc.	45 800 \$
Sous-total Saguenay - Lac-Saint-Jean		3	67 000 \$
TOTAL GÉNÉRAL		22	963 000 \$

Programme d'aide aux immobilisations			
Montant obtenu par région administrative incluant les crédits réguliers et service de dette en 2022-2023, en date du 28 février 2023, incluant les majorations de l'aide financière			
Région administrative	Nombre de projets	Montant total	Secteurs d'intervention
Abitibi-Témiscamingue	3	64 400 \$	Bibliothèques
Bas-Saint-Laurent	3	6 037 800 \$	Institutions muséales, arts de la scène et patrimoine
Capitale-Nationale	7	3 656 900 \$	Institutions muséales, métiers d'arts, bibliothèques, patrimoine, médias et multimédias
Chaudière-Appalaches	5	1 189 200 \$	Arts de la scène, patrimoine, institutions muséales
Estrie	3	5 361 600 \$	Arts de la scène
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	1	149 600 \$	Institutions muséales
Lanaudière	5	907 300 \$	Arts de la scène, patrimoine, médias et multimédias
Laurentides	2	1 621 300 \$	Arts de la scène, bibliothèques
Mauricie	1	4 831 800 \$	Arts de la scène
Montérégie	2	156 800 \$	Arts de la scène, patrimoine
Montréal	6	16 040 500 \$	Arts de la scène, patrimoine
Outaouais	6	308 100 \$	Arts de la scène, bibliothèques, médias et multimédias
Saguenay - Lac-Saint-Jean	3	67 000 \$	Arts de la scène, bibliothèques
TOTAL	47	40 392 300 \$	

Programme Aide au développement des infrastructures culturelles			
Montant obtenu par région administrative			
Régions Administratives	Nb de projets	Montant total par région	Secteurs d'intervention
Abitibi-Témiscaminque	0	0 \$	
Bas Saint-Laurent	0	0 \$	
Capitale-Nationale	0	0 \$	
Centre-du-Québec	0	0 \$	
Chaudière-Appalaches	2	7 142 100 \$	Bibliothèque Diffusion des arts de la scène
Côte-Nord	2	4 204 926 \$	Bibliothèque Diffusion des arts de la scène
Estrie	1	3 617 400 \$	Diffusion des arts de la scène
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	0 \$	
Lanaudière	1	2 337 300 \$	Bibliothèque
Laurentides	1	2 200 800 \$	Bibliothèque
Laval	0	0 \$	
Mauricie	0	0 \$	
Montréal	0	0 \$	
Nord-du-Québec	0	0 \$	
Outaouais	0	0 \$	
Saguenay Lac-St-Jean	0	0 \$	
TOTAL	7	19 502 526 \$	

Ces données concernent les projets annoncés au Programme Aide au développement des infrastructures culturelles durant l'année financière 2022-2023 en date du 28 février 2023. Les subventions octroyées par ce programme inclues les contributions fédérales équivalentes à 50 % des sommes annoncées.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Liste et copie des études ou analyses effectuées par le ministère ou commandées par celui-ci, à l'égard des partenariats public-privé dans le domaine de la culture et des communications, depuis les cinq dernières années.

Réponse :

Le Ministère n'a commandé aucune étude à l'égard des partenariats public-privé dans le domaine de la culture et des communications.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Pour chaque programme d'aide financière du ministère, sommes accordées pour l'année 2022-2023 par type de bénéficiaires (entreprises, organismes, institutions d'enseignement, municipalités), ainsi que les prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

Voir documents ci-joints pour les données concernant 2022-2023, en date du 28 février 2023.

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
Aide au fonctionnement	Autorité publique	Puvirnituup Tusautinga inc. - CKPV FM	10 000,00 \$
		Qargalik Radio Station	10 000,00 \$
		Tusarvik FM Station	10 000,00 \$
	Total Autorité publique	3	30 000,00 \$
	Organisme à but non lucratif (OBNL)	À la Portée des Sons inc.	26 880,00 \$
		Académie de danse de Baie-Comeau	28 355,00 \$
		Académie de danse de Forestville inc.	26 755,00 \$
		Académie de danse de l'Outaouais Inc.	35 249,00 \$
		Alliance chorale du Québec	150 548,00 \$
		Arc-en-son de Sept-Îles	8 136,00 \$
		Association des Cinémas parallèles du Québec	147 978,00 \$
		Association québécoise des loisirs folkloriques	139 841,00 \$
		Atelier de musique de Jonquière inc.	38 845,00 \$
		Atelier de musique Roberval inc.	21 576,00 \$
		Au fil de La Boyer	13 070,00 \$
		Autour de l'Île	29 967,00 \$
		Aux Trois Couvents	51 124,00 \$
		Ballet classique du Haut-Richelieu inc.	22 702,00 \$
		Ballet Eddy Toussaint	27 261,00 \$
		Bulletin communautaire Info-Hemmingford	10 596,00 \$
		C.H.N.T. FM	10 000,00 \$
		Câble communautaire de Beauce inc.	30 666,00 \$
		CAMMAC	108 958,00 \$
		Camp musical d'Asbestos inc.	134 384,00 \$
		Camp musical de l'Abitibi-Témiscamingue inc.	20 568,00 \$
		Camp musical des Laurentides inc.	156 800,00 \$
		Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.	130 208,00 \$
		Camp musical Père Lindsay inc.	175 810,00 \$
		Camp musical St-Alexandre inc.	118 452,00 \$
		Carrefour mondial de l'accordéon à Montmagny	23 278,00 \$
		Centre Canadien d'Architecture	77 000,00 \$
		Centre d'accès communautaire de Waterloo	18 836,00 \$
		Centre de Céramique-Poterie Bonsecours inc.	288 466,00 \$
		Centre de musique et de danse de Val-d'Or inc.	34 837,00 \$
		Centre de Recherche et de Design en Impression Textile de Montréal	264 474,00 \$
		Centre des métiers du cuir de Montréal	216 138,00 \$
		Centre des Métiers du Verre du Québec Inc.	318 369,00 \$
		Centre d'histoire Arvida	16 500,00 \$
		Centre musical En sol mineur inc.	23 120,00 \$
		Centre musical Jean-Charles Loïselle inc.	15 937,00 \$
		CFWR Community Radio	10 000,00 \$
		CKOJ-FM	10 000,00 \$
		CKRL-MF 89,1 inc.	67 000,00 \$
		Comité de la radio communautaire Huronne-Wyandot inc.	10 000,00 \$
		Communications Basse-Ville	16 065,00 \$
		Coop de solidarité Radio communautaire de la MRC de Maskinongé	54 897,00 \$
		Coopérative de solidarité CSUR LA TÉLÉ	30 666,00 \$
		Coopérative de solidarité d'information des Basques	34 341,00 \$
		Coopérative de solidarité radio communautaire Nicolet-Yamaska/Bécancour	66 994,00 \$
		Corporation de développement faunique touristique et culturel "FAUCUS"	35 642,00 \$
		Corporation de diffusion de l'archéologie de la Côte-Nord	53 520,00 \$
		Corporation de La maison Dumulon	40 000,00 \$
		Corporation de la Vieille Forge Cauchon	19 038,00 \$
		Corporation de la vieille fromagerie Perron de Saint-	26 500,00 \$
		Corporation de télédiffusion régionale de Berthier inc.	59 536,00 \$
		Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge (lieu d'interprétation)	28 711,00 \$
		Corporation du Bourg de Pabos	26 500,00 \$
		Corporation du Camp littéraire Félix	42 400,00 \$
		Corporation du Camp Théâtre de l'Anse	17 280,00 \$
		Corporation du Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme	77 779,00 \$
		Corporation du journal Le Réveil	10 536,00 \$
		Corporation du Moulin des Jésuites	51 864,00 \$
		Corporation du Musée de la Nation huronne-wendat	108 093,00 \$
		Corporation du Parc régional de Val-Jalbert	40 000,00 \$
		Corporation du patrimoine de Berthier inc.	26 804,00 \$
		Corporation médiatique Teuehikan	10 000,00 \$
		Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé	47 980,00 \$
		CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc.	697 269,00 \$
		CRSBP de la Côte-Nord inc.	431 837,00 \$
		CRSBP de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine inc.	455 379,00 \$
		CRSBP de la Montérégie inc.	432 973,00 \$
		CRSBP de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec inc.	530 102,00 \$
		CRSBP de l'Estrie inc.	436 123,00 \$
		CRSBP de l'Outaouais	492 464,00 \$
		CRSBP des Laurentides inc.	398 639,00 \$
		CRSBP du Bas-Saint-Laurent inc.	536 113,00 \$
		CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.	730 707,00 \$
		CRSBP du Saguenay - Lac-Saint-Jean inc.	427 451,00 \$
		Diffusion communautaire Baie-des-Chaleurs inc.	41 097,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		Diffusion communautaire de La Mitis inc.	41 183,00 \$
		Diffusion communautaire des Îles inc.	41 838,00 \$
		Drumbeat Radio	10 000,00 \$
		Échos Montréal	35 000,00 \$
		École de ballet de Sept-Îles inc.	23 520,00 \$
		École de cirque de Québec	653 985,00 \$
		École de cirque des Îles	49 910,00 \$
		École de danse Calypso de Havre-Saint-Pierre	20 779,00 \$
		École de danse contemporaine de Montréal (EDCMTL)	373 514,00 \$
		École de Danse de Boucherville inc.	14 334,00 \$
		École de danse Élédanse inc.	50 034,00 \$
		École de danse SMG Inc.	25 054,00 \$
		École de danse Studio Nord	26 168,00 \$
		École de formation musicale d'Alma	33 337,00 \$
		École de Joaillerie de Montréal (E.J.M.)	346 160,00 \$
		École de Joaillerie de Québec	267 359,00 \$
		École de musique Alain-Caron	34 597,00 \$
		École de musique Côte de Beaupré inc.	23 506,00 \$
		École de musique Côte-Nord inc.	38 512,00 \$
		École de musique d'Abitibi-Ouest inc.	29 282,00 \$
		École de musique de Forestville	23 438,00 \$
		École de Musique de l'Outaouais Inc.	35 697,00 \$
		École de musique de Matane inc.	34 393,00 \$
		École de musique de Port-Cartier Inc.	20 482,00 \$
		École de musique de St-Félicien	16 160,00 \$
		École de musique Denys Arcand	44 352,00 \$
		École de musique Destroismaisons	30 639,00 \$
		École de musique du Bas-Saint-Laurent inc.	33 367,00 \$
		École de musique du Témiscouata	31 844,00 \$
		École de musique et de solfège de Chicoutimi inc.	30 376,00 \$
		École de musique Fernand-Lindsay	38 240,00 \$
		École de musique Grande-Vallée	19 753,00 \$
		École de musique Harricana inc.	37 878,00 \$
		École de musique Havre-Saint-Pierre	28 170,00 \$
		École de musique Jésus-Marie	41 364,00 \$
		École de musique l'Accroche Notes	39 870,00 \$
		École de musique Mi-La-Ré-Sol inc.	29 266,00 \$
		École de musique Miransol inc.	26 527,00 \$
		École d'ébénisterie d'art de Montréal	244 282,00 \$
		École des arts de la scène Nos Voix, Nos Visages	16 112,00 \$
		École Florence Fourcaudot Spirale Expression Danse	41 317,00 \$
		École nationale de cirque	307 530,00 \$
		École nationale de l'humour	385 560,00 \$
		École nationale de lutherie	327 867,00 \$
		École nationale de théâtre du Canada	608 473,00 \$
		Écomusée de la maison du fier monde	81 410,00 \$
		Éditions communautaires des Chenaux	56 096,00 \$
		Ensemble folklorique des Farandoles de Chicoutimi inc.	30 611,00 \$
		Ensemble pour bâtir	13 581,00 \$
		Fédération des associations musicales du Québec	139 556,00 \$
		Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec	158 828,00 \$
		Fédération des sociétés d'histoire du Québec	144 029,00 \$
		Fédération québécoise des sociétés de généalogie	130 500,00 \$
		Fédération québécoise du théâtre amateur	137 462,00 \$
		Fondation "Willie Déraspe" pour le centre d'interprétation du phoque	40 000,00 \$
		Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière	87 438,00 \$
		Fondation du Parc maritime de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	36 420,00 \$
		Gesgapegiag Community Access Program	10 000,00 \$
		Image de Bury	10 300,00 \$
		Institut culturel Aanischaaukamikw	97 939,00 \$
		Institut national de l'image et du son	772 529,00 \$
		Institut québécois d'ébénisterie	299 724,00 \$
		Journal Boum!	10 881,00 \$
		Journal communautaire - L'Écho de Cantley	18 211,00 \$
		Journal communautaire "Le Phare"	12 498,00 \$
		Journal communautaire Coup d'oeil sur Saint-Marcel de L'	9 821,00 \$
		Journal Communautaire d'Ascot Corner inc.	13 852,00 \$
		Journal communautaire de Disraeli	21 794,00 \$
		Journal communautaire de Normétal inc.	7 785,00 \$
		Journal communautaire de Saint-Hippolyte	27 928,00 \$
		Journal communautaire de Saint-Léandre La Fenêtre à perte de vue	8 216,00 \$
		Journal communautaire Ici Brompton	9 931,00 \$
		Journal communautaire L'Attisée inc.	17 233,00 \$
		Journal communautaire Le Beau-Regard inc.	9 304,00 \$
		Journal communautaire Le Monde inc.	16 501,00 \$
		Journal communautaire Le Portageur	16 501,00 \$
		Journal communautaire Le Reflet de Lingwick-Gould	9 042,00 \$
		Journal Communautaire Matapédia et les Plateaux	10 218,00 \$
		Journal communautaire Regards	15 150,00 \$
		Journal culturel Graffici, coopérative de solidarité	75 000,00 \$
		Journal de Prévost	38 982,00 \$
		Journal des villes nordiques Le Trait d'Union du Nord inc.	18 622,00 \$
		Journal Épik de Cacouna	10 038,00 \$
		Journal La Vie d'ici	11 515,00 \$
		Journal l'Alliance de Preissac	12 333,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		Journal Le Lavalois	17 211,00 \$
		Journal Le Pont de Palmarolle	10 728,00 \$
		Journal Le Saint-Armand	9 412,00 \$
		Journal Le Stéphanois inc.	15 667,00 \$
		Journal Le Tartan inc.	8 659,00 \$
		Journal local Le Félix	12 548,00 \$
		Journal l'Ulricois	10 315,00 \$
		Journaldesvoisins.com	43 349,00 \$
		La Corporation de télédiffusion Brandon inc.	46 903,00 \$
		La Corporation du Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du site de la Pulperie	140 088,00 \$
		La Corporation du Musée régional de Rimouski inc.	95 652,00 \$
		La Corporation du Village minier de Bourlamaque (Cité de l'Or)	40 000,00 \$
		La Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies	74 882,00 \$
		La Gazette de la Mauricie	66 017,00 \$
		La Maison Léon-Provancher	26 864,00 \$
		La Maîtrise du Cap inc.	20 191,00 \$
		La Radio communautaire CKNA inc.	62 433,00 \$
		La Radio communautaire de Fermont inc.	64 039,00 \$
		La radio communautaire de LaSalle	67 000,00 \$
		La Radio communautaire de Rivière St-Augustin inc.	62 804,00 \$
		La Radio communautaire du Comté	70 000,00 \$
		La Société d'histoire de Sherbrooke	80 035,00 \$
		La Société Musée Laurier inc.	97 363,00 \$
		La Télévision communautaire de Roberval inc.	50 000,00 \$
		La Télévision communautaire de Saint-Raymond inc.	50 000,00 \$
		La Télévision d'Ici (Côte-de-Beaupré)	48 599,00 \$
		La Télévision du Littoral inc.	38 905,00 \$
		La Voie du secteur des Coteaux	9 911,00 \$
		La Voix ferrée	17 325,00 \$
		L'Académie « Les Joies de la danse » Port-Cartier	25 761,00 \$
		L'Académie de Danse du Saguenay Inc.	40 573,00 \$
		L'Annonceur du Bas-Saint-François	35 000,00 \$
		L'Arrivage d'Adstock	13 491,00 \$
		L'Association canadienne d'histoire ferroviaire	215 797,00 \$
		L'Association des orchestres de jeunes de la Montérégie inc.	19 840,00 \$
		L'Association des parents des petits musiciens de Saint-Noël de Thetford inc.	23 369,00 \$
		Le Causeur	13 701,00 \$
		Le Centre d'art de Prévile inc.	22 709,00 \$
		Le Centre des textiles contemporains de Montréal	227 396,00 \$
		Le Centre socio-culturel Manoir LeBoutillier	55 049,00 \$
		Le Cirque des étoiles Memphrémaqog	19 315,00 \$
		Le Domaine Forget de Charlevoix inc. (école)	482 373,00 \$
		Le Groupe Danse Partout inc.	778 240,00 \$
		Le Journal "Ski se dit" de Val-David	35 573,00 \$
		Le Journal d'un lac à l'autre inc.	10 195,00 \$
		Le Journal régional du Haut-Saint-François	40 000,00 \$
		Le Musée des maîtres et artisans du Québec	100 742,00 \$
		Le Musée maritime du Québec inc.	107 489,00 \$
		Le Musée McCord Stewart	501 275,00 \$
		Le Papotin inc.	11 077,00 \$
		Le Prisme culturel inc.	44 604,00 \$
		Le P'tit journal de Woburn	8 069,00 \$
		Le Saint-Denisien	15 105,00 \$
		Le Son du 49e	62 346,00 \$
		Le Trait d'Union de Saint-Bruno	8 657,00 \$
		Le Trident de Wotton	10 242,00 \$
		L'écho de Compton	14 616,00 \$
		L'Écho de Saint-François	12 548,00 \$
		L'Écho d'en Haut inc.	17 079,00 \$
		L'Écho des montagnes	9 558,00 \$
		L'École de cirque de Verdun	52 709,00 \$
		L'École de danse Quatre Temps inc.	50 034,00 \$
		L'École de musique de La Baie inc.	29 118,00 \$
		L'École de musique de Sept-Îles inc.	36 309,00 \$
		L'École supérieure de ballet du Québec	154 252,00 \$
		Les Amis de la musique de Richmond / École	19 354,00 \$
		Les Amis des Jardins de Métis inc.	87 090,00 \$
		Les Ateliers et l'Orchestre symphonique de jeunes Philippe-Filion	31 328,00 \$
		Les Aventuriers de l'archéologie dans le Haut-Saint-Laurent	53 520,00 \$
		Les Éditions des Trois-Clochers inc.	15 819,00 \$
		Les Éditions du Berger Blanc	35 241,00 \$
		Les jeunes concerts du Témiscamingue	15 937,00 \$
		Les Moulins de L'Isle-aux-Coudres	62 772,00 \$
		Les Muses: centre des arts de la scène	14 047,00 \$
		Les Petits Chanteurs de Laval	17 534,00 \$
		Les Petits Chanteurs de Trois-Rivières inc.	20 200,00 \$
		Les Petits Chanteurs du Mont-Royal	36 964,00 \$
		Les Petits Violons inc.	51 599,00 \$
		Les productions musicales l'Artishow	30 344,00 \$
		Les Promoteurs d'Angliers inc.	29 636,00 \$
		L'Éveil du citoyen de Weedon	10 208,00 \$
		L'Évènement de Scotstown-Hampden inc.	8 189,00 \$
		L'Îlot des Palais	68 764,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		L'Indice bohémien	33 446,00 \$
		L'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette	20 858,00 \$
		Lutherie-Guitare Bruand	180 678,00 \$
		MA, musée d'art	79 806,00 \$
		Maison de nos Aïeux	62 402,00 \$
		Maison des cultures amérindiennes	29 876,00 \$
		Maison des métiers d'art de Québec	524 734,00 \$
		Maison Drouin	31 827,00 \$
		Maison du Frère-Moffet	25 814,00 \$
		Maison nationale des Patriotes	70 367,00 \$
		Maison Rodolphe-Duguay de Nicolet-Sud	33 651,00 \$
		Maison Saint-Gabriel	93 141,00 \$
		Manoir seigneurial Fraser	29 701,00 \$
		Micmac Historical Cultural Art Society	10 000,00 \$
		Minéro - Musée de Thetford KB3	103 287,00 \$
		Mobiles, Média Communautaire Maskoutain	20 000,00 \$
		Mohawk MultiMedia inc.	10 000,00 \$
		Monastère des Augustines : lieu de mémoire habité	116 606,00 \$
		Montbeillard en bref	9 204,00 \$
		Moulin de la Chevrotière	37 487,00 \$
		Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac inc.	54 620,00 \$
		Musée acadien du Québec	104 815,00 \$
		Musée Beaulne inc.	73 890,00 \$
		Musée Boréalis	118 579,00 \$
		Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	102 663,00 \$
		Musée d'art contemporain des Laurentides	82 327,00 \$
		Musée d'art de Joliette	183 964,00 \$
		Musée de Charlevoix	98 714,00 \$
		Musée de la Gaspésie	123 928,00 \$
		Musée de la Mer	96 067,00 \$
		Musée de la nature et des sciences inc.	182 245,00 \$
		Musée de l'Holocauste Montréal	141 478,00 \$
		Musée de société des Deux-Rives	77 743,00 \$
		Musée des beaux-arts de Sherbrooke inc.	104 115,00 \$
		Musée des hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal	86 657,00 \$
		Musée des Ursulines de Trois-Rivières inc.	54 620,00 \$
		Musée d'histoire, d'ethnographie et d'art religieux de Nicolet	103 287,00 \$
		Musée du Bas-Saint-Laurent	95 742,00 \$
		Musée du Château Ramezay	122 781,00 \$
		Musée du Fjord	119 292,00 \$
		Musée du Haut-Richelieu	82 089,00 \$
		Musée Louis-Hémon	16 500,00 \$
		Musée Marguerite-Bourgeoys	100 486,00 \$
		Musée maritime de Charlevoix	80 731,00 \$
		Musée Marius-Barbeau	91 341,00 \$
		Musée québécois de culture populaire	211 979,00 \$
		Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation	40 000,00 \$
		Musée régional de la Côte-Nord inc.	98 331,00 \$
		Musée régional de Vaudreuil-Soulanges	107 381,00 \$
		Naskapi Northern Wind Radio	10 000,00 \$
		Orchestre à cordes de Baie-Comeau	16 280,00 \$
		Orchestre des jeunes de Westmount	22 894,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Montréal	30 611,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Rosemère	7 485,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke inc.	25 412,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes du West Island	25 389,00 \$
		Orford Musique	687 800,00 \$
		Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie	50 754,00 \$
		Pôle culturel du Monastère des Ursulines	118 197,00 \$
		Radio & Télévision communautaire Havre-Saint-Pierre	64 400,00 \$
		Radio Acton inc.	58 588,00 \$
		Radio Anticosti	63 317,00 \$
		Radio Basse-Ville	66 407,00 \$
		Radio Bellechasse-Etchemins	70 000,00 \$
		Radio Bishop inc.	66 216,00 \$
		Radio Blanc-Sablon inc.	63 786,00 \$
		Radio Boréale	70 000,00 \$
		Radio Centre-Ville Saint-Louis	67 000,00 \$
		Radio communautaire de Châteauguay CHAI-FM	66 374,00 \$
		Radio communautaire de la Rive-Sud inc.	33 500,00 \$
		Radio communautaire de l'Estrie	66 193,00 \$
		Radio communautaire de Lévis	67 000,00 \$
		Radio communautaire de Manawan	10 000,00 \$
		Radio communautaire de Pontiac	60 929,00 \$
		Radio communautaire de Radisson	64 478,00 \$
		Radio communautaire de Windsor et région inc.	59 721,00 \$
		Radio communautaire du Saguenay inc.	64 637,00 \$
		Radio communautaire F.M. de la Haute-Gatineau inc.	41 109,00 \$
		Radio communautaire francophone de Montréal inc.	64 716,00 \$
		Radio communautaire M.F. de Senneterre inc.	64 039,00 \$
		Radio communautaire Missisquoi	63 531,00 \$
		Radio communautaire Tête-à-la-Baleine	62 899,00 \$
		Radio coopérative de Coaticook, Coop de solidarité	65 742,00 \$
		Radio Gaspésie inc.	41 410,00 \$
		Radio Matagami	63 193,00 \$
		Radio MF Charlevoix	41 617,00 \$
		Radio Nord-Joli inc.	83 351,00 \$
		Radio Shawinigan inc.	60 439,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec	156 258,00 \$
		Site historique du Banc-de-Paspébiac inc.	76 894,00 \$
		Site historique maritime de la Pointe-au-Père	94 735,00 \$
		Société d'art et d'histoire de Beauport inc.	27 697,00 \$
		Société de développement culturel de Terrebonne (institution muséale)	90 779,00 \$
		Société des amis du moulin Michel inc.	51 124,00 \$
		Société d'histoire du Lac-Saint-Jean inc.	100 241,00 \$
		Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh	40 000,00 \$
		Société d'information Lac-St-Jean	40 602,00 \$
		Société du Château Dufresne inc.	63 698,00 \$
		Société historique d'Odanak	95 333,00 \$
		Société historique P.E. Gendreau	27 147,00 \$
		Société littéraire et historique de Québec	88 686,00 \$
		Société rimouskoise du patrimoine	35 642,00 \$
		Soleil des Cantons (1982) Ltée	9 557,00 \$
		Télé communautaire d'Amos Région	50 000,00 \$
		Télécommunautaire Laurentides-Lanaudière	41 847,00 \$
		Télé-Gaspé	35 635,00 \$
		Télé-Soleil inc.	30 423,00 \$
		Télé-Sourire inc.	44 964,00 \$
		Télévision communautaire 3 inc.	50 000,00 \$
		Télévision communautaire de Grande-Rivière	36 482,00 \$
		Télévision communautaire de la Basse-Lièvre inc.	30 423,00 \$
		Télévision communautaire de la région des Appalaches	43 420,00 \$
		Télévision communautaire de la Vallée de la Matapédia inc.	44 964,00 \$
		Télévision communautaire de la Vallée-du-Richelieu (T.C.V.R.) inc.	22 292,00 \$
		Télévision communautaire de l'Érable	30 423,00 \$
		Télévision communautaire des Basques et du Haut-Pays	30 423,00 \$
		Télévision communautaire des Basses-Laurentides	52 386,00 \$
		Télévision communautaire des Bois-Francis	40 035,00 \$
		Télévision communautaire du Haut-Richelieu 1981 Ltée	25 000,00 \$
		Télévision communautaire du Kamouraska incorporée	28 000,00 \$
		Télévision communautaire du Témiscamingue	30 423,00 \$
		Télévision communautaire Frontenac	28 000,00 \$
		Télévision communautaire Vents et Marées	50 000,00 \$
		Télévision de Charlevoix-Ouest (TVCO)	36 967,00 \$
		Télévision du Sud-Ouest	47 387,00 \$
		Télévision régionale de la Péninsule inc.	44 964,00 \$
		Télévision Régionale de Laval inc.	36 567,00 \$
		Télévision régionale Haute-Côte-Nord	30 423,00 \$
		Télévision Rive-Sud	25 000,00 \$
		The Gaspé Spec	31 471,00 \$
		Transcendanse de Shawinigan	27 500,00 \$
		TVC d'Argenteuil	53 540,00 \$
		tvCtk	30 423,00 \$
		TVRM - Télévision régionale des Moulins	55 618,00 \$
		Vieux presbytère de Batiscan	45 953,00 \$
		Vieux presbytère de Deschambault	29 916,00 \$
		Village en chanson de Petite-Vallée (camp)	43 575,00 \$
	Total Organisme à but non lucratif (OBNL)	380	31 633 950,00 \$
Total Aide au fonctionnement		383	31 663 950,00 \$
Aide aux immobilisations	Autorité publique	Ville de Rouyn-Noranda	33 400 \$
		Bibliothèque municipale de Gatineau	70 000 \$
		Bibliothèque de Val-d'Or	14 500 \$
		Ville de Malartic	16 500 \$
		Bibliothèque municipale de Chelsea	6 600 \$
		Ville de Vaudreuil-Dorion	48 200 \$
		Ville de Rivière-du-Loup	12 600 \$
	Total Autorité publique	7	201 800,00 \$
	Organisme à but non lucratif (OBNL)	Diffusion Saguenay inc.	45 800 \$
		La Maison Léon-Provancher	50 200 \$
		Radio Nord-Joli inc.	43 200 \$
		Société de développement culturel de Terrebonne (institution muséale)	98 400 \$
		École de formation musicale d'Alma	2 600 \$
		Le Théâtre des petites lanternes	61 600 \$
		CRSBP de l'Outaouais	26 300 \$
		CRSBP du Saguenay - Lac-Saint-Jean inc.	18 600 \$
		Académie de danse de l'Outaouais Inc.	9 000 \$
		C.R.A.P.O. de Lanaudière (centre régional d'animation du patrimoine oral)	79 300 \$
		Les productions musicales l'Artishow	25 900 \$
		Musée de la Mer	149 600 \$
		Multimédias Région Portneuf	50 100 \$
	Total Organisme à but non lucratif (OBNL)	13	660 600,00 \$
	Individu	Durand, Pierre	58 600 \$
		Allard-Moreault, Lina	42 000 \$
	Total individu	2	100 600,00 \$
Total Aide aux immobilisations		22	963 000,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
Aide aux initiatives de partenariat	Autorité publique	Le Conseil de la Nation huronne-wendat	22 500,00 \$
		Mohawk council of Kanesatake	22 500,00 \$
		Municipalité de Chertsey	8 000,00 \$
		Municipalité de La Minerve	8 000,00 \$
		Municipalité de Rawdon	15 000,00 \$
		Municipalité de Saint-Jean-de-Matha	12 500,00 \$
		Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli	17 000,00 \$
		Municipalité Les Îles-de-la-Madeleine	45 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté d'Argenteuil	34 591,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan	25 200,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Bellechasse	22 625,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Charlevoix	24 540,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est	26 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré	47 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier	19 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau	23 123,00 \$
		Municipalité régionale de comté de L'Assomption	20 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de L'Île-d'Orléans	29 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de l'Islet	21 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Lotbinière	15 233,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Matawinie	30 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Montmagny	48 700,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Pontiac	25 447,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Portneuf	35 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Témiscamingue	45 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville	17 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges	69 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Appalaches	29 184,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Basques	39 800,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais	71 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Etchemins	30 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Maskoutains	15 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté Robert-Cliche	15 000,00 \$
		Sainte-Marcelline-de-Kildare	5 000,00 \$
		Ville de Baie-Saint-Paul	10 000,00 \$
		Ville de Blainville	23 800,00 \$
		Ville de Bois-des-Filion	3 000,00 \$
		Ville de Disraeli	12 000,00 \$
		Ville de Gatineau	346 013,00 \$
		Ville de L'Ancienne-Lorette	20 000,00 \$
		Ville de Lorraine	5 600,00 \$
		Ville de Matane	37 500,00 \$
		Ville de Mont-Laurier	16 766,00 \$
		Ville de Montmagny	32 151,00 \$
		Ville de Montréal	2 800 000,00 \$
		Ville de Mont-Tremblant	8 000,00 \$
		Ville de Neuville	11 361,00 \$
		Ville de Notre-Dame-des-Prairies	20 000,00 \$
		Ville de Percé	45 000,00 \$
		Ville de Prévost	10 000,00 \$
		Ville de Québec	1 407 583,00 \$
		Ville de Repentigny	64 656,00 \$
		Ville de Saguenay	244 207,00 \$
		Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	12 000,00 \$
		Ville de Saint-Colomban	17 300,00 \$
		Ville de Sainte-Adèle	15 000,00 \$
		Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	23 000,00 \$
		Ville de Sainte-Marie	20 000,00 \$
		Ville de Sainte-Thérèse	16 000,00 \$
		Ville de Saint-Georges	16 750,00 \$
		Ville de Saint-Jérôme	35 000,00 \$
		Ville de Saint-Lambert	21 250,00 \$
		Ville de Saint-Sauveur	10 000,00 \$
		Ville de Sutton	10 000,00 \$
		Ville de Thetford Mines	34 000,00 \$
		Ville de Varennes	25 000,00 \$
	Total Autorité publique	66	6 307 880,00 \$
	Organisme à but non lucratif (OBNL)	Corporation Wapikoni Mobile	80 000,00 \$
	Total Organisme à but non lucratif (OBNL)	1	80 000,00 \$
Total Aide aux initiatives de partenariat		67	6 387 880,00 \$
Aide aux projets	Autorité publique	Bande indienne des Algonquins de Wolf Lake	13 890,00 \$
		Bibliothèque de Beaconsfield	10 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Beloeil	3 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Repentigny	16 875,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Colomban	8 700,00 \$
		Bibliothèque municipale Guy-Bélisle	25 228,00 \$
		Bibliothèque Simonne-Monet-Chartrand	2 050,00 \$
		Chisasibi Heritage & Cultural Centre	7 200,00 \$
		Communauté Anicinape de Kitcisakik	15 000,00 \$
		Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	13 500,00 \$
		Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam	15 000,00 \$
		Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	15 000,00 \$
		Première Nation de Kebaowek	11 250,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
	Total Autorité publique	13	156 693,00 \$
	Individu	Akouche , Karim	6 590,00 \$
		Allard , Yves Martin	4 500,00 \$
		Bélanger , Marie	5 354,00 \$
		Bélanger , Maurice	25 515,00 \$
		Bergeron , Nathalie	21 000,00 \$
		Berthold , Marc-André	22 189,00 \$
		Beshwaty , Steve	2 810,00 \$
		Blanchet , Jessica	8 538,00 \$
		Bonspiel , Steve	30 000,00 \$
		Bouchard , Chrystine	19 165,00 \$
		Bouchard , Evelyne	28 350,00 \$
		Boudreau , Simon	36 275,00 \$
		Brunet , Manon	3 750,00 \$
		Cassa , Alessandro	24 847,00 \$
		Catry , Marie-Anne	14 400,00 \$
		Clément , Denis	20 000,00 \$
		Cornet , Lucienne	30 359,00 \$
		Dumas , Alain	708,00 \$
		Durocher , Kim	5 235,00 \$
		Fournier , Marie-France	2 400,00 \$
		Gauthier , Michel	13 181,00 \$
		Généreux , Estelle	11 200,00 \$
		Goudreau , Céline	18 078,00 \$
		Jeannotte , Christine	28 773,00 \$
		Lacroix , Stéphanie	5 439,00 \$
		Lauzon , Emmanuel	5 719,00 \$
		Le Vasseur , Fannie	29 900,00 \$
		Leblanc , Sylvie	3 200,00 \$
		Leduc , André	6 912,00 \$
		Locatelli , Karine	15 968,00 \$
		Massey , Isabelle	4 900,00 \$
		Poirier , Priska	31 500,00 \$
		Roy , Marie-Soleil	38 500,00 \$
		Sagalane , Charles	26 042,00 \$
		Sauvageau , Marc	6 257,00 \$
		Seni , Basile Moutuan	15 000,00 \$
		Thouin , Jocelyn	19 140,00 \$
		Touchette , Sarah	13 400,00 \$
		Turcotte , Roxane	5 154,00 \$
	Total Individu	39	610 248,00 \$
	Organisme à but lucratif (OBL)	10684210 Canada Inc.	78 715,00 \$
		9061-6632 Québec inc.	37 993,00 \$
		Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i)	320 000,00 \$
		Icimédias inc.	144 766,00 \$
		La Presse (2018) inc.	320 000,00 \$
		Le Devoir inc.	320 000,00 \$
		Le Journal de Lévis. coopérative de solidarité	4 915,00 \$
		Les Éditions Blainville Deux-Montagnes inc.	80 000,00 \$
		Les Éditions Nordiques 2007 inc.	50 505,00 \$
		L'Express Drummondville inc.	54 652,00 \$
		MediaQMI inc.	306 668,00 \$
		Mishmash Media inc.	80 000,00 \$
		Productions KOScène inc.	200 000,00 \$
		The Record	6 309,00 \$
		Trium Médias Inc	24 000,00 \$
	Total Organisme à but lucratif (OBL)	15	2 028 523,00 \$
	Organisme à but non lucratif (OBNL)	ABL Accès Accueil Action	13 267,00 \$
		Académie de danse de Baie-Comeau	8 000,00 \$
		Académie des arts Trouve ta voie	20 000,00 \$
		Alphabétisation Iota	14 000,00 \$
		Ample Man Danse	21 561,00 \$
		Antenne créative	50 000,00 \$
		Association des bibliothèques publiques du Québec	76 886,00 \$
		Association des parents et des handicapés de la Rive-sud métropolitaine	14 000,00 \$
		Association des personnes handicapées intellectuelles des Laurentides	763,00 \$
		Association pour la création et la recherche électro-acoustiques du Québec (ACREQ)	6 250,00 \$
		Association régionale de loisir pour personnes handicapées de la Chaudière-Appalaches	14 000,00 \$
		Association régionale du loisir pour les personnes handicapées de la Capitale-Nationale	14 000,00 \$
		Atelier 19	14 000,00 \$
		Atelier Altitude inc.	7 100,00 \$
		Atelier de musique de Jonquière inc.	7 665,00 \$
		Atelier d'éducation populaire	20 000,00 \$
		Baobab-Café de quartier	15 120,00 \$
		Berceurs du temps	15 000,00 \$
		Bluff Productions	30 000,00 \$
		C.O.M.S.E.P.	15 992,00 \$
		Camp Soleil de Mélissa	14 000,00 \$
		Casteliers	20 625,00 \$
		Centre BANG	8 664,00 \$
		Centre culturel vietnamien du Canada	400,00 \$
		Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau	25 940,00 \$
		Centre de musique et de danse de Val-d'Or inc.	1 360,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		Centre de valorisation du patrimoine vivant	68 000,00 \$
		Centre d'Éducation Populaire de l'Estrie	12 640,00 \$
		Centre des auteurs dramatiques (Montréal) (CEAD) inc.	5 700,00 \$
		Centre solidarité Jeunesse	16 500,00 \$
		Comité de la radio communautaire Huronne-Wyandot inc.	15 000,00 \$
		Compagnie de création Le Gros Orteil	18 574,00 \$
		Compétence Culture	80 000,00 \$
		Conférence internationale des arts de la scène de Montréal	42 780,00 \$
		Conseil de presse du Québec	39 960,00 \$
		Conseil des innus de Pessamit	15 000,00 \$
		Coop de solidarité Nitaskinan	16 000,00 \$
		Corporation de Radio montagnaise de Natashquan	15 000,00 \$
		Corporation du patrimoine de Berthier inc.	20 000,00 \$
		Corporation du Théâtre Outremont	10 000,00 \$
		Créativa Productions	11 600,00 \$
		Danse Imédia O.S.B.L.	25 000,00 \$
		Danse Laurentides	7 300,00 \$
		Diffusion Avant Scène	10 000,00 \$
		Drumbeat Radio	13 110,00 \$
		École de danse SMG Inc.	8 000,00 \$
		Engramme	32 175,00 \$
		Ensemble folklorique Mackinaw inc.	16 000,00 \$
		Festival de la bande dessinée francophone de Québec	545,00 \$
		Festival de musique émergente	21 750,00 \$
		Festival International de Musique Pop Montréal	20 000,00 \$
		Festival Juste Pour Rire	22 500,00 \$
		Festival Mondial de Musique des Femmes d'Ici et d'Ailleurs	9 000,00 \$
		Festival Montréal Mondial	37 500,00 \$
		Festival TransAmériques	37 500,00 \$
		Fondation Metropolis bleu	4 930,00 \$
		Fondation Tekkie-Mamu	15 000,00 \$
		Hebdos Québec inc.	218 580,00 \$
		IMPACT EMPLOI DE L'ÉRABLE	16 000,00 \$
		Institut québécois d'ébénisterie	43 028,00 \$
		Jeunes musiciens du monde	20 000,00 \$
		La Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francis	21 500,00 \$
		La Danse sur les routes du Québec	37 500,00 \$
		La Maison des jeunes Saint-Rémi inc.	14 000,00 \$
		La Rencontre théâtre-ados	50 000,00 \$
		La Rubrique inc.	6 725,00 \$
		LA SERRE arts vivants	25 888,00 \$
		La Société d'histoire de Sherbrooke	7 448,00 \$
		L'Académie du cinéma	35 000,00 \$
		L'Association des camps du Québec inc.	21 375,00 \$
		Le Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier	14 924,00 \$
		Le Domaine Forget de Charlevoix inc. (école)	3 300,00 \$
		LE FESTIF!	33 750,00 \$
		Le Festival du conte et de la légende de l'Innucadie	26 600,00 \$
		Le Marie-Terre	59 000,00 \$
		Le Moulin à Musique inc.	5 000,00 \$
		Le Moulin à vent/ La maison des arts et des jeux	47 250,00 \$
		le Théâtre du Rift	26 780,00 \$
		Le Tremplin 16-30 de Sherbrooke	15 200,00 \$
		Le Zèbre Jaune	8 200,00 \$
		L'Envol Programme d'aide aux jeunes mères	7 000,00 \$
		Les Arts de la scène de Montmagny	50 000,00 \$
		Les chemins errants	4 000,00 \$
		Les Enfants de l'Espoir de Hull	20 000,00 \$
		Les Francolies de Montréal Inc.	15 000,00 \$
		Les Incomplètes	46 729,00 \$
		Les Moulins de L'Isle-aux-Coudres	8 607,00 \$
		M pour Montréal	34 950,00 \$
		Maison de la poésie de Montréal	8 750,00 \$
		Manif d'art	15 675,00 \$
		Minwashin	30 000,00 \$
		Mouvement Diapason	19 995,00 \$
		Mouvement personne d'abord de Sainte-Thérèse	3 720,00 \$
		MU	20 000,00 \$
		Musée ambulant	86 305,00 \$
		Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	13 286,00 \$
		Musée maritime de Charlevoix	2 245,00 \$
		Musée régional de la Côte-Nord inc.	11 600,00 \$
		MUTEK	35 000,00 \$
		Orchestre symphonique de Sherbrooke	12 000,00 \$
		P.A.A.L. Partageons le monde	15 000,00 \$
		Plaisirs du Clavecin	8 550,00 \$
		Printemps numérique	50 000,00 \$
		Productions Rhizome	4 000,00 \$
		QWF Fédération des écrivaines et écrivains du Québec	14 000,00 \$
		Regart, centre d'artistes en art actuel	19 000,00 \$
		Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) inc.	4 875,00 \$
		Réseau Surdité Montérégie	14 000,00 \$
		Réserve mondiale de biosphère Manicouagan-Uapishka	10 000,00 \$
		Secondaire en spectacle	37 500,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		Secrétariat des programmes et services de la nation algonquine	20 000,00 \$
		Services du Chat Botté de Laval	15 705,00 \$
		Société Canadienne de la sclérose en plaques, Section Saguenay	12 115,00 \$
		Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord	8 970,00 \$
		Société de développement des Naskapis	15 000,00 \$
		Société de développement économique ilnu	15 000,00 \$
		Société de développement et d'animation de Mascouche	19 820,00 \$
		Société de l'Autisme Région Lanaudière	3 744,00 \$
		Société d'histoire du Lac-Saint-Jean inc.	9 726,00 \$
		Société littéraire et historique de Québec	17 000,00 \$
		Télévision communautaire de la région des Appalaches	19 000,00 \$
		Théâtre Ciel Ouvert	8 500,00 \$
		Théâtre Périscope	9 500,00 \$
		Tournée Édu4tive	15 000,00 \$
		Uapashkuss	15 000,00 \$
	Total Organisme à but non lucratif (OBNL)	125	2 698 572,00 \$
Total Aide aux projets		192	5 494 036,00 \$
Autres interventions particulières en culture et en communications	Autorité publique	Canton d'Amherst	3 000,00 \$
		Centre de la Francophonie des Amériques	20 000,00 \$
		Centre de services scolaire des Hautes-Rivières	5 500,00 \$
		Centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin- Les Sources	1 000,00 \$
		Centre Urbanisation, Culture et Société	6 250,00 \$
		Conseil des Atikamekw de Manawan	2 000,00 \$
		École Christ-Roi (Montérégie)	1 000,00 \$
		École Curé-Antoine-Labelle	1 000,00 \$
		École du Coteau	2 500,00 \$
		École l'Écho-des-Montagnes / Lavoie	1 000,00 \$
		École Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont	2 500,00 \$
		École Sainte-Bernadette-Soubirous	1 000,00 \$
		École Sainte-Marie	1 000,00 \$
		École secondaire de la Ruche	5 000,00 \$
		École secondaire de l'Aubier	1 000,00 \$
		Institut français	6 000,00 \$
		L'Institut Canadien de Québec	9 000,00 \$
		Municipalité de Beaumont	2 000,00 \$
		Municipalité de la paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière- du-Sud	2 500,00 \$
		Municipalité de Sainte-Béatrix	5 000,00 \$
		Municipalité de Saint-Valentin	1 000,00 \$
		Municipalité de Verchères	1 000,00 \$
		Université du Québec à Montréal - Centre de design	13 935,00 \$
		Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	13 500,00 \$
	Total Autorité publique	24	107 685,00 \$
	Individu	Beaudet , Gérard	30 000,00 \$
		Bouchard , Michel Marc	30 000,00 \$
		Fournelle , André	30 000,00 \$
		Galipeau , Céline	30 000,00 \$
		Giguère , Serge	30 000,00 \$
		Mollen , Yvette	30 000,00 \$
		Pintal , Lorraine	30 000,00 \$
		Poirier , Claude	30 000,00 \$
		Rivard , Michel	30 000,00 \$
	Total Individu	9	270 000,00 \$
	Organisme à but lucratif (OBL)	Bonsound inc.	6 000,00 \$
		Éditions les 400 coups inc.	2 280,00 \$
		Groupe TVA Inc.	608 751,00 \$
		Supercool Management inc.	5 000,00 \$
	Total Organisme à but lucratif (OBL)	4	622 031,00 \$
	Organisme à but non lucratif (OBNL)	«L'Art-Rivé» Centre de jour de Rivière-des-Prairies	1 000,00 \$
		9382-7004 Québec inc.	6 250,00 \$
		Action jeunesse St-Pie X de Longueuil inc.	5 000,00 \$
		Action patrimoine	125 008,00 \$
		Action promotion Grande Allée	3 000,00 \$
		AGEETUL - Association générale des étudiants et étudiantes en théâtre de l'Université Laval	600,00 \$
		AlterGo	5 000,00 \$
		Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)	37 500,00 \$
		Antenne créative	6 825,00 \$
		Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale	1 150,00 \$
		AQEFT international	2 000,00 \$
		Archéo-Québec	126 163,00 \$
		Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine	96 000,00 \$
		Artistes en coeur	500,00 \$
		Association culturelle haïtienne « La perle retrouvée »	1 000,00 \$
		Association des archivistes du Québec	2 000,00 \$
		Association des artistes de Saint-Laurent	500,00 \$
		Association des auteurs de la Montérégie	1 500,00 \$
		Association des bibliothèques publiques du Québec	74 756,00 \$
		Association des écoles supérieures d'art du Québec	77 500,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		Association des Libraires du Québec (ALQ)	2 000,00 \$
		Association des médias écrits communautaires du Québec	122 434,00 \$
		Association des membres et amis pour la protection de la Réserve nationale de faune du Lac Saint-François	1 000,00 \$
		Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec	131 756,00 \$
		Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (A.O.E.P.A.) Montréal régional	250,00 \$
		Association Messinese de Montréal inc.	1 000,00 \$
		Association nationale des éditeurs de livres	20 200,00 \$
		Association québécoise de prévention du suicide	500,00 \$
		ASTROLab du Mont-Mégantic	126 500,00 \$
		Atelier Latino-américain de communications inc.	500,00 \$
		Atelier libre de peinture de Beloeil	2 000,00 \$
		Atelier théâtral de Longueuil	2 500,00 \$
		Au Vieux Treuil	500,00 \$
		BAAM, Brigade Arts Affaires Montréal	5 000,00 \$
		Bioparc de la Gaspésie inc.	259 500,00 \$
		BougeBouge	2 500,00 \$
		Boulv'Art Saint-Camille	4 625,00 \$
		BrailleTAB Technologie	2 000,00 \$
		Café-théâtre de Chambly	500,00 \$
		Carrefour Bois-Chantants	5 000,00 \$
		Carrefour international bas-laurentien pour l'engagement social	1 000,00 \$
		Carrefour Jeunesse-Emploi Marguerite-d'Youville	500,00 \$
		Carrefour mondial de l'accordéon à Montmagny	100 000,00 \$
		Centre Africain de Développement et d'Entraide Inc.	200,00 \$
		Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or inc.	1 000,00 \$
		Centre d'archives du Témiscouata	2 000,00 \$
		Centre de conservation de la biodiversité boréale inc.	442 000,00 \$
		Centre de plein air Lasallien inc.	2 000,00 \$
		Centre de valorisation du patrimoine vivant	15 233,00 \$
		Centre d'études sur les médias inc.	84 000,00 \$
		Centre d'interprétation de l'eau	140 000,00 \$
		Centre d'interprétation sur la diversité biologique du Québec	181 018,00 \$
		Centre Durocher inc.	1 000,00 \$
		Centre régional d'archives de Lanaudière	4 000,00 \$
		Centre régional d'archives de l'Outaouais	500,00 \$
		Centre social de la Croix Blanche	750,00 \$
		Chambre de commerce de Sainte-Adèle	2 500,00 \$
		Chambre de commerce du Grand Sainte-Agathe	1 000,00 \$
		Choeur Amabilis	2 000,00 \$
		Choeur St-Laurent	1 000,00 \$
		Chorale Harmonie de la Vallée de la Rouge	250,00 \$
		Cité des arts du cirque	9 000,00 \$
		C'Jeune	2 500,00 \$
		Club FADOQ de Boucherville	5 000,00 \$
		Club Le Marquis de Black Lake inc.	500,00 \$
		Club Lions de Compton inc.	1 000,00 \$
		Club Photo Évasion	5 000,00 \$
		Coalition pour la diversité culturelle	125 000,00 \$
		Collectif Le Récif	2 000,00 \$
		Comité culturel de la Salle Augustin-Norbert-Morin	2 000,00 \$
		Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean inc.	944 000,00 \$
		Comité organisateur du concours solistes et petits ensembles de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec	3 000,00 \$
		Communauté sépharade unifiée du Québec	2 000,00 \$
		Communication-Jeunesse	60 000,00 \$
		Compétence Culture	285 594,00 \$
		Conférence internationale des arts de la scène de Montréal	17 000,00 \$
		Congrès national des Italo-Canadiens, région Québec	1 000,00 \$
		Connec-T, services d'audiodescription	5 000,00 \$
		Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec	193 089,00 \$
		Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue	201 700,00 \$
		Conseil de la culture de Lanaudière	187 025,00 \$
		Conseil de la culture de l'Estrie	202 240,00 \$
		Conseil de la culture des Laurentides	206 464,00 \$
		Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent	206 191,00 \$
		Conseil de la culture et des communications de la Mauricie	209 307,00 \$
		Conseil de la formation continue arts et culture de l'île de Montréal	50 000,00 \$
		Conseil de presse du Québec	200 000,00 \$
		Conseil montréalais de la culture et des communications	311 479,00 \$
		Conseil québécois de la coopération et de la mutualité	1 000,00 \$
		Conseil québécois de la musique	174 033,00 \$
		Conseil québécois du patrimoine vivant	131 845,00 \$
		Conseil québécois du théâtre	185 810,00 \$
		Conseil régional de la culture de Laval	201 154,00 \$
		Conseil régional de la culture de l'Outaouais (C.R.C.O.)	203 451,00 \$
		Conseil régional de la culture du Saguenay - Lac-Saint-Jean	212 099,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord	210 777,00 \$
		Coop du coeur de Sainte-Clotilde-de-Horton	1 000,00 \$
		COOP SPIRA	8 000,00 \$
		Coopérative de solidarité Flottille artisanes libraires	3 000,00 \$
		Corporation d'astronomie de Val-Bélair	5 000,00 \$
		Corporation des événements de Magog inc.	500,00 \$
		Corporation des fêtes historiques de Québec	110 000,00 \$
		Corporation des Métiers d'Art du Québec en Estrie Inc.	2 000,00 \$
		Corporation événementielle créative	3 000,00 \$
		Corporation soreloise du patrimoine régional	190 000,00 \$
		Corps et Âme en mouvement	1 000,00 \$
		CORPUS Collectif S.E.N.C.	500,00 \$
		Cosmodôme	277 000,00 \$
		Couvent Mont-Saint-Patrice	1 000,00 \$
		Création ciné-vidéo de Boucherville (CCVB)	500,00 \$
		Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	335 324,00 \$
		Culture Gaspésie	188 452,00 \$
		Culture Montréal	355 060,00 \$
		Culture pour tous	1 293 500,00 \$
		Danse Cadence	300,00 \$
		Danse Laurentides	1 000,00 \$
		Domaine seigneurial Sainte-Anne	500,00 \$
		Ecole d'art de Sutton	3 000,00 \$
		École nationale d'apprentissage par la marionnette	2 000,00 \$
		Eco-Nature	477 000,00 \$
		Érable et sources	500,00 \$
		Espace d'Expressions et de Création	500,00 \$
		Exploramer	186 000,00 \$
		Exposition agricole régionale Rive-Nord	1 000,00 \$
		Fabrique de la paroisse Sainte-Elisabeth	200,00 \$
		Faculté de musique	6 221,00 \$
		FADOQ Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 000,00 \$
		Fédération de producteurs des races patrimoniales du Québec F.P.R.P.Q.	5 000,00 \$
		Fééries hivernales de Sherbrooke	1 000,00 \$
		Festival de films Cinémania	1 000,00 \$
		Festival de films d'auteurs de Val-Morin	4 000,00 \$
		Festival de la chanson de Saint-Ambroise	5 000,00 \$
		Festival des arts de Mascouche	2 000,00 \$
		Festival d'été OFF	500,00 \$
		Festival international de danse Encore	3 000,00 \$
		Festival international des rythmes du monde	5 000,00 \$
		Festival Le Bleubleu	2 000,00 \$
		Festival Mondial de Musique des Femmes d'Ici et d'Ailleurs	5 000,00 \$
		Festival-concours de musique de Rivière-du-Loup et de la région du Bas-St-Laurent	3 000,00 \$
		FestivalOpéra de Saint-Eustache	6 000,00 \$
		Focus Fest	3 000,00 \$
		Fondation "Willie Déraspe" pour le centre d'interprétation du phoque	500,00 \$
		Fondation Benny & Co	1 500,00 \$
		Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec	109 328,00 \$
		Fondation de la Place des Arts	316 778,00 \$
		Fondation des Gardiens virtuels	49 600,00 \$
		Fondation du Carré 150 pour les arts	2 000,00 \$
		Fondation du Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique du Québec	316 778,00 \$
		Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal	306 779,00 \$
		Fondation du Musée de la civilisation	316 779,00 \$
		Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal	316 779,00 \$
		Fondation du Musée National des Beaux-Arts du Québec	316 779,00 \$
		Fondation Dynastie	5 000,00 \$
		Fondation Jeanne-Crevier inc.	1 000,00 \$
		Fondation Le Piolet	2 500,00 \$
		Fondation pour l'art thérapeutique et l'art brut au Québec	5 000,00 \$
		Fondation Québec Cinéma	50 000,00 \$
		Forum RIDM	6 000,00 \$
		Fraîchement jeudi	2 000,00 \$
		Gestion CTVM + Web inc.	5 000,00 \$
		Grandes oreilles	1 000,00 \$
		Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins, GREMM	183 032,00 \$
		Groupe Vivo Barocco	1 500,00 \$
		Harmonie Mont-Bruno Inc.	5 000,00 \$
		Hébergement adapté et supervisé des Chenaux	1 000,00 \$
		Héritage hispanique du Québec	2 000,00 \$
		Initiative Taling Dialo	1 947,00 \$
		Institut national de l'image et du son	20 000,00 \$
		Jeunes musiciens du monde	300,00 \$
		Keroul	32 200,00 \$
		La Cinémathèque québécoise	466 600,00 \$
		La Cité de l'Énergie inc.	200 000,00 \$
		La Corporation du cimetière de Matane	200,00 \$
		La Course de la banquise Portneuf inc.	1 000,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		La Fabrique de la paroisse de Saint-Laurent-de-la-Moraine	400,00 \$
		La Fabrique de la paroisse de Saint-Sébastien	1 000,00 \$
		La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec	128 959,00 \$
		La Fête au Petit Village de Repentigny	500,00 \$
		La Fête du livre et de la lecture de Longueuil	4 000,00 \$
		La Fondation Au Diapason	1 000,00 \$
		La Fondation de la créativité artistique du Canada	200,00 \$
		La Fondation de la Maison Québécoise du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse inc.	5 000,00 \$
		La Fondation Paul Gérin-Lajoie pour la coopération internationale	1 500,00 \$
		La Fondation québécoise pour l'alphabétisation	5 000,00 \$
		La Ligue des Noirs du Québec	1 000,00 \$
		La Maison bleue : milieu de vie préventif à l'enfance	500,00 \$
		La Maison de la famille de Val-d'Or inc.	2 000,00 \$
		La Parade des Jouets inc.	2 000,00 \$
		La relève musicale de l'amiante inc.	3 000,00 \$
		La Ruche de Guyenne	300,00 \$
		La Santé mentale Rock Fest	4 000,00 \$
		La Société d'histoire de Sherbrooke	2 000,00 \$
		La Société d'histoire de Sillery	500,00 \$
		La Sortie	500,00 \$
		La Tortue Noire	3 000,00 \$
		La Troupe du Théâtre de Quartier	1 000,00 \$
		La Virée du Saint-Laurent	5 000,00 \$
		L'Association des Artistes Peintres Affiliés de la Rive-Sud	6 000,00 \$
		L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)	892 000,00 \$
		L'Association québécoise des professeurs de français (A.Q.P.F.)	500,00 \$
		L'Auguste Théâtre	2 000,00 \$
		Le Centre pour l'Intelligence Emotionnelle en Ligne (Le C.I.E.L.)	1 000,00 \$
		Le Cercle des ami(e)s de Bernard Landry	500,00 \$
		Le Circuit des Arts Memphrémagog	2 000,00 \$
		Le Groupe d'entraide internationale Spirale inc.	5 000,00 \$
		Le Groupe Molior	14 250,00 \$
		Le Petit Théâtre du Vieux Rouyn-Noranda	5 425,00 \$
		Le Théâtre de la Ville	1 000,00 \$
		Les Amis de la Bibliothèque de Montréal	5 000,00 \$
		Les Amis de Samuel	1 000,00 \$
		Les Arts et la Ville	83 635,00 \$
		Les Ateliers du Ruisseau, Coopérative de solidarité	1 000,00 \$
		Les Chamaniers	1 000,00 \$
		Les Chevaliers de Colomb du conseil Sainte-Maria-Goretti, numéro 9988	500,00 \$
		Les Comptonales	1 000,00 \$
		Les Gardiens du patrimoine archéologique des Hautes-Laurentides	2 000,00 \$
		Les logements l'Appartenance	1 000,00 \$
		Les productions des paysages éclatés	2 000,00 \$
		Les Productions Kulturmania	1 000,00 \$
		Les productions Tournesols	5 000,00 \$
		Les Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf	500,00 \$
		Les Violons du Roy	2 500,00 \$
		L'Espace culturel du Quartier	3 500,00 \$
		L'Odyssée artistique	2 500,00 \$
		L'Orignal épormyable	10 000,00 \$
		Maison Amitié de la Haute-Gatineau	500,00 \$
		Maison de la culture de Saint-Roch-de-Richelieu	1 000,00 \$
		Maison des arts de la parole	1 000,00 \$
		Maison d'hébergement R.S.S.M.	1 000,00 \$
		Mener autrement inc.	1 000,00 \$
		MétaMusique - MetaMusic	325 000,00 \$
		Métiers & Traditions	1 000,00 \$
		Mouvement national des Québécoises et Québécois	3 955 000,00 \$
		Musée "Le Chafaud" inc.	3 000,00 \$
		Musée Armand-Frappier	303 000,00 \$
		Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier	453 000,00 \$
		Musée du Haut-Richelieu	5 000,00 \$
		Musée national de la Photographie	4 000,00 \$
		O Vertigo Danse inc.	5 625,00 \$
		On roule	1 000,00 \$
		Opération Père Noël	500,00 \$
		Orchestre philharmonique de la relève du Québec	5 000,00 \$
		Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	1 000,00 \$
		Orchestre symphonique régional Abitibi-Témiscamingue	2 000,00 \$
		Organisation bleue	1 000,00 \$
		Parasports Québec	2 000,00 \$
		Parc Marie-Victorin inc.	240 000,00 \$
		Parrainage civique Les Marronniers	1 000,00 \$
		Phare culturel de Verchères	1 000,00 \$
		Pôle sur les données massives en culture	6 250,00 \$
		Premier Acte	1 000,00 \$
		Productions du raccourci	5 800,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		Propuls'art	1 000,00 \$
		Quaribou culture	500,00 \$
		Quatuor Prestige	5 000,00 \$
		Radio coopérative de Coaticook, Coop de solidarité	5 000,00 \$
		RecycleMédias	9 663 864,00 \$
		Regroupement culturel de Sainte-Flavie	3 000,00 \$
		Regroupement des loisirs culturels et scientifiques du Témiscamingue	43 335,00 \$
		Regroupement des métiers d'art de la Mauricie	1 000,00 \$
		Regroupement pour la Solidarité Musicale en Mauricie	1 000,00 \$
		Réno-Jouets	1 000,00 \$
		Réseau d'enseignement de la danse (RED)	139 734,00 \$
		Réseau Surdité Montérégie	500,00 \$
		Réseau traditions vivantes des Îles-de-la-Madeleine	1 000,00 \$
		Route des arts	2 500,00 \$
		Sainte-Flore... Rendez-vous des Peintres	500,00 \$
		Semaine du patrimoine de Saint-Roch-des-Aulnaies	500,00 \$
		SÉRIE VOX LUMINOSA	500,00 \$
		Société Arts et Culture de Saint-Placide	3 000,00 \$
		Société canadienne de l'Aquarelle - SCA	2 000,00 \$
		Société de Promotion de la Photographie du Québec	5 000,00 \$
		Société des musées du Québec	356 563,00 \$
		Société d'histoire de Montarville	2 000,00 \$
		Société d'histoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade	200,00 \$
		Société d'histoire des Îles-Percées, Boucherville	5 000,00 \$
		Société d'histoire et de généalogie de Louiseville inc.	2 000,00 \$
		Société d'histoire et de généalogie de Shawinigan	500,00 \$
		Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux	500,00 \$
		Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent	477 000,00 \$
		Société du Patrimoine de Boucherville	5 000,00 \$
		Société généalogique virtuelle du Québec	1 000,00 \$
		Société historique de la Nouvelle-Beauce inc.	2 000,00 \$
		Société historique de Richmond	3 000,00 \$
		Société Nature et Créations Dunham	1 000,00 \$
		Société pour les arts en milieux de santé	10 000,00 \$
		Sporobole	8 000,00 \$
		Théâtre à bout portant	5 000,00 \$
		Théâtre Aaqsiq - Compagnie de théâtre inuit du Nunavik	10 000,00 \$
		Théâtre du Rideau Vert	5 000,00 \$
		Théâtre lyrique de la Montérégie	2 000,00 \$
		Théâtre Périscope	3 000,00 \$
		Théâtre Phare	1 000,00 \$
		Théâtre Saint-Bruno Players	10 000,00 \$
		Tout à fait d'accArt	4 000,00 \$
		Troupe de théâtre Les Treize de l'Université Laval inc.	500,00 \$
		Troupe école de théâtre les Merveilleuses Têtes Heureuses	3 000,00 \$
		Troupe Montserrat	500,00 \$
		TV5 Québec Canada	135 000,00 \$
		Union des écrivaines et des écrivains québécois	18 750,00 \$
		Unité Domrémy de Val d'Or inc.	1 000,00 \$
		Université de Sherbrooke	7 000,00 \$
		VALLEE-JEUNESSE (1997) INC.	250,00 \$
		Verger créatif	1 900,00 \$
		Village western Kapibouska	2 000,00 \$
		Visions sur l'Art (Québec) inc.	500,00 \$
	Total Organisme à but non lucratif (OBNL)	306	31 064 102,00 \$
Total Autres interventions particulières en culture et en communications		343	32 063 818,00 \$
Total général		1313	76 199 600,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)	
Aide aux immobilisations	Municipalité	Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	449 300 \$	
		Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	73 000 \$	
		Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	335 600 \$	
		Ville de Saint-Charles-Borromée	286 400 \$	
		Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard	1 282 500 \$	
		Ville de Sherbrooke	3 350 000 \$	
		Ville de Sherbrooke	1 950 000 \$	
	Total Municipalité		7	7 726 800,00 \$
	Organisme à but non lucratif (OBNL)	Ovascène	680 000 \$	
		Maison des métiers d'art de Québec	437 200 \$	
		Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	654 600 \$	
		Odyscène Inc.	338 800 \$	
		Théâtre de la Ville	108 600 \$	
		Centre Segal des arts de la scène	1 405 800 \$	
		La Fondation Centaur pour les arts d'interprétation	4 000 000 \$	
		Musée du Bas-Saint-Laurent	374 300 \$	
		Maison de nos Aïeux	572 000 \$	
		Musée maritime de Charlevoix	1 443 500 \$	
		École nationale de théâtre du Canada	100 000 \$	
		L'Illusion, Théâtre de marionnettes	534 700 \$	
		Corporation régionale de la salle André-Gagnon inc.	5 650 900 \$	
		La Fondation du Théâtre du Nouveau Monde	6 000 000 \$	
		Les Sages Fous	4 831 800 \$	
		Radio communautaire F.M. de la Haute-Gatineau inc.	170 300 \$	
		Centre Cinéma Impérial inc.	4 000 000 \$	
		Festival international de Lanaudière inc.	400 000 \$	
	Total Organisme a but non lucratif (OBNL)		18	31 702 500,00 \$
Total Aide aux immobilisations		25	39 429 300,00 \$	
PADIC	Autorité publique (Municipalité)	Ville de Baie-Comeau	2 286 790,00 \$	
		Ville de Port-Cartier	1 918 136,00 \$	
		Ville de Lévis	4 669 000,00 \$	
		Ville de Sainte-Marie	2 473 100,00 \$	
		Ville de Rawdon	2 337 300,00 \$	
		Ville de Saint-Colomban	2 200 800,00 \$	
		Ville de Coaticook	3 617 400,00 \$	
Total PADIC	Total Autorité publique (municipalités)	7	19 502 526,00 \$	
Aide aux initiatives de partenariat	Municipalité	Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois	1 225 000,00 \$	
		Municipalité de Saint-Jean-de-Matha	500 000,00 \$	
		Municipalité régionale de comté d'Argenteuil	280 000,00 \$	
		Municipalité régionale de comté d'Arthabaska	1 025 000,00 \$	
		Municipalité régionale de comté d'Avignon	178 500,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de Bellechasse	527 900,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de Bonaventure	178 500,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est	336 525,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de Coaticook	207 981,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de D'Autray	835 000,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de Kamouraska	1 132 803,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré	156 935,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier	270 000,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de La Mitis	233 334,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu	116 667,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de L'Île-d'Orléans	35 656,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de l'Islet	420 000,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de Lotbinière	116 506,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de Montcalm	875 000,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de Montmagny	106 794,00 \$	

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)
		Municipalité régionale de comté de Papineau	254 331,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Portneuf	500 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	570 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville	2 590 800,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Basques	105 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Maskoutains	1 885 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut	800 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté du Granit	564 552,00 \$
		Municipalité régionale de comté La Côte-de-Gaspé	115 500,00 \$
		Ville d'Alma	750 000,00 \$
		Ville de Baie-Saint-Paul	450 000,00 \$
		Ville de Gatineau	609 000,00 \$
		Ville de Lévis	55 000,00 \$
		Ville de Magog	360 000,00 \$
		Ville de Mascouche	500 000,00 \$
		Ville de Montréal	66 800 000,00 \$
		Ville de Québec	17 588 310,00 \$
		Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	216 000,00 \$
		Ville de Saint-Constant	1 500 000,00 \$
		Ville de Saint-Eustache	1 160 000,00 \$
		Ville de Salaberry-de-Valleyfield	233 333,00 \$
		Ville de Sherbrooke	3 000 000,00 \$
		Ville de Terrebonne	4 350 000,00 \$
		Ville de Trois-Rivières	500 000,00 \$
			Total Municipalité
Total Aide aux initiatives de partenariat			
		44	114 214 927,00 \$
Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2021-2022	Municipalité	Bibliothèque Auguste-Honoré Gosselin	
			28 000,00 \$
		Bibliothèque Blanche-Lamontagne	34 300,00 \$
		Bibliothèque Brownsburg-Chatham	18 600,00 \$
		Bibliothèque Christian-Roy	111 800,00 \$
		Bibliothèque Claude-Henri-Grignon de Sainte-Adèle	44 900,00 \$
		Bibliothèque Claude-Jasmin de Pointe-Calumet	22 900,00 \$
		Bibliothèque de Beaconsfield	153 100,00 \$
		Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage	362 500,00 \$
		Bibliothèque de Chertsey	26 700,00 \$
		Bibliothèque de la Ville de Boisbriand	98 000,00 \$
		Bibliothèque de la ville de Mirabel	170 000,00 \$
		Bibliothèque de Sainte-Thérèse	150 200,00 \$
		Bibliothèque de Saint-Hippolyte	46 700,00 \$
		Bibliothèque de Saint-Honoré	4 200,00 \$
		Bibliothèque de Saint-Sauveur	35 300,00 \$
		Bibliothèque de Thetford Mines	101 000,00 \$
		Bibliothèque de Val-David	20 300,00 \$
		Bibliothèque de Val-d'Or	114 900,00 \$
		Bibliothèque Deux-Montagnes	77 700,00 \$
		Bibliothèque Édith-Poiré	25 700,00 \$
		Bibliothèque Éva-Sénécal de Sherbrooke	439 500,00 \$
		Bibliothèque Françoise-Angers	20 700,00 \$
		Bibliothèque Gisèle Paré	53 300,00 \$
		Bibliothèque Jean-Charles-Des-Roches	38 700,00 \$
		Bibliothèque Jean-Lapierre	25 100,00 \$
		Bibliothèque Jean-Marc-Belzile	69 300,00 \$
		Bibliothèque La Reliure	18 200,00 \$
		Bibliothèque Louis-Ange-Santerre	90 700,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)
		Bibliothèque Madeleine-Bélanger	5 700,00 \$
		Bibliothèque Madeleine-Doyon	22 400,00 \$
		Bibliothèque Memphrémagog	112 700,00 \$
		Bibliothèque municipale Alice-Lane	68 200,00 \$
		Bibliothèque municipale Alice-Quintal	69 300,00 \$
		Bibliothèque municipale Au Jardin des livres	22 600,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Acton Vale	17 600,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Amos	51 300,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Amqui	26 100,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Asbestos	23 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Beauharnois	70 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Bécancour	60 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Beloeil	83 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Blainville	221 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Boucherville	207 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Bromont	31 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Candiac	108 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Chambly	78 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Charlemagne	32 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Chelsea	30 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Chibougamau	38 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Contrecoeur	37 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Coteau-du-Lac	43 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Cowansville	64 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Delson	39 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Dolbeau-Mistassini	65 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Dorval	196 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Drummondville	375 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Farnham	28 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Gatineau	947 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Granby	242 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Kirkland	145 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de La Prairie	83 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de La Tuque	37 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de la Ville de Bois-des-Filion	53 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Lavaltrie	56 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de L'Île-Perrot	69 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Longueuil	888 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Louiseville	34 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Marieville	26 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mascouche	132 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mercier	44 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Joli	38 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Laurier	66 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Saint-Hilaire	70 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	40 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Notre-Dame-des-Prairies	60 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Pincourt	55 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Plessisville	32 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Repentigny	281 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rigaud	28 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rimouski	166 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rivière-du-Loup	91 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rosemère	88 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Amable	33 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Basile-le-Grand	70 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Bruno-de-Montarville	108 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Calixte	27 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Césaire	15 200,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)
		Bibliothèque municipale de Saint-Colomban	63 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Constant	93 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Catherine	63 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Julie	120 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	31 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Sophie	32 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Félicien	30 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Félix-de-Valois	35 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Georges	115 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu	300 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Joseph-du-Lac	20 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Lambert	114 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Lazare	103 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Paul	8 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Philippe	41 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Pie	21 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Rémi	39 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Salaberry-de-Valleyfield	96 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Shannon	8 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Shawinigan	155 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sorel-Tracy	161 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Terrebonne	322 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Trois-Rivières	550 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Varennes	131 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Vaudreuil-Dorion	168 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Victoriaville	196 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Ville de Lorraine	56 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Windsor	45 200,00 \$
		Bibliothèque municipale des Cèdres	16 600,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Oka	22 800,00 \$
		Bibliothèque municipale Gaston-Miron	40 800,00 \$
		Bibliothèque municipale Guy-Bélisle	168 800,00 \$
		Bibliothèque municipale H.-N. Biron	3 300,00 \$
		Bibliothèque municipale Honorius-Provost	42 000,00 \$
		Bibliothèque municipale l'Écrin	20 000,00 \$
		Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	14 400,00 \$
		Bibliothèque municipale Saint-Lin-Laurentides	61 200,00 \$
		Bibliothèque municipale, Fonds de solidarité FTQ	74 600,00 \$
		Bibliothèque municipale-scolaire Dansereau-Larose	13 400,00 \$
		Bibliothèque publique de Dollard-des-Ormeaux	210 300,00 \$
		Bibliothèque publique de Fermont	14 900,00 \$
		Bibliothèque publique de La Malbaie inc.	32 500,00 \$
		Bibliothèque publique de la ville de Saint-Jérôme	241 800,00 \$
		Bibliothèque publique de Pointe-Claire	338 300,00 \$
		Bibliothèque publique de Sainte-Anne-des-Plaines	73 400,00 \$
		Bibliothèque publique de Westmount	219 100,00 \$
		Bibliothèque publique Eleanor London de Côte Saint-Luc	210 500,00 \$
		Bibliothèque Raymond-Laberge	183 300,00 \$
		Bibliothèque René-Richard	23 000,00 \$
		Bibliothèque Sainte-Anne-de-Bellevue	30 300,00 \$
		Bibliothèque Simonne-Monet-Chartrand	16 900,00 \$
		Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury	21 300,00 \$
		Municipalité de Cantley	16 500,00 \$
		Municipalité de La Pêche	8 700,00 \$
		Municipalité de McMasterville	18 700,00 \$
		Municipalité de Sainte-Martine	24 000,00 \$
		Municipalité de Saint-Zotique	49 700,00 \$
		Municipalité de Val-des-Monts	16 700,00 \$
		Municipalité des Coteaux	26 300,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)	
Total Apper de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2021- 2022		Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel	38 600,00 \$	
		Service des bibliothèques et des lettres	408 700,00 \$	
		Ville d'Alma	58 500,00 \$	
		Ville de Chandler	12 700,00 \$	
		Ville de Donnacona	20 900,00 \$	
		Ville de L'Ancienne-Lorette	74 700,00 \$	
		Ville de Laval	1 109 000,00 \$	
		Ville de Montmagny	42 800,00 \$	
		Ville de Montréal-Est	72 200,00 \$	
		Ville de Mont-Royal	236 800,00 \$	
		Ville de Mont-Tremblant	58 200,00 \$	
		Ville de Port-Cartier	30 300,00 \$	
		Ville de Québec	1 464 700,00 \$	
		Ville de Roberval	36 600,00 \$	
		Ville de Saguenay	485 000,00 \$	
		Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	97 700,00 \$	
		Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval	19 700,00 \$	
		Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	21 700,00 \$	
		Ville de Saint-Raymond	40 000,00 \$	
		Ville de Warwick	33 700,00 \$	
	Total Municipalité	166	18 413 300,00 \$	
	Organisme à but non lucratif (OBNL)	Bibliothèque commémorative Pettes	26 300,00 \$	
		Bibliothèque de Baie-D'Urfé	40 400,00 \$	
		Bibliothèque de Coaticook inc.	22 900,00 \$	
		Bibliothèque intermunicipale Joliette-Saint-Charles-Borromée	145 300,00 \$	
		Bibliothèque municipale Richelieu de La Sarre	33 300,00 \$	
		Corporation de la bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda	123 700,00 \$	
		Médiathèque Maskoutaine inc.	171 500,00 \$	
		Médiathèque municipale Nelly-Arcan	43 300,00 \$	
Total Organisme à but non lucratif (OBNL)	8	606 700,00 \$		
		174	19 020 000,00 \$	
Autres interventions particulières en culture et en communications	Municipalité	Ville de Montréal	25 000 000,00 \$	
		Total Municipalité		1
	Organisme à but non lucratif (OBNL)	Conseil du patrimoine religieux du Québec	20 000 000,00 \$	
		Regroupement des centres régionaux de services aux bibliothèques publiques du Québec (R.C.R.S.B.P.Q.) inc.	9 000 000,00 \$	
	Total Organisme à but non lucratif (OBNL)	2	29 000 000,00 \$	
		3	54 000 000,00 \$	
Total général		246	266 427 504,00 \$	

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Montants accordés par le ministre dans le cadre de la réserve ministérielle (liée aux économies réalisées par le service de la dette du ministère lorsque les taux d'intérêt des immobilisations sont bas) pour l'année 2022-2023 et pour les 4 années précédentes, avec la liste des organismes, ou sociétés bénéficiaires et des montants consentis. Indiquez les dates d'attribution ainsi que le programme précis où a été transféré chacun des montants accordés à partir de la réserve.

Réponse :

Aucune subvention liée aux économies réalisées par le service de la dette du Ministère n'a été versée en 2022-2023.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Ventilation des crédits alloués en 2022-2023 pour le Plan québécois des infrastructures (PQI) au MCC.

Réponse :

Budget annoncé en 2022-2023 dans le cadre du

Plan québécois des infrastructures (PQI)

Secteurs d'intervention	
<u>Infrastructures culturelles</u>	
Arts de la scène	38 452 868 \$
Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques	437 200 \$
Bibliothèques	25 657 195 \$
Institutions muséales	3 045 100 \$
Médias et multimédia	170 300 \$
Patrimoine et archives	695 000 \$
Patrimoine religieux	25 000 000 \$
Total – Infrastructures culturelles	93 457 663 \$
Sociétés d'État	0 \$
Espaces bleus	700 000 \$
Fonds du patrimoine culturel québécois	17 240 851 \$
Grand total	111 398 514 \$

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers
Troisième groupe d'opposition

Montants accordés par le ministre dans le cadre du Fonds d'initiatives culturelles en 2022-2023 et pour les quatre années précédentes. Liste des organismes et sociétés bénéficiaires de l'aide. Indiquer les dates d'attribution.

Réponse :

La réponse figure à la **question 18** des demandes de renseignements généraux.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Montants accordés par le ministre dans le cadre de la Stratégie numérique du Québec en 2022-2023 et pour les quatre années précédentes. Liste des organismes et des sociétés bénéficiaires de l'aide. Indiquer les dates d'attribution.

Réponse :

Aucun montant n'a été accordé dans le cadre d'une stratégie numérique du Québec en 2022-2023.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Concernant le programme *Aide au fonctionnement* et pour chaque secteur d'intervention, soit :

- organismes nationaux de la jeune relève amateur et du loisir culturel;
- organismes de regroupement;
- organismes de formation supérieure en arts;
- organismes de formation spécialisée;
- diffuseurs pluridisciplinaires en arts de la scène;
- radios autochtones locales;
- centres régionaux de services aux bibliothèques publiques;
- institutions muséales reconnues;
- organismes en patrimoine de portée nationale;
- médias communautaires;
- presse écrite.

Identifier :

- a) les crédits alloués au programme en 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024;
- b) la liste des organismes ayant soumis une demande en 2022-2023 et le montant demandé;
- c) la liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
- d) la liste des organismes ayant reçu un financement pour la première fois en 2022-2023.

Réponse :
a)

	Budget versé 22-23*
Organismes nationaux de loisir culturel	1 132 000 \$
Organismes de regroupement	8 315 858 \$
Organismes de formation en art ****	5 115 601 \$
Radios autochtones	0 \$
Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques **	5 353 618 \$
Institutions muséales ****	10 869 467 \$
Organismes en patrimoine de portée nationale	S.O.
Médias communautaires	6 082 655 \$
Presse écrite ***	S.O.

* Données en date du 28 février 2023

** Les montants présentés ne comprennent pas l'aide annoncée en service de la dette au Regroupement des CRSBP (3 M\$), pour le développement des collections documentaires de ces derniers.

*** Il n'y a pas de programme d'aide au fonctionnement pour la presse écrite. C'est un Appel de projets.

**** Les montants présentés ne comprennent pas les versements effectués via le programme autre interventions particulières en culture et communications

b)

L'information a été fournie par un tiers et ne peut être communiquée en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès à l'information.

c) et d)

Voir documents ci-joints.

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

18 RP3

Annexe 1

pour le programme d'aide au fonctionnement

Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc.	650 949,00 \$
	CRSBP de la Côte-Nord inc.	433 141,00 \$
	CRSBP de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine inc.	426 139,00 \$
	CRSBP de la Montérégie inc.	398 233,00 \$
	CRSBP de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec inc.	531 642,00 \$
	CRSBP de l'Estrie inc.	406 183,00 \$
	CRSBP de l'Outaouais	494 006,00 \$
	CRSBP des Laurentides inc.	367 029,00 \$
	CRSBP du Bas-Saint-Laurent inc.	536 113,00 \$
	CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.	681 197,00 \$
	CRSBP du Saguenay - Lac-Saint-Jean inc.	428 986,00 \$
	Les montants présentés ne comprennent pas l'aide annoncée en service de la dette au Regroupement des CRSBP (3M\$), pour le développement des collections documentaires de ces derniers.	5 353 618,00 \$
Institutions muséales	Association patrimoniale de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie	62 720,00 \$
	Aux Trois Couvents	65 720,00 \$
	Bioparc de la Gaspésie inc.	90 860,00 \$
	Centre Canadien d'Architecture	437 500,00 \$
	Centre de conservation de la biodiversité boréale inc.	119 560,00 \$
	Centre d'histoire Arvida	24 096,00 \$
	Centre d'interprétation de l'eau	18 080,00 \$
	Centre d'interprétation sur la diversité biologique du Québec	143 657,00 \$
	Chapelle de Tadoussac	26 235,00 \$
	Corporation de développement faunique touristique et culturel "FAUCUS"	42 203,00 \$
	Corporation de diffusion de l'archéologie de la Côte-Nord	42 260,00 \$
	Corporation de La maison Dumulon	83 364,00 \$
	Corporation de la vieille fromagerie Perron de Saint-Prime	32 380,00 \$
	Corporation de promotion et de développement du site du phare historique de Pointe-des-Monts	22 545,00 \$
	Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge (lieu d'interprétation)	27 864,00 \$
	Corporation du Bourg de Pabos	36 117,00 \$
	Corporation du Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme	85 669,00 \$
	Corporation du Moulin des Jésuites	80 199,00 \$
	Corporation du Moulin Légaré inc.	113 630,00 \$
	Corporation du Musée de la Nation huronne-wendat	144 759,00 \$
	Corporation du Parc régional de Val-Jalbert	94 780,00 \$
	Corporation du patrimoine de Berthier inc.	23 511,00 \$
	Corporation du Vieux moulin d'Ulverton inc.	119 820,00 \$
	Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé	68 848,00 \$
	Corporation soreloise du patrimoine régional	93 600,00 \$
	Cosmodôme	129 020,00 \$
	Écomusée de la maison du fier monde	89 263,00 \$
	Exploramer	143 200,00 \$
	Fondation "Willie Déraspe" pour le centre d'interprétation du phoque	63 807,00 \$
	Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière	133 884,00 \$
	Fondation du Parc maritime de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	73 452,00 \$
	Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins, GREMM	97 758,00 \$
	La Corporation du Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du site de la Pulperie	117 869,00 \$
	La Corporation du Musée régional de Rimouski inc.	105 821,00 \$
	La Corporation du Village minier de Bourlamaque (Cité de l'Or)	97 873,00 \$
	La Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies	102 833,00 \$
	La Maison Léon-Provancher	35 119,00 \$
	La Société d'histoire de Sherbrooke	91 114,00 \$
	La Société historique du Comté de Brome	194 330,00 \$
	La Société Musée Laurier inc.	105 256,00 \$
	L'Association canadienne d'histoire ferroviaire	232 623,00 \$
	L'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises (LAMRAC)	187 700,00 \$
	Le Centre socio-culturel Manoir LeBoutillier	33 830,00 \$
	Le Dispensaire de la Garde	44 990,00 \$
	Le Musée de l'Auberge Symmes	49 330,00 \$
	Le Musée des maîtres et artisans du Québec	116 920,00 \$
	Le Musée maritime du Québec inc.	134 479,00 \$
	Les Amis des Jardins de Métis inc.	86 423,00 \$
	Les Aventuriers de l'archéologie dans le Haut-Saint-Laurent	66 480,00 \$
	Les Forges de Montréal	114 990,00 \$
	Les Moulins de L'Isle-aux-Coudres	77 969,00 \$
	Les Promoteurs d'Angliers inc.	47 512,00 \$
	L'Îlot des Palais	74 188,00 \$
	MA, musée d'art	91 724,00 \$
	Maison de nos Aïeux	77 434,00 \$
	Maison des cultures amérindiennes	56 807,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

18 RP3

Annexe 1

pour le programme d'aide au fonctionnement

	Maison Drouin	52 470,00 \$
	Maison du Frère-Moffet	7 937,00 \$
	Maison nationale des Patriotes	57 741,00 \$
	Maison Rodolphe-Duguay de Nicolet-Sud	42 414,00 \$
	Maison Saint-Gabriel	97 223,00 \$
	Manoir seigneurial Fraser	26 667,00 \$
	Minéro - Musée de Thetford KB3	113 105,00 \$
	Monastère des Augustines : lieu de mémoire habité	149 696,00 \$
	Moulin de la Chevrotière	29 628,00 \$
	Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac inc.	61 453,00 \$
	Musée acadien du Québec	84 078,00 \$
	Musée Beaulne inc.	104 442,00 \$
	Musée Boréal	116 803,00 \$
	Musée Colby-Curtis	177 780,00 \$
	Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	113 117,00 \$
	Musée d'art contemporain des Laurentides	54 092,00 \$
	Musée d'art de Joliette	135 594,00 \$
	Musée de Charlevoix	92 220,00 \$
	Musée de la Gaspésie	86 506,00 \$
	Musée de la Mer	63 886,00 \$
	Musée de la nature et des sciences inc.	212 421,00 \$
	Musée de la santé Armand-Frappier	47 320,00 \$
	Musée de l'Holocauste Montréal	132 596,00 \$
	Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier	149 810,00 \$
	Musée de société des Deux-Rives	41 776,00 \$
	Musée des beaux-arts de Sherbrooke inc.	137 852,00 \$
	Musée des hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal	114 947,00 \$
	Musée des Ursulines de Trois-Rivières inc.	64 493,00 \$
	Musée d'histoire, d'ethnographie et d'art religieux de Nicolet	120 625,00 \$
	Musée du Bas-Saint-Laurent	90 110,00 \$
	Musée du Château Ramezay	141 137,00 \$
	Musée du Fjord	83 155,00 \$
	Musée du Haut-Richelieu	111 987,00 \$
	Musée École du rang 2 d'Authier	56 040,00 \$
	Musée Louis-Hémon	14 746,00 \$
	Musée Marguerite-Bourgeoys	144 103,00 \$
	Musée maritime de Charlevoix	32 391,00 \$
	Musée Marius-Barbeau	89 487,00 \$
	Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue (Malartic)	98 932,00 \$
	Musée québécois de culture populaire	251 718,00 \$
	Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation	82 109,00 \$
	Musée régional de la Côte-Nord inc.	68 399,00 \$
	Musée régional de Vaudreuil-Soulanges	129 157,00 \$
	Parc Marie-Victorin inc.	105 810,00 \$
	Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie	36 676,00 \$
	Pôle culturel du Monastère des Ursulines	153 341,00 \$
	Site historique du Banc-de-Paspébiac inc.	53 276,00 \$
	Site historique maritime de la Pointe-au-Père	42 657,00 \$
	Société d'art et d'histoire de Beauport inc.	9 319,00 \$
	Société de développement culturel de Terrebonne (institution muséale)	54 069,00 \$
	Société des amis du moulin Michel inc.	81 410,00 \$
	Société d'histoire de Missisquoi	62 910,00 \$
	Société d'histoire du Lac-Saint-Jean inc.	59 076,00 \$
	Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh	75 620,00 \$
	Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata inc.	90 410,00 \$
	Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent	156 560,00 \$
	Société du Château Dufresne inc.	66 155,00 \$
	Société du musée du Grand Châteauguay	83 950,00 \$
	Société historique d'Odanak	126 910,00 \$
	Société historique P.E. Gendreau	24 297,00 \$
	Société littéraire et historique de Québec	88 570,00 \$
	Société rimouskoise du patrimoine	28 933,00 \$
	Uplands, Centre culturel et du patrimoine	125 370,00 \$
	Vieux presbytère de Batiscan	48 534,00 \$
	Vieux presbytère de Deschambault	39 476,00 \$
	L'aide totale aux institutions muséales est de 25 650 402 \$, incluant un montant de 14 780 935 \$ versé via le programme autres interventions particulières en culture et en communications.	10 869 467,00 \$
Médias communautaires	"Le Cyri-lien", journal communautaire de St-Cyrille-de-L'Islet	6 400,00 \$
	Au fil de La Boyer	15 949,00 \$
	Autour de l'Île	39 073,00 \$
	Bulletin communautaire Info-Hemmingford	13 704,00 \$
	Câble communautaire de Beauce inc.	33 951,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

18 RP3

pour le programme d'aide au fonctionnement

Annexe 1

Centre d'accès communautaire de Waterloo	25 767,00 \$
CKRL-MF 89,1 inc.	73 700,00 \$
Communications Basse-Ville	19 686,00 \$
Coop de solidarité Radio communautaire de la MRC de Maskinongé	76 700,00 \$
Coopérative de solidarité CSUR LA TÉLÉ	30 800,00 \$
Coopérative de solidarité d'information des Basques	44 000,00 \$
Coopérative de solidarité radio communautaire Nicolet-Yamaska/Bécancour	73 700,00 \$
Corporation de télédiffusion régionale de Berthier inc.	55 000,00 \$
Corporation du journal Le Réveil	12 215,00 \$
Diffusion communautaire Baie-des-Chaleurs inc.	20 549,00 \$
Diffusion communautaire de La Mitis inc.	50 980,00 \$
Diffusion communautaire des Îles inc.	42 404,00 \$
Échos Montréal	38 500,00 \$
Éditions communautaires des Chenaux	70 312,00 \$
Ensemble pour bâtir	16 457,00 \$
Groupe Média Régional Val-Ouest	3 520,00 \$
Image de Bury	12 191,00 \$
Journal Boum!	9 699,00 \$
Journal communautaire - L'Écho de Cantley	23 791,00 \$
Journal communautaire "Le Phare"	14 736,00 \$
Journal communautaire Coup d'oeil sur Saint-Marcel de L'Islet inc.	11 646,00 \$
Journal Communautaire d'Ascot Corner inc.	16 926,00 \$
Journal communautaire de Disraeli	27 135,00 \$
Journal communautaire de Normétal inc.	10 607,00 \$
Journal communautaire de Saint-Hippolyte	26 001,00 \$
Journal communautaire de Saint-Léandre La Fenêtre à perte de vue	10 369,00 \$
Journal communautaire Ici Brompton	12 363,00 \$
Journal communautaire L'Attisée inc.	21 608,00 \$
Journal communautaire Le Beau-Regard inc.	10 896,00 \$
Journal communautaire Le Monde inc.	21 768,00 \$
Journal communautaire Le Portageur	19 706,00 \$
Journal communautaire Le Reflet de Lingwick-Gould	9 182,00 \$
Journal Communautaire Matapédia et les Plateaux	13 024,00 \$
Journal communautaire Regards	15 824,00 \$
Journal culturel Graffici, coopérative de solidarité	82 500,00 \$
Journal de Prévost	36 391,00 \$
Journal des villes nordiques Le Trait d'Union du Nord inc.	25 399,00 \$
Journal La Vie d'ici	13 771,00 \$
Journal l'Alliance de Preissac	14 834,00 \$
Journal Le Lavallois	21 177,00 \$
Journal Le Pont de Palmarolle	12 747,00 \$
Journal Le Saint-Armand	20 213,00 \$
Journal Le Stéphanois inc.	19 170,00 \$
Journal Le Tartan inc.	10 058,00 \$
Journal local Le Félix	15 220,00 \$
Journal l'Ulricois	14 575,00 \$
Journaldesvoisins.com	49 500,00 \$
La Corporation de télédiffusion Brandon inc.	45 925,00 \$
La Gazette de la Mauricie	82 500,00 \$
La Radio communautaire CKNA inc.	68 863,00 \$
La Radio communautaire de Fermont inc.	70 951,00 \$
La radio communautaire de LaSalle	73 700,00 \$
La Radio communautaire de Rivière St-Augustin inc.	69 375,00 \$
La Radio communautaire du Comté	76 700,00 \$
La Télévision communautaire de Roberval inc.	55 000,00 \$
La Télévision communautaire de Saint-Raymond inc.	55 000,00 \$
La Télévision d'Ici (Côte-de-Beaupré)	55 000,00 \$
La Télévision du Littoral inc.	44 980,00 \$
La Voie du secteur des Coteaux	11 685,00 \$
La Voix ferrée	21 325,00 \$
L'Annonceur du Bas-Saint-François	38 500,00 \$
L'Arrivage d'Adstock	16 727,00 \$
Le Causeur	18 678,00 \$
Le Journal "Ski se dit" de Val-David	38 500,00 \$
Le Journal communautaire L'Info de Saint-Élie-d'Orford	18 494,00 \$
Le Journal d'un lac à l'autre inc.	12 491,00 \$
Le Journal régional du Haut-Saint-François	44 000,00 \$
Le Papotin inc.	11 798,00 \$
Le P'tit journal de Woburn	9 480,00 \$
Le Saint-Denisien	18 413,00 \$
Le Son du 49e	68 984,00 \$
Le Trait d'Union de Saint-Bruno	10 055,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

18 RP3

Annexe 1

pour le programme d'aide au fonctionnement

Le Trident de Wotton	12 115,00 \$
L'écho de Compton	17 372,00 \$
L'Écho de Saint-François	14 943,00 \$
L'Écho d'en Haut inc.	21 316,00 \$
L'Écho des montagnes	11 322,00 \$
Les Éditions des Trois-Clochers inc.	19 367,00 \$
Les Éditions du Berger Blanc	44 621,00 \$
L'Éveil du citoyen de Weedon	13 635,00 \$
L'Évènement de Scotstown-Hampden inc.	9 518,00 \$
L'Indice bohémien	71 399,00 \$
Mobiles, Média Communautaire Maskoutain	44 000,00 \$
Montbeillard en bref	10 766,00 \$
Multimédias région Portneuf	3 520,00 \$
Nouvelles d'Ici	3 200,00 \$
Radio & Télévision communautaire Havre-Saint-Pierre	71 773,00 \$
Radio Acton inc.	68 361,00 \$
Radio Anticosti	70 012,00 \$
Radio Basse-Ville	72 152,00 \$
Radio Bellechasse-Etchemins	76 700,00 \$
Radio Bishop inc.	73 700,00 \$
Radio Blanc-Sablon inc.	71 018,00 \$
Radio Boréale	76 700,00 \$
Radio Centre-Ville Saint-Louis	73 700,00 \$
Radio communautaire de Châteauguay CHAI-FM	73 122,00 \$
Radio communautaire de la Rive-Sud inc.	73 700,00 \$
Radio communautaire de l'Estrie	73 700,00 \$
Radio communautaire de Lévis	73 700,00 \$
Radio communautaire de Pontiac	68 297,00 \$
Radio communautaire de Radisson	72 622,00 \$
Radio communautaire de Windsor et région inc.	63 140,00 \$
Radio communautaire du Saguenay inc.	73 700,00 \$
Radio communautaire F.M. de la Haute-Gatineau inc.	41 542,00 \$
Radio communautaire francophone de Montréal inc.	73 700,00 \$
Radio communautaire M.F. de Senneterre inc.	70 951,00 \$
Radio communautaire Missisquoi	70 849,00 \$
Radio communautaire Tête-à-la-Baleine	69 469,00 \$
Radio coopérative de Coaticook, Coop de solidarité	73 607,00 \$
Radio Gaspésie inc.	42 168,00 \$
Radio Matagami	67 926,00 \$
Radio MF Charlevoix	42 203,00 \$
Radio Nord-Joli inc.	76 700,00 \$
Radio Shawinigan inc.	64 930,00 \$
Services d'information communautaire de la Vallée de la Châteauguay	22 608,00 \$
Société d'information Lac-St-Jean	47 185,00 \$
Soleil des Cantons (1982) ltée	11 224,00 \$
Télé communautaire d'Amos Région	55 000,00 \$
Télé-Coeur	33 967,00 \$
Télécommunautaire Laurentides-Lanaudière	49 706,00 \$
Télé-Gaspé	33 951,00 \$
Télé-Soleil inc.	33 951,00 \$
Télé-Sourire inc.	55 000,00 \$
Télévision communautaire 3 inc.	55 000,00 \$
Télévision communautaire de Grande-Rivière	44 980,00 \$
Télévision communautaire de la Basse-Lièvre inc.	48 920,00 \$
Télévision communautaire de la région des Appalaches	39 230,00 \$
Télévision communautaire de la Vallée de la Matapédia inc.	54 433,00 \$
Télévision communautaire de la Vallée-du-Richelieu (T.C.V.R.) inc.	51 281,00 \$
Télévision communautaire de l'Érable	33 951,00 \$
Télévision communautaire des Basques et du Haut-Pays	33 951,00 \$
Télévision communautaire des Basses-Laurentides	41 829,00 \$
Télévision communautaire des Bois-Francs	49 599,00 \$
Télévision communautaire du Haut-Richelieu 1981 ltée	55 000,00 \$
Télévision communautaire du Kamouraska incorporée	30 800,00 \$
Télévision communautaire du Témiscamingue	33 951,00 \$
Télévision communautaire Frontenac	30 800,00 \$
Télévision communautaire Vents et Marées	55 000,00 \$
Télévision de Charlevoix-Ouest (TVCO)	42 459,00 \$
Télévision du Sud-Ouest	55 000,00 \$
Télévision régionale de la Péninsule inc.	44 980,00 \$
Télévision Régionale de Laval inc.	33 951,00 \$
Télévision régionale Haute-Côte-Nord	49 706,00 \$
Télévision Rive-Sud	55 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

18 RP3

Annexe 1

pour le programme d'aide au fonctionnement

	The Gaspé Spec	38 414,00 \$
	TVC d'Argenteuil	54 433,00 \$
	tvCTk	33 951,00 \$
	TVRM - Télévision régionale des Moulins	32 690,00 \$
		6 082 655,00 \$
Organismes de formation en art	À la Portée des Sons inc.	14 751,00 \$
	Académie de danse de Baie-Comeau	19 743,00 \$
	Académie de danse de Forestville inc.	12 732,00 \$
	Académie de danse de l'Outaouais Inc.	19 832,00 \$
	Arc-en-son de Sept-Îles	4 959,00 \$
	Atelier de musique de Jonquière inc.	24 153,00 \$
	Atelier de musique Roberval inc.	13 797,00 \$
	Ballet classique du Haut-Richelieu inc.	17 634,00 \$
	Camp musical d'Asbestos inc.	68 354,00 \$
	Camp musical de l'Abitibi-Témiscamingue inc.	11 368,00 \$
	Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.	55 657,00 \$
	Carrefour mondial de l'accordéon à Montmagny	13 563,00 \$
	Centre de Céramique-Poterie Bonsecours inc.	158 995,00 \$
	Centre de musique et de danse de Val-d'Or inc.	20 698,00 \$
	Centre de Recherche et de Design en Impression Textile de Montréal	163 924,00 \$
	Centre des métiers du cuir de Montréal	174 087,00 \$
	Centre des Métiers du Verre du Québec inc.	133 913,00 \$
	Centre musical En sol mineur inc.	17 400,00 \$
	Centre musical Jean-Charles Loiseau inc.	10 245,00 \$
	École de ballet de Sept-Îles inc.	12 167,00 \$
	École de danse Calypso de Havre-Saint-Pierre	9 618,00 \$
	École de Danse de Boucherville inc.	10 613,00 \$
	École de danse Élédanse inc.	24 399,00 \$
	École de danse SMC Inc.	15 658,00 \$
	École de danse Studio Nord	19 707,00 \$
	École de formation musicale d'Alma	14 234,00 \$
	École de Joaillerie de Montréal (E.J.M.)	237 557,00 \$
	École de Joaillerie de Québec	190 541,00 \$
	École de musique Côte de Beaupré inc.	13 692,00 \$
	École de musique Côte-Nord inc.	22 713,00 \$
	École de musique d'Abitibi-Ouest inc.	16 635,00 \$
	École de musique de Forestville	10 976,00 \$
	École de Musique de l'Outaouais Inc.	21 636,00 \$
	École de musique de Port-Cartier Inc.	11 383,00 \$
	École de musique Denys-Arcand	22 562,00 \$
	École de musique et de solfège de Chicoutimi inc.	19 590,00 \$
	École de musique Harricana inc.	18 777,00 \$
	École de musique Havre-Saint-Pierre	10 380,00 \$
	École de musique Jésus-Marie	21 408,00 \$
	École de musique l'Accroche Notes	21 992,00 \$
	École d'ébénisterie d'art de Montréal	200 976,00 \$
	École des arts de la scène Nos Voix, Nos Visages	12 474,00 \$
	École Florence Fourcaudot Spirale Expression Danse	22 502,00 \$
	École nationale de l'humour	249 845,00 \$
	École nationale de lutherie	191 863,00 \$
	École nationale de théâtre du Canada	356 069,00 \$
	Ensemble folklorique des Farandoles de Chicoutimi inc.	17 084,00 \$
	Institut québécois d'ébénisterie	209 602,00 \$
	La Maîtrise du Cap inc.	11 701,00 \$
	L'Académie « Les Joies de la danse » Port-Cartier	11 633,00 \$
	L'Académie de Danse du Saguenay Inc.	21 757,00 \$
	L'Association des orchestres de jeunes de la Montérégie inc.	14 639,00 \$
	L'Association des parents des petits musiciens de Saint-Noël de Thetford inc.	14 408,00 \$
	Le Centre d'art de Prévile inc.	15 500,00 \$
	Le Centre des textiles contemporains de Montréal	189 532,00 \$
	Le Cirque des étoiles Memphrémagog	13 063,00 \$
	Le Domaine Forget de Charlevoix inc. (école)	317 729,00 \$
	Le Groupe Danse Partout inc.	480 893,00 \$
	Le Prisme culturel inc.	25 852,00 \$
	L'École de cirque de Verdun	28 368,00 \$
	L'École de musique de La Baie inc.	19 994,00 \$
	L'École de musique de Sept-Îles inc.	16 480,00 \$
	Les Amis de la musique de Richmond / École	10 588,00 \$
	Les Ateliers et l'Orchestre symphonique de jeunes Philippe-Filion	17 886,00 \$
	Les jeunes concerts du Témiscamingue	13 252,00 \$
	Les Muses: centre des arts de la scène	8 184,00 \$
	Les Petits Chanteurs de Trois-Rivières inc.	5 532,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

18 RP3

pour le programme d'aide au fonctionnement

Annexe 1

	Les Petits Chanteurs du Mont-Royal	16 977,00 \$
	Les Petits Violons inc.	18 425,00 \$
	Les productions musicales l'Artishow	14 249,00 \$
	Lutherie-Guitare Bruand	146 530,00 \$
	Maison des métiers d'art de Québec	291 540,00 \$
	Orchestre à cordes de Baie-Comeau	11 812,00 \$
	Orchestre des jeunes de Westmount	15 608,00 \$
	Orchestre symphonique des jeunes de Montréal	14 479,00 \$
	Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke inc.	15 036,00 \$
	Orchestre symphonique des jeunes du West Island	13 998,00 \$
	Orford Musique	349 544,00 \$
	Transcendanse de Shawinigan	7 954,00 \$
	L'aide totale aux organismes en formation en art est de 15 557 742 \$, incluant un montant de 10 442 141 \$ versé via le programme autres interventions particulières en culture et en communications.	5 115 601,00 \$
Organismes de regroupement	Action patrimoine	209 883,00 \$
	Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)	108 578,00 \$
	Archéo-Québec	214 431,00 \$
	Association des bibliothèques publiques du Québec	155 352,00 \$
	Association des écoles supérieures d'art du Québec	112 852,00 \$
	Association des médias écrits communautaires du Québec	217 235,00 \$
	Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec	236 742,00 \$
	Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec	314 315,00 \$
	Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue	389 728,00 \$
	Conseil de la culture de Lanaudière	332 521,00 \$
	Conseil de la culture de l'Estrie	368 689,00 \$
	Conseil de la culture des Laurentides	334 757,00 \$
	Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent	357 789,00 \$
	Conseil de la culture et des communications de la Mauricie	364 390,00 \$
	Conseil montréalais de la culture et des communications	516 289,00 \$
	Conseil québécois du patrimoine vivant	221 890,00 \$
	Conseil régional de la culture de Laval	325 715,00 \$
	Conseil régional de la culture de l'Outaouais (C.R.C.O.)	397 050,00 \$
	Conseil régional de la culture du Saguenay - Lac-Saint-Jean	360 899,00 \$
	Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord	360 158,00 \$
	Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	570 176,00 \$
	Culture Gaspésie	322 620,00 \$
	Culture Montréal	514 949,00 \$
	La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec	230 819,00 \$
	Les Arts et la Ville	167 878,00 \$
	Réseau d'enseignement de la danse (RED)	171 940,00 \$
	Société des musées du Québec	438 213,00 \$
		8 315 858,00 \$
Organismes nationaux de loisir culturel	Alliance chorale du Québec	132 756,00 \$
	Association des Cinémas parallèles du Québec	129 523,00 \$
	Association québécoise des loisirs folkloriques	119 289,00 \$
	Fédération des associations musicales du Québec	118 930,00 \$
	Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec	143 170,00 \$
	Fédération des sociétés d'histoire du Québec	124 556,00 \$
	Fédération québécoise des sociétés de généalogie	107 540,00 \$
	Fédération québécoise du théâtre amateur	116 297,00 \$
	Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec	139 939,00 \$
		1 132 000,00 \$
Total		36 869 199,00 \$

Liste des organismes ayant reçu un financement pour la première fois en 2022-2023

18 RP3
Annexe 2 - d

pour le programme Aide au fonctionnement

Secteur d'intervention	Nom du client-partenaire
Institutions muséales	Corporation du Moulin Légaré inc.
	L'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises (LAMRAC)
	Bioparc de la Gaspésie inc.
	Cosmodôme
	Eco-Nature
	Corporation soreloise du patrimoine régional
	Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier
	Les Forges de Montréal
	Centre de conservation de la biodiversité boréale inc.
	La Société historique du Comté de Brome
	Société du musée du Grand Châteauguay
	Exploramer
	Le Musée de l'Auberge Symmes
	Centre d'interprétation de l'eau
	Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins, GREMM
	Centre d'interprétation sur la diversité biologique du Québec
	Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent
	Musée de la santé Armand-Frappier
	Parc Marie-Victorin inc.
Médias communautaires	"Le Cyri-lien", journal communautaire de St-Cyrille-de-L'Islet
	Nouvelles d'Ici
	Radio Essipit Haute-Côte-Nord inc.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Concernant le programme *Aide aux projets*, pour les volets accueil et appel de projets, et pour chaque secteur d'intervention soit :

- accueil de spectacles étrangers
 - appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes
 - appel de projets en diffusion du cinéma d'auteur
 - appel de projets nationaux en développement de pratiques relatives à la jeune relève amateur
 - appel de projets culturels pour les Algonquins
 - appel de projet en éducation cinématographique des jeunes
 - appel de projets pour la participation des bibliothèques publiques au catalogue collectif québécois
 - appel de projets pour le soutien des expositions permanentes
- a) les crédits alloués au programme en 2022-2023, ainsi que les prévisions en 2023-2024;
- b) la liste des organismes ayant soumis une demande en 2022-2023 et le montant demandé;
- c) la liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
- d) la liste des organismes ayant reçu un financement pour la première fois en 2022-2023.

Réponse :

a)

	Budget versé 22-23*
Accueil de spectacles étrangers	Transféré à la SODEC en 14-15
Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes**	19 276 400 \$
Appel de projets en diffusion du cinéma d'auteur	Transféré à la SODEC en 14-15
Appel de projets nationaux en développement de pratiques relatives à la jeune relève amateur	S.0
Appel de projets culturels pour les Algonquins	S.0
Appel de projet en éducation cinématographique des jeunes	S.0
Appel de projets pour la participation des bibliothèques publiques au catalogue collectif québécois	S.0
Appel de projets pour le soutien des expositions permanentes	S.0

* Données en date du 28 février 2023

**Montant annoncé

b)

L'information a été fournie par un tiers et ne peut être communiquée en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès à l'information.

c) et d)

Voir documents ci-joints.

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023, montant versé

19 RP3

par région administrative Volets Accueil et Appel de projets

Annexe 1

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
Abitibi-Témiscamingue	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Bélanger , Maurice	25 805,00 \$
		La Troupe de théâtre « Les Zybrides »	15 000,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Centre d'exposition de Val-d'Or	7 920,00 \$
		MA, musée d'art	17 722,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Fabrique de la paroisse Sainte-Thérèse d'Amos	40 000,00 \$
	Invitation à des diffuseurs et programmeurs hors Québec - projets mineurs	Festival de musique émergente	37 500,00 \$
		6	143 947,00 \$
Bas-Saint-Laurent	Appel - Initiatives de commémoration	Les Amis des Jardins de Métis inc.	50 000,00 \$
		Ville de Rivière-du-Loup	32 494,00 \$
		2	82 494,00 \$
Capitale-Nationale	Accueil - projets mineurs	Camp le Manoir des Éboulements	26 696,00 \$
		Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec	27 375,00 \$
	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i)	320 000,00 \$
		Monquartier	23 040,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Centre de valorisation du patrimoine vivant	26 832,00 \$
		Institut québécois d'ébénisterie	32 840,00 \$
		Jeunes musiciens du monde	26 250,00 \$
		La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec	4 847,00 \$
		L'Art de voir grand	37 500,00 \$
		LE FESTIF!	26 250,00 \$
		Les Productions pour enfants de Québec	11 625,00 \$
		Musée ambulant	37 500,00 \$
		Niess , Thomas	8 625,00 \$
		Productions Les Gros Becs	17 207,00 \$
		Provencher , Véronique	4 500,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf	38 544,00 \$
		Maison des métiers d'art de Québec	35 000,00 \$
		Société d'art et d'histoire de Beauport inc.	6 400,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	L'Institut Canadien de Québec (diffuseur)	50 000,00 \$
		Rendez-vous d'histoire de Québec	25 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	KWE! À la rencontre des peuples autochtones	416 000,00 \$
		Le Projet Ex Machina	250 346,00 \$
	Invitation à des diffuseurs et programmeurs hors Québec - projets mineurs	ORGANISME EXMURO ARTS PUBLICS	9 240,00 \$
		23	1 461 617,00 \$
Centre-du-Québec	Accueil - projets mineurs	La Société Musée Laurier inc.	4 450,00 \$
	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec	9 200,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Télé-Coeur	40 000,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	L'Association des groupes de jeunes des Hauts-Reliefs	7 341,00 \$
		L'Eau-Vent (Maison de Jeunes)	29 100,00 \$
		Maison des jeunes le Déclic inc.	7 038,00 \$
		6	97 129,00 \$
Chaudière-Appalaches	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	Le Journal de Lévis, coopérative de solidarité	45 124,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Diffusion Avant Scène	4 950,00 \$
		Les Arts de la scène de Montmagny	37 500,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac	15 000,00 \$
		Maison natale de Louis Fréchette	27 200,00 \$
		Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac inc.	20 085,00 \$
		6	149 859,00 \$
Côte-Nord	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Troupe La Chant'Amuse inc.	40 000,00 \$
		1	40 000,00 \$
Estrie	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	Journal L'Étincelle Inc.	62 400,00 \$
		The Record	34 273,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Comité organisateur du festival des harmonies du Québec inc.	49 921,00 \$
		Fournier , Ian	11 150,00 \$
		Hardy , Élise	2 770,00 \$
		Les chemins errants	13 707,00 \$
		Musée des beaux-arts de Sherbrooke inc.	9 225,00 \$
		Nadege , Nadia	14 000,00 \$
		Touchette , Sarah	19 125,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023, montant versé

19 RP3

par région administrative Volets Accueil et Appel de projets

Annexe 1

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Le Théâtre des petites lanternes	39 571,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Salon du Livre de l'Estrie (S.L.E.) inc.	39 750,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	ZemmourBallet	25 000,00 \$
		12	320 892,00 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Centre de pédiatrie sociale en communauté de la Côte-de-Gaspé	11 072,00 \$
		Village en chanson de Petite-Vallée (camp)	30 600,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Société d'histoire de la Haute-Gaspésie	40 000,00 \$
		3	81 672,00 \$
Lanaudière	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Productions Cirrus Cirkus	21 600,00 \$
		Roy , Marie-Soleil	49 500,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Bibliothèque de Chertsey	5 500,00 \$
		Bibliothèque Dr. Jacques-Olivier	17 930,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Corporation Hector-Charland	277 126,00 \$
		Musée d'art de Joliette	416 640,00 \$
		6	788 296,00 \$
Laurentides	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Berthold , Marc-André	27 720,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Colomban	15 375,00 \$
		Ducharme , Nathalie	22 435,00 \$
		Durocher , Kim	6 000,00 \$
		Musée d'art contemporain des Laurentides	12 834,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Bibliothèque Deux-Montagnes	7 605,00 \$
		Centre d'art La petite église	38 950,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Corporation du Moulin Légaré inc.	24 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Regroupement des Festivals Régionaux Artistiques et Indépendants	640 000,00 \$
		9	794 919,00 \$
Laval	Accueil - projets mineurs	La Rencontre théâtre-ados	50 000,00 \$
	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	9369-0055 Québec inc.	103 093,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	La Rencontre théâtre-ados	50 000,00 \$
		Le Théâtre Félé	1 920,00 \$
		4	205 013,00 \$
Mauricie	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Galerie d'art du Parc inc.	18 000,00 \$
		Le Vasseur , Fannie	14 000,00 \$
		Leblanc , Sylvie	4 700,00 \$
		Seni , Basile Moutuan	12 000,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Bibliothèque municipale de Trois-Rivières	2 415,00 \$
		CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.	33 440,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Musée des Ursulines de Trois-Rivières inc.	44 338,00 \$
		Musée québécois de culture populaire	50 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Conseil de la culture et des communications de la Mauricie	380 000,00 \$
		9	558 893,00 \$
Montérégie	Accueil - projets autorisés par CT ou décret	Loisir et Sport Montérégie	57 916,00 \$
	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	Icimédias inc.	128 310,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Bergeron , Nathalie	28 000,00 \$
		Bibliothèque Lucile-C.-Sauvé	4 357,00 \$
		Blanchet , Jessica	14 218,00 \$
		Compagnie de création Le Gros Orteil	20 207,00 \$
		Jeannotte , Christine	16 772,00 \$
		Poirier , Priska	28 700,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Bibliothèque municipale de Beloeil	1 715,00 \$
		Bibliothèque municipale de Pincourt	4 080,00 \$
		Centre de pédiatrie sociale de la Haute-Yamaska	39 576,00 \$
		Maison des jeunes de Saint-Philippe	15 000,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Archives historiques Hemmingford	4 360,00 \$
		Festifolies en Armandie	10 400,00 \$
		Société du musée du Grand Châteauguay	38 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Conseil montréalégien de la culture et des communications	395 149,00 \$
	Invitation à des diffuseurs et programmeurs hors Québec - projets mineurs	Festival international de la chanson de Granby	32 000,00 \$
		17	838 760,00 \$
Montréal	Accueil - Plan culturel numérique	Association des bibliothèques publiques du Québec	204 799,00 \$

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
	Accueil - projets mineurs	Compétence Culture	112 500,00 \$
		Association des professionnels de l'édition musicale	24 019,00 \$
		Association québécoise des éditeurs de magazines	41 074,00 \$
	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	10684210 Canada Inc.	315 857,00 \$
		EST MÉDIA Montréal	5 213,00 \$
		Hebdos Québec inc.	136 800,00 \$
		La Presse (2018) inc.	320 000,00 \$
		Le Devoir inc.	320 000,00 \$
		Mishmash Media inc.	394 067,00 \$
		Bambara , Lésouta Luc	10 000,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Berceurs du temps	12 000,00 \$
		Boisvert , Lora	12 500,00 \$
		Brunet , Manon	7 000,00 \$
		Centre Turbine	16 000,00 \$
		Cloutier , Karine	2 000,00 \$
		Daou , Adama	6 000,00 \$
		Festival international du film pour enfants de Montréal	17 500,00 \$
		Festival Plein(s) Écran(s)	8 500,00 \$
		Fournier , Marie-France	2 500,00 \$
		L'Autre Théâtre	4 500,00 \$
		Le Moulin à vent/ La maison des arts et des jeux	50 000,00 \$
		Le Musée des maîtres et artisans du Québec	4 500,00 \$
		Melo , Marcio	6 000,00 \$
		Njock , Atna Jean Emmanuel	13 000,00 \$
		Opéra de Montréal	12 500,00 \$
		Orchestre Métropolitain	20 000,00 \$
		P.A.A.L. Partageons le monde	15 000,00 \$
		S.A.T. Société des arts technologiques	7 500,00 \$
		Théâtre Ciel Ouvert	9 000,00 \$
		Toxique Trottoir	10 500,00 \$
		Trudell , Eryn	7 000,00 \$
		Vies , Stève	5 500,00 \$
	Appel - Culture et inclusion	P.A.A.L. Partageons le monde	16 000,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Les événements Prima Danse	18 750,00 \$
		Les Grands Ballets Canadiens	12 500,00 \$
		Oxy-Jeunes inc.	24 000,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Partenariat du Quartier des spectacles	50 000,00 \$
		Temps Publics	48 800,00 \$
		Théâtre du Rideau Vert	40 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'enverures en culture	Cirque Éloize	156 374,00 \$
		Culture pour tous	630 400,00 \$
		La puce à l'oreille média jeunesse	200 000,00 \$
		Les Productions du 10 avril	80 320,00 \$
	Invitation à des diffuseurs et programmeurs hors Québec - projets mineurs	Antenne créative	50 000,00 \$
		Association nationale des éditeurs de livres	14 625,00 \$
		Castellers	3 375,00 \$
		Centre des auteurs dramatiques (Montréal) (CEAD) inc.	5 700,00 \$
		Cité des arts du cirque	39 090,00 \$
		Conférence internationale des arts de la scène de Montréal	37 500,00 \$
		Danse Imédia O.S.B.L.	30 656,00 \$
		Festival de films Cinémania	50 000,00 \$
		Festival du nouveau cinéma de Montréal	18 750,00 \$
		Festival international de la littérature (FIL)	6 900,00 \$
		Festival International de Musique Pop Montréal	20 000,00 \$
		Festival Montréal Mondial	36 763,00 \$
		Festival TransAmériques	50 000,00 \$
		Fondation Metropolis bleu	1 644,00 \$
		Forum RIDM	18 750,00 \$
		Les Francolies de Montréal Inc.	10 623,00 \$
		M pour Montréal	37 500,00 \$
		Montréal Baroque Inc.	31 725,00 \$
		MUTEK	50 000,00 \$
		Printemps numérique	50 000,00 \$
		S.A.T. Société des arts technologiques	19 000,00 \$
	Programme d'appui aux initiatives internationales - Volet 1 - Exportation	Antenne créative	15 000,00 \$
		S.A.T. Société des arts technologiques	37 500,00 \$
	Programme d'appui aux initiatives internationales - Volet 2 - Invitation	Castellers	27 000,00 \$
		Quartier des spectacles (QDS) international	14 500,00 \$
		Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) inc.	26 644,00 \$
		70	4 113 718,00 \$
Nord-du-Québec	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Loisir Sport Baie-James	14 521,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023, montant versé
par région administrative Volets Accueil et Appel de projets

19 RP3
Annexe 1

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
	Appel - Initiatives de commémoration	Village Nordique d'Inukjuak	50 000,00 \$
		2	64 521,00 \$
Outaouais	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Michaud , Emily Rose	6 561,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Bibliothèque municipale de Fort-Coulonge	39 922,00 \$
		Les Partenaires du secteur Aylmer	13 445,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Association du patrimoine d'Aylmer	14 400,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Conseil régional de la culture de l'Outaouais (C.R.C.O.)	480 214,00 \$
		5	554 542,00 \$
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Sagalane , Charles	30 692,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	École de danse Studio Nord	12 800,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	50 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Conseil régional de la culture du Saguenay - Lac-Saint-Jean	336 930,00 \$
		4	430 422,00 \$
Total général		185	10 726 694,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023, montant annoncé

19 RP3

par région administrative Volets Accueil et Appel de projets

Annexe 2

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)
Abitibi-Témiscamingue	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Val-d'Or	111 100,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Amos	50 600,00 \$
		Bibliothèque municipale Richelieu de La Sarre	34 000,00 \$
		Corporation de la bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda	126 800,00 \$
		Total Abitibi-Témiscamingue4	322 500,00 \$
Bas-Saint-Laurent	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque municipale d'Amqui	25 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Joli	40 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rimouski	138 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rivière-du-Loup	95 000,00 \$
		Bibliothèque municipale, Fonds de solidarité FTQ	77 300,00 \$
		Total Bas-Saint-Laurent5	376 600,00 \$
Capitale-Nationale	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Auguste-Honoré Gosselin	30 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Shannon	7 400,00 \$
		Bibliothèque municipale l'Écrin	19 900,00 \$
		Bibliothèque publique de La Malbaie inc.	34 300,00 \$
		Bibliothèque René-Richard	27 300,00 \$
		Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury	21 800,00 \$
		Ville de Donnacona	20 900,00 \$
		Ville de L'Ancienne-Lorette	74 200,00 \$
		Ville de Québec	1 618 000,00 \$
		Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	92 700,00 \$
		Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval	19 300,00 \$
		Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	22 900,00 \$
		Ville de Saint-Raymond	14 300,00 \$
		Total Capitale-Nationale13	2 003 000,00 \$
Centre-du-Québec	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Madeleine-Bélanger	15 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Bécancour	61 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Drummondville	396 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Plessisville	31 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Victoriaville	168 900,00 \$
		Bibliothèque municipale H.-N. Biron	20 000,00 \$
		Ville de Warwick	34 400,00 \$
		Total Centre-du-Québec7	728 100,00 \$
Chaudière-Appalaches	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Thetford Mines	100 600,00 \$
		Bibliothèque Édith-Poiré	19 700,00 \$
		Bibliothèque La Reliure	20 800,00 \$
		Bibliothèque Madeleine-Doyon	19 000,00 \$
		Bibliothèque municipale Au Jardin des livres	20 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Georges	104 500,00 \$
		Bibliothèque municipale Honorius-Provost	46 600,00 \$
		Service des bibliothèques et des lettres	408 700,00 \$
		Ville de Montmagny	43 000,00 \$
		Total Chaudière-Appalaches9	783 100,00 \$
Côte-Nord	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Louis-Ange-Santerre	88 500,00 \$
		Bibliothèque municipale Alice-Lane	80 500,00 \$
		Bibliothèque publique de Fermont	13 400,00 \$
		Ville de Port-Cartier	32 600,00 \$
		Total Côte-Nord4	215 000,00 \$
Estrie	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Coaticook inc.	24 600,00 \$
		Bibliothèque Éva-Senécal de Sherbrooke	473 700,00 \$
		Bibliothèque Memphrémagog	113 900,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Asbestos	24 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023, montant annoncé

19 RP3

par région administrative Volets Accueil et Appel de projets

Annexe 2

		Bibliothèque municipale de Windsor	42 400,00 \$
		Médiathèque municipale Nelly-Arcan	43 300,00 \$
	Total Estrie	6	721 900,00 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Blanche-Lamontagne	32 900,00 \$
		Bibliothèque Jean-Lapierre	25 700,00 \$
		Ville de Chandler	13 700,00 \$
	Total Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	3	72 300,00 \$
Lanaudière	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Christian-Roy	134 100,00 \$
		Bibliothèque de Chertsey	27 300,00 \$
		Bibliothèque Françoise-Angers	21 000,00 \$
		Bibliothèque Gisèle Paré	53 300,00 \$
		Bibliothèque intermunicipale Joliette-Saint-Charles-Borromée	139 300,00 \$
		Bibliothèque municipale Alice-Quintal	59 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Charlemagne	34 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Lavaltrie	54 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mascouche	148 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Notre-Dame-des-Prairies	63 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Repentigny	309 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Calixte	31 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Félix-de-Valois	35 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Terrebonne	300 900,00 \$
		Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	17 200,00 \$
		Bibliothèque municipale Saint-Lin-Laurentides	61 800,00 \$
		Municipalité de Saint-Paul	8 000,00 \$
	Total Lanaudière	17	1 500 000,00 \$
Laurentides	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Brownsburg-Chatham	18 800,00 \$
		Bibliothèque Claude-Henri-Grignon de Sainte-Adèle	44 900,00 \$
		Bibliothèque Claude-Jasmin de Pointe-Calumet	26 300,00 \$
		Bibliothèque de la Ville de Boisbriand	109 300,00 \$
		Bibliothèque de la ville de Mirabel	175 700,00 \$
		Bibliothèque de Sainte-Thérèse	140 100,00 \$
		Bibliothèque de Saint-Hippolyte	46 700,00 \$
		Bibliothèque de Saint-Sauveur	37 300,00 \$
		Bibliothèque de Val-David	21 800,00 \$
		Bibliothèque Deux-Montagnes	80 500,00 \$
		Bibliothèque Jean-Charles-Des-Roches	38 300,00 \$
		Bibliothèque Jean-Marc-Belzile	76 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Blainville	201 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de la Ville de Bois-des-Filion	68 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Laurier	65 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rosemère	90 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Colomban	63 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	51 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Sophie	32 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Joseph-du-Lac	20 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Ville de Lorraine	57 700,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Oka	17 000,00 \$
		Bibliothèque municipale Gaston-Miron	27 700,00 \$
		Bibliothèque municipale Guy-Bélisle	178 400,00 \$
		Bibliothèque publique de la ville de Saint-Jérôme	233 100,00 \$
		Bibliothèque publique de Sainte-Anne-des-Plaines	76 700,00 \$
		Ville de Mont-Tremblant	58 300,00 \$
	Total Laurentides	27	2 059 000,00 \$
Laval	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Ville de Laval	1 098 400,00 \$
	Total Laval	1	1 098 400,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023, montant annoncé

19 RP3

par région administrative Volets Accueil et Appel de projets

Annexe 2

Mauricie	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque municipale de La Tuque	32 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Louiseville	35 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Shawinigan	178 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Trois-Rivières	566 900,00 \$
		Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel	40 400,00 \$
		Total Mauricie	853 100,00 \$
Montréal	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque commémorative Pettes	24 400,00 \$
		Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage	270 000,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Acton Vale	18 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Beauharnois	80 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Beloeil	78 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Boucherville	214 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Bromont	32 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Candiac	108 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Chambly	81 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Contrecoeur	37 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Coteau-du-Lac	44 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Cowansville	71 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Delson	38 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Farnham	29 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Granby	237 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de La Prairie	79 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Longueuil	787 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Marieville	34 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mercier	47 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Saint-Hilaire	74 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	39 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Pincourt	52 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rigaud	26 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Amable	33 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Basile-le-Grand	73 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Bruno-de-Montarville	111 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Césaire	15 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Constant	104 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Catherine	63 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Julie	122 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu	300 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Lambert	112 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Lazare	66 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Philippe	43 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Pie	21 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Rémi	42 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Salaberry-de-Valleyfield	108 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sorel-Tracy	163 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Varennes	132 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Vaudreuil-Dorion	149 400,00 \$
		Bibliothèque municipale des Cèdres	18 600,00 \$
		Bibliothèque municipale-scolaire Dansereau-Larose	14 400,00 \$
		Bibliothèque Raymond-Laberge	176 700,00 \$
		Bibliothèque Simonne-Monet-Chartrand	16 600,00 \$
		Médiathèque Maskoutaine inc.	179 900,00 \$
		Municipalité de McMasterville	19 200,00 \$
		Municipalité de Sainte-Martine	24 700,00 \$
		Municipalité de Saint-Zotique	53 700,00 \$
		Municipalité des Coteaux	26 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de L'Île-Perrot	66 100,00 \$
		Total Montréal	4 770 900,00 \$
		50	4 770 900,00 \$
Montréal	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Baie-D'Urfé	40 400,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023, montant annoncé

19 RP3

par région administrative Volets Accueil et Appel de projets

Annexe 2

		Bibliothèque de Beaconsfield	158 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Dorval	178 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Kirkland	150 000,00 \$
		Bibliothèque publique de Dollard-des-Ormeaux	201 300,00 \$
		Bibliothèque publique de Pointe-Claire	300 300,00 \$
		Bibliothèque publique de Westmount	246 000,00 \$
		Bibliothèque publique Eleanor London de Côte Saint-Luc	197 500,00 \$
		Bibliothèque Sainte-Anne-de-Bellevue	31 900,00 \$
		Ville de Montréal-Ouest	24 900,00 \$
		Ville de Mont-Royal	245 300,00 \$
		Total Montréal	11
Nord-du-Québec	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023 Total Nord-du-Québec	Bibliothèque municipale de Chibougamau	39 600,00 \$
		1	39 600,00 \$
Outaouais	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023 Total Outaouais	Bibliothèque municipale de Chelsea	31 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Gatineau	1 045 300,00 \$
		Municipalité de Cantley	31 400,00 \$
		Municipalité de La Pêche	8 700,00 \$
		Municipalité de Val-des-Monts	16 700,00 \$
		5	1 133 900,00 \$
		Saguenay - Lac-Saint-Jean	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023 Total Saguenay - Lac-Saint-Jean
Bibliothèque municipale de Dolbeau-Mistassini	50 400,00 \$		
Bibliothèque municipale de Roberval	35 700,00 \$		
Bibliothèque municipale de Saint-Félicien	37 300,00 \$		
Ville d'Alma	77 700,00 \$		
Ville de Saguenay	616 100,00 \$		
6	824 100,00 \$		
Total général		174	19 276 400,00 \$

Volet	Nom du client-partenaire
ACCUEIL	Camp le Manoir des Éboulements
ACCUEIL	Intégr'action jeunesse
ACCUEIL	Résolu Arts et Sciences
APPEL	24H ChronoSports
APPEL	Adama Daou
APPEL	Alexandre Girard
APPEL	Alternative jeunesse Mont-Sainte-Anne
APPEL	Archives historiques Hemmingford
APPEL	Association des maisons de jeunes de Mirabel
APPEL	Association du patrimoine d'Aylmer
APPEL	Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (A.O.E.P.A.) Saguenay inc.
APPEL	Atna Jean Emmanuel Njock
APPEL	Bibliothèque de Saint-Ours
APPEL	Bibliothèque Dr. Jacques-Olivier
APPEL	Bibliothèque Lucile-C.-Sauvé
APPEL	Bibliothèque municipale de Fort-Coulonge
APPEL	Campagn'Art multi
APPEL	Camps Odyssée inc.
APPEL	CAPAS (Communications, Administration et Production des Arts de la Scène) inc.
APPEL	Carrefour communautaire Saint-Paul
APPEL	Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac
APPEL	Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf
APPEL	Carrefour musical Outaouais
APPEL	Centre d'action bénévole Domaine-du-Roy
APPEL	Centre d'aide aux personnes immigrantes et leurs familles (CAPIF)
APPEL	Centre d'art La petite église
APPEL	Centre d'Arts de Sabrevois
APPEL	Centre de pédiatrie sociale de la Haute-Yamaska
APPEL	Centre de services éducatifs populaires du Haut-Saint-François
APPEL	Centre-Femmes aux Plurielles
APPEL	Choeur Azurythmes
APPEL	Clown Tendresse
APPEL	Club Lions de Compton inc.
APPEL	Corporation de l'Entre-Jeunes de Rivière-du-Loup
APPEL	Corporation les Adolescents et la Vie de Quartier de Chicoutimi
APPEL	De Marque inc. - Inactif
APPEL	Divers-Gens
APPEL	Élise Hardy
APPEL	Emily Rose Michaud
APPEL	Entr'Actes, Productions Artistiques
APPEL	Eryn Trudell
APPEL	Fabrique de la paroisse Sainte-Thérèse d'Amos
APPEL	Faculté de communication
APPEL	Faculté de science politique et de droit
APPEL	FaunENord
APPEL	Festifolies en Armandie
APPEL	Festival Plein(s) Écran(s)
APPEL	Festival Transistor OBNL
APPEL	Fondation J Armand Bombardier
APPEL	Gabrielle Lebeau
APPEL	Groupe d'entraide Allaitement Sein-Pathique
APPEL	HUB Studio MTL inc.
APPEL	Interassociation des personnes handicapées du Saguenay
APPEL	Journal L'Étincelle Inc.
APPEL	Karine Cloutier
APPEL	La Cargaison collectif créatif
APPEL	La Collective Par et Pour Elle inc.
APPEL	La Constellation du Granit
APPEL	La Croisée des sentiers
APPEL	La Maison de la culture Cookshire-Eaton
APPEL	La maison des parents d'enfants handicapés des Laurentides
APPEL	La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec
APPEL	L'Accorderie de Longueuil
APPEL	L'Arche de Joliette
APPEL	L'Association des groupes de jeunes des Hauts-Reliefs
APPEL	L'association pour l'intégration communautaire de la Vallée de la Gatineau
APPEL	L'Autre Théâtre
APPEL	Le Havre du Fjord inc.
APPEL	Le Projet Ex Machina
APPEL	L'Eau-Vent (Maison de Jeunes)
APPEL	Les Amis de la musique de Richmond / École
APPEL	Les Partenaires du secteur Aylmer
APPEL	Les Petits Chanteurs de Trois-Rivières inc.
APPEL	Les productions des paysages éclatés
APPEL	Les Productions du 10 avril
APPEL	Les Productions Muses et Chimères
APPEL	Les Productions pour enfants de Québec
APPEL	Les volontaires de la Sensibilisation et l'Action Humanitaire - VOSACH
APPEL	Lora Boisvert
APPEL	Machine de Cirque
APPEL	Maison de la jeunesse douze-dix-sept de Valleyfield
APPEL	Maison des jeunes de Matane
APPEL	Maison des Jeunes de Repentigny inc.
APPEL	Maison des jeunes de Saint-Philippe
APPEL	Maison des jeunes le Déclic inc.
APPEL	MANDALA SITÙ Danse
APPEL	Mathieu Villeneuve
APPEL	Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac inc.
APPEL	Mon Afrique À Lanaudière
APPEL	Montréal Baroque Inc.
APPEL	MRC de La Haute-Yamaska
APPEL	MRC de La Vallée-de-l'Or
APPEL	Municipalité de Saint-Paul

Volet	Nom du client-partenaire
APPEL	Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest
APPEL	Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle
APPEL	Municipalité régionale de comté d'Avignon
APPEL	Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry
APPEL	Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est
APPEL	Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré
APPEL	Municipalité régionale de comté de La Haute-Côte-Nord
APPEL	Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier
APPEL	Municipalité régionale de comté de La Matapédia
APPEL	Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce
APPEL	Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau
APPEL	Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu
APPEL	Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est
APPEL	Municipalité régionale de comté de L'Érable
APPEL	Municipalité régionale de comté de L'Islet
APPEL	Municipalité régionale de comté de Lotbinière
APPEL	Municipalité régionale de comté de Manicouagan
APPEL	Municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine
APPEL	Municipalité régionale de comté de Maskinongé
APPEL	Municipalité régionale de comté de Matawinie
APPEL	Municipalité régionale de comté de Memphrémagog
APPEL	Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska
APPEL	Municipalité régionale de comté de Papineau
APPEL	Municipalité régionale de comté de Rimouski-Neigette
APPEL	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup
APPEL	Municipalité régionale de comté de Roussillon
APPEL	Municipalité régionale de comté de Rouville
APPEL	Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville
APPEL	Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges
APPEL	Municipalité régionale de comté des Appalaches
APPEL	Municipalité régionale de comté des Chenaux
APPEL	Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais
APPEL	Municipalité régionale de comté des Etchemins
APPEL	Municipalité régionale de comté des Laurentides
APPEL	Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay
APPEL	Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu
APPEL	Municipalité régionale de comté Les Moulins
APPEL	Municipalité régionale de comté Robert-Cliche
APPEL	Mylène Leboeuf-Gagné
APPEL	Orchestre symphonique de l'Estuaire du St-Laurent
APPEL	ORGANISME EXMURO ARTS PUBLICS
APPEL	Par Épisode
APPEL	Productions Cirrus Cirkus
APPEL	Projets Bourlamaque
APPEL	Racines Gumboot
APPEL	Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec
APPEL	Regroupement des Festivals Régionaux Artistiques et Indépendants
APPEL	Regroupement Littéraire Jeunesse de Saint-Ours
APPEL	Rendez-vous d'histoire de Québec
APPEL	Réseau Accorderie
APPEL	Roxane Campeau
APPEL	Salon du livre de Bonaventure
APPEL	Salon du Livre de l'Estrie (S.L.E.) inc.
APPEL	Société d'histoire de la Haute-Gaspésie
APPEL	Société du musée du Grand Châteauguay
APPEL	Studio Iregular inc.
APPEL	Télé-Coeur
APPEL	Temps Publics
APPEL	Théâtre Alter Ego
APPEL	Théâtre du Rideau Vert
APPEL	Théâtre Incliné inc.
APPEL	Théâtre Motus
APPEL	Théâtre Témoin
APPEL	Thomas Niess
APPEL	Traces Arts visuels
APPEL	Université du Québec à Chicoutimi
APPEL	Véronique Brisebois
APPEL	Véronique Provencher
APPEL	Village en chanson de Petite-Vallée (camp)
APPEL	Village Nordique d'Inukjuak
APPEL	Ville de Montréal-Ouest
APPEL	Ville de Rivière-du-Loup
APPEL	Ville de Rouyn-Noranda
APPEL	Ville de Trois-Rivières
INTERNATIO NAL	Quartier des spectacles (QDS) international

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Concernant le programme *Aide aux immobilisations*, pour chaque secteur d'intervention, indiquez :

- a) les crédits alloués au programme en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
- b) la liste des organismes ayant soumis une demande en 2022-2023 et le montant demandé;
- c) la liste des projets acceptés en 2022-2023 et l'échéancier des versements prévus;
- d) la liste des projets financés en 2022-2023 et le montant obtenu par année.

Réponse :

a) Crédits alloués au programme en 2022-2023

	Projets annoncés 2022-2023*
Crédits réguliers	1 133 300 \$
Service de dettes	39 429 300 \$

* Données en date du 28 février 2023. Inclue les majorations de l'aide financière annoncées durant la période.

Pour la ventilation, voir le document ci-joint.

b) Liste des organismes ayant soumis une demande en 2021-2022 et montant demandé.

L'information a été fournie par un tiers et ne peut être communiquée en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès à l'information.

c) et d)

Voir documents ci-joints pour la liste des projets annoncés en 2022-2023 en date du 28 février 2023. L'aide financière au PAI est versée à la fin de la réalisation des travaux et de la transmission d'une reddition de comptes à la satisfaction du Ministère.

Projets annoncés au PAI en 2022-2023 en date du 28 février 2023

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom du bénéficiaire	Montant annoncé	Crédits réguliers ou Service de dette	Maintien d'actif/Bonification offre de services
Abitibi-Témiscamingue	Bibliothèques	Bibliothèque de Val-d'Or	14 500 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Abitibi-Témiscamingue	Bibliothèques	Ville de Rouyn-Noranda	33 400 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Bas-Saint-Laurent	Arts de la scène	Corporation régionale de la salle André-Gagnon inc.	5 650 900 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Capitale-Nationale	Institutions muséales	La Maison Léon-Provancher	50 200 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Capitale-Nationale	Médias et multimédia	Multimédias Région Portneuf	50 100 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Estrie	Arts de la scène	Ville de Sherbrooke	3 350 000 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Estrie	Arts de la scène	Ville de Sherbrooke	1 950 000 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Estrie	Arts de la scène	Le Théâtre des petites lanternes	61 600 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Lanaudière	Arts de la scène	Festival international de Lanaudière inc.	400 000 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Lanaudière	Arts de la scène	C.R.A.P.O. de Lanaudière (centre régional d'animation du patrimoine oral)	79 300 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Lanaudière	Médias et multimédia	Radio Nord-Joli inc.	43 200 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Lanaudière	Arts de la scène	Société de développement culturel de Terrebonne (institution muséale)	98 400 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Laurentides	Bibliothèques	Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard	1 282 500 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Mauricie	Arts de la scène	Les Sages Fous	4 831 800 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Montréal	Arts de la scène	La Fondation du Théâtre du Nouveau Monde	6 000 000 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Montréal	Arts de la scène	L'Illusion, Théâtre de marionnettes	534 700 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Montréal	Patrimoine et arts de la scène	Centre Cinéma Impérial inc.	4 000 000 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Outaouais	Arts de la scène	Les productions musicales l'Artishow	25 900 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Outaouais	Médias et multimédia	Radio communautaire F.M. de la Haute-Gatineau inc.	170 300 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Outaouais	Arts de la scène	Académie de danse de l'Outaouais Inc.	9 000 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Outaouais	Bibliothèques	Bibliothèque municipale de Gatineau	70 000 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Outaouais	Bibliothèques	CRSBP de l'Outaouais	26 300 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Bibliothèques	CRSBP du Saguenay - Lac-Saint-Jean inc.	18 600 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Arts de la scène	Diffusion Saguenay inc.	45 800 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Arts de la scène	École de formation musicale d'Alma	2 600 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Abitibi-Témiscamingue	Bibliothèques	Ville de Malartic	16 500 \$	Crédits réguliers	Maintien d'actifs
Bas-Saint-Laurent	Institutions muséales	Musée du Bas-Saint-Laurent	374 300 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Bas-Saint-Laurent	Patrimoine	Ville de Rivière-du-Loup	12 600 \$	Crédits réguliers	Maintien d'actifs
Capitale-Nationale	Institutions muséales	Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	654 600 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Capitale-Nationale	Bibliothèques	Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	449 300 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Capitale-Nationale	Métiers d'arts	Maison des métiers d'art de Québec	437 200 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Capitale-Nationale	Patrimoine	Maison de nos Aïeux	572 000 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Capitale-Nationale	Patrimoine	Musée maritime de Charlevoix	1 443 500 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Chaudière-Appalaches	Arts de la scène	Ovascène	680 000 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Chaudière-Appalaches	Patrimoine et Institution muséale	Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	73 000 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Chaudière-Appalaches	Patrimoine et Institution muséale	Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	335 600 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Chaudière-Appalaches	Patrimoine	Allard-Moreault, Lina	42 000 \$	Crédits réguliers	Maintien d'actifs
Chaudière-Appalaches	Patrimoine	Durand, Pierre	58 600 \$	Crédits réguliers	Maintien d'actifs
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Institutions muséales	Musée de la Mer	149 600 \$	Crédits réguliers	Maintien d'actifs
Lanaudière	Patrimoine	Ville de Saint-Charles-Borromée	286 400 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Laurentides	Arts de la scène	Odyscène Inc.	338 800 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Montréal	Arts de la scène	Théâtre de la Ville	108 600 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Montréal	Patrimoine	Ville de Vaudreuil-Dorion	48 200 \$	Crédits réguliers	Maintien d'actifs

Montréal	Secteurs multiples	École nationale de théâtre du Canada	100 000 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Montréal	Arts de la scène	Centre Segal des arts de la scène	1 405 800 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Montréal	Arts de la scène	La Fondation Centaur pour les arts d'interprétation	4 000 000 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Outaouais	Bibliothèques	Bibliothèque municipale de Chelsea	6 600 \$	Crédits réguliers	Maintien d'actifs
TOTAL PROJETS		47 projets	40 385 700 \$		

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Concernant le programme *Aide aux initiatives de partenariat*, pour chaque secteur d'intervention, indiquez :

- a) les crédits alloués au programme en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
- b) la liste des organismes ayant soumis une demande en 2022-2023 et le montant demandé;
- c) la liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
- d) la liste des organismes ayant reçu un financement pour la première fois en 2022-2023.

Réponse :

a)

	Budget versé en crédits réguliers 22-23*	Budget annoncé au PQI ** en 22-23*
Entente de développement culturel	1 713 224 \$	0 \$
Entente spécifique régionale	s/o	s/o
Entente ciblée	s/o	s/o
Entente de service	s/o	s/o
Entente avec une nation autochtone	s/o	s/o
Entente pour les agents de développement culturel dans les communautés autochtones	s/o	s/o
Entente avec des organisations qui ne font pas l'objet de normes	s/o	s/o
Entente de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier	546 840 \$	0 \$
Entente pour l'embauche d'agents de dév. en patrimoine immobilier	1 232 835 \$	s/o

* Données en date du 28 février 2023
** PQI : Plan québécois des infrastructures

b)

L'information a été fournie par un tiers et ne peut être communiquée en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès à l'information.

c) et d)

Voir documents ci-joints.

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

21 RP3

pour le programme d'aide aux initiatives de partenariat décliné

Annexe 1

par région administrative

Crédits réguliers

Région administrative	Type d'entente	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
Capitale-Nationale	Entente de développement culturel	Ville de Québec	1 093 127,00 \$
Total Capitale-Nationale		1	1 093 127,00 \$
Lanaudière	Entente de développement culturel	Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie	6 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Montcalm	46 833,00 \$
		Ville de L'Assomption	20 000,00 \$
		Ville de Saint-Lin-Laurentides	10 000,00 \$
Total Lanaudière		4	82 833,00 \$
Montréal	Entente de développement culturel	Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu	41 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges	58 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville	12 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent	16 000,00 \$
		Ville de Chambly	85 000,00 \$
		Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	7 500,00 \$
		Ville de Saint-Hyacinthe	4 500,00 \$
		Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	55 000,00 \$
		Ville de Saint-Lambert	21 250,00 \$
		Ville de Varennes	12 001,00 \$
Total Montréal		10	313 751,00 \$
Nord-du-Québec	Entente de développement culturel	Ville de Lebel-sur-Quévillon	5 000,00 \$
		Ville de Matagami	2 500,00 \$
Total Nord-du-Québec		2	7 500,00 \$
Ontario	Entente de développement culturel	Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau	11 561,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Ontario	34 250,00 \$
		Ville de Gatineau	170 202,00 \$
Total Ontario		3	216 013,00 \$
Total général		20	1 713 224,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023
et le montant obtenu en service de dette pour
le programme d'aide aux initiatives de partenariat décliné par région administrative

21 RP3
Annexe 2

Région administrative	Description type d'entente	Nom client partenaire	Montant annoncé (service dette)
Aucune annonce en service de la dette en 2022-2023			

Liste des organismes ayant reçu un financement pour la première fois
en 2022-2023 pour le programme Aide aux initiatives de partenariat

21 RP3
Annexe 3 - d

Type d'entente	Nom du client-partenaire
Entente pour les agents de développement culturel dans les communautés autochtones	Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Conseil des arts et des lettres du Québec

Concernant la mesure de soutien aux sorties scolaires en milieu culturel, indiquer :

- a) la liste des organismes ayant soumis une demande en 2022-2023 et le montant demandé;
 - b) la liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
 - c) le nombre d'élèves ayant bénéficié de la mesure dans chacun des cas et le total pour l'ensemble des interventions.
-

Réponse :

a)

L'information a été fournie par un tiers et ne peut être communiquée en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1).

b)

Montant investi au 31 janvier 2022 : 321 129 \$

La mesure de soutien aux sorties scolaires en milieu culturel qui consistait à financer jusqu'à 40 % des coûts de transport des élèves vers les lieux de diffusion n'est plus offerte par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Toutefois, pour répondre à la volonté gouvernementale d'offrir à tous les élèves du Québec un minimum de deux sorties scolaires en milieu culturel gratuitement, le CALQ accorde une aide financière aux organismes artistiques pour leur permettre d'accroître leur capacité d'accueil dans les lieux de diffusion.

Un montant de 321 129 \$ a été accordé à des organismes de diffusion en arts visuels, en arts numériques et en cinéma vidéo pour les sorties culturelles réalisées entre septembre 2021 et juin 2022.

c)

La reddition de comptes sera effectuée au terme de l'année scolaire.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Liste et copie des interventions et des mémoires déposés par le Ministère devant des agences gouvernementales fédérales (exemple : CRTC).

Réponse :

28 octobre 2022 (transmise le 28 novembre 2022) : Lettre du MCC dans le cadre d'un avis de consultation à propos d'une demande d'augmenter le prix de détail maximal du service de télévision de base (Avis CRTC 2022-267).

Québec, le 28 octobre 2022

Monsieur Claude Doucet
Secrétaire général
Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Monsieur le Secrétaire général,

1. En réponse à l'Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2022-267 (Appel aux observations à propos d'une demande de Bell Canada, Cogeco Communications inc., Bragg Communications Incorporated, faisant affaire sous le nom d'Eastlink et Saskatchewan Telecommunications concernant l'augmentation du prix de détail maximal du service de base), le gouvernement du Québec désire faire part de ses commentaires au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).
2. Le gouvernement du Québec a pris connaissance de la demande visant à augmenter le prix de détail maximal du petit service de base de 25 \$ à 28 \$ par mois et de mettre en place un mécanisme d'indexation annuelle basé sur l'Indice des prix à la consommation (IPC). Tout en laissant le soin au CRTC de déterminer la décision la plus juste pour répondre aux objectifs de la *Loi sur la radiodiffusion*, aux besoins des consommateurs et de l'ensemble de l'industrie, le gouvernement du Québec tient à le sensibiliser à certains principes et éléments importants à prendre en compte lors de l'analyse de ces demandes.
3. D'abord, le gouvernement du Québec estime qu'il est essentiel d'assurer l'accès, pour l'ensemble de la population du Québec, à une offre de services de télévision diversifiés, en particulier de langue française, et ce, à un prix abordable. Selon le gouvernement du Québec, l'offre d'un petit service de base à un tarif abordable répond à cet objectif.
4. Le service de base permet aux abonnés de partager des valeurs et des réalités communes en ayant accès notamment aux stations de télévision généralistes privées et publiques, locales et régionales, ainsi qu'à Télé-Québec, aux services désignés par le CRTC en vertu de l'alinéa 9(1)h) de

... 2

la *Loi sur la radiodiffusion*, au canal de l'Assemblée nationale et à des télévisions communautaires.

5. Ces services favorisent également l'expression de la diversité, notamment ethnoculturelle et linguistique, et permettent aux citoyens du Québec de participer activement à la vie démocratique, économique, culturelle et sociale. C'est pourquoi le gouvernement du Québec considère fondamental que ceux-ci soient accessibles au plus grand nombre, et ce, de manière abordable.
6. Malgré la tendance au désabonnement qui a cours depuis plusieurs années au Canada, il faut noter que le taux d'abonnement à un service de télévision demeure important, en particulier au Québec, ce qui montre que ce service reste populaire et répond à un besoin réel. En effet, selon un sondage de l'Observateur des technologies médias, 72 % des Québécois étaient toujours abonnés à un service de télévision payant au printemps 2022.
7. Le gouvernement du Québec rappelle également que la fourniture efficace de services de télévision à un tarif abordable est un objectif de la *Loi sur la radiodiffusion* (article 3(1)t(ii)).
8. Par conséquent, le gouvernement du Québec recommande au CRTC de bien mesurer les impacts que pourrait avoir une hausse du tarif du service de base sur l'accessibilité de ce service, en particulier pour les consommateurs à faibles revenus, dans un contexte marqué par un taux d'inflation élevé qui se répercute sur de nombreux biens de consommation et services.
9. Ensuite, le gouvernement du Québec suggère au CRTC de prendre en compte la possibilité qu'une hausse du tarif du service de base puisse contribuer à accélérer la tendance au désabonnement des services de télévision et diriger les consommateurs vers des services en ligne. Cela pourrait profiter davantage aux grands services transnationaux comme Netflix, Amazon Prime Video ou Disney+ qui bénéficient d'une grande visibilité et d'une grande notoriété. Or, les contenus offerts par ces services sont principalement en anglais et ces services laissent peu, voire pas du tout, de place aux émissions d'information, notamment locale, ou s'adressant aux communautés minoritaires.

10. Enfin, concernant la mise en place d'un mécanisme d'indexation basé sur l'IPC, le gouvernement du Québec considère qu'il pourrait être difficile à absorber pour les consommateurs dans les prochaines années. En effet, ceux-ci devraient subir chaque année une hausse de tarif, laquelle pourrait s'avérer importante, en plus d'être imprévisible.
11. Étant donné l'importance et le rôle du service de base, le gouvernement du Québec est d'avis que toute hausse de tarif devrait être décidée à la suite d'un examen rigoureux pour s'assurer qu'elle soit justifiée et appropriée, notamment sur la base de la situation financière des télé distributeurs et des coûts associés à l'offre d'un petit service de base.
12. Par conséquent, plutôt qu'un mécanisme d'indexation basé sur l'IPC, le gouvernement du Québec estime qu'il serait préférable de mettre en place un mécanisme de réexamen périodique du tarif du service de base, par exemple tous les cinq ans, qui s'effectuerait dans le cadre d'une instance publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations distinguées.

La sous-ministre de la Culture et des Communications,

A black rectangular box redacting the signature of the Underminister of Culture and Communications.

N/Réf. : 45561

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Liste et copie des échanges entre le ministère et Patrimoine Canada concernant les agences gouvernementales fédérales (exemple : CRTC).

Réponse :

La réponse à cette question se trouve à la **question 1** des demandes de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Liste et copie des échanges entre le Ministère et le ministère des Finances du Québec concernant l'assujettissement des fournisseurs étrangers de services et de biens incorporels qui s'inscrivent aux régimes de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) depuis janvier 2019.

Réponse :

Aucun échange

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Concernant le programme de Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État, indiquer :

- a. les crédits alloués au programme en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
- b. la liste des organismes ayant soumis une demande en 2022-2023 et le montant demandé;
- c. la liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
- d. la liste des organismes ayant reçu un financement pour la première fois en 2022-2023. Ventilation de l'augmentation du budget prévu dans le programme de Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État pour la Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec.

Réponse :

- a. La réponse à cette question se retrouve au volume 3 du Budget de dépenses 2023-2024, Crédits et dépenses des portefeuilles 2023-2024.
- b. L'information a été fournie par un tiers et ne peut être communiquée en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès à l'information.
- c. et d. Les réponses se retrouvent aux **questions 18-19-20-21** des renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition.

Société de la Place des Arts de Montréal :

Les crédits 2022-2023 de la Société de la Place des Arts de Montréal totalisaient 18 603,9 k\$.

Société du Grand Théâtre de Québec :

Les crédits 2022-2023 de la Société du Grand Théâtre de Québec totalisaient 8 581,2 k\$.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Pour chaque organisme et société d'État, soit :

- Bibliothèque et Archives nationales
- Conseil des arts et des lettres du Québec
- Conseil du patrimoine culturel du Québec
- Conseil supérieur de la langue française
- Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
- Musée d'art contemporain
- Musée de la civilisation
- Musée national des beaux-arts du Québec
- Office québécois de la langue française
- Régie du cinéma
- Société de développement des entreprises culturelles
- Société de la Place des Arts de Montréal
- Société du Grand Théâtre de Québec
- Télé-Québec

Fournir la liste détaillée des conseils d'administration, en précisant :

- a. les noms;
 - b. les fonctions;
 - c. les dates de nomination et de fin du mandat;
 - d. les salaires, le cas échéant;
 - e. l'échéance des contrats, s'il y a lieu.
-

Réponse :

a) b) c) d) e)

Voir fichiers en pièces jointes. Le Conseil supérieur de la langue française et l'Office québécois de la langue française ne relèvent plus du ministre de la Culture et des Communications. La Régie du cinéma a été intégrée au Ministère le 1^{er} avril 2017.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 1^{er} MARS 2023

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

FONCTION	NOM	DATE DE NOMINATION	FIN DU MANDAT
Présidente	Frédéric Bouchard	16 mars 2022	15 mars 2027
Présidente-directrice générale	Marie Grégoire	7 juillet 2021 ¹	8 août 2026
Membres	Gaston Bellemare, vice-président, membre provenant du milieu culturel	22 septembre 2021	21 septembre 2025
	Linda Beaupré, membre provenant du milieu de l'archivistique	22 septembre 2021	21 septembre 2025
	Theresa Rowat, membre provenant du milieu de l'archivistique	20 octobre 2021	19 octobre 2025
	Chantal Brodeur, membre provenant du milieu de la bibliothéconomie	22 septembre 2021	21 septembre 2025
	Sandy Hervieux, membre provenant du milieu de la bibliothéconomie	22 septembre 2021	21 septembre 2025
	Nadine Le Gal, membre provenant du milieu de l'éducation	20 octobre 2021	19 octobre 2025
	Bamba Sissoko, membre provenant de milieux divers	22 septembre 2021	21 septembre 2025
	Michel Hamelin, membre provenant de milieux divers	22 septembre 2021	21 septembre 2025
	Isabelle Dubois, membre provenant de milieux divers	22 septembre 2021	21 septembre 2025
Nommé sur la recommandation du comité des usagers	Michel De Césaré	13 juin 2018	12 juin 2022
Nommées sur la recommandation de la Ville de Montréal	Elsa Marsot, membre provenant des bibliothèques des arrondissements	7 avril 2021	6 avril 2025
	Maryse Bouchard, membre provenant du milieu de la culture et du patrimoine du territoire de la Ville	1 ^{er} décembre 2021	30 novembre 2025
Membre d'office – bibliothécaire en chef de la Ville de Montréal	Dominique Gazo	25 mai 2020	

1. Date de début du mandat : 9 août 2021

Les membres du Conseil d'administration, autres que le directeur général qui exerce ses fonctions à temps plein, ne sont pas rémunérés. Ils ont cependant droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions conformément aux Règles sur les frais de déplacement des présidents, vice-présidents et membres d'organismes gouvernementaux adoptées par le gouvernement par le décret numéro 2500-83 du 30 novembre 1983 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

Les conditions de travail de la présidente-directrice générale ont été fixées par le décret 974-2021 du 7 juillet 2021.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 1^{er} MARS 2023

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

FONCTION	NOM	DATE DE NOMINATION	FIN DU MANDAT
Président	Sylvain Lafrance	6 juin 2018	5 juin 2023
Présidente-directrice générale	Anne-Marie Jean	30 septembre 2020 ¹	22 novembre 2025
Membres	Julie Bellemare	6 juin 2018	5 juin 2022
	Réal Bergeron	6 juin 2018	5 juin 2022
	Sonia Cesaratto	13 mai 2020	12 mai 2024
	Alain Chartrand	6 juin 2018	5 juin 2022
	Alix Laurent	15 décembre 2021	14 décembre 2025
	Mériol Lehmann	6 juin 2018	5 juin 2022
	Céline Marcotte	6 juin 2018	5 juin 2022
	Marc Séguin	15 décembre 2021	14 décembre 2025
	Tanya Sirois	15 décembre 2021	14 décembre 2025
	Kiya Tabassian	6 juin 2018	5 juin 2022
	Maude Thériault	6 juin 2018	5 juin 2022
	Mario Trépanier	6 juin 2018	5 juin 2022
	Vacant		

1. Date de début de mandat : 23 novembre 2020

Les dispositions du décret 1082-93 du 11 août 1993, et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées, concernant la rémunération et le remboursement des dépenses des membres du conseil d’administration du Conseil des arts et des lettres du Québec s’appliquent aux membres, à l’exception de la présidente-directrice générale de l’organisme qui exerce ses fonctions à temps plein.

Les conditions de travail de la présidente-directrice générale ont été fixées par le décret 1008-2020 du 30 septembre 2020.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 1^{er} MARS 2023

CONSEIL DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC

FONCTION	NOM	DATE DE NOMINATION	FIN DU MANDAT
Présidente	Line Ouellet	15 août 2018 ¹	14 août 2023
Vice-présidente	Ann Mundy	1 ^{er} décembre 2021	30 novembre 2024
Membres	René Bouchard	16 août 2017	15 août 2020
	Jean Brochu	18 mai 2022	17 mai 2025
	Gavin Affleck	6 avril 2022	5 avril 2025
	Laurier Lacroix	6 avril 2022	5 avril 2025
	André Chouinard	18 mai 2022	17 mai 2025
	Andrée-Anne Coll	7 février 2018	6 février 2021
	Julie Ruiz	6 avril 2022	5 avril 2025
	Dominique Lalande	18 mai 2022	17 mai 2025
	Mélanie Pinard	18 mai 2022	17 mai 2025
	François Racine	18 mai 2022	17 mai 2025

¹ Date de début de mandat : 16 août 2018

Le Conseil du patrimoine culturel du Québec est un conseil d'experts. Les membres, autres que le président et le vice-président qui exercent leurs fonctions à temps plein, ne sont pas rémunérés. Ils ont cependant droit à une allocation de présence conformément au décret 72-89 du 1^{er} février 1989 et les modifications qui ont été ou qui pourront y être apportées, ainsi qu'au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions, conformément aux Règles sur les frais de déplacement des présidents, vice-présidents et membres d'organismes gouvernementaux édictées par le décret numéro 2500-83 du 30 novembre 1983 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

Les conditions de travail de la présidente ont été fixées par le décret 1115-2018 du 15 août 2018. Les conditions de travail de la vice-présidente ont été fixées par le décret 1495-2021 du 1^{er} décembre 2021.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 1^{er} MARS 2023

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

FONCTION	NOM	DATE DE NOMINATION	FIN DU MANDAT
Nommés par le gouvernement			
Présidente	Monique F. Leroux	1 ^{er} juin 2022	31 mai 2024
Directeur général	Marc Hervieux	22 août 2022	21 août 2027
Membres	M ^e Geneviève Côté	24 mars 2021	23 mars 2025
	Mélanie Dallaire	24 mars 2021	23 mars 2025
	D ^{re} Jocelyne Faucher	1 ^{er} juin 2022	31 mai 2026
	Nathalie Houle	25 août 2021	24 août 2025
	Josée Ouellet	25 août 2021	24 août 2025
	Xavier Roy	25 août 2021	24 août 2025
	Murielle Laberge	1er juin 2022	31 mai 2026
	Maxime Lataille	29 juin 2022	28 juin 2026
	Sakay Ottawa	29 juin 2022	28 juin 2026
Autres membres (non nommés par le gouvernement)			
Directeur des études	Jean-François Latour	Membre d'office depuis le 17 août 2020 en vertu de la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	Mandat en vigueur pour la durée de son emploi à titre de directeur des études
Directrice du Conservatoire de musique de Saguenay	Louise Bouchard	28 juin 2019 (élection)	27 juin 2023 (élection)
Directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec	Jean-Sébastien Ouellette	12 août 2021 (élection)	11 août 2025
Enseignante, Conservatoire de musique de Rimouski	Josée April	3 mai 2022 (élection)	2 mai 2024
Président de l'association étudiante accréditée au Conservatoire (Fédération des associations d'élèves du Conservatoire - FAECMADQ)	Jean Barrette	30 septembre 2022 (réélection)	29 septembre 2023 - Mandat en vigueur pour la durée de sa charge à titre de président de la FAECMADQ

Sous réserve d'une politique à être adoptée en vertu de l'article 3.4 de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (RLRQ, c. G-1.02), les membres du conseil d'administration nommés par le gouvernement du Québec, autres que le directeur général qui exerce ses fonctions à temps plein, ne sont pas rémunérés. Ils ont cependant droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions conformément aux Règles sur les frais de déplacement des présidents, vice-présidents et membres d'organismes gouvernementaux adoptées par le gouvernement par le décret numéro 2500-83 du 30 novembre 1983 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

Les conditions salariales du directeur général ont été fixées par le décret de nomination 910-2022 du 1er juin 2022.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 1^{er} MARS 2023

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

FONCTION	NOM	DATE DE NOMINATION	FIN DU MANDAT
Présidente	Claudie Imbleau-Chagnon	29 juin 2022	26 octobre 2025
Directeur général	John Zeppetelli	16 décembre 2020 ¹	8 janvier 2024
	Eleonore Derome	16 mai 2012	28 juin 2026
	Stéphanie Moffatt	14 octobre 2020	13 octobre 2024
	Josée Noiseux	28 février 2018	28 juin 2026
	Yves Gauthier	28 février 2018	28 juin 2026
	Lisa Baillargeon	29 juin 2022	28 juin 2026
	Kristian Manchester	29 juin 2022	28 juin 2026
	Arielle Beaudin	28 février 2018	28 juin 2026
	Martine St-Victor	28 février 2018	27 février 2022
	Marie-Justine Snider	28 février 2018	27 février 2022
	Marc Séguin	28 février 2018	27 février 2022
	Jean-Philippe Shoiry	28 février 2018	27 février 2022
	Geneviève Cadieux	28 février 2018	27 février 2022
	Vacant		

¹ Date de début du mandat : 9 janvier 2021

Démissions effectives au courant de l'année 2022.	Alexandre Taillefer	16 mai 2012	11 mai 2022
	Philippe Lamarre	25 mars 2015	5 janvier 2022

Les membres du Conseil d'administration, autres que le directeur général qui exerce ses fonctions à temps plein, ne sont pas rémunérés. Ils ont cependant droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions conformément aux Règles sur les frais de déplacement des présidents, vice-présidents et membres d'organismes gouvernementaux adoptées par le gouvernement par le décret numéro 2500-83 du 30 novembre 1983 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

Les conditions de travail du directeur général ont été fixées par le décret 1368-2020 du 16 décembre 2020.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 1^{er} MARS 2023

MUSÉE DE LA CIVILISATION

FONCTION	NOM	DATE DE NOMINATION	FIN DU MANDAT
Président	Michel Dallaire	4 juillet 2017	3 juillet 2022
Président-directeur général	Stéphan La Roche	9 janvier 2020	8 janvier 2025
Vice-présidente	Chantal Lamoureux	19 janvier 2022	18 janvier 2026
Membres	Marie-Andrée Blanchet	28 avril 2021	27 avril 2025
	France Boutin	19 janvier 2022	18 janvier 2026
	Rose Lyndsay Daudier	28 avril 2021	27 avril 2025
	Harold Dumur	28 avril 2021	27 avril 2025
	Dominique Laflamme	28 avril 2021	27 avril 2025
	David Mendel	28 avril 2021	27 avril 2025
	Nicole O'Bomsawin	9 mars 2022	8 mars 2026
	Jacques Roberge	19 janvier 2022	18 janvier 2026
	Vacant		
Nommée sur la recommandation de la Communauté métropolitaine de Québec	Vacant		

Les membres du Conseil d'administration, autres que le président-directeur général qui exerce ses fonctions à temps plein, ne sont pas rémunérés. Ils ont cependant droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions conformément aux Règles sur les frais de déplacement des présidents, vice-présidents et membres d'organismes gouvernementaux adoptées par le gouvernement par le décret numéro 2500-83 du 30 novembre 1983 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

Les conditions de travail du président-directeur général ont été fixées par le décret 1132-2019 du 13 novembre 2019.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 1^{er} MARS 2023

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

FONCTION	NOM	DATE DE NOMINATION	FIN DU MANDAT
Présidente	Christiane Germain	16 mars 2022	15 mars 2027
Directeur général	Jean-Luc Murray	15 septembre 2021 ¹	25 novembre 2026
Membres	Frédéric Gascon, vice-président	16 mars 2022	15 mars 2026
	Félix-André Têtu	16 mars 2022	15 mars 2026
	Louise Turgeon	16 mars 2022	15 mars 2026
	Hélène Dufresne	16 mars 2022	15 mars 2026
	Lara Emond	16 mars 2022	15 mars 2026
	Selena Lu	16 mars 2022	15 mars 2026
	François Rochon	16 mars 2022	15 mars 2026
	Daniel Mercure	2 septembre 2020	1 ^{er} septembre 2024
	Frantz Saintellemy	21 avril 2021	20 avril 2025
	Richard Ouellet	16 mars 2022	15 mars 2026
	Vacant		
	Vacant		
Nommé(e) sur la recommandation de la Communauté métropolitaine de Québec	Vacant ²		

¹ Date de début du mandat : 26 novembre 2021
² Documents relatifs à une recommandation ministérielle en cours de préparation

Les membres du Conseil d'administration, autres que le directeur général qui exerce ses fonctions à temps plein, ne sont pas rémunérés. Ils ont cependant droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions conformément aux Règles sur les frais de déplacement des présidents, vice-présidents et membres d'organismes gouvernementaux adoptées par le gouvernement par le décret numéro 2500-83 du 30 novembre 1983 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

Les conditions de travail du directeur général ont été fixées par le décret 1231-2021 du 15 septembre 2021.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 1^{er} MARS 2023

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES

FONCTION	NOM	DATE DE NOMINATION	FIN DU MANDAT
Président	Stéphane Achard	13 janvier 2021	12 janvier 2026
Présidente-directrice générale	Louise Lantagne	28 février 2018 ¹	18 mars 2023
Membres	Steve Jolin, président de la Commission de la musique et du spectacle	27 novembre 2019	26 novembre 2023
	Nicole Saint-Jean, présidente de la Commission du livre et de l'édition	9 septembre 2020	8 septembre 2024
	Nancy Florence Savard, présidente du Conseil national de l'audiovisuel	27 novembre 2019	26 novembre 2023
	Cécile Branco-Côté, présidente de la Commission des métiers d'arts et du marché de l'art	18 décembre 2019	17 décembre 2023
	Philippe Archambault	11 août 2015, renouv. 9 septembre 2020	8 septembre 2024
	Marc Boutet	9 septembre 2020	8 septembre 2024
	Louis-Philippe Drolet	9 septembre 2020	8 septembre 2024
	Émilie Grandmont-Bérubé	9 septembre 2020	8 septembre 2024
	Anne Vallières	26 février 2014, renouv. 9 septembre 2020	8 septembre 2024
	Vacant ²		
	Josée Robillard, présidente du Comité d'audit	20 novembre 2013, renouv. 9 septembre 2020	8 septembre 2024
	Geneviève Barsalou, présidente du Comité de gouvernance et d'éthique	18 décembre 2019	17 décembre 2023
	Vacant		

1. Date de début du mandat : 19 mars 2018
2. Ce membre était la présidente du comité RH. Le prochain président du comité sera nommé au prochain comité.

Les membres du conseil d'administration, autres que la présidente-directrice générale qui exerce ses fonctions à temps plein, ne sont pas rémunérés. Ils ont cependant droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions conformément aux Règles sur les frais de déplacement des présidents, vice-présidents et membres d'organismes gouvernementaux adoptées par le gouvernement par le décret numéro 2500-83 du 30 novembre 1983 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

Les conditions de travail de la présidente-directrice générale ont été fixées par le décret 163-2018 du 28 février 2018.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 1^{er} MARS 2023

SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL

FONCTION	NOM	DATE DE NOMINATION	FIN DU MANDAT
Présidente	Louise St-Pierre	10 mars 2021	9 mars 2026
Présidente-directrice générale	Marie-Josée Desrochers	17 avril 2019 ¹	5 mai 2024
	Éric Gosselin	15 mars 2017	1 ^{er} février 2026
	Annie Derome	15 mars 2017	22 mars 2026
	Stacy Cavery	8 septembre 2021	7 septembre 2025
	Pierre Bernier	11 août 2015	22 février 2024
	Andrée Noël	27 mai 2020	26 mai 2024
	Danielle Laramée	28 octobre 2015	1 ^{er} février 2024
	Véronique Rankin	2 février 2022	1 ^{er} février 2026
	Alain Michaud	23 février 2022	22 février 2026
	Marc Gilbert	23 mars 2022	22 mars 2026

¹- Date de début du mandat : 6 mai 2019

Les membres du Conseil d'administration, autres que la présidente-directrice générale qui exerce ses fonctions à temps plein, ne sont pas rémunérés. Ils ont cependant droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions conformément aux Règles sur les frais de déplacement des présidents, vice-présidents et membres d'organismes gouvernementaux adoptées par le gouvernement par le décret numéro 2500-83 du 30 novembre 1983 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

Les conditions de travail de la présidente-directrice générale ont été fixées par le décret 422-2019 du 17 avril 2019.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 1er MARS 2023

SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

FONCTION	NOM	DATE DE NOMINATION	FIN DU MANDAT
Présidente	Carole Théberge	28 mars 2018	27 mars 2023
Président-directeur général	Gaétan Morency	3 juin 2020 ¹	26 juillet 2025
Membres	Louise Clément	22 juin 2022	21 juin 2026
	Andrée Couture	15 décembre 2021	14 décembre 2025
	Sophie Lefrançois	22 juin 2022	21 juin 2026
	Richard Legendre	1 ^{er} décembre 2021	30 novembre 2025
	Catherine Michaud	1 ^{er} décembre 2021	30 novembre 2025
	Gaétan Komguem	22 juin 2022	21 juin 2026
	Steve Huot	22 juin 2022	21 juin 2026

1. Date de début du mandat : 27 juillet 2020

Les membres du Conseil d'administration, autres que le président-directeur général qui exerce ses fonctions à temps plein, ne sont pas rémunérés. Ils ont cependant droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions conformément aux Règles sur les frais de déplacement des présidents, vice-présidents et membres d'organismes gouvernementaux adoptées par le gouvernement par le décret numéro 2500-83 du 30 novembre 1983 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

Les conditions de travail du président-directeur général ont été fixées par le décret 577-2020 du 3 juin 2020.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 1^{er} MARS 2023

SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

FONCTION	NOM	DATE DE NOMINATION ou RENOUVELLEMENT	FIN DU MANDAT
Présidente	Francine Cléroux	7 juillet 2021	6 juillet 2024
Présidente-directrice générale	Marie Collin	10 août 2020	9 août 2025
	France Desharnais	22 juin 2022	21 juin 2026
	Vincent Leduc	7 juillet 2021	6 juillet 2025
	Vincent Lévesque-Godcharles	7 juillet 2021	6 juillet 2025
	Jérémie Monderie-Larouche	7 juillet 2021	6 juillet 2025
	Louis Tassé	7 juillet 2021	6 juillet 2025
	Vanessa Cherenfant	3 février 2021	2 février 2025
	Nathalie Dorval	7 juillet 2021	6 juillet 2025
	Myriam Sahi	7 juillet 2021	6 juillet 2025
	Amilie Parent-Crevier	7 juillet 2021	6 juillet 2025

Les membres du Conseil d'administration ne sont pas rémunérés, à l'exception de la présidente de l'organisme qui exerce ses fonctions à titre exclusif et à temps plein. Ils peuvent toutefois être remboursés des frais de voyage et de séjour occasionnés, le cas échéant, par l'exercice de leurs fonctions, conformément alors aux règles applicables aux membres d'organismes gouvernementaux, telles qu'adoptées par le gouvernement par le décret numéro 2500-83 du 30 novembre 1983.

Le salaire de la Présidente Directrice générale a été fixé par les décrets numéro 749-2020 du 8 juillet 2020 et numéro 1057-2020 du 14 octobre 2020.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Au sujet du Fonds du patrimoine culturel québécois, indiquer :

- a) montant versé au fonds par le gouvernement pour 2022-2023 et les quatre années précédentes et les prévisions pour 2023-2024;
- b) liste des projets appuyés, par volet, par circonscription, et montants accordés.

Réponse :

a)

Montants versés au fonds :

Exercices financiers	Montants versés
2022-2023	30,1 M\$

b)

Voir document ci-joint.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL QUÉBÉCOIS

LISTE DES PROJETS ANNONCÉS AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 - Au 28 février 2023

VOLET 1 - Protection ou mise en valeur de biens protégés par le gouvernement du Québec ou le ministre de la Culture et des Communications
en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	RÉGION	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Allard-Moreault Lina	Chaudière-Appalaches	2022-05-24	38 957,00 \$
Durand Pierre	Chaudière-Appalaches	2022-05-24	28 164,00 \$
Ville de Vaudreuil-Dorion	Montréal	2022-06-01	48 200,00 \$
Ville de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	2022-07-20	12 600,00 \$
TOTAL VOLET 1			127 921,00 \$

VOLET 2 - Protection ou mise en valeur des immeubles et sites d'intérêt patrimonial significatif protégés par les municipalités

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	RÉGION	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Aucun projet soutenu en 2022-2023			
TOTAL VOLET 2			-

VOLET 3 - Conservation et mise en valeur des oeuvres d'art intégrées à l'architecture et à l'environnement

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	RÉGION	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Aucun projet soutenu en 2022-2023			
TOTAL VOLET 3			-

VOLET 4 - Réalisation et renouvellement des expositions permanentes des institutions muséales

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	RÉGION	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Musée de la civilisation (MCIV)	Capitale-Nationale	2022-06-14	800 000,00 \$
Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM)	Montréal	2022-06-14	650 000,00 \$
TOTAL VOLET 4			1 450 000,00 \$

VOLET 5 - Réalisation d'études, d'activités de diffusion, de sensibilisation, d'inventaires et de mise en valeur du patrimoine culturel

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	RÉGION	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Ville de Québec	Capitale-Nationale	2022-04-01	4 562 175,00 \$
Ville de Montréal	Montréal	2022-04-01	1 000 000,00 \$
Minwashin	Abitibi-Témiscamingue	2022-04-13	20 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Lotbinière	Chaudière-Appalaches	2022-05-16	7 105,00 \$
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)	Montréal	2022-05-19	2 000 000,00 \$
La Cargaïson collectif créatif	Montréal	2022-05-23	48 800,00 \$
Camps Odyssée inc.	Capitale-Nationale	2022-05-23	50 000,00 \$
Conseil de Bande des Micmacs de Gesgapegiag	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	2022-05-23	50 000,00 \$
Les Petits Chanteurs de Trois-Rivières inc.	Mauricie	2022-05-23	50 000,00 \$
Club Lions de Compton inc.	Estrie	2022-05-23	28 104,00 \$
Écomusée de la maison du fier monde	Montréal	2022-05-23	50 000,00 \$
Comité des affaires culturelles Papineauville Ste-Angélique	Outaouais	2022-05-23	38 000,00 \$
Secrétariat des programmes et services de la nation algonquienne	Abitibi-Témiscamingue	2022-05-23	50 000,00 \$
Centre d'Arts de Sabrevois	Montréal	2022-05-23	48 000,00 \$
Société du Château Dufresne inc.	Montréal	2022-05-23	50 000,00 \$
Monastère des Augustines : lieu de mémoire habité	Capitale-Nationale	2022-05-23	17 437,00 \$
Regroupement Littéraire Jeunesse de Saint-Ours	Montréal	2022-05-23	25 000,00 \$
9298-8799 Québec inc.	Montréal	2022-06-15	332 000,00 \$
Corporation de diffusion de l'archéologie de la Côte-Nord	Côte-Nord	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté des Etchemins	Chaudière-Appalaches	2022-06-16	17 500,00 \$
Ville de Rouyn-Noranda	Abitibi-Témiscamingue	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Roussillon	Montréal	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu	Montréal	2022-06-16	50 000,00 \$
MRC de La Haute-Yamaska	Montréal	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Rimouski-Neigette	Bas-Saint-Laurent	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry	Montréal	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle	Laurentides	2022-06-16	41 250,00 \$
Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu	Montréal	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent	Montréal	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est	Capitale-Nationale	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Papineau	Outaouais	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Matawinie	Lanaudière	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine	Saguenay - Lac-Saint-Jean	2022-06-16	45 000,00 \$
Municipalité régionale de comté d'Avignon	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	2022-06-16	34 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	2022-06-16	47 576,00 \$
MRC de La Vallée-de-l'Or	Abitibi-Témiscamingue	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté des Laurentides	Laurentides	2022-06-16	30 000,00 \$
Municipalité régionale de comté le Domaine-du-Roy	Saguenay - Lac-Saint-Jean	2022-06-16	44 163,00 \$
Municipalité régionale de comté de L'Érable	Centre-du-Québec	2022-06-16	26 048,00 \$
Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est	Saguenay - Lac-Saint-Jean	2022-06-16	33 580,00 \$
Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier	Capitale-Nationale	2022-06-16	20 670,00 \$
Municipalité régionale de comté de Manicouagan	Côte-Nord	2022-06-16	49 956,00 \$
Ville de Gatineau	Outaouais	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay	Saguenay - Lac-Saint-Jean	2022-06-16	38 942,00 \$
Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais	Outaouais	2022-06-16	50 000,00 \$
Ville de Laval	Laval	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Maskinongé	Mauricie	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté d'Argenteuil	Laurentides	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté des Chenaux	Mauricie	2022-06-16	34 382,00 \$
Municipalité régionale de comté d'Abitibi	Abitibi-Témiscamingue	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté des Appalaches	Chaudière-Appalaches	2022-06-16	39 900,00 \$
Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré	Capitale-Nationale	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité Les Îles-de-la-Madeleine	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	2022-06-16	48 750,00 \$
Municipalité régionale de comté de Memphrémagog	Estrie	2022-06-16	47 566,00 \$
Municipalité régionale de comté Robert-Cliche	Chaudière-Appalaches	2022-06-16	36 100,00 \$
Municipalité régionale de comté de L'Islet	Chaudière-Appalaches	2022-06-16	33 300,00 \$
Ville de Trois-Rivières	Mauricie	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska	Centre-du-Québec	2022-06-16	50 000,00 \$
Ville de Mirabel	Laurentides	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de La Matapédia	Bas-Saint-Laurent	2022-06-16	50 000,00 \$

(Suite sur autre page)

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL QUÉBÉCOIS

LISTE DES PROJETS ANNONCÉS AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 - Au 28 février 2023

VOLET 5 - Réalisation d'études, d'activités de diffusion, de sensibilisation, d'inventaires et de mise en valeur du patrimoine culturel - SUITE

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	RÉGION	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Municipalité régionale de comté de Rouville	Montérégie	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de La Haute-Côte-Nord	Côte-Nord	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Bellechasse	Chaudière-Appalaches	2022-06-16	15 000,00 \$
Municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut	Laurentides	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville	Laurentides	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges	Montérégie	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce	Chaudière-Appalaches	2022-06-16	30 200,00 \$
Municipalité régionale de comté Les Moulins	Lanaudière	2022-06-16	50 000,00 \$
Ville de Varennes	Montérégie	2022-06-20	15 926,00 \$
Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade	Mauricie	2022-06-22	250 000,00 \$
Conseil québécois du patrimoine vivant	Capitale-Nationale	2022-06-29	50 000,00 \$
Conseil des Métiers d'Art du Québec	Montréal	2022-07-04	50 000,00 \$
Musée Louis-Hémon	Saguenay - Lac-Saint-Jean	2022-07-05	300 000,00 \$
Les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette	Estrie	2022-07-12	3 000,00 \$
Ville de Québec	Capitale-Nationale	2022-08-18	4 000 000,00 \$
Municipalité régionale de comté d'Abitibi	Abitibi-Témiscamingue	2022-11-18	500,00 \$
Ville d'Amos	Abitibi-Témiscamingue	2022-11-18	203 000,00 \$
TOTAL VOLET 5			15 662 930,00 \$
GRAND TOTAL - FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL QUÉBÉCOIS (en date du 28 février 2023)			17 240 851,00 \$

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Société du Grand Théâtre de Québec (SGTQ)

Copie de tous les contrats accordés à des entreprises par le Grand théâtre de Québec pour 2022-2023.

Réponse :

Voir document joint.

Société du Grand Théâtre de Québec
Contrats accordés à des entreprises par le Grand Théâtre de Québec - 2022-2023

Codes des fournisseurs	Fournisseurs	Description	1er sept 22 au 31 jan 23
ABBE51	ABB Électrification Canada Inc	Étude d'arc électrique	15 370 \$
ACBR50	ACCÈS BRANDSAFWAY INC.	Correctif ancrage	950 \$
ACCO50	ACCO inc.	Achat de 4 panneaux acoustiques	2 252 \$
ACCO51	ACCORD-PLUS ENR.	Accords de piano	240 \$
ACKL50	ACKLANDS - GRAINGER INC.	Achat hyflex et granules adoucisseur d'eau	1 207 \$
ADIS50	ADISQ	Frais de cellulaire	988 \$
ADLS50	LES ARTS DE LA SCÈNE	Remboursement du cell de Christian Noel	207 \$
ADOC50	ADOCRAT TECHNOLOGIE	Support informatique externe	26 457 \$
AGEN51	LES ANGES-GARDIENS DU PIANO	Accords de piano	5 170 \$
AGSP50	AGENCE SPACIALE	Suivi et coordination chantier Studio Telus	345 \$
AIQ50	Accessoires à Incendies de Qc	Vérification annuelle des extincteurs et divers achats	3 865 \$
AIRE50	AIREAU Qualité Contrôle inc.	Projet de réfection de l'adoucisseur d'eau	4 368 \$
AITQ50	APPLIED INDUSTRIAL TECHNOLOGIE	Achats de pièces mécaniques	291 \$
ALLI50	ALLISON MOORE	Production d'une oeuvre numérique	3 762 \$
ALTU50	GROUPE ALTUS LTEE	Mise à jour des valeurs assurables	700 \$
ALVE50	ALVÉOLE	Contrat d'apiculture pour les ruches du GT	6 450 \$
AMAR50	AMARO INC.	Achat de bouteilles d'eau	37 \$
AMBI50	AMBIONER INC.	Accompagnement en efficacité énergétique	773 \$
ANTO51	ANTIDOTE MÉDIA INC.	Publicité pour les spectacles	4 400 \$
AON51	AON CANADA INC	Assurances	329 588 \$
ARAM50	ARAMARK CANADA LTD	Achats pour la machine à café	2 010 \$
ARIA50	ARIANE PLANTE	Élaboration programme activités arts vivants / arts numériques (Studio Telus)	12 273 \$
ARTE50	ARTEAU	Cueillette de fluorescents et matériels électroniques pour recyclage	143 \$
ASCE50	ASCENSEURS LUMAR INC.	Inspection et entretien des ascenseurs	5 663 \$
ASCL50	Ascenseurs Cloutier Itée	Inspection et entretien des ascenseurs	4 162 \$
ATEL56	ATELIER DU CHEF	Achat crémaillère et tablette	168 \$
ATTI50	AUCLAIR & LANDRY INC.	MOD technique	185 \$
AVTE50	AV-TECH inc.	MOD et matériaux pour freins moteur et barrière d'entrée principale	2 058 \$
BACH50	9327-2862 QUÉBEC INC.	Narration publicitaire - Programmation	250 \$
BATT50	Batteries du Québec inc.	Achats de diverses batteries	283 \$
BATT51	BATTERIES EXPERT	Achat piles au lithium	36 \$
BEAU50	BEAUVAIS TRUCHON et ass.	Négociation de convention collective	17 253 \$
BELL50	BELL CANADA	Téléphonie	263 \$
BELZ50	BELZONA QUÉBEC INC.	MOD pour l'application d'un revêtement à l'intérieur des volutes des deux po	2 500 \$
BILO50	BILODEAU	Achat courroie pour tondeuse	64 \$
BLCA50	BO.MONT EXPERT INC.	Transport bureau du directeur de la programmation	780 \$
BRUT50	BRUT ATELIER s.e.n.c.	Achat et installation d'ameublement extérieur	14 446 \$
CALA50	Cain Lamarre	Divers travaux d'avocats (contrat de location, comité PRP, etc.)	2 882 \$
CANA50	CANADIAN TIRE	Divers achat pour l'entretien de l'immeuble	1 969 \$
CANA51	CANAC	Divers achat pour l'entretien de l'immeuble	2 527 \$
CANO50	CANON CANADA inc.	Contrat photocopieurs	1 155 \$
CANS50	Cansel Survey Equipment inc.	Cartouches d'encre et pièces photocopieurs	1 060 \$
CAR50	SERVICE COMMERCIAL CARRIER,	Contrat de maintenance	2 886 \$
CARRA50	CBSC Capital Inc.	Contrat photocopieurs	3 102 \$
CBTE50	CBTEC INC.	Étude d'avant projet - remplacement système borne de recharge véhicule	7 361 \$
CEDR50	CENTRE DE RÉPARATION PIERRE	Réparation machine à coudre	120 \$
CEV50	CEV inc.	Achat projecteur laser	22 470 \$
CGT50	CG TECH inc.	MOD pour remplacer lecteur de la barrière stationnement et le poste d'interp	2 583 \$
CHAP50	CHAP ALLIANCE (Beauce)	Gardiens de sécurité	109 211 \$
CHAT50	HÔTEL CHÂTEAU LAURIER	Hébergement pour artistes	4 110 \$
CHEM51	ChemAqua	Traitement de l'eau	7 579 \$
CHUB51	CHUBB FIRE & SECURITY CANADA	Fournitures diverses et inspection annuelle des alarmes d'incendie	996 \$
CIMA50	CIMA+ s.e.n.c	Étude de mise à niveau de 5 ascenseurs	7 409 \$
CIMC50	CIM CONSEIL	Gestion de projet - protection incendie	30 622 \$
CJMF50	COGECO MÉDIA INC.	Publicité pour les spectacles	2 400 \$
CLQC50	CLIMATECH QUÉBEC INC.	Achat et installation d'unités de climatisation et d'un nouveau frigo	8 277 \$
CLVI50	CONCEPT LV INC.	Montage et démontage décorations de Noel	1 750 \$
CODE50	CODEX	Honoraires codes et normes du bâtiment - projet Gicleurs	2 625 \$
COFL50	CÔTÉ FLEURY INC.	Service de serrurier	372 \$
CONS57	A.G. CONSULTANT EN AFFICHAGE	Matériel publicitaires - spectacles	540 \$
CONT51	CONTROLNET - Services	Service d'entretien ménager	128 144 \$
COTE52	CÔTÉ PERSONNEL	Test psychométrique	750 \$
CPS50	CPS SÉRIGRAPHIE INC.	Fabrication et installation d'affiches et de bannières	1 301 \$
CPU51	CPU DESIGN INC.	Achat HPE Aruba Central	8 107 \$
CROB50	CROBEL limitée	Achat attaches de câbles	276 \$
CSFT50	CSF TRANSPORT INC.	Service de déménagement	360 \$
CTM50	C.T.M. Québec Inc.	Achat batterie et réparation antenne	345 \$
CTTE50	.ct tech inc.	Location de la borne de stationnement	1 326 \$
DANS52	LA DANSE SUR LES ROUTES	Membership	200 \$

Codes des fournisseurs	Fournisseurs	Description	1er sept 22 au 31 jan 23
DESC51	DESCHÊNES ET FILS LTÉE	Achat d'un lave-yeux et de divers articles	4 902 \$
DESL50	JOSIANNE DESLOGES	Entretien, recherche et rédaction d'une chronique	2 000 \$
DETE50	DETEKTA SOLUTIONS	Visites d'inspection	750 \$
DIAL50	REP Solution Interactive Inc.	Services professionnels et licence pour base de données clients	28 485 \$
DMPO50	DOMINIQUE MORNEAU PSYCHOLOGUE	Formation sur la communication	2 000 \$
DOLB50	DOLBEC y.	Courtage	72 \$
DOXI50	DOXI@	Honoraires migration M365, Share point et Teams	6 200 \$
DST50	DÉCOR ST inc.	Achat de rouleaux de jute	237 \$
DUBO50	DUBO ÉLECTRIQUE LTÉE	Divers achat pour l'électricité de l'immeuble (fusible, marettes, etc.)	1 355 \$
EDDY50	EDDY FUGÈRE inc.	Location de conteneur pour le réaménagement de l'atelier	644 \$
ENER50	ÉNERGIR, s.e.c.	Gaz naturel	11 381 \$
ENGL50	ENGLOBE CORP.	Honoraires et dépenses concernant amiante et pyrite	3 878 \$
ERNE50	ERNEST BOUTIN inc.	Achat et installation borne de recharge	24 660 \$
ESSA50	GROUPE ESSA	Déneigement	45 166 \$
ETAL50	ETALTECH / PRO TECHNIQUE	Achats : caméra thermique, logiciel, câbles, etc.	1 786 \$
EXPE50	Autocars ORLÉANS EXPRESS inc.	Messagerie par autobus	49 \$
FCNU50	FONDS DE LA CYBERSÉCURITÉ ET	Service téléphonique IP	5 288 \$
FEDE50	FEDERAL EXPRESS CANADA Ltd.	Messagerie	61 \$
FIVE50	FIVES SERVICES INC.	Inspection des appareils de levage	3 681 \$
FOIN50	INFRASTRUCTURES TECHNOLOGIQUES	Installation du nouveau système de téléphonie et service mensuel	14 280 \$
GAMI50	GABRIEL MILLER INC.	MOD pour travaux mécaniques	31 000 \$
GARA50	GARAFONDRE INSTALLATION	Inspection du système de protection contre la foudre	1 500 \$
GARD50	La S. E. C. Garda	Transport d'argent	967 \$
GENI51	GENI COLOR	Achats d'aérosol	163 \$
GENI52	GÉNI-MÉTAL	Travaux pour la réparation de la conque d'orchestre	2 821 \$
GILL50	Consultant Gilles Deschênes	Rédaction du devis technique du système de contrôle de la conque d'orchestre	975 \$
GLOB51	GLOBEX	Messagerie	472 \$
GLS50	GLS LOGISTICS SYSTÈMS	Messagerie	489 \$
GLTI50	GLT+ INC.	Travaux en lien avec l'installation des nouveaux gicleurs	18 790 \$
GO50	GO multimédia inc.	MOD en scénographie et multimédia	2 703 \$
GRAP50	Graphica Impression Inc.	Affiches, infographie, cartels pour exposition, etc.	1 118 \$
HARV51	ROULEMENTS HARVEY INC.	Divers achats	426 \$
HLVI50	HL VENTILATION INC.	MOD et matériaux pour les travaux de ferblanterie et ventilation	2 260 \$
HOBAS50	HOBART FOOD EQUIPMENT GROUP	MOD pour problème de lave-vaisselle	187 \$
HYDR50	HYDRO QUÉBEC	Électricité	131 527 \$
IMPR50	IMPRESSE	Achat de portes billets	9 420 \$
ISOD50	ISODEM INC.	MOD pour isolation et insonorisation sur conduits de drainage	3 975 \$
JAS50	JAS FILTRATION inc.	Filtres à poches	5 553 \$
JAVA50	JAVA MANAGEMENT	Honoraires professionnels, recrutement et coaching	5 460 \$
JEAN51	JEAN FRANÇOIS GRAVEL	Photographe pour spectacles	1 517 \$
JMB50	CLINIQUE D'EXTINCTEURS JMB INC	Achat de CO2 alimentaire	657 \$
JOHN50	ÉQUIPEMENT G.N. JOHNSTON LTÉE	Genie Scissor Lift - Fuites hydrauliques	2 252 \$
JOHN51	JOHNSON CONTROLS # M2031	MOD pour entretien des systèmes de chauffage	19 783 \$
JOQC50	Média QMI inc.	Publicité pour les spectacles	11 700 \$
JOSI50	JOSIANE ROBERGE	Montage exposition	700 \$
JOUR50	GUY JOURNEAULT	Achat de spol noir	350 \$
JRT50	AUTOMATISATION JRT INC.	Achats et mod pour réparer la conque d'orchestre	43 782 \$
JSV50	LE GROUPE J.S.V. inc.	Achat de sangles	1 066 \$
KEIF50	SÉBASTIEN KEIFF	Rédaction plan stratégique	1 500 \$
LAME50	LAM-É ST-PIERRE	Achat d'articles de sécurité	2 001 \$
LAPR50	LA PRESSE	Publicité pour les spectacles	4 700 \$
LARO50	LAROSE & FILS LTÉE	Achat de tapis	435 \$
LEMI52	MYLÈNE LEMIEUX	Achat, montage et frais de déplacement pour la préparation des spectacles	10 423 \$
LENO50	LEMIEUX NOLET, comptables	Services comptables et fiscaux	1 500 \$
LG250	LG2 Québec inc.	Production de visuels et maj des écrans extérieurs	24 461 \$
LIBE50	LIBEO INC.	Support et évolution du site internet	26 390 \$
LIFE50	LIFEWORKS (CANADA) LTD	Services professionnels	1 632 \$
LIND53	LINDE CANADA INC.	Articles pour artistes	222 \$
LINT50	LINTON SOLUTIONS	Commission sur commandite	11 250 \$
LRCR50	LA REMISE CULTURELLE -	Location d'un espace d'entreposage	440 \$
LSBL50	L & S BLANCHET INC.	Accessoires, entretien et réparation de serrures, portes et poignées	4 612 \$
LSM50	LSM AMBIOCRÉATEURS	Achat d'articles de télécommunication	1 050 \$
LUME50	LUMEN	Achat d'articles d'éclairage	258 \$
LUSO50	Lumisolution inc.	Achat de fluorescents et de ballasts	1 977 \$
MAGN51	GROUPE MAGNITUDE	Signets personnalisés	714 \$
MARI56	MARIANNE SAMSON	Support professionnel en marketing et base de données	13 125 \$
MATR50	Services Matrec inc.	Recyclage	3 126 \$
MBH50	MOBILIER DE BUREAU MBH	Articles de bureau	4 181 \$
MEDE50	METAH DESIGN STRATÉGIQUE	Création de visuels	6 104 \$
MEDI56	MÉDIC QUÉBEC - 9459-7143	Trousse de premiers soins	335 \$
MEL50	Moteurs Électriques LAVAL Itée	MOD et matériel pour moteurs	3 596 \$
MESS51	MESSER CANADA INC., 15687	Chaussures de sécurité	132 \$

Codes des fournisseurs	Fournisseurs	Description	1er sept 22 au 31 jan 23
MICH50	MICHEL LATULIPPE inc.	Contrat de service pour le chauffage et la climatisation	2 442 \$
MICR50	Micro Logic	Support externe en informatique	29 112 \$
MICR51	MICROSOFT CANADA INC.	Sauvegarde Cloud	8 586 \$
MINI51	MINISTÈRE DES FINANCES	Restauration sur la dispute philosophique	25 815 \$
MULT53	MULTI-SOUDURE R. D. INC.	MOD pour la fabrication et l'installation de 4 trappes en aluminium	8 045 \$
NARC50	NARCISSE ÉVÈNEMENTS INC.	Repas pour divers événements	12 800 \$
NEDC50	NEDCO DIV. REXEL CANADA	Divers achats pour l'entretien	2 881 \$
NETT50	NETTOYEUR ÉCLAIR INC.	Buanderie	1 330 \$
NORD50	ACCESSOIRES D'AUTO	Interrupteur et disjoncteur pour la mise aux normes SST	93 \$
NOVA50	NOVA FILM	Campagne publicitaire et post-production	8 425 \$
NOVX50	NOVEXCO	Boîtes de rangement et articles de bureau	1 744 \$
OMNI50	Omnitest NDT	Inspection géoradar	10 060 \$
PAUL50	PAUL LALONDE	MOD pour recouvrir des fauteuils et tabourets	11 000 \$
PESI50	PUR EFFETS SPÉCIAUX INC.	Formation des techniciens	150 \$
PILL50	Pillar Tapes LTD	Tapes électrique	1 319 \$
PLAD50	PLAD ÉQUIPEMENT LTD.	Fourniture entretien pompes drainage pluviale	624 \$
PMAL50	PEINTURE M-A LAPLANTE INC.	Peinture au conservatoire	6 277 \$
PMR50	Les moteurs électriques	MOD et matériel pour la réparation d'un moteur	962 \$
POSI50	Posimage Inc.	Fabrication et installation d'enseigne	2 405 \$
POUL50	PHILIPPE POULIN	Consultation et gestion scénique	10 325 \$
POWR50	POWRMATIC OF CANADA LTD	Achat de connecteurs, de câbles, etc.	683 \$
PPSD50	PRO KONTROL	Achat Damper Actuator	853 \$
PSME50	P.S. MÉTAL INC.	Fabrication d'un dessus de comptoir en aluminium	744 \$
PURO50	PUROLATOR INC.	Messagerie	8 \$
QUEB54	QUÉBÉCOR MÉDIA VENTES	Publicité pour la rentrée culturelle	720 \$
RACI50	ROY AVOCAT-CONSEIL INC.	Conseils juridiques	7 599 \$
RAND50	RANDSTAD INTERIM INC.	Support comptable	1 104 \$
RECR50	RECRUTEMENT PRÉCISION INC.	Recrutement	16 133 \$
RESS50	RESSOURCE LASER inc.	Cartouches d'encre	77 \$
RICH50	RICHARD & CIE INC.	Achat d'échelles et de poutres à épaulement	1 310 \$
RICH51	RICOH CANADA INC.	Contrat photocopieurs	328 \$
ROSE51	ROSE BRAND WIPERS	Achat single carrier solid polyethylene whells black	168 \$
SAOR50	SANI ORLÉANS INC.	MOD pour pomper puisards, caniveaux et trappe à graisse	2 242 \$
SEVE50	Show Scène Design Technologie	Achat d'équipement scénique	19 208 \$
SIGN51	SIGNALISATION LÉVIS	Achat panneau d'aluminium	43 \$
SOFT51	Soft dB inc.	Étude d'impact sonore - nouvelle pompe incendie	4 930 \$
SOLL50	SOLLERTIA	Réaménagement du Studio Telus	4 412 \$
SOLQ55	SOLOTECH INC	Achat projecteur, lentille et module	80 872 \$
SOLU54	SOLUTIONS SMARTUSE INC.	Licence SmartUse Cloud	1 667 \$
SOS50	SOS TECHNOLOGIES	Location d'un inhalateur d'urgence	399 \$
SPI50	SPI SANTÉ SÉCURITÉ INC.	Achat msa universel	2 941 \$
SPVI50	SOCIÉTÉ PLAN DE VOL INC.	Plan annuel d'hébergement sécurisé et nom de domaine	3 287 \$
SQUE50	Transmission SQUELCH inc.	Achat de micro, led, connecteur, etc. et appel de service	2 042 \$
SRC50	Société Radio-Canada	Publicité pour les spectacles	33 982 \$
STBS50	STÉPHANE BOURGEOIS	Photographe pour spectacles	2 274 \$
STGM50	STGM ARCHITECTES	Études préparatoires pour l'élaboration du PDMA	22 845 \$
STOR50	STORIMAGE	Achat et installation de 5 toiles solaire	790 \$
STUD51	STUDIO ÉCONOMIK	Achat sonnet xMac Studi/Echo	1 703 \$
TANG50	AMEUBLEMENT TANGUAY	Four micro-ondes	490 \$
TANI50	TANIA MODE DÉCO	Divers achats	353 \$
TAPP50	CONSTRUCTION RÉNOVATION TAPP	Menuisier pour la réfection de l'œuvre dispute philosophique	4 238 \$
TAXC50	TAXIS COOP QUÉBEC 525-5191	Transport en taxi	110 \$
TELU50	TELUS Québec	Cellulaires et internet	8 306 \$
TETR51	TETRA TECH QI INC.	Honoraires professionnels pour la mise aux normes des gicleurs	48 111 \$
TEXT50	TEXTILES SHOWTEX INC.	Achat pour rideaux de scène	7 226 \$
TICK50	Ticketmaster Canada	Système de vente des billets de spectacle	107 423 \$
TVA50	GROUPE TVA INC.	Publicité pour les spectacles	20 047 \$
UNID50	UNI-DRAULIK INC.	MOD pour vérifier pression cylindre et ajuster niveau d'huile	574 \$
VALI50	VALIN CONFECTION	Achat vêtements pour personnel d'accueil	570 \$
VILA50	VITRERIE LABERGE	Installation verres des guichets	2 853 \$
VINE50	GESTION VINEMA INC.	Achat de bottes de pluie	196 \$
VIQU50	VILLE DE QUÉBEC	Taxes foncières	1 382 098 \$
WAJA50	WAJAX (GÉNÉRATRICE DRUMMOND)	Inspection semestrielle des génératrices	1 959 \$
WEED50	WEED MAN	Fertilisation et gestion des mauvaises herbes	1 393 \$
WKND50	LECLERC COMMUNICATION INC. -	Publicité pour les spectacles	6 950 \$
WSP50	WSP CANADA INC.	Honoraires pour étude des poutres en sous-capacité (toiture)	7 381 \$
	WURTH CANADA LIMITED	Achats divers	567 \$

3 376 018 \$

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d’opposition

Copie de tous les contrats accordés à des entreprises externes par les conservatoires du Québec pour 2022-2023.

Réponse :

Contrats - 1er avril 2022 au 31 janvier 2023

Fournisseurs	Objet du contrat	Montant
Banville, Gaétan	Accordeur de piano et de clavecin	3 000
Beaulne, Charles-Étienne	Entretien l'équipement MAC	537
Belleau, Sophie	Interprète	1 750
Bergeron, Amélie	Metteur en scène	10 000
Bernard, Mathieu C.	Supervision et aide à la création des éclairages	2 100
Bérubé, Jérôme	Conception de l'éclairage de l'atelier d'opéra	4 500
Blais, Julie	Conception vidéo production	4 500
Bordeleau, Luka	Moniteur pour la classe de quatuor à vent	1 020
Caldeira, Jadson	Conception de la chorégraphie	4 500
Champagne, Arthur	Conception sonore de la production	4 500
Champoux, Vincent	Photographes pour différentes activités	2 075
Chaput, Philippe	Gérant de l'orchestre symphonique	3 491
Chabrier, Sarah	Conception des décors	4 500
Cordeau Rancourt, Elizabeth	Directeur de régisseur	1 050
Côté, Kevin	Assistance à la mise en scène et la régie	5 500
Côté, Véronique	Mise en scène	12 000
Dansereau, Coralie	Assistance de la mise en scène	2 400
Delisle, Mario	Accordeur de piano	10 000
Dumoulin, Lauréanne	Interprète	1 750
Éclipse Productions	Accords et réparations des pianos du CMT	11 550
EGR Inc.	Assurances - Responsabilité civile professionnelle	5 938
EGR inc.	Assurances - Multirisques Entreprises (biens)	105 530
Ellis, Nicolas	Chef d'orchestre	5 525
Fasken et Martineau	Services juridiques	11 557
Feher, Andrei	Chef d'orchestre - Répétitions et concerts	5 500
Fréchette, Jean-Philippe	Conception sonore	4 500
Gagné-Lavoie, Alexandra	Assistance à la mise en scène	5 500
Gagnon, Alexandre	Accord d'une partie des pianos du CMR	4 250
Gagnon, François	Accord et l'harmonisation des pianos	25 000
Gallant, Philippe	Accords de pianos au CMR	3 000
Gervais, Simon	Formation et Installation Lola	6 000
Gilbert, Dina	Chef d'orchestre	5 000
Groupe Icible	Licences Toxedo	7 200
Groupe Opsis	Service de directeur de production, directeur technique, concepteur d'éclairages et régisseur	3 015
Idées FX	Élaboration d'un argumentaire	19 500
ITI (ProContact)	Surveillance serveur et équipement	24 120
ITI (ProContact)	Veeam Backup for Microsoft Office 365	5 236
ITI (ProContact)	Cloud	17 040
Klis, Marie-Noëlle	Conceptrice de costumes	4 500
Kromatik	Concepteur et réalisateur de maquillage et coiffures	2 250
Labrecque, Jean-Renaud	Moniteur pour la classe de musique	1 320
Lacoursière, Marie-Nathalie	Metteure en scène	12 000
Lavoie, Paul	Installation Epiphan - Banque d'heures	1 750
Leblanc, Joelle	Conception de l'éclairage	4 500
Lefebvre-Pellegrino, Élie	Musicothécaire	1 400
Lepage, Simon	Interprète	1 750
Logilys	Logiciel	2 343

Question numéro 30-RP3

Logilys	Formation du logiciel	5 700
Fournisseurs	Objet du contrat	Montant
Lord, Cedric	Concepteur de décor	4 500
Lykova, Oleksanda	Conceptrice de costume	4 500
Mailly, Églantine	Scénographe	1 500
Michaud, Jérémie	Assistance à la mise en scène et la régie de spectacle	2 400
Mondo In (biblioMondo inc)	Maintenance et soutien technique	18 127
Mondo In (biblioMondo inc)	Hébergement de portolio et Zones2	6 969
Morin, Yves	Conception sonore production	4 500
Morneau Shepell ltd	Programme d'aide au employés	11 724
Novexe	Génération plans de cours automatisé Microsoft 365	13 200
Novexe	Prototype d'un site comité avec Microsoft 365	13 200
Novexe	Banque D'heures Microsoft, Teams, Sharepoint	8 000
Painchaud, Grégoire	Réparations des pianos du CMQ	5 000
Pedneau, Guy	Accords pianos et clavecins	6 055
Pedneau, Michel	Accords des pianos du Conservatoire de Saguenay	6 055
Piano Perfecto	Accord et harmonisation des pianos	18 240
PLG Numérique Inc	Gestion campagne d'admission	14 340
Prudent	Audit Mesures de sécurité	29 774
Quesnel, Mathieu	Mise en scène	12 000
RISQ *	Frais de services du réseau privé configuré pour le centre administratif (RISQ et de LanX)	206 983
Roy, Jérémie	Assistance à la mise en scène	5 500
Saucier-Lafond, Anaïs	Musicothécaire de l'orchestre symphonique	3 491
Schmitz, Erica	Conception des costumes	4 500
Sepey, Aude	Assistance à la mise en scène et la régie	2 400
Sigmund	Accompagnement pour le site web	19 176
Sirois, Martin	Conception de l'éclairage	4 500
Skytech Communications inc.	Services auxil./profess.: Hébergement, soutien et monitoring, mises à jour, licences - Clara pédagogie	191 740
Skytech Communications inc.	Services auxil./profess.: Hébergement, soutien et monitoring, mises à jour, licences - Clara finance	117 375
Skytech Communications inc.	Tarification annuelle hébergement Clara RH paie	74 666
Soucy, Jean	Concepteur d'éclairages	2 200
St-Aman Duplessis, Marie-Aube	Conception d'éclairage	4 500
Thauvette-Salvas, Geoffroy	Interprète	3 000
Todorovski, Catherine	Préparation, encadrement et enseignement du cours FMA du Préconservatoire	6 200
Traversy, Jean-Simon	Metteur en scène	12 000
Tremblay, Simon	Accords et réparations de pianos	20 000
Wahlman, Emily	Conception et réalisation des costumes et décors	13 750
Worotnik, Vivienne-Angélique	Conception des costumes	4 500
Zeitouni, Jean-Marie	Préparation de la programmation de l'orchestre	3 000
	TOTAL	1 271 214

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (CMADQ)

Montants consentis aux infrastructures et aux immobilisations (nouveaux investissements et amortissements) du Conservatoire de musique et d'art dramatique de Montréal en 2022-2023. Fournir les projections pour 2023-2024. Fournir le nombre d'employés au 31 mars 2023.

Réponse :

	2022-2023 ⁽¹⁾ (\$)
Acquisitions	
Équipement spécialisé	382 163
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	87 420
Améliorations locatives	5 731
Équipement informatique	74 146
Logiciels et développement informatique	1 238
Partitions de musique, volumes	17 360
TOTAL:	568 058
Amortissement	
Équipement spécialisé	271 045
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	67 890
Améliorations locatives	1 293 106
Équipement informatique	61 282
Logiciels et développement informatique	203 479
Partitions de musique, volumes	51 214
TOTAL:	1 948 016

1. Données du CMADQ au 31 janvier 2023, excluant les locations acquisitions.
Les acquisitions appartiennent au CMADQ et non à un établissement en particulier, ils peuvent être transférés d'un établissement à l'autre selon les besoins.

Nombre d'employés au CMADQ pour 2022-2023 : 343

Nombre d'employés au Conservatoire de Musique de Montréal et au Conservatoire d'art dramatique de Montréal pour 2022-2023 : 117

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (CMADQ)

Le détail des frais administratifs pour l'ensemble des conservatoires du Québec pour l'année 2022-2023 et pour les cinq années précédentes. Fournir les projections pour 2022-2023.

Réponse :

Charges administratives

de l'ensemble des Conservatoires et de la Direction générale

au 31 janvier 2023 ⁽¹⁾

(en \$)

	2022-2023
Rémunération	14 839 642
Loyers et location	6 998 017
Services professionnels, administratifs et autres	1 682 226
Services d'entretien	409 492
Frais de déplacements	236 090
Fournitures et approvisionnements	168 830
Frais d'intérêts sur emprunts	1 866 380
Frais bancaires	38 096
Amortissement	2 063 770
Total charges	28 302 543

1. L'exercice financier prend fin le 30 juin 2023

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Liste des consultations menées par le Ministère et ses organismes auprès des communautés autochtones en 2022-2023 et, pour chacune, préciser :

- a) l'objet;
- b) le moyen utilisé;
- c) les dates de rencontre;
- d) les communautés et les personnes consultées;
- e) les résultats obtenus;
- f) les montants afférents.

Réponse :

Information dans le cadre de la délivrance de permis de recherche archéologique :

Considérant l'intérêt des Autochtones pour la protection du patrimoine archéologique, le MCC s'est doté d'une procédure de transmission de renseignements relatifs aux demandes de permis de recherche archéologique qui sont déposées au Ministère. La procédure consiste à informer une communauté autochtone par voie de lettre, avant la délivrance du permis, lorsqu'il est présumé qu'une intervention archéologique puisse être d'intérêt.

Liste de communautés qui ont été informées de la délivrance d'un permis de recherche archéologique à une ou à plusieurs reprises au cours de l'exercice 2022-2023 :

- Kahnawake
- Kanesatake
- Akwesasne
- La Nation huronne-wendat
- Kitigan Zibi
- Le gouvernement de la nation crie
- Mistissini
- Le bureau du Ndakina (Première Nation abénakise)
- Pakuashipi
- Unamen Shipu
- L'administration régionale Kativik

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du Ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Réponse :

Voir le document ci-joint.

FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023

34 RP3
Annexe 1

Date de début de l'activité	Titre de l'activité	Fournisseur	Lieu	Coût direct
2022-04-04	Secourisme en milieu de travail	École de secourisme du Québec	6889, boulevard St-Laurent Montréal (Québec) H2S 3C9	129,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Formation Urgence Vie	127, avenue Louisbourg Bonaventure (Québec) G0C 1E0	144,00 \$
	Semaine numériQc	Québec numérique	En ligne	395,37 \$
2022-04-05	États-Unis–Canada : Renforcer notre relation unique	Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)	900, boul. René-Lévesque O. Montréal (Québec) H3B 4A5	135,00 \$
	États-Unis–Canada : Renforcer notre relation unique	Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)	En ligne	40,00 \$
	Programme de formation: renforcer l'expertise des équipes consacrées aux relations internationales	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	En ligne	0,00 \$
2022-04-06	Programme de formation professionnelle en AIPRP-OPQ	Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée - Organismes publics du Québec (AIPRP - OPQ)	En ligne	2 600,00 \$
2022-04-07	Journée nationale du loisir culturel : Cultiver une synergie créatrice	Conseil québécois du loisir	En ligne	0,00 \$
	Microsoft Teams : pour optimiser et gagner en efficacité	Université du Québec en Outaouais (UQO)	En ligne	3 162,12 \$
	Semaine numériQc	Québec numérique	Terminal-Port de Québec, 84, rue Dalhousie, Québec (Québec) G1K 8M5	0,00 \$
	Vers une approche inclusive de la gestion de la diversité culturelle	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-04-11	Formation Word - Révision des bases	Versalys	En ligne	787,32 \$
2022-04-13	Rendez-vous du loisir culturel Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine : Innovons ensemble en loisir culturel!	Loisir et sport Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	En ligne	0,00 \$
2022-04-14	Sélection d'un fonctionnaire dont l'emploi est réévalué à un niveau supérieur	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-04-19	Leadership au féminin	Institut du leadership	En ligne	300,33 \$
2022-04-20	Formation sur l'approche par compétences	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Formation-partage : Grandeur et décadence de l'objectif SMART	GRAEP - Groupe des responsables en analyse et évaluation de programme	En ligne	0,00 \$
	Leadership au féminin	Institut du leadership	675, boul. René-Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5X9	300,33 \$
2022-04-21	"Approaches to hazardous material in an historic context"	Association internationale pour la préservation et ses techniques (APTI)	En ligne	0,00 \$
	Conception de formation	AFI Expertise	En ligne	830,00 \$
	Conservation of Globes	Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM)	En ligne	123,00 \$
2022-04-25	Leadership au féminin	Institut du leadership	En ligne	300,33 \$
2022-04-27	Congrès annuel de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (AQPM)	Association des producteurs de films et de télévision du Québec (AQPM)	3, boulevard du Casino Gatineau (Québec) J8Y 6X4	800,00 \$
	Découvrir la diversité et l'inclusion	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Outils de rédaction des normes et d'évaluation des programmes	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Webinaire: Être en relation, malgré et après la distanciation	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-04-28	Design d'exposition au musée: méthode et nouvelles pratique	Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue	84, avenue Principale Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P2	50,00 \$
	Microsoft Teams : pour optimiser et gagner en efficacité	Université du Québec en Outaouais (UQO)	En ligne	3 162,12 \$
2022-05-02	Certificat en gestion de travail de bureau - Aide financière aux études	TELUQ	455, rue du Parvis Québec (Québec) G1K 9H6	254,46 \$
	Certificat en gestion des ressources humaines - Aide financière aux études	Université Laval (UL)	2325, rue de l'Université Québec (Québec) G1V 0A6	235,30 \$
	Colloque annuel du Centre Interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)	Centre Interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)	En ligne	20,00 \$
	Le Forum sur la vitalité culturelle dans les quartiers	Culture Montréal	Maison de la culture Claude-Léveillé 911 Rue Jean-Talon E, Montréal H2X 2K5	43,49 \$
	Leadership au féminin	Institut du leadership	En ligne	300,33 \$
	Maîtrise en sociologie - Aide financière aux études	Université Laval (UL)	2325, rue de l'Université Québec (Québec) G1V 0A6	335,00 \$
	Programme d'information et de préparation à la retraite	Retraite Québec	En ligne	300,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Ambulance St-Jean	705A, rue du Moulin-Larochelle Lévis (Québec) G6Z 1X6	0,00 \$
2022-05-03	Activité de consolidation d'équipe (TRIMA)	Solutions TRIMA	85, rue Dalhousie Québec (Québec) G1K 8R2	220,00 \$
2022-05-04	Forum régionaux de l'action bénévole-Laurentides et Lanaudière	Réseau de l'action bénévole du Québec	En ligne	15,00 \$

**FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023**

**34 RP3
Annexe 1**

	Programme Comprendre le fonctionnement de l'État (PCFE)	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	En ligne	10 300,00 \$
2022-05-05	Enzymes and the reduction of stains & adhesive residues from uncoated surfaces	International Academic Projects (IAP)	En ligne	180,00 \$
	Forum Avantage numérique	Avantage numérique	112, 7e Rue, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1Z9	252,46 \$
	Journée d'étude - accéder à soi, accéder à l'autre	Chaire UNESCO	En ligne	0,00 \$
	Webinaire: Publication dans le système électronique d'appels d'offres (SEAO)	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-05-06	Forum Avantage numérique	Avantage numérique	En ligne	72,56 \$
2022-05-09	Conférence - Avenir de la Francophonie : modernité et pertinence	Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)	1201, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H3B 2L7	135,00 \$
	Leadership au féminin	Institut du leadership	En ligne	300,33 \$
	Pré-test à la formation temps, gains et absences volet assiduité	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	En ligne	0,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	APCHQ - région Mauricie Lanaudière, 4800, rue Raymond-Bellemare, Trois-Rivières (Québec) G9B 0G3	0,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Formation Urgence Vie	160, rue de L'Église Sainte-Claire (Québec) G0R 2V0	129,00 \$
2022-05-10	"Architectural Plywood: History and Preservations Considerations"	Association internationale pour la préservation et ses techniques (APTI)	En ligne	0,00 \$
	APT Materials Talks #11: Architectural Plywood: History and Preservations Considerations	Association internationale pour la préservation et ses techniques (APTI)	En ligne	0,00 \$
	Microsoft Teams : pour optimiser et gagner en efficacité	Université du Québec en Outaouais (UQO)	En ligne	3 162,12 \$
2022-05-11	Temps, gains et absences - Volet responsable de l'assiduité	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	En ligne	0,00 \$
2022-05-12	Comment les salles de pilotage et le Kat peuvent instaurer une culture d'amélioration continue	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Lancement du catalogue LinkedIn Learning	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Microclimate Frames for Paintings - Their development and use	International Academic Projects (IAP)	En ligne	41,00 \$
	Mortar Preservation Content Development Forum	Association internationale pour la préservation et ses techniques (APTI)	En ligne	0,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	2300, chemin Ste-Foy Québec (Québec) G1V 1S5	0,00 \$
	Temps, gains et absences - Volet responsable de l'assiduité	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	En ligne	0,00 \$
2022-05-13	Color, Fills and Retouches: Essentials of inpainting by James Berstein	American Institute of Conservation	En ligne	216,00 \$
	Formation Word - Sur mesure (3 cours)	Versalys	En ligne	2 361,96 \$
	Une année de droit d'auteur canadien	Association littéraire et artistique internationale (ALAI Canada)	En ligne	35,00 \$
2022-05-16	B12 - Formation Microsoft 365	Microsoft	En ligne	0,00 \$
	Gestion de projet Agile - Les bases	AFI Expertise	En ligne	810,00 \$
2022-05-17	Introduction à la Solution de dotation en ligne	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	En ligne	0,00 \$
	Webinaire: Formation SCS 1 - Encadrement de la qualité	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-05-18	Conférence - Faire du Québec un leader de l'économie verte	Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)	En ligne	40,00 \$
	Leadership au féminin	Institut du leadership	1255, boul. Robert-Bourassa Montréal (Québec) H3B 3W7	300,33 \$
	Webinaire: Formation SCS 2 - Processus d'appel d'offres prévoyant une évaluation de la qualité	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Les enjeux éthiques en matière de dotation des emplois	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-05-19	Pénurie de main-d'oeuvre : l'occasion de repenser le service public?	Institut d'administration publique du Québec (IAPQ)	En ligne	0,00 \$
	Sonnez les matines! Enjeux de conservation et de restauration des horloges, carillons, et clochers	Action patrimoine Québec	82, Grande allée Ouest Québec (Québec) G1R 2G6	20,00 \$
	Sonnez les matines! Enjeux de conservation et de restauration des horloges, carillons, et clochers	Action patrimoine Québec	En ligne	23,00 \$
	Webinaire: Formation SCS 3 - Tenue du comité de sélection	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Colloque annuel - Forum des jeunes de la fonction publique québécoise	Forum des jeunes de la fonction publique québécoise	1000, boul. René-Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5T8	1 720,00 \$
2022-05-22	89e Congrès de l'Acfas	Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas)	En ligne et à l'Université Laval	190,00 \$
2022-05-25	"Challenges of Managing Project in Conservation and Collections Care".	Association canadienne pour la conservation des biens culturels (ACCR)	En ligne	50,00 \$
	Parlons patrimoine	Action patrimoine Québec	En ligne	15,00 \$
2022-05-26	47es congrès et ateliers annuels de l'ACCR	Association canadienne pour la conservation des biens culturels (ACCR)	En ligne	125,00 \$
	51e Congrès de l'association des archivistes du Québec	Association des archivistes du Québec	1325, rue Daniel-Johnson Ouest Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8S4	640,00 \$
	Gestion de la charge de travail - Atelier de réflexion dans l'action	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	337, rue Moreault Rimouski (Québec) G5L 1P4	0,00 \$
	Historic Interior Wall Coverings. Investigation, Conservation and Recreation	International Academic Projects (IAP)	En ligne	120,00 \$
	Le point sur la transformation numérique de l'État	Institut de gestion financière de Québec (IGF)	En ligne	720,00 \$
	Le travail en affaires autochtones	Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	En ligne	0,00 \$

FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023

34 RP3
Annexe 1

2022-05-30	Coaching individuel pour professionnel en situation de gestion	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	En ligne	250,00 \$
	Contrats et reddition de comptes: ce que vous devez savoir	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	La stratégie de priorisation du projet gouvernemental de transformation du milieu de travail	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Optimiser votre travail avec les outils technologiques et la gestion documentaire	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-05-31	Enrichissez vos pratiques de travail	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Forum 14e Rencontre interprofessionnelle du secteur du livre	Association des Libraires du Québec (ALQ)	5959, boulevard Monk Montréal (Québec) H4E 3H5	175,00 \$
	Forum 14e Rencontre interprofessionnelle du secteur du livre	Association des Libraires du Québec (ALQ)	En ligne	150,00 \$
	Quel avenir pour le droit d'auteur au Canada?	Association littéraire et artistique internationale (ALAI Canada)	En ligne	57,14 \$
	Travail collaboratif en mode hybride	Jean-François Bertholet, conférencier	En ligne	1 900,00 \$
2022-06-01	Je suis une personne (handicapée)	Portail d'apprentissage des employés du gouvernement du Québec	En ligne	0,00 \$
	L'État du Québec et son fonctionnement	Contrôleur des finances	En ligne	0,00 \$
	Rafraîchissement grammatical	Centre Microbur	En ligne	1 890,00 \$
	Relance culturelle : comment apprivoiser le nouveau contexte ?	Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)	270, rue Saint-Antoine Ouest Montréal (Québec) H2Y 0A3	405,00 \$
	Relance culturelle : comment apprivoiser le nouveau contexte ?	Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)	En ligne	80,00 \$
2022-06-02	"Polymeric Coatings: From Fundamentals to Future Technologies Confirmation"	American Chemical Society (ACS)	En ligne	0,00 \$
	Les états financiers les comprendre et les analyser	Cégep Garneau	1660 boul. de l'Entente, Québec, QC G1S 4S3	347,20 \$
	Publication d'une offre d'emploi en affectation ou en mutation	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	En ligne	0,00 \$
2022-06-03	Forum des secrétaires de comité de sélection / Atelier "Comité de sélection"	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Mémoire vivante : Préserver et valoriser - Congrès de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel	Association québécoise pour le patrimoine industriel (AQPI)	200, avenue des Draveurs, Trois-Rivières (Québec) G9A 2J2	260,00 \$
2022-06-06	Forum des secrétaires de comité de sélection / Atelier "Actualité sur les marchés publics"	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-06-07	19e Colloque de la Relève VRM	Villes Régions Monde (VRM)	385, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H2X 1E3	0,00 \$
	Colloque sur l'éthique des organisations publiques	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Conférence - Perte de biodiversité : quelles conséquences pour les pays?	Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)	En ligne	40,00 \$
	Forum des secrétaires de comité de sélection / Atelier "Adjudication - Réseau des M/O"	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Prévention de l'épuisement personnel et professionnel	Association des conseillers en gestion des ressources humaines (ACGRH)	En ligne	0,00 \$
2022-06-08	Forum des secrétaires de comité de sélection / Atelier "Sollicitation - Réseau des M/O"	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-06-09	La nouvelle loi québécoise sur le statut de l'artiste	Association littéraire et artistique internationale (ALAI Canada)	400, rue Saint-Paul Est Montréal (Québec) H2Y 1H4	40,00 \$
	L'atelier Art, Science, Design et territoire	Collectif Territoire	L'écart, 167 avenue Murdoch, Rouyn- Noranda (Québec)	26,40 \$
	Patrimoine : conservation et intégration	Héritage Montréal	En ligne	575,00 \$
	Programme d'information et de préparation à la retraite	Retraite Québec	En ligne	300,00 \$
	Sélection d'un fonctionnaire dont l'emploi est réévalué à un niveau supérieur	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-06-10	Forum des secrétaires de comité de sélection / Atelier "Critères d'évaluation - Construction et services"	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Forum des secrétaires de comité de sélection / Atelier "Critères d'évaluation - Services en TI"	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-06-13	Programme d'information et de préparation à la retraite	Retraite Québec	En ligne	300,00 \$
2022-06-14	Cycle budgétaire et budget de dépenses (notions de crédits)	Contrôleur des finances	En ligne	0,00 \$
	Séduire les candidats grâce au Marketing RH	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-06-15	AutoCAD Débutant	Cégep de Saint-Laurent	En ligne	344,93 \$
	Cadre l'égal et normatif - Emploi étudiant, stage et sélection d'une personne qui a occupé un tel emploi	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Immobilisations	Contrôleur des finances	En ligne	0,00 \$
2022-06-16	PIMIQ - Autorisations de travaux	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-06-20	Mieux habiter et bâtir notre territoire - Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	0,00 \$
2022-06-21	"Tarocchi Virtual Study Day: A Comparative Technical Analysis of Tarocchi Cards"	The Morgan Library & Museum	En ligne	0,00 \$
	Consultations autochtones : de l'importance au dialogue	Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	En ligne	0,00 \$
	Estimation des coûts de construction / Responsabilité et risques pour les architectes	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	0,00 \$
	Journée nationale des peuples autochtones	Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	En ligne	0,00 \$
	Le régime forestier de la Paix des Braves	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)	En ligne	0,00 \$
	Principales organisations du Nunavik et leurs relations avec le Québec	Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	En ligne	0,00 \$
	Projet d'interconnexion Hertel-New York : contexte et perspectives de partenariat Hydro-Québec - Kahnawake	Hydro-Québec (HQ)	En ligne	0,00 \$

**FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023**

**34 RP3
Annexe 1**

	Revue de la jurisprudence récente en droit de la construction	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	0,00 \$
	Séduire les candidats grâce au Marketing RH	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-06-22	Conférence sur les langues autochtones	Minwashinet et Commission canadienne de l'UNESCO	En ligne	0,00 \$
	Contrats publics - Devis de performance et processus d'équivalence : les obligations de l'architecte	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	0,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	2300, chemin Ste-Foy Québec (Québec) G1V 1S5	0,00 \$
2022-06-23	L'architecture résiliente	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	0,00 \$
	Perspectives autochtones	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	0,00 \$
2022-06-27	Les architectes au cœur de la lutte contre les changements climatiques	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	0,00 \$
2022-06-28	Séduire les candidats grâce au Marketing RH	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-07-04	B12 - Formation Microsoft 365	Microsoft	En ligne	0,00 \$
	Formation de sensibilisation aux réalités autochtones	Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	En ligne	0,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg (Québec) G1G 4E4	258,00 \$
2022-07-06	Secourisme en milieu de travail	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)	8087, boul. Centre Hospitalier Charny (Québec) G6X 1L3	0,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Formation Langevin	3000, rue Viau Montréal (Québec) H1V 3J3	0,00 \$
2022-07-07	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg (Québec) G1G 4E4	0,00 \$
2022-07-08	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg (Québec) G1G 4E4	154,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Formation Langevin	1212, rue Panet Montréal (Québec) H2L 2Y7	0,00 \$
2022-07-11	Secourisme en milieu de travail	Formation Langevin	8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg (Québec) G1G 4E4	0,00 \$
2022-07-14	Webinaire: Présentation des nouvelles règles et avis DI	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	En ligne	0,00 \$
2022-07-15	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg (Québec) G1G 4E4	0,00 \$
2022-07-21	Webinaire: Présentation des nouveaux documents modèles pour les dossiers d'affaires, les dossiers d'opportunité et l'avis du dirigeant de l'information	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	En ligne	0,00 \$
2022-07-22	Formation de sensibilisation aux réalités autochtones	Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	En ligne	0,00 \$
2022-07-27	Requêtes administratives ministérielles - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Traitement aide financière - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-07-28	Requêtes administratives ministérielles - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Sécurité générale sur les chantiers de construction 7e édition	Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale (APSSAP)	240, rang 2 Ouest Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0	50,00 \$
	Traitement aide financière - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-07-29	PIMIQ - Autorisations de travaux	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-08-03	SAGIR	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	En ligne	0,00 \$
2022-08-11	Terranova	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-08-12	Conférence - Mois de l'Archéo	Mois de l'Archéo / Pointe-à-Callière	350, place Royale Montréal (Québec) H2Y 3Y5	0,00 \$
2022-08-15	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	190, rue Valois Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1T4	134,00 \$
2022-08-18	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	3401, boul. St-Anne Québec (Québec) G1E 3L4	0,00 \$
2022-08-19	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	1212, rue Panet Montréal (Québec) H2L 2Y7	0,00 \$
2022-08-25	Forum sur la création numérique MUTEK 2022	MUTEK	En ligne	26,09 \$
2022-08-28	Le patrimoine industriel rechargé	Université du Québec à Montréal (UQAM)	320, rue Ste-Catherine Est Montréal (Québec) H2X 1L7	490,00 \$
2022-08-30	Le patrimoine industriel rechargé	Université du Québec à Montréal (UQAM)	320, rue Ste-Catherine Est Montréal (Québec) H2X 1L7	230,00 \$
2022-09-01	Accompagnement de gestion	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	En ligne	0,00 \$
	Loi sur le patrimoine culturel	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$

**FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023**

**34 RP3
Annexe 1**

	Programme Comprendre le fonctionnement de l'État (PCFE)	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	En ligne	2 745,00 \$
2022-09-05	Metal 2022: The Conference	International council for museums – committee for conservation (ICOM-CC)	En ligne	330,00 \$
2022-09-06	Certificat en administration des services publiques - Aide financière aux études	Université du Québec à Montréal (UQAM)	1200, rue Berri Montréal (Québec) H2L 4S6	318,35 \$
	Certificat en arts visuels - Aide financière aux études	Université de Sherbrooke	2500, boulevard de l'Université, Sherbrooke (Québec) J1K 2R1	255,22 \$
	Certificat en cybersécurité - Aide financière aux études	Polytechnique Montréal	2500, chemin de Polytechnique Montréal (Québec) H3T 1J4	560,90 \$
	Certificat en psychologie - Aide financière aux études	Université Laval (UL)	2325, rue de l'Université Québec (Québec) G1V 0A6	532,21 \$
	Certificat en relations publiques - Aide financière aux études	TELUQ	455, rue du Parvis Québec (Québec) G1K 9H6	524,59 \$
	DESS en Architecture moderne et patrimoine - Aide financière aux études	Université de Québec à Montréal (UQAM)	400 Rue Sainte-Catherine Est Montreal (Quebec) H2L 2C5	532,50 \$
	Maitrise en administration des affaires - Aide financière aux études	Université du Québec à Rimouski (UQAR)	1595, boulevard Alphonse-Desjardins Lévis (Québec) G6V 0A6	497,41 \$
	Maîtrise en sociologie - Aide financière aux études	Université Laval (UL)	2325, rue de l'Université Québec (Québec) G1V 0A6	395,17 \$
	Microprogramme de 2e cycle en construction intégrée en bois - Aide financière aux études	Université Laval (UL)	2325, rue de l'Université Québec (Québec) G1V 0A6	337,32 \$
	Microprogramme de deuxième cycle sur l'équité, la diversité et l'inclusion au travail - Aide financière aux études	Université Laval (UL)	2325, rue de l'Université Québec (Québec) G1V 0A6	272,57 \$
2022-09-08	Microprogramme en conservation du patrimoine bâti - Aide financière aux études	Université de Montréal	3150, rue Jean Brillant Montréal (Québec) H3T 1N8	277,45 \$
	16e Congrès mondial de l'OVPM à Québec (Canada) - 6-9 septembre 2022	Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM)	900, avenue Honoré-Mercier Québec (Québec) G1R 5H9	0,00 \$
2022-09-12	Les arts et la Loi sur l'intelligence artificielle	Alliance Impact Intelligence Artificielle (AIIA)	En ligne	83,84 \$
	10 astuces pour donner du sens au travail	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	10 minutes, un livre : Comment ne plus se sentir débordé	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	10 minutes, un livre : Éliminer les pensées et les émotions négatives	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Cours de langues - Espagnol	Atelier de conversation anglaise (ACA)	En ligne	618,75 \$
	Excel : Astuces rapides	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Lâcher prise	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Lucile Woodward : 5 conseils pour s'alimenter lors d'une journée de travail	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Lucile Woodward : Ménager son dos en télétravail ou au bureau	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Lucile Woodward : Soulager le stress en télétravail ou au bureau	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Organisation territoriale et municipale dans le Nord du Québec	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)	En ligne	0,00 \$
	The Care and Context of Historic and Contemporary Hairwork	Princeton Preservation Group Susan Swartzburg Memorial	En ligne	0,00 \$
	Traiter avec des clients mécontents / clientes mécontentes	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-09-13	Atelier de sensibilisation aux enjeux éthiques de l'utilisation des médias sociaux	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Microsoft Teams et Outlook : Maximiser sa productivité	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Programme Comprendre le fonctionnement de l'État (PCFE)	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	En ligne	13 725,00 \$
2022-09-14	Coaching de gestion	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	555, boul. Charest Est Québec (Québec) G1K 9E5 et en ligne	0,00 \$
	Gérer ses émotions au travail	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-09-15	Conférence "La chasse aux mammoths"	Association des conseillers en gestion des ressources humaines (ACGRH)	En ligne	0,00 \$
2022-09-19	Coaching individuel pour professionnel en situation de gestion	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	En ligne	250,00 \$
	Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Navigation dans diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-09-20	Inspection générale d'un immeuble	Contech bâtiment	En ligne	741,59 \$
2022-09-21	6th Historic Mortars Conference	Rilem et Université de Lubjana	En ligne	275,00 \$
	Découvrir Planner	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Microsoft Teams et Outlook : Maximiser sa productivité	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Persuader et convaincre : Structurer ses prises de parole avec une méthode infaillible	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-09-22	10 minutes, un livre : 6 activités matinales indispensables	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	10 minutes, un livre : Améliorer sa routine quotidienne	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$

FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023

34 RP3
Annexe 1

	10 minutes, un livre : Apprendre à prioriser	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	L'arrêt ESA (2022) de la Cour suprême	Association littéraire et artistique internationale (ALAI Canada)	En ligne	25,00 \$
	Programme de formation: renforcer l'expertise des équipes consacrées aux relations internationales	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	En ligne	0,00 \$
2022-09-23	Cadre légal et normatif - Droit de retour du personnel politique	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Devenir une personne charismatique et influente	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Persuader et convaincre : 5 erreurs à éviter lors d'une présentation	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-09-26	C2 Montréal - conférence internationale	C2 Montréal	900, boul. René-Lévesque O. Montréal (Québec) H3B 4A5	361,98 \$
	Persuader et convaincre : 5 erreurs à éviter lors d'une présentation	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Persuader et convaincre : 5 règles d'or pour impacter en visio	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-09-27	Excel 2013 : Les formules et les fonctions avancées	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Musées et transition socioécologique	Société des musées du Québec (SMQ)	1225, boulevard Marcotte Roberval (Québec) G8H 2P1	1 225,00 \$
2022-09-28	Cultiver la confiance au sein des équipes	Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail (RRSPT)	En ligne	350,00 \$
	Gérer ses émotions au travail	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Musées et transition socioécologique	Société des musées du Québec (SMQ)	1225, boulevard Marcotte Roberval (Québec) G8H 2P1	950,00 \$
2022-09-29	10 conseils pour stimuler l'engagement de ses collaborateurs	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Excel : Résoudre les erreurs de ses formules	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	L'enveloppe du bâtiment patrimonial : évaluation, diagnostic et restauration	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	265,00 \$
	Les meilleures pratiques du leadership	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	L'essentiel de Excel 2021 (2021/365)	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Repérer et gérer des personnes toxiques	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Réussir ses prises de parole en visio et en présentiel	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Travail hybride: Comment mobiliser son équipe	Institut d'administration publique du Québec (IAPQ)	En ligne	47,52 \$
2022-09-30	10 minutes, un livre : Optimiser quotidiennement son temps	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Programme de formation: renforcer l'expertise des équipes consacrées aux relations internationales	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	En ligne	0,00 \$
2022-10-01	Frameworks, langages de programmation et outils de développement	Codeacademy	En ligne	240,00 \$
	L'approche de coconstruction dans les projets / Activez votre santé / Le travail d'équipe : les composantes du succès / Comment produire et gérer les données	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-10-03	Workshop sur les techniques de rentoilage traditionnel et mixte	The Getty Foundation	France	0,00 \$
2022-10-03	B12 - Formation Microsoft 365	Microsoft	En ligne	0,00 \$
	Colloque sur La Diversité des contenus culturels d'expression autre qu'anglaise sur les plateformes numériques	Groupe d'amitié parlementaire France-Canada	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Fuite de données	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Hameçonnage	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Ingénierie sociale	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Introduction à la sécurité	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Le bon usage d'Internet	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Logiciels malveillants	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Menace interne non intentionnelle	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Mots de passe	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Principe du « bureau propre »	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Protection des renseignements personnels	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Signalement des incidents	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Travailler à distance	Terranova	En ligne	0,00 \$
2022-10-04	SQL : L'exécution logique de la requête	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-10-05	10 astuces pour prendre confiance en soi	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	6 clés pour développer rapidement son aisance sociale	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Harcèlement des personnes LGBTQ+ en milieu de travail	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Traitement aide financière - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-10-06	Forum sur le patrimoine religieux 2022	Conseil du patrimoine religieux du Québec	367, avenue de l'Église Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0	859,20 \$
	Journée d'étude – Décennie internationale des langues autochtones 2022-2032 des Nations Unies	Université Laval (UL)	1030, avenue du Séminaire Québec (Québec) G1V 0A6	0,00 \$

**FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023**

**34 RP3
Annexe 1**

	Le leadership authentique: diriger et inspirer en étant soi-même	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Mieux communiquer à l'écrit	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Parler en public	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-10-07	10 astuces pour donner du sens au travail	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	10 minutes, un livre : 6 activités matinales indispensables	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	10 minutes, un livre : Maximiser son efficacité	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	10 minutes, un livre : Optimiser quotidiennement son temps	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Persuader et convaincre : 5 erreurs à éviter lors d'une présentation	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Repérer et gérer des personnes toxiques	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-10-11	Excel : Les tableaux croisés dynamiques	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Navigation Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Traitement aide financière - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-10-12	Arbitrage civil et commercial	Université de Sherbrooke/Institut de médiation et d'arbitrage du Québec(UdeS/IMaQ)	150, place Charles-Le Moyne Longueuil (Québec) J4K 0A8	1 904,98 \$
	Développer son image professionnelle	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Excel : Organiser un événement	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	L'expérience-employé : Comment fidéliser ses équipes dans un contexte volatile	Alliance des cadres	1305, boul. Lebourgneuf Québec (Québec) G2K 2E4	225,00 \$
	Maîtriser Excel par la pratique	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-10-13	Colloque 2022 : Patrimoine et territoire, saisir l'opportunité	Action patrimoine Québec	2490, avenue Royale Québec (Quebec) G1C 1A1	466,00 \$
	Conservation of interior Historic Plasterwork	International Academic Projects (IAP)	En ligne	37,00 \$
	Mini-colloque - Forum des jeunes de la fonction publique québécoise	Forum des jeunes de la fonction publique québécoise	555, boulevard Charest Est Québec (Québec) G1K 9E5	190,00 \$
	Repérer et gérer des personnes toxiques	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-10-14	Programme de formation: renforcer l'expertise des équipes consacrées aux relations internationales	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	En ligne	0,00 \$
	Street Art. The role of the conservator and the collaboration with the artist	International council for museums – committee for conservation (ICOM-CC)	En ligne	0,00 \$
2022-10-17	Milieus de vie durables et résilients	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	50,54 \$
	MTL connecte 2022 : La Semaine numérique de Montréal Montreal Digital Week	Printemps numérique	En ligne	120,00 \$
	Repérer et gérer des personnes toxiques	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-10-18	Programme d'information et de préparation à la retraite	Retraite Québec	En ligne	300,00 \$
	Rendez-vous géomatique 2022	Association de Géomatique Municipale du Québec (AGMQ)	550, rue Saint-Amant, Drummondville (Québec) J2C 6E3	1 232,28 \$
2022-10-19	35e colloque de Rues principales	Rues principales	1220, Place George-V Ouest Québec (Québec) G1R 5B8	540,00 \$
	Colloque Les Arts et la Ville 2022 - Culture, aménagement du territoire et économie	Les Arts et la Ville	5527, rue Frontenac Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H6	645,00 \$
	Colloque Les Arts et la Ville 2022 - Culture, aménagement du territoire et économie	Les Arts et la Ville	En ligne	1 125,00 \$
	Cours de langues - Allemand	Le carrefour des Langues	En ligne	900,00 \$
	Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Formation Profil	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	L'intelligence émotionnelle et l'exercice du leadership	Association des conseillers en gestion des ressources humaines (ACGRH)	En ligne	0,00 \$
	Paie de transfert	Contrôleur des finances	En ligne	0,00 \$
	Webinaire: Inspirer confiance	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Webinaire: L'intelligence émotionnelle	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-10-20	74e congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française	Institut d'histoire de l'Amérique française	77, rue des Remparts Québec (Québec) G1R 0C3	390,00 \$
	Mise aux normes des bâtiments existants	Contech bâtiment	En ligne	697,32 \$
	Webinaire: Traditional House Paints and Pigments	International Academic Projects (IAP)	En ligne	38,00 \$
2022-10-21	Astuces pour les assistants administratifs / assistantes administratives	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Prediction of radiation-induced damage of white paper in cultural heritage objects"	Stuttgart State Academy of Art and Design	En ligne	0,00 \$
2022-10-24	10 minutes, un livre : Comment apprendre vite ?	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Améliorer sa mémoire	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Astuces pour booster sa concentration	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Excel : Astuces rapides	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Programme d'information et de préparation à la retraite	Retraite Québec	En ligne	300,00 \$
	Réalités historiques et contemporaines des Premiers Peuples du Québec	Isabelle Picard Consultations	En ligne	3 000,00 \$

**FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023**

**34 RP3
Annexe 1**

	Synthétiser son discours à l'écrit comme à l'oral	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-10-25	Booster son efficacité pour atteindre ses objectifs	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Cycle budgétaire et gestion contractuelle: ce que vous devez savoir	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Excel : L'analyse de données	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	L'approche de coconstructiondans les projets: principes et conditions facilitantes	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Les habitudes menant à la réussite	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Travail collaboratif en mode hybride	Jean-François Bertholet, conférencier	En ligne	1 900,00 \$
2022-10-26	Activité de développement en santé et sécurité	Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale (APSSAP)	En ligne	0,00 \$
	Coaching individuel pour professionnel en situation de gestion	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	En ligne	250,00 \$
	Débordé (e)? Comment s'en sortir	Université Laval (UL)	En ligne	3 800,00 \$
	Évolution des travaux en patrimoine	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-10-27	Adaptation de l'environnement bâti et de l'aménagement du territoire aux changements climatiques : s'informer et s'outiller	Observatoire québécois de l'adaptation aux changements climatiques (OQACC)	En ligne	0,00 \$
	L'interface politico-administratif et ses enjeux	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Persuader et convaincre : Structurer ses prises de parole avec une méthode infaillible	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-10-28	Pour tout savoir sur la SODEC	Société de développement des entreprises culturelles québécoises (SODEC)	En ligne	0,00 \$
2022-10-31	Excel pour les débutants : Power Query	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Lâcher prise	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Stratégie gouvernementale des marchés publics et certains aspects du PL12	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-11-01	Atelier 2 - L'après-défi : faire l'acquisition de l'innovation	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Qu'est-ce que les Défis innovation Québec?	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-11-02	Atelier 1 - En route vers des achats plus responsables	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Augmenter le nombre de fournisseurs et obtenir de meilleurs prix en utilisant les levier de maximisation des retombées économiques des marchés publics.	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Lâcher prise	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Traitement aide financière - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-11-03	Atelier 1 - En route vers des achats plus responsables	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Atelier 2 - Les indicateurs d'acquisition responsable	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-11-04	Formation Di@pason (RAM)	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	RAM	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-11-07	L'ABC de l'Assemblée nationale	Assemblée nationale du Québec (ANQ)	En ligne	0,00 \$
	Programme d'information et de préparation à la retraite	Retraite Québec	En ligne	300,00 \$
	Sommet canadien des données ouvertes 2022	Communauté canadienne des données ouvertes	En ligne	440,00 \$
2022-11-08	L'interface politico-administratif et ses enjeux	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Réalités historiques et contemporaines des Premiers Peuples du Québec	Isabelle Picard Consultations	En ligne	3 000,00 \$
2022-11-09	Comment interagir avec ces personnes qui nous confrontent?	Université du Québec à Rimouski (UQAR)	En ligne	305,00 \$
	Débordé (e)? Comment s'en sortir	Université Laval (UL)	En ligne	3 800,00 \$
	Le contrôle parlementaire et la reddition de comptes	Assemblée nationale du Québec (ANQ)	En ligne	0,00 \$
	Leadership transversal	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Leadership: ça commence par moi d'abord!	Université du Québec à Rimouski (UQAR)	En ligne	305,00 \$
	Personne-ressources en adaptation de postes de travail - Module I - Volets théorique et pratique	Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale (APSSAP)	1220, boul. Lebourgneuf, Québec (Québec) G2K 2G4	0,00 \$
2022-11-10	Activez votre santé	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Cycle budgétaire et gestion contractuelle: ce que vous devez savoir	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Évolution des travaux en patrimoine	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Intelligence artificielle: Enjeux et bénéfices pour une organisation	Institut d'administration publique du Québec (IAPQ)	En ligne	23,76 \$
	L'innovation au cœur d'une transformation numérique réussie	Centre québécois d'excellence numérique (CQEN), ministère de la Cybersécurité et du Numérique	En ligne	0,00 \$
2022-11-11	Corrélation, régression et régression multiple	Société québécoise d'évaluation de programme	En ligne	0,00 \$
2022-11-13	Itinéraire culture 2022: Développement des publics au sein des structures culturelles	Ministère de la culture France	France	0,00 \$
2022-11-14	GIS Day 2022 (international forum for users of Geographic information systems)	ESRI	En ligne	0,00 \$
	Les effets de la sanction de la PL12 sur les activités de l'AMP	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-11-15	Développer ses habiletés relationnelles dans l'exercice du rôle-conseil	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	La prévention, un instrument de lutte contre la corruption	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Truquage des offres - Sensibilisation et prévention	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-11-16	Analyse de la valeur	Contech bâtiment	En ligne	645,00 \$

**FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023**

**34 RP3
Annexe 1**

	Atelier "Le scandale"	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	GIS Day 2022 (international forum for users of Geographic information systems)	Statistics Canada	En ligne	0,00 \$
	Journée de la géomatique 2022	Université de Sherbrooke	En ligne	0,00 \$
	Le travail d'équipe: les composantes du succès	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-11-17	Développer ses habiletés relationnelles dans l'exercice du rôle-conseil	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	GIS Day 2022 (international forum for users of Geographic information systems)	Université McMaster	En ligne	0,00 \$
	Risque collusoire dans les processus d'appel d'offres - Outil d'évaluation du degré de risque	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-11-18	Stone and Wall paintings conservation with sol-gel technology	Icon : Stone and Wall paintings Group	En ligne	0,00 \$
2022-11-22	10 conseils pour stimuler l'engagement de ses collaborateurs	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	10 minutes, un livre : Éliminer les barrières mentales avec la PNL	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Élaboration et mise en oeuvre du programme de prévention par l'Employeur	Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail (RRSPT)	En ligne	0,00 \$
	Invalidité et réintégration au travail	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	L'exercice du rôle-conseil (niv 1)	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	La violence conjugale en milieu de travail - atelier de sensibilisation à l'intention des gestionnaires	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Repérer et gérer des personnes toxiques	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-11-23	Formation Répertoire Culture-Éducation	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Formation sur les nouveaux outils en lien avec le processus interne de prise en compte des principes de développement durable	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	675, boul. René-Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5X9	0,00 \$
	Formation sur les nouveaux outils en lien avec le processus interne de prise en compte des principes de développement durable	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	En ligne	0,00 \$
	Traitement aide financière - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-11-24	6 clés pour développer rapidement son aisance sociale	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Comment produire et gérer les données?	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Formation sur les dépenses admissibles au Programme d'aide aux immobilisations	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-11-25	Journée SIG Université Laval	Université Laval (UL)	2325, rue de l'Université Québec (Québec) G1V 0A6	0,00 \$
2022-11-28	Parlons culture et éducation	Ville de Québec	Musée de la civilisation	0,00 \$
	Traitement aide financière - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-11-29	Activité de consolidation d'équipe (TRIMA)	Solutions TRIMA	1825, rue Simple Québec (Québec) G1N 4B7	715,00 \$
	Colloque - L'innovation par le design dans l'action publique	Bureau du design - Ville de Montréal	1442, rue Clark Montréal (Québec) H2X 2R3	0,00 \$
	Formation de Matériaux et procédés (M&P) et examen de mathématiques	Centre de métallurgie du Québec à Trois-Rivières	3095, rue Westinghouse Trois-Rivières (Québec) G9A 5E1	1 770,00 \$
	Gestion, innovation, performance : les nouveaux paramètres de la productivité	Institut de gestion financière de Québec (IGF)	En ligne	0,00 \$
2022-11-30	Atelier d'appropriation du référentiel de compétence	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-12-01	Activité de consolidation d'équipe (NOVA)	Solutions Swissnova Global inc.	2050, rue Atateken Montréal (Québec) H2L 3L8	1 071,11 \$
	Conférence virtuelle sur les contrôles environnementaux dans les lieux culturels et les enjeux de développement durable que ceux-ci posent	Ki Culture en partenariat avec Gallery Climate Coalition	En ligne	0,00 \$
	Développer des relations professionnelles	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Devenir cadre	Fonction publique et l'Alliance des cadres	En ligne	0,00 \$
	Icon Annual Lecture 2022: It's Just a Dress!	ICON. The Institute of Conservation	En ligne	0,00 \$
	Les fondements de la gestion du temps	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Les Rendez-vous du patrimoine urbain autrement. Comment intégrer la valeur sociale aux inventaires du patrimoine bâti	Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'UQAM	201, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H2X 1L2	0,00 \$
2022-12-02	Philanthropie culturelle : quelles ambitions pour le Québec ?	Culture Montréal	3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine Montréal (Québec) H3T 2A7	0,00 \$
	Philanthropie culturelle : quelles ambitions pour le Québec ?	Culture Montréal	En ligne	25,00 \$
2022-12-06	50 ans de Convention sur le patrimoine mondial culturel et naturel: Quel avenir et quels enjeux pour les sites québécois et canadiens	Université Laval (UL)	2325, rue de l'Université Québec (Québec) G1V 0A6	0,00 \$
	Autorisation du dirigeant de l'organisme public	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Étude sur le droit d'auteur et les nouvelles technologies	Association littéraire et artistique internationale (ALAI Canada)	En ligne	0,00 \$
	Formation LCOP 1 - Introduction	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Séminaire "50 ans de Convention sur le patrimoine mondial culturel et naturel: Quel avenir et quels enjeux pour les sites québécois et canadiens ?"	Chaire UNESCO	1030, avenue du Séminaire Québec (Québec) G1V 0A6	0,00 \$

FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
 DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023

34 RP3
 Annexe 1

	Trouver l'équilibre entre écoute et rigueur	Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail (RRSPT)	En ligne	0,00 \$
2022-12-07	Activité de consolidation d'équipe (NOVA)	Solutions Swissnova Global inc.	125, chemin du Coteau-Rouge Longueuil, (Québec) J4J 1W7	1 071,11 \$
	Formation LCOP 2 - Principes de la LCOP	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-12-08	Formation LCOP 3 - Principales dispositions	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Innovation: Une culture à instaurer dans les administrations publiques	Institut d'administration publique du Québec (IAPQ)	En ligne	47,52 \$
	Programme de certification en gouvernance - Collège des administrateurs de sociétés (Module 1.73 et 4.69)	Université Laval (UL)	1000, rue De La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) H3B 4W5	3 550,00 \$
2022-12-12	Restaurer les bétons : Enjeux méthodologiques autour des pratiques professionnelles et des problématiques de recherche.	ÉNSA Versailles/Université de Science et Technologie du Zhejiang	En ligne	0,00 \$
2022-12-13	Humidité dans l'enveloppe du bâtiment - Causes, conséquences et prévention	Contech bâtiment	En ligne	697,32 \$
	Management of Technology: Roadmapping & Development	Massachusetts Institute Of Technology	En ligne	1 870,00 \$
2022-12-14	Activité de consolidation d'équipe (TRIMA)	Solutions TRIMA	225, Grand Allée Est Québec (Québec) G1R 5G5	1 350,00 \$
2022-12-22	Contribuer au mieux-vieillir	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	0,00 \$
Total				112 117,53 \$

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Ventiler la diminution de budget pour les immobilisations du Grand Théâtre de Québec pour l'année 2021-2022 et 2022-2023. Prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

En 2022-2023, il n'y a pas eu de diminution de budget pour les immobilisations du Grand Théâtre de Québec.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Liste détaillée, par région administrative, de tous les financements accordés à des médias communautaires depuis les cinq dernières années.

Réponse :

Voir document ci-joint.

Liste par région administrative de tous les financements accordés à
des médias communautaires en 2022-2023

36 RP3
Annexe 1

Région	Programme	Sous-type de client	Client / partenaire	Montant versé crédits réguliers
Abitibi-Témiscamingue	Aide au fonctionnement	Presse écrite communautaire	Ensemble pour bâtir	16 457,00 \$
			Journal Boum!	9 699,00 \$
			Journal communautaire de Normétal inc.	10 607,00 \$
			Journal l'Alliance de Preissac	14 834,00 \$
			Journal Le Pont de Palmarolle	12 747,00 \$
			La Voie du secteur des Coteaux	11 685,00 \$
			L'Écho des montagnes	11 322,00 \$
			L'Indice bohémien	71 399,00 \$
			Montbeillard en bref	10 766,00 \$
			Radio Boréale	76 700,00 \$
		Radio communautaire hertzienne	Radio communautaire M.F. de Senneterre inc.	70 951,00 \$
		Télévision communautaire conventionnelle	Télé communautaire d'Amos Région	55 000,00 \$
			Télévision communautaire du Témiscamingue	33 951,00 \$
			tvctk	33 951,00 \$
	Total Aide au fonctionnement		14	440 069,00 \$
Total Abitibi-Témiscamingue			14	440 069,00 \$
Bas-Saint-Laurent	Aide au fonctionnement	Presse écrite communautaire	Coopérative de solidarité d'information des Basques	44 000,00 \$
			Journal communautaire de Saint-Léandre La Fenêtre à perte de vue	10 369,00 \$
			Journal l'Ulricois	14 575,00 \$
			Le Trait d'Union de Saint-Bruno	10 055,00 \$
			Les Éditions du Berger Blanc	44 621,00 \$
			La Radio communautaire du Comté	76 700,00 \$
		Radio communautaire hertzienne	La Radio communautaire du Comté	76 700,00 \$
		Télévision communautaire conventionnelle	Diffusion communautaire de La Mitis inc.	50 980,00 \$
			Télévision communautaire de la Vallée de la Matapédia inc.	54 433,00 \$
			Télévision communautaire des Basques et du Haut-Pays	33 951,00 \$
			Télévision communautaire du Kamouraska incorporée	30 800,00 \$
	Total Aide au fonctionnement		10	370 484,00 \$
Total Bas-Saint-Laurent			10	370 484,00 \$
Capitale-Nationale	Aide au fonctionnement	Média communautaire en ligne	Multimédias région Portneuf	3 520,00 \$
		Presse écrite communautaire	Autour de l'île	39 073,00 \$
			Communications Basse-Ville	19 686,00 \$
			Journal Le Lavallois	21 177,00 \$
		Radio communautaire hertzienne	CKRL-MF 89,1 inc.	73 700,00 \$
			Radio Basse-Ville	72 152,00 \$
			Radio MF Charlevoix	42 203,00 \$
		Télévision communautaire conventionnelle	La Télévision communautaire de Saint-Raymond inc.	55 000,00 \$
			La Télévision d'Ici (Côte-de-Beaupré)	55 000,00 \$
			Télévision communautaire Vents et Marées	55 000,00 \$
			Télévision de Charlevoix-Ouest (TVCO)	42 459,00 \$
	Total Aide au fonctionnement		11	478 970,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	Radio communautaire hertzienne	CKRL-MF 89,1 inc.	3 000,00 \$
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications		1	3 000,00 \$
Total Capitale-Nationale			12	481 970,00 \$
Centre-du-Québec	Aide au fonctionnement	Presse écrite communautaire	Journal Le Tartan inc.	10 058,00 \$
			Journal local Le Félix	15 220,00 \$
			L'Annonceur du Bas-Saint-François	38 500,00 \$
			Le Causeur	18 678,00 \$
		Radio communautaire hertzienne	Coopérative de solidarité radio communautaire Nicolet-Yamaska/Bécancour	73 700,00 \$
		Télévision communautaire conventionnelle	Télé-Coeur	33 967,00 \$
			Télévision communautaire de l'Érable	33 951,00 \$
			Télévision communautaire des Bois-Francis	49 599,00 \$
	Total Aide au fonctionnement		8	273 673,00 \$
	Aide aux projets	Télévision communautaire conventionnelle	Télé-Coeur	40 000,00 \$
	Total Aide aux projets		1	40 000,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	Télévision communautaire conventionnelle	Télé-Coeur	3 000,00 \$

Liste par région administrative de tous les financements accordés à
des médias communautaires en 2022-2023

36 RP3
Annexe 1

Région	Programme	Sous-type de client	Client / partenaire	Montant versé crédits réguliers
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications		1	3 000,00 \$
Total Centre-du-Québec			10	316 673,00 \$
Chaudière-Appalaches	Aide au fonctionnement	Presse écrite communautaire	"Le Cyri-lien", journal communautaire de St-Cyrille-de-L'Islet	6 400,00 \$
			Au fil de La Boyer	15 949,00 \$
			Corporation du journal Le Réveil	12 215,00 \$
			Journal communautaire Coup d'oeil sur Saint-Marcel de L'Islet inc.	11 646,00 \$
			Journal communautaire de Disraeli	27 135,00 \$
			Journal communautaire L'Attisée inc.	21 608,00 \$
			Journal communautaire Le Beau-Regard inc.	10 896,00 \$
			L'Arrivage d'Adstock	16 727,00 \$
			L'Écho de Saint-François	14 943,00 \$
			L'Écho d'en Haut inc.	21 316,00 \$
			Les Éditions des Trois-Clochers inc.	19 367,00 \$
		Radio communautaire hertzienne	Radio Bellechasse-Etchemins	76 700,00 \$
			Radio communautaire de Lévis	73 700,00 \$
		Télévision communautaire conventionnelle	Câble communautaire de Beauce inc.	33 951,00 \$
			Télévision communautaire de la région des Appalaches	39 230,00 \$
	Total Aide au fonctionnement		15	401 783,00 \$
Total Chaudière-Appalaches			15	401 783,00 \$
Côte-Nord	Aide au fonctionnement	Presse écrite communautaire	Journal communautaire Le Portageur	19 706,00 \$
			Journal des villes nordiques Le Trait d'Union du Nord inc.	25 399,00 \$
		Radio communautaire hertzienne	La Radio communautaire CKNA inc.	68 863,00 \$
			La Radio communautaire de Fermont inc.	70 951,00 \$
			La Radio communautaire de Rivière St-Augustin inc.	69 375,00 \$
			Radio & Télévision communautaire Havre-Saint-Pierre	71 773,00 \$
			Radio Anticosti	70 012,00 \$
			Radio Blanc-Sablon inc.	71 018,00 \$
			Radio communautaire Tête-à-la-Baleine	69 469,00 \$
			La Télévision du Littoral inc.	44 980,00 \$
		Télévision communautaire conventionnelle	Télévision régionale de la Péninsule inc.	44 980,00 \$
			Télévision régionale Haute-Côte-Nord	49 706,00 \$
			12	676 232,00 \$
	Total Aide au fonctionnement			
Total Côte-Nord			12	676 232,00 \$
Estrie	Aide au fonctionnement	Média communautaire en ligne	Groupe Média Régional Val-Ouest	3 520,00 \$
		Presse écrite communautaire	Image de Bury	12 191,00 \$
			Journal Communautaire d'Ascot Corner inc.	16 926,00 \$
			Journal communautaire Ici Brompton	12 363,00 \$
			Journal communautaire Le Reflet de Lingwick-Gould	9 182,00 \$
			Journal communautaire Regards	15 824,00 \$
			La Voix ferrée	21 325,00 \$
			Le Journal communautaire L'Info de Saint-Élie-d'Orford	18 494,00 \$
			Le Journal régional du Haut-Saint-François	44 000,00 \$
			Le Papotin inc.	11 798,00 \$
			Le P'tit journal de Woburn	9 480,00 \$
			Le Trident de Wotton	12 115,00 \$
			L'écho de Compton	17 372,00 \$
			L'Éveil du citoyen de Weedon	13 635,00 \$
			L'Évènement de Scotstown-Hampden inc.	9 518,00 \$
			Soleil des Cantons (1982) Itée	11 224,00 \$
		Radio communautaire hertzienne	Radio Bishop inc.	73 700,00 \$
			Radio communautaire de l'Estrie	73 700,00 \$
			Radio communautaire de Windsor et région inc.	63 140,00 \$
			Radio coopérative de Coaticook, Coop de solidarité	73 607,00 \$
			20	523 114,00 \$
	Total Aide au fonctionnement			
Total Estrie			20	523 114,00 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Aide au fonctionnement	Presse écrite communautaire	Journal communautaire "Le Phare"	14 736,00 \$
			Journal Communautaire Matapédia et les Plateaux	13 024,00 \$
			Journal culturel Graffici, coopérative de solidarité	82 500,00 \$
			The Gaspé Spec	38 414,00 \$
		Radio communautaire hertzienne	Diffusion communautaire Baie-des-Chaleurs inc.	20 549,00 \$
			Diffusion communautaire des Îles inc.	42 404,00 \$

Région	Programme	Sous-type de client	Client / partenaire	Montant versé
				crédits réguliers
		Télévision communautaire conventionnelle	Radio Gaspésie inc.	42 168,00 \$
			Télé-Gaspé	33 951,00 \$
			Télé-Soleil inc.	33 951,00 \$
			Télé-Sourire inc.	55 000,00 \$
			Télévision communautaire 3 inc.	55 000,00 \$
			Télévision communautaire de Grande-Rivière	44 980,00 \$
	Total Aide au fonctionnement		12	476 677,00 \$
Total Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine			12	476 677,00 \$
Lanaudière	Aide au fonctionnement	Radio communautaire hertzienne	Radio Nord-Joli inc.	76 700,00 \$
		Télévision communautaire conventionnelle	Corporation de télédiffusion régionale de Berthier inc.	55 000,00 \$
			La Corporation de télédiffusion Brandon inc.	45 925,00 \$
			TVRM - Télévision régionale des Moulins	32 690,00 \$
	Total Aide au fonctionnement		4	210 315,00 \$
Total Lanaudière			4	210 315,00 \$
Laurentides	Aide au fonctionnement	Presse écrite communautaire	Journal communautaire de Saint-Hippolyte	26 001,00 \$
			Journal de Prévost	36 391,00 \$
			Le Journal "Ski se dit" de Val-David	38 500,00 \$
		Télévision communautaire conventionnelle	Télécommunautaire Laurentides-Lanaudière	49 706,00 \$
			Télévision communautaire des Basses-Laurentides	41 829,00 \$
			TVC d'Argenteuil	54 433,00 \$
	Total Aide au fonctionnement		6	246 860,00 \$
Total Laurentides			6	246 860,00 \$
Laval	Aide au fonctionnement	Télévision communautaire conventionnelle	Télévision Régionale de Laval inc.	33 951,00 \$
	Total Aide au fonctionnement		1	33 951,00 \$
Total Laval			1	33 951,00 \$
Mauricie	Aide au fonctionnement	Presse écrite communautaire	Éditions communautaires des Chenaux	70 312,00 \$
			Journal Le Stéphanois inc.	19 170,00 \$
			La Gazette de la Mauricie	82 500,00 \$
		Radio communautaire hertzienne	Coop de solidarité Radio communautaire de la MRC de Maskinongé	76 700,00 \$
			Radio Shawinigan inc.	64 930,00 \$
	Total Aide au fonctionnement		5	313 612,00 \$
Total Mauricie			5	313 612,00 \$
Montérégie	Aide au fonctionnement	Presse écrite communautaire	Bulletin communautaire Info-Hemmingford	13 704,00 \$
			Centre d'accès communautaire de Waterloo	25 767,00 \$
			Journal Le Saint-Armand	20 213,00 \$
			Le Saint-Denisien	18 413,00 \$
			Mobiles, Média Communautaire Maskoutain	44 000
			Services d'information communautaire de la Vallée de la Châteauguay	22 608,00 \$
		Radio communautaire hertzienne	Radio Acton inc.	68 361,00 \$
			Radio communautaire de Châteauguay CHAI-FM	73 122,00 \$
			Radio communautaire de la Rive-Sud inc.	73 700,00 \$
			Radio communautaire Missisquoi	70 849,00 \$
		Télévision communautaire conventionnelle	Coopérative de solidarité CSUR LA TÉLÉ	30 800,00 \$
			Télévision communautaire de la Vallée-du-Richelieu (T.C.V.R.) inc.	51 281,00 \$
			Télévision communautaire du Haut-Richelieu	1981 Itée
			Télévision du Sud-Ouest	55 000,00 \$
			Télévision Rive-Sud	55 000,00 \$
	Total Aide au fonctionnement		15	677 818,00 \$
Total Montérégie			15	677 818,00 \$
Montréal	Aide au fonctionnement	Média communautaire en ligne	Nouvelles d'Ici	3 200,00 \$
			Echos Montréal	38 500,00 \$
		Presse écrite communautaire	Journal communautaire Le Monde inc.	21 768,00 \$
			Journaldesvoisins.com	49 500,00 \$
		Radio communautaire hertzienne	La radio communautaire de LaSalle	73 700,00 \$
			Radio Centre-Ville Saint-Louis	73 700,00 \$
			Radio communautaire francophone de Montréal inc.	73 700,00 \$
		Télévision communautaire conventionnelle	Télévision communautaire Frontenac	30 800,00 \$
	Total Aide au fonctionnement		8	364 868,00 \$
Total Montréal			8	364 868,00 \$
Nord-du-Québec	Aide au fonctionnement	Radio communautaire hertzienne		
			Le Son du 49e	68 984,00 \$
			Radio communautaire de Radisson	72 622,00 \$

Région	Programme	Sous-type de client	Client / partenaire	Montant versé
			Radio Matagami	crédits réguliers 67 926,00 \$
	Total Aide au fonctionnement		3	209 532,00 \$
			3	209 532,00 \$
Total Nord-du-Québec				
Outaouais	Aide au fonctionnement	Presse écrite communautaire	Journal communautaire - L'Écho de Cantley	23 791,00 \$
		Radio communautaire hertzienne	Radio communautaire de Pontiac	68 297,00 \$
			Radio communautaire F.M. de la Haute-Gatineau inc.	41 542,00 \$
		Télévision communautaire conventionnelle	Télévision communautaire de la Basse-Lièvre inc.	48 920,00 \$
	Total Aide au fonctionnement		4	182 550,00 \$
			4	182 550,00 \$
Total Outaouais				
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Aide au fonctionnement	Presse écrite communautaire	Journal La Vie d'ici	13 771,00 \$
		Radio communautaire hertzienne	Le Journal d'un lac à l'autre inc.	12 491,00 \$
			Radio communautaire du Saguenay inc.	73 700,00 \$
		Télévision communautaire conventionnelle	La Télévision communautaire de Roberval inc.	55 000,00 \$
	Total Aide au fonctionnement		Société d'information Lac-St-Jean	47 185,00 \$
			5	202 147,00 \$
Total Saguenay - Lac-Saint-Jean			5	202 147,00 \$
Total général			156	6 128 655,00 \$

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Liste détaillée de tous les investissements consentis par le Ministère pour la numérisation des archives depuis les cinq dernières années.

Réponse :

Budget pour 2022-2023 (en date du 31 janvier 2023) dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec (PCNQ) :

Musée d'art contemporain de Montréal

790 000 \$

Musée de la civilisation

530 000 \$

Musée national des beaux-arts du Québec

163 335 \$

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Détails des mesures du Fonds Avenir Mécénat Culture pour assurer le financement du programme de Mécénat Placements Culture. Fournir les montants consentis en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

Le Fonds Avenir Mécénat Culture (FAMC) a reçu un versement de 5 M\$ en 2022-2023 et 56 organismes ont obtenu une confirmation d'aide financière totalisant 5 010 779 \$ pour les demandes dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture.

Pour la liste des annonces, voir document joint.

Montants annoncés en 2022-2023			38 RP3
pour le programme Mécénat Placement Culture décliné par région administrative			Annexe 1
Région administrative	Volet - Mécénat Placements Culture	Nom client partenaire	Montant annoncé (crédit régulier)
Abitibi-Témiscamingue	Volet A	Centre des artistes en arts visuels de l'Abitibi-Témiscamingue	5 899,00 \$
		MA, musée d'art	193 720,00 \$
Total Abitibi-Témiscamingue		2	199 619,00 \$
Bas-Saint-Laurent	Volet A	École de musique du Témiscouata	8 249,00 \$
		Festival international de jardins	103 484,00 \$
		Fondation de l'École de Musique du Bas-Saint-Laurent inc.	28 447,00 \$
		Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata inc.	16 397,00 \$
Total Bas-Saint-Laurent		4	156 577,00 \$
Capitale-Nationale	Volet A	Club musical de Québec	20 547,00 \$
		Fondation de l'Orchestre symphonique de Québec	151 227,00 \$
		Fondation des Violons du Roy	156 226,00 \$
		La Fondation François Lamy, inc.	2 550,00 \$
		Le Domaine Forget de Charlevoix inc. (école)	134 979,00 \$
		Le Théâtre du Trident inc.	161 225,00 \$
Total Capitale-Nationale		6	626 754,00 \$
Centre-du-Québec	Volet A	Fondation Grantham pour l'art et l'environnement (FGAE)	38 244,00 \$
Total Centre-du-Québec		1	38 244,00 \$
Chaudière-Appalaches	Volet A	Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé	42 953,00 \$
Total Chaudière-Appalaches		1	42 953,00 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Volet A	Le Centre socio-culturel Manoir LeBoutillier	7 049,00 \$
		Site historique du Banc-de-Paspébiac inc.	7 670,00 \$
Total Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine		2	14 719,00 \$
Lanaudière	Volet A	ARAM Diffuseur	48 373,00 \$
		Camp musical Père Lindsay inc.	60 491,00 \$
		Centre culturel de Joliette inc.	159 975,00 \$
		Corporation Hector-Charland	35 245,00 \$
		Festival international de Lanaudière inc.	81 796,00 \$
		Fondation du Musée d'art de Joliette	164 975,00 \$
Total Lanaudière		6	550 855,00 \$
Laurentides	Volet A	Festival des arts de Saint-Sauveur	23 523,00 \$
		Fondation du théâtre du Marais de Val-Morin	10 998,00 \$
Total Laurentides		2	34 521,00 \$
Montérégie	Volet A	L'Association canadienne d'histoire ferroviaire	129 980,00 \$
Total Montérégie		1	129 980,00 \$
Montréal	Volet A	Autour de la flûte	153 726,00 \$
		Centre des Métiers du Verre du Québec inc.	14 498,00 \$
		Centre du Théâtre d'Aujourd'hui	157 476,00 \$
		Centre Segal des arts de la scène	132 480,00 \$
		Clavecin en concert	46 493,00 \$
		Concerts noncerto	154 976,00 \$
		École nationale de cirque	163 725,00 \$
		École nationale de théâtre du Canada	147 477,00 \$
		Écomusée de la maison du fier monde	3 579,00 \$
		Ensemble Caprice	142 478,00 \$
		Ensemble vocal Arts-Québec	149 977,00 \$
		Fondation de l'Ensemble Arion	153 726,00 \$
		La Compagnie Jean Duceppe	146 227,00 \$
		L'ensemble les Boréades de Montréal	14 788,00 \$
		Les Idées heureuses	54 367,00 \$
		Musée de l'Holocauste Montréal	164 975,00 \$
		Musée du Montréal juif	172 473,00 \$
		Orchestre classique de Montréal	149 977,00 \$
		Orchestre Métropolitain	138 729,00 \$
		Orchestre philharmonique et chœur des mélomanes (OPCM)	92 486,00 \$
		Orchestre Symphonique de l'Agora	124 981,00 \$
		Orchestre symphonique de Montréal	137 479,00 \$
		QWF Fédération des écrivaines et écrivains du Québec	108 733,00 \$
		Société Ensemble Masques	147 477,00 \$
		Théâtre du Rideau Vert	141 228,00 \$
		Théâtre Talisman	15 298,00 \$
		Voix éternelles	81 237,00 \$
Total Montréal		27	3 111 066,00 \$
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Volet A	Musée du Fjord	21 297,00 \$
		Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean	9 081,00 \$
		Société d'histoire du Lac-Saint-Jean inc.	55 866,00 \$
		Société historique du Saguenay	19 247,00 \$
Total Saguenay - Lac-Saint-Jean		4	105 491,00 \$
Total général		56	5 010 779,00 \$

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Montants versés à chacun des organismes dans le cadre de la Stratégie culturelle numérique, en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

Montants versés au 28 février 2023 dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec.

Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)*
Action patrimoine	48 000 \$
Administration régionale de la Baie James	59 000 \$
Archéo-Québec	46 500 \$
Arrimage	26 000 \$
Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec	47 000 \$
Association des bibliothèques publiques du Québec	251 799 \$
Association des écoles supérieures d'art du Québec	47 000 \$
Association des médias écrits communautaires du Québec	47 000 \$
Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec	47 000 \$
Compétence Culture	112 500 \$
Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec	48 000 \$
Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue	52 000 \$
Conseil de la culture de Lanaudière	48 000 \$
Conseil de la culture de la région de Québec	48 500 \$
Conseil de la culture de l'Estrie	48 000 \$
Conseil de la culture des Laurentides	48 000 \$
Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent	49 000 \$
Conseil de la culture et des communications de la Mauricie	48 000 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec	475 000 \$
Conseil montréalais de la culture et des communications	47 500 \$
Conseil régional de la culture de Laval	47 500 \$
Conseil régional de la culture de l'Outaouais	48 000 \$
Conseil régional de la culture du Saguenay-Lac-Saint-Jean	49 000 \$
Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord	52 000 \$
Conseil québécois du patrimoine vivant	48 000 \$
Culture Gaspésie	45 000 \$
Culture Montréal	46 500 \$
Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec	48 000 \$
Les Arts et la Ville	48 500 \$
Réseau d'enseignement de la danse	47 000 \$
Société des musées du Québec	47 000 \$
Total	2 170 299 \$

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Pour tous les programmes du Ministère, donner le détail des crédits existant en 2021-2022 qui n'ont pas été reconduits en 2022-2023, en incluant les programmes qui ont été abolis

Réponse :

La réponse figure à la **question 8** des renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2023-2024.

Réponse :

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Indiquer les sommes dépensées pour 2022-2023 par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Précisez s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Réponse :

	Dépenses 2022-2023 au 28 février 2023
Achat logiciels :	377 656 \$
Achat matériel informatique :	196 523 \$
Services professionnels	1 782 075 \$
o Externe	1 552 852 \$
o Interne	N/A
o MCN	229 223 \$
TOTAL	
2 356 254 \$	

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Indiquer les sommes dépensées en 2022-2023 par votre ministère et ses organismes pour la publicité sur Facebook et son pourcentage par rapport aux autres types de publicité.

Réponse :

Appel de candidatures pour le Fichier des artistes dans le cadre de la Politique de l'intégration des arts à l'architecture (2 au 27 avril 2022)	214 \$
Promotion sur les médias sociaux de l'appel de candidatures des personnes-ressources de l'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (2 mai au 20 juin 2022)	500 \$
Promotion sur les médias sociaux d'une vidéo sur la transformation organisationnelle du Réseau ADN (2 avril au 25 mai 2022)	300 \$
Promotion de la Fête nationale (6 juin 2022)	3 210 \$
Promotion de l'appel de candidatures 2023 des Prix du Québec (13 janvier 2023)	2 140 \$
Campagne de diffusion du Guide sur la qualité architecturale (31 janvier 2023)	12 \$
Appel de candidatures pour le Fichier des artistes dans le cadre de la Politique de l'intégration des arts à l'architecture (16 au 27 février 2023)	101 \$
Promotion de la culture québécoise durant la semaine de la relâche (16 au 27 février 2023)	499 \$
	6 976 \$

Pourcentage de placements sur Facebook par rapport aux autres types de publicité

Total des placements	Placements sur Facebook	%
99 877 \$	6 976 \$	6,98 %

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

État de situation au 31 mars 2023 et copie de notes ou des études produites concernant les montants accordés pour l'utilisation, par le gouvernement du Québec, du suffixe « .quebec » pour les sites Internet gouvernementaux.

Réponse :

Le ministère de la Culture et des Communications n'a dépensé aucune somme pour l'utilisation du suffixe « .quebec ».

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Montant et détail de l'implication financière du Québec dans le Compte satellite de la culture (CSC).

Réponse :

La contribution du Québec au Compte satellite de la culture est de 72 283 \$, versée le ou avant le 31 mars de chaque année financière.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Société de télédiffusion du Québec (STQ)

Effectif de Télé-Québec au 31 mars 2023. Budget 2022-2023 et prévisions budgétaires pour 2023-2024, incluant les montants destinés aux primes de départ, ainsi que le plan de réduction de l'effectif et des budgets accordés à la production régionale.

Réponse :

EFFECTIF au 31 mars 2023

Cadres	
Directions Générales	7
Cadres	23
Directeurs techniques	2
Chef de division	0
Total	32
Employés	186
Total postes permanents	218

en milliers de dollars		Budget 2022-23
REVENUS		
<u>Subventions</u>		
Subvention de fonctionnement		66 564
Autres subventions		5 009
Sous-Total		71 573
Revenus non dédiés		17 658
Revenus de location		145
Revenus dédiés		790
Sous-Total		18 593
TOTAL		90 166
DÉPENSES		
Contenus		46 714
Technologies, Numérique et Opérations		11 677
Finances et Administration		7 881
Communications, Image de marque et Affaires gouvernementales		6 466
Ventes, Créativité Média et Marketing		2 594
Stratégie, Multiplateforme, Recherche et Innovation		6 574
Secrétariat Corporatif		2 079
Présidence		479
Service de la dette		944
Amortissement		4 759
TOTAL		90 166
SURPLUS (DÉFICIT)		(0)
Impact de la norme SP3410		
Surplus (Déficit)		(0)

Productions régionales
Ventilation par région

	<u>Réel</u>
	2021-2022
Saguenay	256 536 \$
Estrie	272 125 \$
Centre du Québec	174 288 \$
Bas St-Laurent	231 167 \$
Abitibi	205 872 \$
Côte Nord	234 205 \$
Outaouais	348 179 \$
Québec	417 084 \$
Gaspésie	282 180 \$
Total des coûts directs de production en régions	<u>2 421 636 \$</u>
Productions externes -producteurs indépendants	
Québec	1 831 392 \$
	<u>1 831 392 \$</u>
TOTAL	4 253 028 \$

(1) Un employé basé à Québec travaille pour l'ensemble des régions.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Société de télédiffusion du Québec (STQ)

Ventilation des montants accordés à chacune des émissions produites.

Réponse :

Ventilation des coûts de grilles

Du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

Coût total : 38 385 131 \$

Culture	16 191 006 \$	À boire et à manger Air d'aller Belle et Bum 19 Belle et Bum 20 Belle Tournée Boucar et le Magtogoek Cette année-là 5 Courts métrages RIDM Curieux Bégin 15 Début des forts Dis-moi pas - La petite histoire des mots d'ici À la di Stasio : 20 ans d'inspiration En ligne 2 Fin des faibles 2 FME : L'expérience d'une vie Fureur de ce que je pense Gervais-Diaz fêtent Ciné-cadeau, Les Grand solstice, Le 2022 Grand spectacle de la Fête nationale 2022, Le Guylaine Tanguay et sa veillée POP Histoire à coucher dehors Kebec 4 Les Trois Accords Live dans le plaisir Marie Mai Michel Tremblay- 80 ans de personnages Moi, j'mange 4 Passez le mot Pour une fois Premier gala de l'ADISQ 22 Promotion captations Richard Séguin Téodore 3 Un chef à la cabane 10 Vigne est belle Sauve ma recette Chef Oli vire champêtre Avenir nous appartient 3
---------	---------------	--

Jeunesse	11 512 979 \$	422 - 2 Alix et les merveilleux 2 Alix et les merveilleux 3 Ce monde-là C'est humain (num) Cochon dingue 6 Comme des têtes pas de poules Cracké Dounia 2 Encore + Génial! 12 Génial! 12 Génial! 13 Île Kilucru Le pacte 2 Les Créateurs Mammouth hebdo 1 Mammouth hebdo 2 Mutants 2 On joue avec Biscuit et Cassonnade Pacte Pacte 2 Pandora Passe-Partout 4 Passe-Partout 5 Pop philo Soirée Mammouth 2022
----------	---------------	--

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Société de télédiffusion du Québec (STQ)

Liste des émissions ou séries qui n'ont pas été reconduites en 2022-2023
et les prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

- **Au 31 mars 2022**, voici la liste des émissions qui ne seront pas reconduites en 2022-2023 :
 - Cochon dingue
 - Code Québec
 - Format familial
 - Nos années 20
- **Au 31 janvier 2023**, voici la liste des émissions qui ne seront pas reconduites en 2023-2024 :
 - En ligne
 - Fin des faibles
 - Police en service
 - Vigne est belle

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Société de télédiffusion du Québec (STQ)

Pour l'année 2022-2023, montants investis dans la numérisation des archives.
Fournir les prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

Budget pour 2022-2023 (en date du 31 janvier 2023) dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec (PCNQ) :

Société de télédiffusion du Québec :

0 \$: le projet est terminé

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Musées d'État et Musée des beaux-arts de Montréal

Pour chaque musée relevant du Ministère, incluant le Musée des beaux-arts de Montréal, relevé des dates d'échéance des baux des compagnies résidentes et relevé des intentions de renouvellement par compagnie résidente.

Réponse :

Les informations demandées contiennent des renseignements à caractère nominatif ainsi que des renseignements techniques, financiers et commerciaux dont la divulgation pourrait porter préjudice aux intérêts économiques des sociétés. De plus, certains renseignements financiers et commerciaux sont fournis par un tiers.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Musées d'État et Musée des beaux-arts de Montréal

Pour chaque musée relevant du Ministère, incluant le Musée des beaux-arts de Montréal, liste détaillée des contrats de location de salle en 2022-2023.

Réponse :

Les informations demandées contiennent des renseignements à caractère nominatif ainsi que des renseignements techniques, financiers et commerciaux dont la divulgation pourrait porter préjudice aux intérêts économiques des sociétés. De plus, certains renseignements financiers et commerciaux sont fournis par un tiers.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Troisième groupe d'opposition

Musées d'État et Musée des beaux-arts de Montréal

Nombre d'interventions du Service de soutien aux institutions muséales et de chacune des cellules régionales d'expertise en muséologie en 2022-2023. Budget d'opération de ces unités.

Réponse :

Service de soutien aux institutions muséales (SSIM)

Budget 2022-2023 : 0 \$

Le SSIM a cessé ses activités à l'hiver 2015.

Cellules régionales d'expertise en muséologie (CREM)

Soutien financier du MCC aux CREM en 2022-2023 : 0 \$

Le Ministère ne soutient plus les CREM depuis 2013-2014.